



HAL
open science

L'influence de la délibération sur les réseaux sociaux, les réseaux sociosémantiques et l'opinion par l'utilisation d'un code de procédure en grand groupe ou d'une méthode alternative de discussion en petits groupes lors d'une expérimentation en minipublic

Robert, P. François

► To cite this version:

Robert, P. François. L'influence de la délibération sur les réseaux sociaux, les réseaux sociosémantiques et l'opinion par l'utilisation d'un code de procédure en grand groupe ou d'une méthode alternative de discussion en petits groupes lors d'une expérimentation en minipublic. Sciences de l'information et de la communication. Université du Québec à Montréal, 2016. Français. NNT : . tel-01609732

HAL Id: tel-01609732

<https://theses.hal.science/tel-01609732>

Submitted on 5 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Avis de soutenance

Candidate, candidat

Monsieur François Robert

Programme

Doctorat en communication

Titre de la thèse

L'influence de la délibération sur les réseaux sociaux, les réseaux sociosémantiques et l'opinion par l'utilisation d'un code de procédure en grand groupe ou d'une méthode alternative de discussion en petits groupes

Direction de recherche

Monsieur Pierre Mongeau

Jury d'évaluation

Monsieur Maurice Lévesque, professeur, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa

Madame Chantal Benoît-Barné, professeure, Département de communication, Université de Montréal

Madame Mireille Tremblay, professeure, Département de communication sociale et publique, Université du Québec à Montréal

Monsieur Pierre Mongeau, professeur, Département de communication sociale et publique, Université du Québec à Montréal

Présidente, président du jury

Madame Mireille Tremblay

Date de soutenance

Le jeudi 2 juin à 14 heures

Lieu de soutenance

Salle J-1187 (accès par la salle J-1200),
Pavillon Judith-Jasmin
405, rue Sainte-Catherine Est, Montréal



Le 10 mai 2016

Date

Pierre Mongeau, doyen, Faculté de communication

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'INFLUENCE DE LA DÉLIBÉRATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, LES
RÉSEAUX SOCIOSEMANTIQUES ET L'OPINION PAR L'UTILISATION D'UN
CODE DE PROCÉDURE EN GRAND GROUPE OU
D'UNE MÉTHODE ALTERNATIVE DE DISCUSSION EN PETITS GROUPES
LORS D'UNE EXPÉRIMENTATION EN MINIPUBLIC

THÈSE
PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN COMMUNICATION

PAR
FRANÇOIS P. ROBERT

JUIN 2016

REMERCIEMENTS

Alors que je m'apprête à mettre le point final après de nombreuses années de travail, il me semble bien difficile d'écrire des remerciements qui rendront hommage à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à faire en sorte que cette thèse puisse enfin être déposée.

Mes premiers remerciements vont bien entendu à mon directeur de thèse, Pierre Mongeau, doyen de la Faculté de communication de l'UQAM, qui m'a soutenu pendant toutes ces années de la germination de mes idées jusqu'à la récolte. Bien plus qu'un directeur avisé, Pierre a été (et il l'est encore) une personne qui a su aller chercher mon plein potentiel. Depuis toutes ces années, j'ai beaucoup appris à ses côtés sur le monde de la recherche, la méthodologie, la rigueur intellectuelle et aussi le plaisir de communiquer. C'est par son exemple et le temps qu'il prend pour m'expliquer ces choses et qu'il agit en mentor de ce qu'il faut faire pour devenir universitaire qu'il m'a appris le métier d'intellectuel.

Merci aux membres du jury qui ont évalué ma thèse et m'ont apporté des éléments de réflexions à approfondir au cours des prochaines années : Maurice Lévesque, professeur agrégé et directeur du Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université d'Ottawa, Chantal Benoit-Barné, professeure agrégée au Département de communication de l'Université de Montréal et Mireille Tremblay, professeure au Département de communication sociale et publique.

Si ça prend tout un village pour éduquer un enfant, ça prend assurément une ville pour soutenir un doctorant. Pour le détail des rôles joués par toutes les personnes ayant soutenu le projet, je vous invite à consulter l'Annexe 9. Sur le plan scientifique, j'aimerais remercier Johanne Saint-Charles, professeure au Département de communication sociale et publique de l'UQAM, pour ses nombreuses contributions avisées aux différentes étapes de la thèse (de la conception des outils jusqu'aux interprétations). Merci aussi aux collègues du Groupe-Réseau UQAM pour leurs commentaires à des versions préliminaires de cette thèse.

Merci à Michel Venne et à toute l'équipe de l'Institut du Nouveau Monde de 2008 à 2011 de m'avoir intégré à l'équipe de travail et ainsi m'avoir permis de mieux comprendre les pratiques de participation citoyenne et l'approche de l'INM dans le traitement des enjeux de débat public.

Merci aux nombreuses personnes qui ont été interpellées dans ce projet. D'abord, les 95 participantes et participants au Laboratoire expérimental de délibération sur l'éducation (l'expérimentation) qui s'est tenu le 28 janvier 2012. Ensuite, les 30 autres personnes avec qui j'ai fait des entretiens téléphoniques pour présenter le Laboratoire. Un remerciement aux 82 personnes ayant répondu à mon premier appel en octobre 2011 sur l'identification de thème et la date de l'expérimentation. J'ajoute aussi toutes les personnes qui ont participé aux validations des outils soit les étudiantes et étudiants de la session hiver 2012 du cours *L'animation des groupes dans le domaine de l'action culturelle* (COM 1623 groupe 20), les membres de ma famille et mes amis lors de célébration du temps des fêtes en 2011. Merci aussi à l'équipe de l'INM en juillet 2011 d'avoir participé à la première validation de l'outil.

À ces gens s'ajoute la réalisation d'un projet pilote formidable lors de l'École d'été de l'Institut du Nouveau Monde où j'ai eu la chance de compter sur une équipe de bénévoles réunie pour m'aider à la collecte des données et aussi une personne pour m'assister dans ce travail. Bien entendu, merci aux répondantes et répondants qui ont pris le soin de remplir des questionnaires-réseaux et venir aux entrevues qualitatives sur leur relation pendant une délibération.

De manière plus personnelle, je veux remercier doublement Claire Beaudoin pour ses nombreuses relectures avisées depuis mon mémoire, des articles que j'ai publiés en lien avec cette recherche et maintenant de cette thèse. Merci à mes amis qui m'ont aidé de plein manières dans l'allègement de mes responsabilités parentales, en commentant des sections de la thèse ou simplement en m'encourageant. En particulier, je me permets de remercier Élise Labrecque, Martin Laquerre, Nicolas Poirier-Quesnel, Caroline Rioux, Isabelle Ruelland, Jean-Sébastien Talbot et Akos Verboczy.

En terminant, je tiens à souligner que cette recherche a été rendue possible grâce au soutien financier d'une bourse *Innovation en milieu de pratiques* de 81 000 \$ du Fonds de recherche Québec en société et culture (FQRSC) en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde (INM) et d'une bourse de 2000 \$ du Centre de recherche interdisciplinaire sur le bien-être, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE) volet Société. Un financement particulier a permis à la journée de l'expérimentation, le Laboratoire du 28 janvier 2012, d'exister par le soutien de l'Association facultaire étudiante de langue et communication (AFELC), la Faculté de communication de l'UQAM et le Département de communication sociale et publique de l'UQAM.

Enfin, trois personnes que je tiens à remercier plus particulièrement pour qui mes oublis, mes fatigues, mes moments où je prends « juste deux petites minutes encore » font entrer ma thèse dans leur quotidien. Je vous remercie d'être là avec moi. D'abord mes deux garçons, Florent et Arnaud, qui m'apportent tous les jours la motivation à poursuivre ce que je fais et celle avec qui je braverais toutes les tempêtes et passerais toutes mes journées ensoleillées à saisir le jour, Audrey.

AVANT-PROPOS

J'ai un passé de praticien de la délibération. J'exerce les fonctions de président d'assemblée délibérante et j'organise des événements participatifs sur une base professionnelle. Ma thèse s'inscrit dans la prolongation de cette expérience. Elle porte sur la délibération et les dispositifs de participation. Je me suis intéressé à leur impact sur le discours et les relations entre les participantes et participants à un minipublic. Pour ce faire, j'ai eu recours à l'analyse des réseaux sociaux et des réseaux sociosémantiques. Ma recherche se trouve ainsi à cheval entre plusieurs domaines des sciences sociales que j'ai dû faire converser entre eux.

Pour ce faire, j'ai bénéficié d'une bourse en milieu de pratique à l'Institut du Nouveau Monde (INM) financée conjointement par le Fonds recherche Québec en société et culture et l'INM). Ce stage de trois ans m'a permis d'intégrer l'équipe de l'INM. À ce titre, j'ai contribué à l'organisation des colloques sur la participation des citoyens (voir l'onglet Colloque à cette page <http://inm.qc.ca/blog/presentation-2/>).

Entre autres, en août 2011, j'ai mis en place une première infrastructure qui n'a pas fonctionné. J'ai déployé, à ce moment, une énergie incroyable et, au final, je n'ai pu l'exploiter pleinement. Des problèmes de fiabilité des données et de nombre de participantes et participants m'ont contraint à recommencer. Cet imprévu a retardé de quelques mois mes travaux. Toutefois, cette première tentative m'aura finalement servi de mise à l'essai de mes outils de collecte.

Enfin, j'ai réalisé mon expérimentation d'un minipublic délibératif juste avant le plus fort de la crise qui a secoué le Québec en 2012 sur les frais de scolarité universitaire, crise dite du « Printemps érable ». Le minipublic mis en place portait sur les différentes positions alors débattues relativement aux frais de scolarité universitaire, soit l'abolition, l'augmentation ou le gel de ces frais.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	II
AVANT-PROPOS.....	VI
LISTE DES FIGURES.....	XIV
LISTE DES TABLEAUX.....	XV
RÉSUMÉ.....	XVI
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE.....	6
1.1 Dispositifs de participation et minipublic.....	7
1.1.1 Dispositifs de participation.....	7
1.1.1.1 Une appellation au pourtour perméable.....	9
1.1.1.2 Les organisations qui instaurent les dispositifs.....	11
1.1.1.3 Les personnes qui participent aux dispositifs.....	11
1.1.1.4 Filiation entre les pratiques de la participation.....	12
1.1.2 Minipublic.....	12
1.1.2.1 Origines.....	13
1.1.2.2 Caractéristiques des minipublics.....	14
1.2 Délibération.....	14
1.2.1 Définition de la délibération.....	14
1.2.1.1 Dans le langage commun.....	15
1.2.1.2 Modèle conversationnel de la délibération.....	15
1.2.1.3 Délibération publique.....	16
1.2.1.4 Délibération en face-à-face.....	18
1.2.2 Phénomènes associés à la délibération.....	18
1.2.2.1 Influence entre pairs.....	19
1.2.2.2 Communication non centrée sur le contenu lors de délibération en face-à-face.....	20
1.2.2.3 Polarisation des opinions.....	21
1.2.3 Études empiriques sur la délibération.....	24
1.2.3.1 Analyse des réseaux sociaux et délibération.....	24
1.2.3.2 Discours des personnes et délibération.....	25
1.2.4 Méthodes de délibération.....	26
1.2.4.1 Méthodes conventionnelles.....	26
1.2.4.2 Méthodes alternatives.....	27
1.3 Délibération en minipublic.....	28
1.3.1 Encastrement des minipublics.....	29
1.3.1.1 Définition d'encastrement.....	29
1.3.1.2 Minipublic comme application d'une utopie.....	30
1.3.2 Cube de la démocratie de Fung.....	31
1.3.2.1 Sélection des participants (axe x).....	31
1.3.2.2 Étendue des pouvoirs (axe y).....	32

1.3.2.3	Type de participation exigée (axe z).....	32
1.3.2.4	La délibération en minipublic et le cube de Fung.....	33
1.3.3	Quatre principes de préparation et d'évaluation d'Abelson et coll.	34
1.3.3.1	Accessibilité légitime et équitable	35
1.3.3.2	Pouvoir sur les débats	35
1.3.3.3	Accès à l'information avant, pendant et après	36
1.3.3.4	Imputabilité dans le processus décisionnel	36
1.3.3.5	Délibération en minipublic et quatre principes	36
1.3.4	Caractéristiques et critères	38
1.3.4.1	Caractéristiques à retenir pour une délibération en minipublic	38
1.3.4.2	Critères de délibération en minipublic	39
1.4	Objectifs de recherche	41
1.4.1	Influence de la délibération en minipublic	43
1.4.2	Influence des méthodes de délibération	43
CHAPITRE II		
CADRE CONCEPTUEL		
2.1	L'étude des méthodes de délibération en minipublic.....	45
2.1.1	Méthodes conventionnelles de délibération : les codes de procédure des assemblées délibérantes	45
2.1.1.1	Principe de publicité et gouvernance	47
2.1.1.2	Discuter ensemble : un sujet à la fois.....	48
2.1.1.3	Encadrer les prises de parole et le vote	49
2.1.1.4	Méthodes conventionnelles et minipublic	51
2.1.2	Méthodes alternatives de délibération	52
2.1.2.1	Processus de participation publique.....	54
2.1.2.2	Interventions de grand groupe	57
2.1.2.3	Mise en pratique démocratie délibérative	60
2.1.2.4	Méthodes alternatives et minipublic.....	63
2.2.2.	La perspective réseaux.....	64
2.2.1	Terminologie en analyse des réseaux	65
2.2.1.1	Représentation matricielle et graphique.....	65
2.2.1.2	Nœuds et liens.....	66
2.2.1.3	Distances et chemins.....	68
2.2.2	Centralité : regard sur la position des nœuds.....	68
2.2.2.1	Centralité de degré	68
2.2.2.2	Centralité de demi-degré intérieur	69
2.2.2.3	Centralité de demi-degré extérieur.....	69
2.2.2.4	Centralité d'intermédiarité.....	69
2.2.2.5	Centralité de proximité	70
2.2.2.6	Illustration de caractéristiques structurales dans un réseau	71
2.2.3	Principales notions utilisées en analyse des réseaux sociaux	72
2.2.3.1	Ni holisme ni particularisme.....	73
2.2.3.2	Typologie des buts et mécanismes explicatifs	74
2.2.3.3	Homophilie	76
2.2.3.4	Observer et analyser le réseau : égocentrés ou sociocentrés.....	77

2.2.3.5	L'intermédialité et le trou structural	78
2.2.3.6	Position de proximité	78
2.2.3.7	La densité structurale	79
2.2.4	Principales notions utilisées en analyse des réseaux sociosémantiques.....	81
2.2.4.1	Les formes d'analyse des réseaux sociosémantiques.....	82
2.2.4.2	Réseaux sociosémantiques, langage et délibération	84
2.2.4.3	Analyse des réseaux sociaux et sociosémantiques et minipublic	86
2.3	Hypothèses de recherche	86
2.3.1	Influence de la délibération en minipublic	87
2.3.2	Influence des méthodes de délibération.....	89
CHAPITRE III		
DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE		
		91
3.1	L'expérimentation	92
3.1.1	Exigences d'un minipublic	92
3.1.2	Exigences de la délibération en minipublic	94
3.1.3	Aspects logistiques de l'expérimentation	95
3.1.3.1	Recrutement des participantes et participants.....	95
3.1.3.2	Préparation des participantes et participants.....	96
3.1.3.3	Réalisation de l'expérimentation	97
3.1.4	Population de l'étude	99
3.1.5	Structure de l'expérimentation.....	99
3.1.5.1	Minipublic partageant les deux méthodes.....	100
3.1.5.2	Période selon la méthode conventionnelle.....	102
3.1.5.3	Période selon la méthode alternative	105
3.1.6	Exigences éthiques de l'expérimentation	107
3.1.6.1	Engagement ferme envers les personnes	107
3.1.6.2	Implication active des personnes	108
3.2	Outils de collecte des données	109
3.2.1	Exigences de la collecte des données	109
3.2.1.1	Nécessité d'un taux de participation élevé.....	110
3.2.1.2	Traçabilité des données	110
3.2.2	Les questionnaires préexpérimentation et postexpérimentation	111
3.2.2.1	Questionnaire préexpérimentation	111
3.2.2.2	Questionnaire postexpérimentation	113
3.2.3	Outils de collecte pendant l'expérimentation	114
3.2.3.1	Système de pastilles autocollantes de participation et de localisation	115
3.2.3.2	Carnets, nappes de papier et autres fragments	115
3.2.4	Considérations et synthèse.....	116
3.2.4.1	Considérations éthiques	116
3.2.4.2	Synthèse des outils de collecte des données	117
3.3	Les mesures	118
3.3.1	Mesures de l'opinion	119
3.3.1.1	Trois mesures indicatrices de l'opinion.....	119

3.1.2	Catégorisation en trois groupes selon l'opinion : abolition, statu quo et augmentation	120
3.3.2	Mesures de relations sociales.....	123
3.3.2.1	Mesure de centralité de degré	124
3.3.2.2	Mesure de centralité de demi-degré intérieur	125
3.3.2.3	Mesure de centralité de demi-degré extérieur.....	125
3.3.2.4	Mesure de centralité d'intermédiarité	125
3.3.2.5	Mesure de centralité de proximité.....	126
3.3.2.6	Mesure de densité sociale intragroupe et intergroupe.....	126
3.3.3	Mesure de la similitude des vocables	127
3.3.3.1	Établissement de liens entre les personnes à partir du corpus	128
3.3.3.2	Calcul de la force du lien entre les personnes par les vocables	129
3.3.3.3	Traitement de la mesure : pondération et relativisation	130
3.4	Procédures d'analyse.....	131
3.4.1	Influence de la délibération en minipublic	133
4.1.1	Variations des mesures de l'opinion	134
4.1.2	Composition des groupes de l'opinion.....	135
4.1.3	Constance du lien entre les relations sociales et le discours	136
3.4.2	Influence des méthodes de délibération.....	137
4.2.1	Liens entre les relations sociales et le discours à la méthode conventionnelle	137
4.2.2	Comparaison des liens entre les relations sociales et le discours entre les méthodes conventionnelle et alternative.....	138
CHAPITRE IV		
RÉSULTATS.....		
4.1	État des lieux des résultats	140
4.1.1	Distributions des mesures de l'opinion	141
4.1.1.1	Distribution des mesures de l'opinion	141
4.1.1.2	Distribution selon les trois groupes d'opinion	143
4.1.2	Illustration et présentation des réseaux	144
1.2.1	Réseaux sociaux	145
1.2.2	Réseaux sociosémantiques	148
1.3	Contrôles des centralités sociales et sociosémantiques	153
1.3.1	Contrôle de la variation de la centralité sociale	153
1.3.2	Contrôle de la centralité sociosémantique.....	155
1.4	Analyse des variables démographiques	156
1.4.1	Genre	157
1.4.2	Âge	158
4.2	Vérification des hypothèses	161
4.2.1	Variations des mesures de l'opinion.....	162
4.2.1.1	Mesures de tendances centrales de l'opinion.....	163
4.2.1.2	Distribution des effectifs.....	165
4.2.2	Composition des groupes d'opinion	166
4.2.2.1	Analyse des variations des effectifs dans les groupes d'opinion	167
4.2.2.2	Comparaison des densités des groupes d'opinion	169

4.2.3	Constance du lien entre les relations sociales et le discours	174
4.2.3.1	Corrélations entre les centralités sociales et la centralité sociosémantique avant l'expérimentation	174
4.2.3.2	Corrélations entre les centralités sociales pendant l'expérimentation et la centralité sociosémantique avant l'expérimentation	175
4.2.3.3	Corrélations entre les centralités sociales avant l'expérimentation et la centralité sociosémantique pendant la méthode conventionnelle.....	176
4.2.3.4	Corrélations entre les centralités sociales pendant l'expérimentation et la centralité sociosémantique pendant la méthode conventionnelle	177
4.2.3.5	Corrélations entre les centralités sociales pendant l'expérimentation et la centralité sociosémantique pendant la méthode alternative.....	177
4.2.3.6	Corrélations entre les centralités sociales avant et pendant l'expérimentation et la centralité sociosémantique après l'expérimentation	178
4.2.4	Liens entre les relations sociales et le discours à la méthode conventionnelle.....	179
4.2.5	Comparaison des liens entre les relations sociales et le discours entre les méthodes conventionnelle et alternative	180
4.3	Synthèse	181
CHAPITRE V		
DISCUSSION ET INTERPRÉTATION		
5.1	Éléments de validation de l'influence de la délibération	186
5.1.1	Opinion et relations sociales	187
5.1.1.1	Modification de l'opinion par la délibération	187
5.1.1.2	Densification selon les groupes d'opinion.....	189
5.1.2	Similarité de discours et relations sociales	195
5.1.2.1	Augmentation des relations sociales et rencontre des discours	196
5.1.2.2	Réduction des disparités selon l'âge	197
5.1.2.3	Similarité de discours et méthodes.....	198
5.1.2.4	Convergence des vocables : méthode conventionnelle	202
5.1.2.5	Divergence des vocables : méthode alternative	204
5.2	Éléments précisant l'influence de la délibération	207
5.2.1	Polarisation des opinions	207
5.2.1.1	Observations autour du changement d'opinion	209
5.2.1.2	Observations autour de la modification de la composition des effectifs des groupes selon l'opinion.....	210
5.2.1.3	Écouter l'autre point de vue.....	211
5.2.2	Relations et discours : rôle mineur de l'intermédiation.....	213
5.2.2.1	Résultats non probants en intermédiation.....	214
5.2.2.2	Discussion entourant l'intermédiation.....	214
5.2.2.3	La délibération peut-elle aider à la rencontre de discours ?.....	215
5.2.3	Synthèse des précisions sur la délibération.....	217

5.3 Limites de la recherche et synthèse.....	217
5.3.1 Limites de cette recherche	218
5.3.1.1 Délibération en profondeur de courtes durées	219
5.3.1.2 Réseaux sociaux distincts	219
5.3.1.3 Centralités sociosémantiques de l'ensemble des interventions.....	221
5.3.1.4 Composition de la population réunie	221
5.3.1.5 Nature des débats	223
5.3.2 Synthèse sur l'influence de la délibération	224
5.3.2.1 Influence constatée : réponses et commentaires affirmatifs	225
5.3.2.2 Quelques précisions cependant	227
CONCLUSION.....	228
ANNEXE 1	
DOCUMENTATION DISPONIBLE AUX PARTICIPANTES ET	
PARTICIPANTS	244
ANNEXE 2	
AFFICHES DE LA LOI ET DES PRINCIPES D'UN FORUM OUVERT	255
ANNEXE 3	
BILAN DES PROPOSITIONS – RAPPORT PUBLIC DE	
L'EXPÉRIMENTATION.....	261
ANNEXE 4	
AVIS D'INTENTION DE PARTICIPER AU LABORATOIRE	
EXPÉRIMENTAL DE LA DÉLIBÉRATION SUR L'ÉDUCATION DU 28	
JANVIER 2012.....	282
ANNEXE 5	
QUESTIONNAIRE EN LIGNE PRÉEXPÉRIMENTATION.....	285
ANNEXE 6	
ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ AVEC LES PARTICIPANTES ET	
PARTICIPANTS	289
ANNEXE 7	
QUESTIONNAIRE EN LIGNE POSTEXPÉRIMENTATION	292
ANNEXE 8	
CARNET REMIS AUX PARTICIPANTES	
ET PARTICIPANTS À L'EXPÉRIMENTATION	297
ANNEXE 9	
LES PERSONNES QUI ONT CONTRIBUÉ À CE PROJET	307
ANNEXE 10	
GRAPHES DES RÉSEAUX SOCIAUX PRÉEXISTANT ET	
CIRCONSTANCIEL	309
BIBLIOGRAPHIE.....	313

LISTE DES FIGURES

Figure	
1.1	Cube de la démocratie, Fung (2006)31
2.1	Graphe d'un réseau fictif de 14 nœuds de liens orientés.....66
2.2	Graphe d'un réseau de 14 nœuds avec deux sous-groupes ayant des liens non orientés80
2.3	Objectifs de recherche et hypothèses87
3.1	Représentation schématique de l'analyse des résultats133
4.1	Histogrammes de la répartition des effectifs en trois groupes selon l'opinion à trois périodes (avant, lors du vote et après l'expérimentation).....144
4.2	Graphe du réseau social préexistant ($n = 95$, $ij = 688$).....145
4.3	Graphe du réseau social circonstanciel ($n = 95$, $ij = 893$)147
4.4	Courbes de distribution des mesures de la centralité sociosémantique aux quatre périodes.....149
4.5	Graphe du réseau sociosémantique avant l'expérimentation150
4.6	Graphe du réseau sociosémantique lors de la méthode conventionnelle151
4.7	Graphes du réseau sociosémantique lors de la méthode alternative.....152
4.8	Graphes du réseau sociosémantique après l'expérimentation153
4.9	Distribution des participantes et participants selon l'âge159
4.10	Nuage de points de la répartition de la mesure de centralité sociosémantique avant l'expérimentation avec l'âge.....160
4.11	Barres d'erreur des moyennes aux réponses à l'énoncé sur l'augmentation aux trois périodes.....164
4.12	Histogrammes de la répartition des effectifs de l'opinion aux trois périodes .166
4.13	Réseaux sociaux préexistant et circonstanciel des participantes et participants avec leur groupe selon l'opinion avant l'expérimentation (couleur au centre, voir légende).....173
4.14	Nuage de points entre la centralité de demi-degré intérieur dans le réseau social préexistant et la centralité sociosémantique pendant la méthode conventionnelle.....180
5.1	Modélisation de la validation et précision de l'influence de la délibération en minipublic225

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	
2.1	Matrice d'un réseau fictif de 14 nœuds orientés65
2.2	Résultats de centralités du réseau fictif de 24 liens71
2.3	Typologie de Borgatti et Foster (2003) des mécanismes et buts explicatifs de l'analyse de réseau75
2.4	Résultats de densité sociale du réseau fictif de 14 nœuds.....81
3.1	Distinctions entre les méthodes de délibération conventionnelles et alternatives100
3.2	Trois énoncés sur l'opinion des participantes et participants et leur diminutif.....113
3.3	Données colligées et instruments de collecte par temps118
3.4	Composition des catégories selon l'opinion123
4.1	Effectifs des réponses aux énoncés sur les frais de scolarité à trois périodes (n=95).....142
4.2	Effectifs par groupes selon l'opinion aux trois périodes (avant l'expérimentation, lors du vote et après).....143
4.3	Distribution des liens avant (réseau préexistant) et pendant l'expérimentation (réseau circonstanciel)148
4.4	Corrélations entre les mesures de centralité dans le réseau social préexistant et celles dans le réseau social circonstanciel154
4.5	Corrélations entre les mesures de centralité sociosémantique aux différentes périodes156
4.6	Corrélations entre les mesures de centralité sociosémantique aux différentes périodes avec l'âge.....160
4.7	Comparaison des moyennes entre les trois périodes aux trois mesures de l'opinion164
4.8	Variation des effectifs des groupes selon l'opinion aux trois périodes (n = 80).....168
4.9	Tests statistiques d'indépendance (χ^2) entre les groupes selon l'opinion et les trois périodes de mesure168
4.10	Nombre de liens et proportion dans les réseaux sociaux par groupe selon l'opinion avant l'expérimentation.....170
4.11	Densité sociale dans le réseau préexistant et circonstanciel par groupe selon l'opinion avant l'expérimentation171
4.12	Corrélations entre les mesures de centralité sociale dans le réseau préexistant et la centralité sociosémantique à chacun des temps.....175
4.13	Corrélations entre les mesures de centralité sociale dans le réseau social circonstanciel et la centralité sociosémantique à chacun des temps176

RÉSUMÉ

Cette recherche vise à vérifier l'influence de la délibération sur l'opinion, le réseau social et la similarité des discours entre les personnes et plus particulièrement l'influence de deux grandes catégories de méthodes de délibération soit l'une conventionnelle articulée autour de l'utilisation de codes de procédure et l'autre alternative articulée autour du recours à des techniques d'échange en petits groupes. Dans le cadre d'une expérimentation de minipublic délibératif réunissant 95 personnes, différentes mesures de l'opinion et de la centralité sociale et sociosémantique ont été utilisées. Les résultats confirment une influence de la délibération sur l'opinion et sur les relations entre les personnes. Ils montrent une augmentation des relations sociales et de la rencontre des discours pendant la délibération et une influence de la délibération sur la similarité des discours et les relations sociales. Ils indiquent que près de la moitié des participantes et participants ont changé d'opinion à la suite de l'expérimentation et que les mots et expressions utilisés par les personnes sont liés à leur position dans le réseau social. Une densification des relations à l'intérieur des groupes selon l'opinion s'est produite ainsi qu'une polarisation de l'opinion après la délibération. Les méthodes conventionnelle et alternative de délibération ont des effets spécifiques. La méthode conventionnelle favorise l'émergence d'un lien positif entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique tandis que la méthode alternative favorise l'émergence d'un lien négatif entre ces mesures. Ainsi, l'utilisation d'une méthode conventionnelle crée un espace favorable à l'émergence de convergences vers les mots et expressions utilisés par les personnes centrales, alors que l'utilisation d'une méthode alternative crée un espace pour l'expression d'un discours aux vocables distincts de celui des personnes centrales.

Mots-clés : délibération, minipublic, réseaux sociaux, réseaux sociosémantiques, centralité, similarité de discours, méthodes.

INTRODUCTION

Réunir des personnes pour faire émerger certaines positions communes à l'aide de dispositifs visant à susciter la participation à un débat social est une pratique bien ancrée au sein des sociétés démocratiques (Fung et Warren, 2011, 2014; Gastil et Levine, 2005; Pion et Piron, 2009; Slocum et coll., 2006; Smith, 2005). Ces dispositifs délibératifs sont à la fois utilisés par des groupes informels de citoyens qui désirent prendre en main un aspect de leur condition et par des décideurs publics qui cherchent de nouvelles solutions aux problèmes plus ou moins complexes auxquels ils sont confrontés. Par exemple, pour repenser les lieux désaffectés dans le quartier Mile End à Montréal¹, des citoyens se sont mobilisés et ont organisé des rencontres. Par l'utilisation de techniques diverses, ces dispositifs visent à rendre les personnes plus actives et engagées par rapport aux enjeux discutés. Ils permettent en outre aux décideurs de mieux considérer la voix citoyenne au moment de prendre des décisions d'ordre public. Par exemple, pour faire émerger de nouvelles manières de penser la fiscalité québécoise, des décideurs de la Commission d'examen de la fiscalité du Gouvernement du Québec ont convoqué les contribuables à sept forums citoyens (Gouvernement du Québec, 2014). Cette forme de participation à un forum se veut donc différente et complémentaire à la participation électorale (Mercier et Duhamel, 2005) et aux sondages d'opinion (Gallup, 1938). Ces dispositifs visent à favoriser l'ancrage entre la décision collective et les personnes affectées par ces décisions. L'usage de la délibération permet de conserver la légitimité des décisions et par conséquent d'assurer une plus forte adhésion aux décisions prises. Les travaux d'une large communauté de praticiens et praticiennes, chercheurs et chercheuses universitaires portent ce renouvellement des pratiques démocratiques (Fung et Warren, 2011, 2014). Ils analysent notamment ces dispositifs de participation, qui font usage de la délibération. Cette thèse s'inscrit dans cette mouvance.

¹ Il n'y a pas encore de publication proprement dite sur la question, mais il est possible de consulter le site Web du projet : <http://imaginonsbellechasse.com/>

Cette recherche porte sur ce qui se passe à l'intérieur de ces dispositifs de participation et, plus spécifiquement, à l'intérieur des dispositifs qui font appel à la délibération comme mode principal d'interaction entre les personnes participantes. Principalement tournés vers l'écoute de faits et d'opinions, la confrontation de points de vue et l'adoption de décisions collectives (Fung, 2003b), ces dispositifs sont souvent nommés « minipublics » (Niemeyer, 2011; Pourtois, 2013) parce qu'ils permettent de faire une émulation de la sphère publique en raison de la diversité des points de vue exprimés et du mode d'interaction. Les minipublics sont ici entendus comme des dispositifs en grand groupe (plusieurs dizaines de personnes). La délibération en minipublic implique implicitement la rencontre de discours et d'opinions dans un cadre structuré permettant l'émergence de décisions collectives. Un discours correspond ici à une ou plusieurs idées émises à l'aide de mots, d'expressions et de phrases par les personnes participant à un minipublic. L'opinion est, quant à elle, entendue comme une prise de position envers une ou plusieurs idées.

À cet égard, l'objectif général de cette thèse est de vérifier l'influence de la délibération sur l'évolution de l'opinion des personnes participant à un minipublic. La délibération favorise-t-elle vraiment la rencontre de discours et de personnes ayant des opinions différentes ?

Le premier objectif spécifique de recherche est de déterminer si la délibération en minipublic influence l'opinion des personnes participantes et si elle contribue à l'établissement et au maintien de relations entre des personnes ayant des opinions différentes. La première voie d'analyse se concentre sur l'opinion et, surtout, sur l'évolution de l'opinion des participants et participantes avant, pendant et après la délibération. La deuxième concerne les relations entre les personnes. Cela a conduit à deux hypothèses générales voulant que la délibération en minipublic influence

l'opinion des personnes participantes et contribue à l'établissement et au maintien de relations entre de personnes ayant des opinions différentes. La troisième voie est orientée sur le lien entre les mots et expressions utilisés par les personnes participantes et les relations entre ces personnes.

Le second objectif spécifique de recherche est aussi d'explorer le lien entre les mots et expressions utilisés et les relations afin d'examiner plus précisément l'influence des méthodes de délibération. Ainsi, l'objectif concerne plus spécifiquement les effets des principales méthodes de délibération utilisées. La recherche vise à déterminer, s'il y a lieu, ce qui distingue les méthodes de délibération entre elles. Deux catégories de méthodes ont été identifiées : l'une conventionnelle, qui repose sur l'utilisation de codes de procédure, et l'autre dite alternative, qui fait appel, notamment, à des séances de discussion en petits groupes. La question est alors de déterminer en quoi les méthodes de délibération (conventionnelle et alternative) se distinguent entre elles sur le plan des relations entre les personnes et des discours communs.

Pour répondre à ces deux objectifs spécifiques de recherche, cinq hypothèses spécifiques ont été posées. Les deux premières hypothèses portent sur l'opinion et soutiennent que l'opinion des personnes participantes va se modifier ou se raffermir à la suite d'une délibération en minipublic qui elle, en deuxième hypothèse, contribue à l'établissement et au maintien de relations entre des personnes ayant des opinions différentes. Les trois hypothèses suivantes s'intéressent au lien entre le discours en commun et les relations sociales. La troisième, plus générale, soutient que le nombre de relations d'une ou d'un participant (centralité dans le réseau social) et le nombre de mots et d'expressions en commun (centralité dans le réseau sociosémantique) sont liés. En accord avec cette troisième hypothèse spécifique et sur la base que la délibération selon une méthode conventionnelle se déroule normalement en présence

de l'ensemble du groupe qui délibère, une quatrième hypothèse affirme spécifiquement que cette méthode conventionnelle favorisera une corrélation positive entre le nombre de relations (centralité dans le réseau social) et le nombre de mots et d'expressions en commun (centralité dans le réseau sociosémantique). Enfin, en postulant que les méthodes alternatives font généralement appel à des périodes de discussion en petits groupes donnant ainsi un accès plus limité à l'ensemble des personnes participant à la délibération, la dernière hypothèse anticipe que cette corrélation sera plus faible lors d'une délibération selon une méthode alternative.

Pour vérifier ces hypothèses, une expérimentation d'une demi-journée avec 95 participants et participantes a été réalisée le 28 janvier 2012. Cette expérimentation a consisté en un minipublic où les participants et participantes ont délibéré selon les deux catégories de méthodes de délibération. Le thème de la délibération portait sur la question des frais de scolarité universitaire. La collecte des données concernant les opinions, les relations entre les personnes et leurs discours s'est effectuée à l'aide de questionnaires en ligne, avant et après l'expérimentation, et de diverses stratégies complémentaires pendant l'expérimentation (notamment par des pastilles autocollantes de participation et de localisation, des carnets de contacts et des nappes de papier où étaient inscrits des remarques, commentaires, projets de propositions, etc.). Les méthodes d'analyse des réseaux et les méthodes d'analyses statistiques d'usage ont été mobilisées pour valider ou non les hypothèses.

Les résultats démontrent que l'opinion, les relations entre les personnes (réseaux sociaux) et les mots et expressions utilisés par ces personnes (réseaux sociosémantiques) ont été influencés par la délibération. Les opinions ont évolué, certains paramètres des réseaux se sont modifiés. De plus, des distinctions ont été établies entre les méthodes conventionnelle et alternative. Différentes interprétations sont présentées pour insérer ces résultats dans un contexte d'une réflexion plus large sur l'usage de la délibération et de ses méthodes.

CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE

Essentielle à toute démocratie, la délibération entre les personnes est sans doute la représentation la plus concrète de son application (Bohman, 1996, 2004, 2006; Chambers, 1995, 2003; Fung, 2006). Elle correspond à un échange d'idées et d'arguments entre des personnes à propos d'un objet donné:

Generally speaking, we can say that deliberation is debate and discussion aimed at producing reasonable, well-informed opinions in which participants are willing to revise preferences in light of discussion, new information and claims made by fellow participants. Although consensus need not be the ultimate aim of deliberation and participants are expected to pursue their interests, an overarching interest in the legitimacy of outcomes (understood as justification to all affected) ideally characterizes deliberation (Chambers, 2003: 309).

Ainsi, Chambers (2003) rappelle que la délibération est nécessaire aux citoyens pour décider. Délibérer, c'est examiner collectivement les différents aspects d'une question afin de prendre une décision. Fung propose une définition synthétique de la délibération : « *A process of public discussion in which participants offer proposals and justifications to support collective decisions* » (Fung, 2003a : 343). La délibération est un processus de discussion où les participants et participantes proposent et justifient les décisions collectives qu'ils prennent ensemble démocratiquement. Pour sa part, Fraser (2001, 2007) oriente la définition de la délibération en précisant une caractéristique intrinsèque à celle-ci : « D'un ensemble d'individus privés et égoïstes, les participants se transforment au cours de leurs délibérations en une collectivité faisant preuve de civisme et capables d'agir de concert pour le bien commun » (Fraser, 2001 : 143). La délibération reste une manière de structurer cette collectivité de même que les individus qui la composent, et elle est guidée par une injonction à participer (Zask, 2011). Cette injonction est souvent incarnée dans des dispositifs de participation qui invitent des personnes à

venir s'informer sur une question, à en discuter entre elles et, à la fin, à convenir d'éléments communs (Abelson et coll., 2003; Gastil et Levine, 2005).

Cette thèse vise à vérifier et à préciser de manière empirique l'influence de la délibération sur les personnes qui participent à un tel dispositif de participation, plus précisément un minipublic. Dans le but de présenter les enjeux soulevés par cette démarche, le présent chapitre explore la notion de dispositif de participation, la délibération en tant que telle et les formes de délibération en minipublic. Ainsi, on y situe la notion de minipublic comme lieu de délibération. Ensuite, les différentes méthodes de délibération mobilisées en contexte de minipublic sont présentées. Enfin, le chapitre se termine par une formulation de l'objectif général de recherche.

1.1 Dispositifs de participation et minipublic

Il existe de multiples formes de dispositifs de participation laissant plus ou moins de marge de manœuvre aux participantes et participants pour discuter et débattre d'enjeux sociaux. Cette section explore cette notion de « dispositifs de participation », pour ensuite se concentrer sur le dispositif particulier que constitue le minipublic. Enfin, une présentation des critères de délibération en minipublic est abordée.

1.1.1 Dispositifs de participation

La notion de dispositif de participation peut être globalement comprise comme une forme de rencontre organisée de façon à ce que les personnes puissent exprimer leurs opinions sur des enjeux sociaux communs. Le dispositif de participation correspond à ce qui est mis en œuvre, par des groupes ou des institutions, pour susciter ou canaliser l'implication et l'engagement des citoyennes et citoyens (Abelson et coll. 2003; Blondiaux, 2008a; Fung, 2003b; Involve, 2005; Flon, 2014; Pion et

Piron, 2009; Involve, 2005; Slocum et coll. 2006). La mise en place de tels dispositifs vise alors à trouver des solutions aux questions auxquelles groupes et institutions sont confrontés et à leur assurer une acceptabilité sociale (Caron-Malenfant et Conraud, 2009). L'usage et l'étude de ces dispositifs sont encore aujourd'hui en phase de consolidation, c'est-à-dire en processus de définition et en recherche de reconnaissance, de consolidation des pratiques et d'affirmation de leur pertinence (Fung et Warren 2011, 2014). En pratique, ces dispositifs de participation laissent plus ou moins de marge de manœuvre aux participantes et participants pour s'exprimer, discuter et débattre. C'est d'ailleurs ce caractère non univoque de ce terme qui permet à des chercheurs et chercheuses et aussi praticiens et praticiennes de le reprendre dans leur perspective pour y donner un sens parfois très différent (Blondiaux et Sintomer, 2009). La recherche sur la participation et ses dispositifs provient de différentes écoles de pensée dont l'origine et le centre, pour reprendre les mots de Blondiaux et Fourniau (2011), restent introuvables. Par contre, comme ces derniers le soulignent, un certain consensus semble apparaître autour d'une conception normative de la participation et d'une description du fonctionnement des dispositifs. Cet accord minimal permet l'émergence et l'identification d'une nébuleuse de chercheurs et chercheuses s'intéressant à cette question (Blatrix, 2012).

La diversité des dispositifs de participation est très grande. L'Association internationale de participation publique (*International Association for Public Participation*, IAPP 2007), présente un inventaire de cette diversité. Cette association propose une échelle de classement des dispositifs de participation allant d'événement « passif », où les personnes font office d'auditoire qui reçoit l'information sans possibilité de mettre en doute ou de commenter ces informations, à l'*empowerment* des personnes dans les décisions, en passant par la consultation, l'implication et la collaboration. Cette échelle n'est pas sans rappeler l'échelle d'Arnstein (1969), qui propose une gradation similaire (de la manipulation au contrôle par les citoyens), ou

encore d'autres propositions plus récentes de gradation de la participation (Fung, 2006; INM, 2013; Involve, 2005; Thibault, Lequin et Tremblay; 2000).

La forme, la durée, l'imputabilité et la séquence des activités proposées pour soutenir la participation divergent énormément d'un dispositif à l'autre. C'est ce qui rend le phénomène plus difficile à saisir en un seul regard. C'est une appellation au pourtour perméable à différentes interprétations, parfois limitées à ceux et celles qui les instaurent et parfois limitées à l'étendue de ceux et celles qui y participent. Dans tous les cas, une filiation entre ces différentes variantes de la pratique de la participation est perceptible et c'est ce que les lignes qui suivent examinent.

1.1.1.1 Une appellation au pourtour perméable

La diversité des « dispositifs de participation » renvoie à de nombreuses appellations distinctes pour définir ces dispositifs qui visent à mobiliser et à accueillir l'engagement de citoyennes et citoyens de manière à générer des décisions ayant une portée collective. Dans le milieu de la recherche et de la pratique, le terme utilisé pour parler de ces dispositifs varie. À titre d'exemple, Gastil et Levine (2005) utiliseront les « processus de participation citoyenne » (*citizen participation processes*) et Fung (2006) et Flon (2014) utiliseront le « mécanisme de participation publique ». On compte aussi la « méthode de participation » (Involve, 2005, Piron et Pion, 2009), les « méthodes participatives » (Slocum et coll., 2006), les « méthodes délibératives » (Abelson et coll., 2003), les « approches de démocratie délibérative » (*democratic deliberative approaches*) (van Kasteren et McKenna, 2006), le « processus de participation » (*participation process*) (Webler et coll., 2001; *European Institute for Public Participation*, 2009), les « expériences participatives et délibératives de gouvernance » (*participatory and deliberative governance experiences*) (Fung et Warren, 2011), le « dispositif de démocratie participative »

(Fourniau, 2008) et la « participation en kit » (Bonaccorsi et Nonjon, 2012). Il semble que la communauté universitaire francophone privilégie le terme *dispositif* pour désigner un ensemble de moyens mis en place pour faire participer des personnes à la vie citoyenne (Bherer, 2011; Blatrix, 2012; Blondiaux, 2008; Bacqué, Rey et Sintomer, 2005).

La recherche sur la participation des personnes à la vie collective, en elle-même, est actuellement considérée comme étant en phase de consolidation – à tout le moins en France et au Québec – fédérant des chercheurs dans un « collège invisible » de différents domaines de l’urbanisme, de la science politique, de la sociologie et de l’anthropologie (Blatrix, 2012) et s’intéressant à la professionnalisation de la participation (Bherer, Fahmy et Pinsky, 2015). On pourrait aussi y ajouter la communication (Gastil, 2014; Piron, 2008), les sciences de la santé (Abelson et coll., 2003) et plusieurs autres sciences humaines et le design. Selon la perspective de ces chercheurs, l’intérêt est de montrer des manières d’intégrer la voix citoyenne à des décisions publiques (Dohquois et Hatzfeld, 2007) ou, dans d’autres cas, d’expérimenter de manière empirique les intentions de la démocratie délibérative (Fishkin, 1991, 2001; Fung, 2003b; Gastil, 2008; Gutmann, 2004). Bien que le vocable *participation* semble englober une très large compréhension entourant la personne qui agit, les déclencheurs et les impacts, les chercheurs s’intéressant à la participation se coalisent autour de l’étude d’un processus effectuant l’émulation de la sphère publique par un mode d’interaction majoritairement tournée vers l’échange de faits et d’opinions pour en arriver à des décisions collectives (Bohman, 2004, Cohen et Fung, 2004; Dryzek, 2000; Fung, 2003b; Ryfe, 2002).

1.1.1.2 Les organisations qui instaurent les dispositifs

Certains auteurs restreignent la notion de dispositifs de participation à ceux institués par un pouvoir public (Bherer, 2011; Contandriopoulos, 2009; Suraud, 2007), mais il existe une quantité importante de dispositifs de participation institués à l'initiative d'organisations non gouvernementales (ONG) ou d'autres acteurs de la société civile (Fung, 2006; Piron et Pion, 2009; Ryfe, 2002). Plusieurs études de cas présentant divers dispositifs de participation montrent à quel point il est difficile de donner une définition rigide d'un dispositif de participation par la loupe de l'initiateur (Delli Carpini, Cook et Jacobs, 2004; Dhoquois et Hatzfeld, 2007; Fung 2003b, 2006; Fung et Warren 2011, 2014; Gastil et Levine, 2005; Involve, 2005; Jacobs, Cook et Delli Carpini, 2009). Il va de soi que lorsque le dispositif est institué par un promoteur privé désirent faire accepter socialement son projet versus un comité de citoyens désirent connaître les volontés des citoyens en lien avec ce projet, cela n'aura pas la même couleur. Les exemples de l'instauration d'un parc éolien en région rurale par une agence étatique (Maillé, 2012) ou des assemblées de personnes analphabètes (Sériès, 2012) le démontrent bien. Dans un cas comme l'autre, les caractéristiques et potentialités du dispositif sont teintées par les organisations qui les ont instituées.

1.1.1.3 Les personnes qui participent aux dispositifs

L'observation des spécificités des personnes invitées à participer aux différents dispositifs est aussi une autre façon de caractériser ces dispositifs. La catégorisation peut se faire selon la sélection des participantes et participants, le type et le nombre recherchés; cela n'est pas sans rappeler l'un des axes (z) du *Cube de la démocratie* de Fung (2006) portant sur la sélection des participants et participantes (la modélisation de Fung est présentée plus bas). Ces éléments peuvent caractériser le type de dispositifs mis en place. Formés d'un petit groupe de citoyennes et citoyens (entre 12 et 20 personnes) choisis au hasard (Gastil et Levine, 2005), un jury de citoyens

(Crosby et Hottinger, 2011) ou une cellule de planification (*Planungszelle*) (Carson, 2006; Carson et coll., 2006; Dienel, 2010) sont nettement différents d'un dispositif à la « *AmericaSpeaks* » (*21st Century Town Meetings*) réunissant, par exemple, quelques milliers de personnes pour reconstruire La Nouvelle-Orléans après la catastrophe causée par l'ouragan Katrina en 2005 (Lukensmeyer et Torres, 2006).

1.1.1.4 Filiation entre les pratiques de la participation

La filiation entre toutes ces pratiques est que certains de ces dispositifs stimulent la confrontation des points de vue et ce, peu importe le nombre et le type de personnes recherchées, les termes utilisés par ces personnes dans l'expression de leur opinion, ou encore, la manière dont le dispositif a été initié ou organisé. La confrontation de points de vue favoriserait la rencontre d'idées et d'opinions différentes sur un même sujet.

1.1.2 Minipublic

Un minipublic est un dispositif de participation s'appuyant sur la mise en place d'espace où un ensemble de citoyennes et citoyens aux attributs analogues à un plus grand public délibèrent sur des sujets d'intérêt collectif (Dahl, 1989; Dryzek et Tucker, 2008; Fung, 2003b; Niemeyer, 2011; Pourtois, 2013). Il constitue une forme particulière visant à favoriser les échanges d'opinions et la délibération entre les personnes participantes. Dans le cadre d'un dispositif de participation, lorsque l'on vise et fait explicitement usage de la délibération, cela devient alors un minipublic. Par amalgame, on dira d'un événement délibératif qu'il constitue un minipublic si le dispositif visant à permettre la participation tente de recruter des personnes qui partagent un même intérêt à délibérer sur un sujet donné, sans nécessairement partager au départ les mêmes points de vue. Un dispositif de participation que l'on

nomme « minipublic » se caractérise par « l'implication de citoyens ordinaires comme représentants du grand public et le souci d'assurer une mise à l'épreuve de raisons publiques par l'échange discursif » (Pourtois, 2013 : 26).

1.1.2.1 Origines

Le terme *minipublic* a d'abord été utilisé par Robert Dahl (1989), qu'il nomme *minipopulos*, pour évoquer l'idée d'une assemblée de personnes choisies au hasard qui ensuite délibèrent sur des enjeux sociaux. La constitution de minipublics pour débattre d'enjeux sociaux est notamment utilisée par des organisations ou des décideurs publics désirant obtenir une meilleure compréhension de ce que les citoyennes et citoyens veulent après avoir délibéré ensemble (Fishkin, 1995, 2001, 2009; Luskin et Fiskin, 2004; Gastil, 2000). En l'absence de délibération, l'étude par sondage est la voie privilégiée (Gallup, 1938, Fishkin, 1991, 2001). Fung (2003b) a ensuite élargi le concept pour qualifier toute forme de dispositifs permettant d'entendre d'autres points de vue et de débattre avec les personnes présentes sans pour autant que ces personnes soient choisies au hasard.

Faisant écho à la théorie normative de la démocratie d'Habermas (1992, 1997), ces mini sphères publiques interagissent avec les autres sphères publiques (Fung, 2003a). En effet, la délibération en face-à-face à l'intérieur de chacun de ces minipublics sert ultimement à la délibération publique pour dégager les meilleurs arguments pour tous et pour potentiellement aboutir à des consensus sociaux sur les enjeux discutés. Cela permet de tisser une grande toile de conversation sur ces questions (Chambers, 1995).

1.1.2.2 Caractéristiques des minipublics

Ainsi, un minipublic est un dispositif de participation particulier qui recrée les mêmes caractéristiques que l'on retrouve dans la sphère publique. On peut identifier un dispositif de participation comme étant un *minipublic*, d'une part, par les contraintes de recrutement des participantes et participants. En effet, le recrutement se fait dans l'objectif de regrouper des personnes qui partagent un intérêt commun pour la délibération, mais pas forcément qui partagent le même point de vue initial. D'autre part, les méthodes permettent aux personnes de proposer des idées originales qui ne sont pas imposées par le cadre du dispositif lui-même. La présente thèse s'intéresse aux minipublics en tant que contexte particulier de dispositifs de participation où la délibération est mise de l'avant comme interface entre les participantes et participants.

1.2 Délibération

Nous présentons ici les principaux éléments de ce qui est défini comme étant de la délibération. Tout d'abord, les définitions de la délibération sont introduites. Puis, nous développons certains phénomènes associés par plusieurs à la délibération. Nous abordons en troisième partie, les caractéristiques de la délibération en face-à-face. En conclusion, nous présentons les principales méthodes utilisées lors de délibération en face-à-face.

1.2.1 Définition de la délibération

La délibération se définit, notamment, par la rencontre de contenus et d'opinions dans un cadre structuré visant à faire émerger des décisions collectives (Dryzek, 2000; Fung, 2006; O'Doherty, 2013). Avant d'aborder le type spécifique de

délibération mis en place lors de minipublic, différentes facettes du terme *délibération* seront explorées d'abord selon le langage commun, puis de manière plus précise en fonction d'une perspective conversationnelle du contexte démocratique, puis finalement selon le contexte de délibération publique et de la délibération en face-à-face.

1.2.1.1 Dans le langage commun

Dans de nombreux dictionnaires de langue française et encyclopédies (*Larousse*, *Petit Robert*, *Grand dictionnaire terminologique*, *Trésors de la langue française informatisée*, etc.), la délibération est associée à l'idée de débattre (ou de considérer une question sous de multiples angles) avec d'autres personnes avant de prendre une décision. On retrouve aussi une référence au monde juridique, lorsque des jurés ou un juge délibèrent en vue de prendre une décision relativement à la culpabilité ou non d'une personne accusée, par exemple. Le mot *délibération* renvoie aussi à sa forme infinitive (*délibérer*) ou à son participe passé (*délibéré*), où le terme correspond à l'action de prendre une décision après avoir longuement réfléchi, ou encore après avoir posé un geste de manière volontaire. Ainsi, dans le langage courant en français, la délibération renvoie moins à une manière d'être qu'à une suite d'agirs. La délibération est présentée comme une action menant à une décision et est effectuée après que l'on a soupesé les arguments.

1.2.1.2 Modèle conversationnel de la délibération

Dans sa théorisation de la démocratie, Habermas propose un modèle conversationnel où les arguments s'imbriquent les uns aux autres dans l'objectif de construire une opinion raisonnée sur un enjeu précis (Bouchindhomme, 2002; Haber, 2001; Habermas, 1981/1987). Dans cette imbrication, les arguments les plus faibles sont remplacés par de plus solides et le résultat du consensus est la constitution d'un

discours fondé sur les meilleurs arguments pour produire l'opinion publique sur une question. La finalité de cette délibération est donc la constitution d'un consensus observé au sein des membres de la sphère publique, un consensus qui vise une certaine universalité des fins proposées (Chambers, 1995). Si elle est établie en théorie, cette finalité conversationnelle de la délibération, cependant, semble difficile à se concrétiser de manière crédible. En effet, de nouveaux paramètres s'ajoutent constamment à la sphère publique, si bien que l'atteinte d'une conclusion pour cette « conversation » relève davantage d'un idéal à atteindre – notamment par des dispositifs de participation – que d'une fin en soi (Bohman, 1996, 2004, 2006). On peut donc penser qu'une délibération dans une sphère publique plus restreinte, que Hausser (1999) nommerait « vernaculaire » et que d'autres qualifieraient de « minipublic » (Dryzek, 1996; Dryzek et Tucker, 2008; Fung, 2003b; Niemyer, 2011; Pourtois, 2013), peut plus aisément concrétiser ce modèle de délibération.

En accord avec Burkhalter, Gastil et Kelshaw (2002), la délibération telle qu'elle est comprise dans cette thèse sous-entend une délibération démocratique, ou encore son utilisation à des fins démocratiques. La délibération peut ainsi être considérée comme un acte de communication qui porte et reproduit les valeurs démocratiques dans l'action. Ainsi, l'usage de la délibération en minipublic permet de soutenir une délibération plus large, la délibération publique, et la vitalité des institutions démocratiques et de la vie politique.

1.2.1.3 Délibération publique

La délibération publique est généralement définie comme étant la délibération qui s'exerce dans l'espace public et qui permet l'échange communicationnel régulé pour dégager une certaine raison commune (Bohman, 1996; Habermas, 1992/1997). Les enjeux abordés ne sont pas différents de ceux traités dans un minipublic. En fait, ce qui est traité dans un contexte de minipublic s'insère généralement à la délibération

publique, car la rencontre des différents points de vue nourrit cette délibération (Dryzek, 1996; Dryzek et Tucker, 2008; Niemyer, 2011; Pourtois, 2013).

La délibération publique est soutenue par un ensemble de comportements individuels et sociaux réalisés par des personnes et portant sur des enjeux de nature publique (Jacobs, Cook et Delli Carpini, 2009). Ces comportements sont aussi divers que nombreux : s'informer ou discuter sur des enjeux vécus dans la vie quotidienne; écrire un discours destiné aux institutions démocratiques (comme un conseil de ville, une commission parlementaire, etc.). Il peut aussi s'agir d'échanges synchrones et présents (face-à-face, ligne ouverte) ou d'échanges asynchrones (publications écrites, pamphlets, blogues, forums de discussion). Comme l'explique Burkhalter, Gastil et Kelshaw (2002), ce ne sont pas chacun de ces comportements qui constituent la délibération publique, mais l'ensemble de ces comportements dans un modèle de discursivité d'autorégénérescence. Autrement dit, les comportements passés soutiennent ou contribuent aux comportements futurs qui, pris dans leur ensemble, constituent la délibération publique. Chacun de ces comportements renforce la délibération publique et la nourrit afin de permettre d'atteindre l'idéal conversationnel pour générer la meilleure décision pour le collectif.

La référence à la délibération publique peut constituer une source de confusion pour toute personne qui s'intéresse aux minipublics et qui désire comprendre ce qui est entendu par délibération. En effet, la délibération en minipublic n'est pas, au sens propre, une délibération publique. La délibération publique est une acceptation plus large que la délibération en minipublic et son aboutissement est beaucoup plus long que ce qui est réalisé en contexte de minipublic : soit par l'obtention d'un accord, d'un compromis ou d'un consensus social, selon les auteurs (Bohman, 2004; Chambers, 2003; Cohen et Fung, 2004; Dryzek, 2000; Elster, 1998; Fishkin, 1991, 2001; Gastil, 2008; Gutmann, 2004). Ainsi, pour éviter toute confusion de terme

entre la « délibération » et la « délibération publique », dans cette thèse, lorsqu'on se réfère à la délibération en minipublic, on fait référence à une « délibération en face-à-face ».

1.2.1.4 Délibération en face-à-face

On qualifie la délibération en contexte de minipublic de « délibération en face-à-face »², car une délibération en face-à-face se définit comme (a) un espace de discussion et de réflexion; (b) où des personnes peuvent entendre, exprimer et confronter différents points de vue; (c) dans le but d'en arriver à des propositions communes. Ces propositions ne sont pas nécessairement adoptées par l'ensemble des participants et participantes. La délibération face-à-face n'est pas générée de manière émergente où la confrontation de point de vue permet de générer des consensus dans la sphère publique comme on peut le retrouver dans la délibération publique, exemple lors de conversation de voisinage. Le contexte particulier (généralement lors d'un minipublic) et la trame proposée de délibération sur un enjeu précis (encadrée par une méthode) distinguent cette délibération structurée des autres formes de délibération.

1.2.2 Phénomènes associés à la délibération

La rencontre de différentes opinions que permet la délibération peut avoir pour effet de faire évoluer les opinions et les perceptions de certaines personnes et, à terme, de les modifier de manière durable (Mutz, 2002, 2006). Cette modification de l'opinion peut être influencée non pas uniquement par le meilleur argument (pour reprendre

² Plusieurs auteurs utilisent le terme « *face-to-face deliberation* » pour distinguer ce type de délibération (Burkhalter, Gastil et Kelshaw, 2002; Gastil, Black et Moscovitz, 2008; Goldman et Torres, 2004; Spraina et Gastil, 2013; Wojcieszak, Baek et Delli Carpini, 2010). Dans le reste de cette thèse, c'est à cette forme précise de délibération que l'on fait référence lorsqu'on emploie le terme *délibération*.

une expression consacrée d'Habermas (1997)), mais par d'autres phénomènes pouvant avoir lieu dans les discussions en sous-groupes. La mesure de l'opinion est parfois utilisée pour mesurer l'influence de la délibération en minipublic (Black et coll., 2011; Price, Nir et Cappella, 2006). Des participants et participantes vont préférer se camper dans leur position plutôt que de chercher ce qui semble juste pour l'ensemble des personnes engagées. D'autres contenus, qui n'ont aucun lien avec la délibération comme telle, sont présents dans les discours et les agirs des participants et participantes à un minipublic. Plusieurs travaux entourant l'observation de récits lors de minipublics (Hickerson et Gastil, 2008; Stromer-Galley, 2007; Stromer-Galley et Muhlberger, 2009) indiquent que les discours contiennent aussi des phrases de courtoisie ou de questionnement sur le fonctionnement. Cette métacommunication permet de créer et d'entretenir des liens sociaux, de même qu'un certain confort mutuel lors d'une délibération. Les prochaines sections présentent l'influence entre pairs, la communication non centrée sur le contenu et la polarisation des opinions.

1.2.2.1 Influence entre pairs

Au-delà de la recherche du meilleur argument (Habermas, 1992/1997), l'influence entre les pairs doit être considérée, car elle peut conduire à une perception faussée. Plusieurs chercheurs en psychologie sociale se sont intéressés à l'influence négative des pairs et à la résistance des positions majoritaires ou minoritaires dans un groupe. Parmi les chercheurs les plus souvent cités, Asch (1952/1965) a montré qu'une personne peut être amenée à se conformer au jugement de la majorité, bien qu'elle sache que ce jugement est erroné. Inversement, Moscovici (1976/1991) a montré qu'une minorité structurée dans un groupe dont la majorité n'est pas clairement concertée peut arriver à influencer la majorité de manière à lui faire adopter sa position. Par ailleurs, Gastil, Bacci et Dollinger (2010) ont démontré, par l'analyse de 65 expériences, qu'avec la mise en place de méthode particulière de délibération, ici les sondages délibératifs (*Deliberative Poll*), les personnes n'étaient pas sous

l'influence d'une idéologie particulière pouvant influencer l'opinion des participantes et participants vers une perspective plus conservatrice ou libérale. Les relations entretenues entre les participantes et participants et selon les méthodes mobilisées lors d'une délibération peuvent influencer l'issue de cette délibération, et ce au-delà ou indépendamment de l'argumentation rationnelle déployée.

1.2.2.2 Communication non centrée sur le contenu lors de délibération en face-à-face

La communication non centrée sur le contenu lors d'une délibération fait référence aux discussions et échanges qui ne portent pas directement sur le sujet discuté, mais plutôt sur des éléments périphériques, comme des interpellations sociales (de courtoisie, comme « bonjour », « merci », « après vous », « je vous en prie », etc., ou encore de politesse, comme « désolé, j'ai parlé trop longtemps »). Ces discussions peuvent aussi être de nature procédurale sur les règles de délibération, la référence au temps (temps restant, temps perdu) ou encore porter un regard rétrospectif sur ce qui a été dit pour montrer le chemin parcouru depuis le début ou relever des éléments de consensus ou conflictuels dans les arguments invoqués (Stromer-Galley, 2007).

Concernant la délibération elle-même, Stromer-Galley (2007) a identifié six éléments nécessaires à la délibération. L'expression d'opinion raisonnée, la référence à des sources externes lors de l'articulation des opinions, les expressions de désaccord, l'exposition à divers points de vue, l'égalité de participation à la délibération, la cohérence en ce qui concerne la structure et le sujet de la délibération et l'engagement chez les participants les uns envers les autres sont des éléments qui veulent décrire la diversité des caractéristiques propres aux échanges lors d'une délibération en face-à-face. Les participantes et participants s'y engagent en restant ouverts aux autres points de vue (Stromer-Galley, 2007).

Ainsi, l'ensemble des éléments du discours des personnes (mots de courtoisie, métacommunication, expressions d'accord ou de désaccord, etc.) est intrinsèquement lié à la délibération dont ils facilitent ou entravent les échanges. Ils doivent être pris en considération si on veut suivre et comprendre le déroulement d'une délibération.

1.2.2.3 Polarisation des opinions

D'autres auteurs ont constaté que ces discussions sur différents sujets peuvent conduire à une polarisation de l'opinion (Baldassarri et Bearma, 2007; Baldassarri et Gelman, 2008; White, Godart et Corona, 2007; White, 2011). La polarisation des opinions correspond à la division ou à l'accentuation de clivages de l'opinion d'un groupe sur une ou plusieurs questions litigieuses (Isenberg, 1986; Sunstein, 2000, 2002). Il a été démontré qu'un phénomène de polarisation des opinions peut s'accentuer lors de discussion en groupe, particulièrement lorsque les membres du groupe possèdent peu de connaissances sur le sujet discuté (Isenberg, 1986). Cette tendance tend à se réduire si l'information est plus abondante et si des personnes provenant de divers horizons, donc ayant différentes opinions, se réunissent pour prendre une décision (Sunstein, 2000). Aussi, la délibération ne met pas à l'abri d'une mauvaise décision si les personnes sont par exemple entraînées sur une pente argumentative où certains faits sont amplifiés de manière démesurée, ou pris dans un effet de cascade, ou encore dans une argumentation de « gros bon sens » où certains arguments sont refusés (Hastie et Sunstein, 2014). Cependant, Sunstein (2000, 2010) soutient, à la manière de Gastil, Bacci et Dollinger (2010) que la mise en place de méthode de délibération particulière, comme le contexte de minipublic tel qu'il se présente lors de sondages délibératifs (Fishkin, 1995, 2001), peut permettre de contourner ces dangers (voir la présentation de cette méthode à la page 60).

La polarisation des opinions est un phénomène qui se déroulerait de manière relativement imperceptible et non coordonnée. En effet, Baldassarri et Bearman (2007) démontrent que le changement d'opinion, bien qu'il semble stable et progressif, s'opère en fait par une myriade de changements en crescendo non coordonnés. Pour suivre à la trace la polarisation des opinions partisans sur une longue période de temps, Baldassarri et Gelman (2008) ont utilisé la corrélation entre des pairs dans un groupe partageant la même opinion. Ainsi, ils ont observé que la polarisation des opinions est plus grande entre les personnes se déclarant démocrates ou républicaines sur des questions diverses et sur des aspects moraux, économiques et de droits civiques en mesurant la tendance libérale par rapport à celle conservatrice. L'analyse par corrélation leur a semblé l'outil statistique le plus approprié pour suivre l'évolution (et donc la polarisation ou non) des personnes avec ces questions :

(...) we see correlation as an important aspect of polarization that has not been captured in previous analyses of a single question at a time (or in previous analyses [...] which combine questions in valuable ways to get more useful and precise summaries of issue positions, but do not consider the correlations as informative in themselves) (Baldassarri et Gelman, 2008 : 421).

Leurs conclusions montrent que la partisanerie a une incidence non seulement sur le vote, mais aussi sur la polarisation des positions des individus. Ainsi, ce n'est pas seulement sur des aspects moraux que les personnes étaient polarisées, mais aussi sur des questions économiques et de droits civiques (Baldassarri et Gelman, 2008). Pour Baldassarri et Bearman (2007), le changement d'opinion se fait par l'interaction entre les personnes et selon le niveau d'intérêt et d'engagement qu'ils auront dans leur discussion. Ainsi, selon leur modèle, deux personnes changeront (de manière relativement minimale) leur opinion en fonction des discussions qu'ils auront sur différents sujets. Par exemple, les personnes A et B discutent de quatre sujets différents (sujet 1, 2, 3 et 4). Si l'individu A change d'opinion sur le sujet 3 pour tendre vers celle de B, ce ne serait pas en raison de la discussion spécifique sur le

sujet 3. Ce serait plutôt la position des deux individus sur les trois sujets et leur engagement mutuel dans la conversation qui permettront à l'individu A de changer d'opinion. Si l'individu B partage les mêmes opinions sur les sujets 1, 2 et 4, la position de B sur le sujet 3 aura plus d'influence. Dans la perspective de Baldassari et Bearman (2007), il faut donc avoir des conversations sur plusieurs sujets pour modifier son opinion sur une question. Cette conception de la modification de l'opinion de la personne qui se modifie de manière interactionnelle rejoint la conception de White (2011), qui suggère essentiellement que le principe de permutation (*switching*) s'effectue par la rencontre entre personnes ayant des sujets de conversation sur plus d'un domaine de conversation (Grossetti et Godart, 2007). Dans cette perspective, les personnes qui n'ont pas changé d'opinion seraient celles qui n'auraient pas eu de conversation. On peut discerner une certaine similarité avec les travaux de Stromer-Galley (2007) cités précédemment sur l'engagement dans le processus de délibération et le registre de discours utilisé par les participantes et participants lors d'une délibération.

Le phénomène de polarisation des opinions lors de discussions en petits groupes est perçu comme pouvant nuire à une délibération et, par conséquent, toute démarche de participation devrait mettre en place des stratégies de dépoliarisation (Sunstein, 2000, 2010). Sunstein (2002) décrit d'ailleurs comment, dans les groupes organisés dans le cadre de sondage délibératif, on constate que la polarisation des opinions n'est pas toujours au rendez-vous. L'auteur l'attribue au fait que l'opinion des participantes et participants n'est pas une décision de groupe, mais bien un choix individuel et secret. Cela serait attribuable à la sollicitation randomisée de participants pour obtenir un microcosme de la population; à la présentation, pendant l'événement, d'une diversité de points de vue par des experts; à l'animation de groupes de discussion par des personnes professionnelles; ou enfin, à la disponibilité d'une quantité de matériel écrit pour répondre à des détails précis. On peut donc penser que l'interinfluence

entre les personnes participantes peut être relativement neutralisée en contexte de minipublic, mais qu'elle ne peut pas pour autant être négligée.

1.2.3 Études empiriques sur la délibération

De multiples études empiriques ont été réalisées sur la délibération. Parmi celles-ci, deux perspectives de recherche ont particulièrement attiré notre attention parce qu'elles permettaient de prendre en considération d'une part les relations interpersonnelles et le contenu de leurs échanges, et d'autre part les liens entre ces relations interpersonnelles et le contenu des échanges : soit l'analyse des réseaux sociaux et l'analyse des réseaux sociosémantiques.

1.2.3.1 Analyse des réseaux sociaux et délibération

Souvent utilisée pour examiner l'incidence des réseaux sociaux en situation de délibération, la pertinence de l'analyse des réseaux sociaux pour l'étude de la délibération tient notamment au fait qu'elle permet d'établir et d'analyser un portrait des relations entre des personnes pour un ensemble prédéterminé. Voici un échantillon des contributions de recherches utilisant l'approche des réseaux pour étudier la délibération. McLeod et coll. (1999) et Scheufele et coll. (2006) ont montré l'influence positive de l'hétérogénéité du réseau social sur la participation. Ils ont démontré l'importance de varier la provenance des personnes pour soutenir une participation politique. Ensuite, Mutz (2002, 2006) a montré l'importance des personnes ayant une position politique différente de la sienne dans son réseau pour favoriser l'émergence d'une tolérance réciproque à la divergence d'opinions. Puis Scheufele et coll. (2004), à partir d'une analyse des corrélations entre le réseau personnel de personnes, où l'on discute de politique et de l'implication politique de ces personnes, mettent en lumière le rôle de la structure sociale qui détermine l'opinion des personnes sur des sujets controversés. Enfin, Garcia (2007, 2008) a fait

la démonstration de la transformation de l'impact des réseaux formels et informels dans une organisation par l'utilisation des méthodes d'intervention en grand groupe.

Ainsi, l'analyse de réseaux sociaux en délibération ne porte pas spécifiquement sur l'influence du minipublic sur les personnes ou encore sur la comparaison entre des méthodes de délibération.

1.2.3.2 Discours des personnes et délibération

L'analyse des discours ou plus exactement des propos tenus par des participantes et participants à une délibération a fait l'objet de travaux qui s'insèrent dans le champ de recherche développé pour cette thèse. Entre autres, Niemeyer (2011) a analysé les discours des personnes participant à des minipublics en lien avec leur opinion sur les sujets discutés. Il définit, à ce titre, le discours (qu'il associe à la subjectivité des personnes) comme « *all the assumptions, judgments, contentions, dispositions and capabilities that come into play on the issue* » (Niemeyer, 2011 : 38). Ce discours crée une forme de récits (*story lines*) faits de représentations multiples de soi (*multiple self*) (Dryzek et Niemeyer, 2008). Ryfe (2006) présente les stratégies de formulation de ces récits des participantes et participants dans l'élaboration de leurs positions communes. Ces récits en délibération en face-à-face et d'autres asynchrones ont été analysés lors d'échanges entre personnes participant soit à un minipublic ou à des forums de discussions réalisés aux États-Unis par le *National Issues Forum* (NIF). Ces minipublics donnent lieu à plusieurs petits groupes de délibération qui permettent aux participantes et participants de s'identifier à la délibération en cours et de rester connectés à l'environnement argumentatif (plutôt que de s'enfermer dans une opinion) tout en maintenant des relations cordiales avec les autres personnes. Stromer-Galley (2007), pour sa part, a montré le haut niveau d'engagement des personnes participantes dans un minipublic lors des discussions entre les personnes. Cet engagement se mesure à la capacité de rester concentré sur le

sujet de discussion et de faire peu digression hors sujet (tels que des discours métacommunicationnels).

Toutes ces études s'intéressent à des aspects de la délibération sans pour autant faire le pont entre l'opinion, les relations entre les personnes et les discours de ces personnes. Les objectifs de recherche sont de faire converser ces aspects dans une même recherche empirique.

1.2.4 Méthodes de délibération

Les méthodes de délibération structurent les échanges entre participantes et participants. Les méthodes de structuration des débats qui lui sont associées vont, par exemple, des codes de procédure jusqu'au World café ou au Forum ouvert. Elles peuvent être regroupées selon deux grandes catégories : 1) les méthodes conventionnelles, où les délibérations ont lieu en présence de l'ensemble des personnes et sont gérées selon un code de procédure; et 2) les méthodes alternatives, instituées en contraste avec la première catégorie (elles sont l'alternative), où les délibérations s'effectuent par des activités structurées de discussion, alternant généralement entre le travail en grand groupe et le travail en petits groupes (Robert, 2005, 2007).

1.2.4.1 Méthodes conventionnelles

Les méthodes conventionnelles d'organisation et de gestion de la délibération reposent sur l'application plus ou moins stricte de codes de procédure (Béland, 1989; Bourinot, 1884/1971; Filion, 1992; Girard, 1987; Lespérance, 2001; Matte et FTQ, 2002; Morin, 1932/1994; Picard et CSN, 1955/2011; Robert et coll., 2000; Therrien, 2003; Véronneau, 2009). Trois éléments caractérisent essentiellement cette catégorie de méthodes : (1) la délibération s'effectue en grand groupe, généralement au même

moment et de manière à ce que tous les participantes et participants entendent toutes les informations et tous les arguments invoqués pendant la délibération; (2) sa mise en œuvre se fait en accord avec le principe de publicité (Bentham, 1822) qui prescrit la transparence dans l'information relativement à la convocation et à la diffusion des décisions prises par les membres de l'assemblée; et (3) la délibération s'effectue par le traitement d'une proposition à la fois. Ce dernier élément implique que l'assemblée ne peut discuter de plusieurs sujets au même moment. Une proposition peut être subdivisée en plus petites parties. Ainsi, pour tenter de dégager un accord majoritaire sur une proposition, les échanges doivent d'abord porter sur un plus petit ensemble (un amendement ou un sous-amendement). Les décisions collectives générées par cette méthode de délibération sont ainsi le produit d'un traitement allant d'un plus petit ensemble pour ensuite être accepté, ou non, à un niveau plus englobant, cela jusqu'à constituer un bouquet de propositions convenant à la majorité.

1.2.4.2 Méthodes alternatives

L'expression « méthodes alternatives » désigne ici un ensemble de méthodes souvent présentées comme une alternative à l'utilisation de codes de délibération issus de la démocratie parlementaire (Susskind et Cruikshank, 2006). Ces méthodes s'inscrivent dans une perspective d'ingénierie de la participation démocratique (Blaug, 2002; Blondiaux, 2008b). Elles prétendent renouveler les méthodes de participation et permettre une plus grande pluralité des discours (Holman, Devane et Cady, 2006).

Cette catégorie de méthodes d'organisation et de gestion de la délibération regroupe des méthodes telles que l'« intervention de grands groupes » (Bunker et Alban, 1992, 1997, 2005), le « processus de participation publique » (Abelson et coll., 2003; Webler, Tuler et Krueger, 2001) ou encore la « mise en pratique de la démocratie

délibérative » (Gastil et Levine, 2005; Button et Mattson, 1999; Ryfe, 2002). Toutes proposent des manières de structurer la délibération caractérisée, notamment, par l'usage de périodes de discussion en sous-groupes et par la possibilité de discuter de plusieurs options en même temps sans s'obliger à « clore » une proposition avant d'aborder les suivantes. Il existe une multitude de variations dans l'animation et la préparation de ces méthodes. Malgré ces variations, elles ont en commun de préconiser l'élargissement de la perspective des participantes et participants, c'est-à-dire en suscitant une ouverture aux différents points de vue, dans l'objectif de favoriser une meilleure compréhension de l'environnement et des défis et les opportunités pressentis. Ainsi, ces méthodes visent à impliquer les participantes et participants dans la construction des décisions dès le lancement du processus. Préconiser l'implication des personnes participantes dans les décisions signifie que la méthode de délibération doit favoriser des formulations où le discours passe de l'individuel au collectif afin de permettre à chacun de trouver sa place dans la mise en œuvre des décisions (Bunker et Alban, 1997; Holman, Devane et Cady, 2006). Autrement dit, on mise sur une coinfluence entre l'établissement de nouvelles relations entre les personnes aux points de vue différents, en préconisant une implication dans le débat, et la mise en commun de leurs propos.

Ces méthodes de délibération prennent leur sens à l'intérieur de dispositifs de participation et plus particulièrement de minipublics que l'on présente à la prochaine section.

1.3 Délibération en minipublic

La délibération lors d'un dispositif ne survient pas par accident. Pour qu'elle survienne, les échanges doivent être organisés. Tant le dispositif choisi que les méthodes de structuration des échanges doivent favoriser la discussion et le cheminement des prises de décisions. C'est pourquoi cette section présente en quoi la

délibération en minipublic est interinfluencée ou encadrée par les autres minipublics dans la sphère publique. Il existe différentes manières de structurer la délibération. Fung (2003a, 2006) ainsi qu'Abelson et ses collaboratrices et collaborateurs (2003) ont travaillé à mettre en perspective et à catégoriser la diversité des dispositifs de délibération. Fung (2006) a élaboré ce qu'il nomme « le cube de la démocratie ». Quant à Abelson et collaboratrices et collaborateurs (2003), ils ont dégagé quatre principes qui influencent, selon eux, la préparation et l'évaluation d'un dispositif de délibération. Cette section présente ces deux modélisations caractérisant la délibération et ainsi qu'une synthèse de ce qui doit être retenu comme étant la délibération en minipublic. La section se conclut sur les caractéristiques à retenir pour la réalisation d'une délibération en minipublic.

1.3.1 Encastrement des minipublics

Faisant écho à la théorie normative de la démocratie d'Habermas (1992, 1997), les minipublics constituent autant de minisphères publiques interagissant avec les autres sphères publiques (Fung, 2003a). En effet, la délibération en minipublic sert ultimement à la délibération publique pour dégager les meilleurs arguments pour tous et pour potentiellement aboutir à des consensus sociaux sur les enjeux discutés. Cela permet de tisser une grande toile de conversation sur ces questions (Chambers, 1995). Chaque minipublic devient ainsi autoréférentiel dans le travail de justification et d'élaboration des solutions aux enjeux qu'il manipule.

1.3.1.1 Définition d'encastrement

White (2011) emploie le terme *encastrement* pour expliquer l'imbrication d'une structure sociale, comme les minipublics. Ainsi, la (mini) sphère publique simulée lors d'un minipublic se trouve encadrée, c'est-à-dire qu'elle prend forme en contexte d'influence avec d'autres minisphères publiques qui sont elles aussi

encastrées. Toutes ces minisphères publiques coévoluent et permettent une meilleure compréhension du thème délibéré par les personnes. Les minipublics sont ainsi encastrés les uns dans les autres dans la sphère publique. Par exemple, les membres d'un parti politique municipal peuvent participer, au sein de leurs instances, à des discussions sur le budget des parcs de leur ville et ensuite prendre part, aux côtés d'autres résidents de la même ville, à un comité de voisinage pour discuter de leur parc et prendre position. Dans de tels cas, ces délibérations s'interinfluencent qui, au départ, apparaissent distinctes (séparées) et deviennent, par la force des choses, encastrées dans un débat plus large.

1.3.1.2 Minipublic comme application d'une utopie

La démocratie délibérative, en soi, est perçue davantage comme une utopie dont les applications empiriques tendent à se définir comme une gouvernance appliquée (Fraser, 2001). C'est en raison de ce caractère utopique que certains praticiens et praticiennes, chercheurs et chercheuses se sont tournés vers ces dispositifs de participation que sont les minipublics pour mettre à l'épreuve cette conception de la démocratie, et ainsi être capable d'observer et de créer les conditions favorables d'une sphère publique (Dryzek et Tucker, 2008; Fung, 2003a). Dans ce contexte, un minipublic est une tentative de reproduire (avec un public plus restreint) des méthodes délibératives et des conditions d'accès similaires à celles d'une sphère publique (où il y a diversité des personnes et des points de vue) pour ainsi obtenir une délibération similaire à ce que l'on pourrait retrouver dans la sphère publique (Dryzek et Tucker, 2008; Niemeyer, 2011; Pourtois, 2013). Cette forme de délibération en minipublic est une manière individuelle et collective d'aborder des enjeux de nature publique tout en respectant la diversité et la pluralité composant la sphère publique (Delli Carpini, Cook et Jacobs, 2004; Jacobs, Cook et Delli Carpini, 2009).

1.3.2 Cube de la démocratie de Fung

Le *Cube de la démocratie* proposé par Fung (2006) définit un espace tridimensionnel au sein duquel se structure la délibération. Cet espace s'articule autour de trois axes ou continuums : (x) la sélection des personnes; (y) le type de participation exigée; (z) le pouvoir des personnes qui participent au minipublic. La figure 1.1 représente les éléments décrits dans les lignes suivantes. Après avoir présenté ces trois éléments, une synthèse des éléments utiles pour nos analyses est exposée.

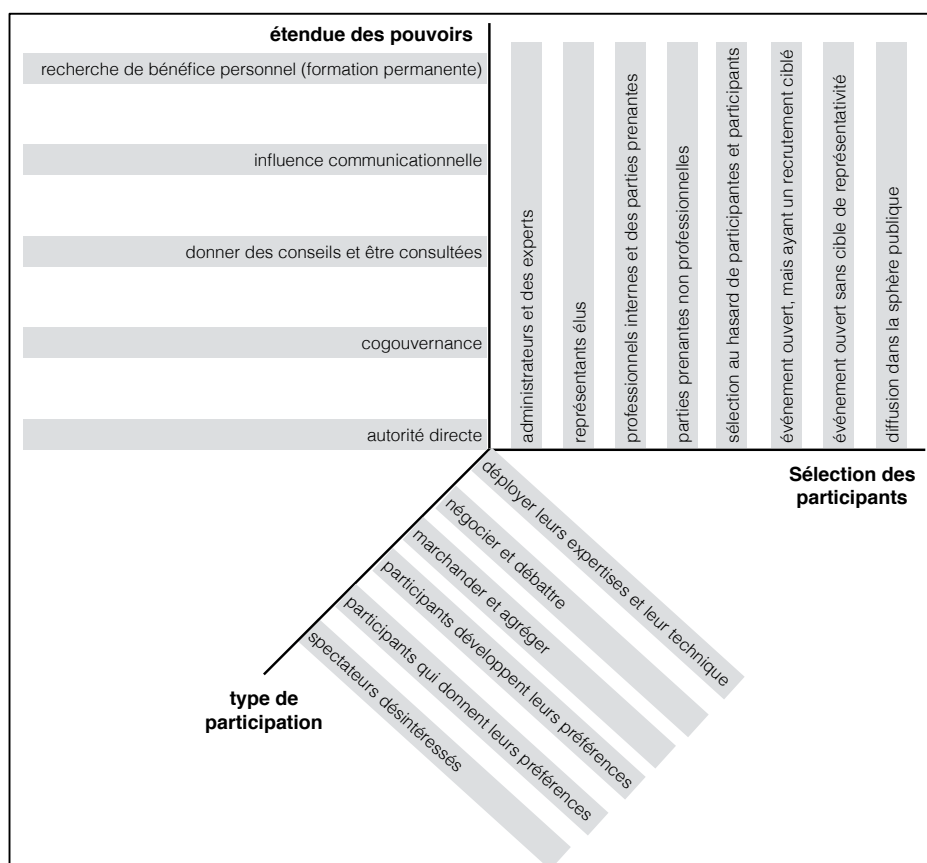


Figure 1.1 Cube de la démocratie, Fung (2006)

1.3.2.1 Sélection des participants (axe x)

Le premier axe (x) correspond à la *manière de sélectionner des participants*. La sélection peut être de nature très ciblée (exemple des professionnels internes) ou

totallement ouverte (exemple l'ensemble de la population). Divisé en trois catégories soit : [1] l'État, [2] les minipublics et [3] le public. Il va du plus exclusif au plus inclusif : (x1a) des administrateurs et des experts; (x1b) des représentants élus; (x2a) des professionnels internes et des parties prenantes; (x2b) des parties prenantes non professionnelles (exemple des personnes provenant de comités d'usagers); (x2c) une sélection au hasard de participantes et participants; (x2d) un événement ouvert, mais ayant un recrutement ciblé; (x2e) un événement ouvert sans cible de représentativité; et (x3a) une diffusion dans la sphère publique. Le type de sélection qui intéresse cette thèse est donc celui se rapportant à la deuxième catégorie (x2a à x2e).

1.3.2.2 Étendue des pouvoirs (axe y)

Enfin, le second axe (y) correspond à un continuum de *l'étendue des pouvoirs* des personnes participantes. Cela renvoie à leur marge de manœuvre et d'imputabilité en rapport aux décisions qu'ils prennent. Ce continuum passe d'un faible pouvoir à une marge de manœuvre absolue : (y1) la recherche de bénéfice personnel, les personnes participent pour se former et ainsi se renseigner sur la question); (y2) l'influence communicationnelle en apportant sa voix aux décisions collectives; (y3) donner des conseils et être consultées par les décideurs; (y4) la cogouvernance partenariale (*cogoverning partnership*) où la gérance du bien public se fait à pouvoir partagé; et (y5) l'autorité directe où les membres contrôlent directement l'allocation des ressources de l'entité (comme une municipalité ou un syndicat). Le type de sélection qui intéresse cette thèse est celui englobant tous les types sauf le dernier (y1 à y4).

1.3.2.3 Type de participation exigée (axe z)

Le dernier axe (z) est le *type de participation exigée* aux personnes qui s'engagent dans le minipublic. Cette participation peut être plus ou moins proactive. Fung (2006) qualifie cet axe par les modes de communication et de décision. Les types de

participation peu proactive sont ceux où les personnes réunies sont : (z1) des spectatrices et spectateurs désintéressés; (z2) des participantes et participants qui donnent leurs préférences; ou (z3) qui développent leurs préférences. Les trois derniers types sont plus proactifs : (z4) marchander et agréger; (z5) négocier et débattre; et (z6) déployer leurs expertises et leur technique. Le type de sélection qui intéresse cette thèse est donc celui se rapportant aux trois derniers types (z4 à z6).

Ce « *Cube de la démocratie* » se veut une théorisation de la structuration de la participation à un exercice de délibération. Il montre les trois univers que la structuration de la délibération doit prendre en considération par rapport aux participants et participantes : (1) leur recrutement et sélection; (2) leur capacité à communiquer et à décider des enjeux discutés; (3) leur marge de manœuvre et d'imputabilité des personnes en rapport aux décisions.

1.3.2.4 La délibération en minipublic et le cube de Fung

La caractérisation de la délibération en minipublic par le cube de la démocratie de Fung (2006) permet de situer les minipublics dans le grand ensemble des dispositifs de participation. D'une part, la sélection des participantes et participants d'un minipublic peut être très variée et, bien entendu, le niveau de compétence attendu de citoyennes et citoyens lambda intéressés à la question (correspondant au type x2e, soit un événement ouvert sans cible) sera plus variable qu'avec des professionnels (types x2a). Envers ces derniers, les attentes et les exigences comme participants à un minipublic seront possiblement plus élevées que dans le cas de citoyens lambda.

D'autre part, la délibération en minipublic s'inscrit, sur l'axe (z) du *type de participation attendue*, dans une conception de négociation et de débat (z5). Les types précédents (z1 à z4) sont souvent perçus comme des stratégies de dissolution

du processus, alors que le type où l'on sollicite l'expertise des participantes et participants (z5 et z6) revient davantage à un rôle d'exécutant des décisions et s'insère dans du plus long terme.

Enfin, l'inscription de la délibération en minipublic sur le continuum de l'*étendue des pouvoirs* (axe y) donne un aperçu des potentialités pour la personne qui s'engage dans le minipublic soit de sa formation personnelle à la gouvernance en passant par le conseil et l'action partenariale. L'engagement et le discours des personnes lors d'une délibération risquent d'être colorés par l'étendue des pouvoirs dont ces personnes disposent.

Le cube de Fung permet de classifier les diverses expériences concrètes de minipublics; cependant il n'apporte pas de réponse quant au travail effectué en amont et en aval. C'est ce à quoi Abelson et coll. (2003) se sont attelés en formulant quatre principes de préparation et d'évaluation de la délibération.

1.3.3 Quatre principes de préparation et d'évaluation d'Abelson et coll.

Les quatre principes de la structuration de la délibération dégagés par Abelson et collaborateurs et collaboratrices (2003) couvrent les différentes étapes de la mise en place d'un dispositif de délibération, de sa préparation et de son évaluation. La proposition d'Abelson et coll. diffère en cela du modèle Fung (2006) qui lui ne prend pas en considération la dimension temporelle de la mise en place du dispositif.

Les principes évoqués par Abelson et coll. (2003) trouvent écho dans une analyse imposante de la documentation effectuée par Rowe et Frewer (2004). En effet, après avoir analysé une trentaine d'articles différents de 1981 à 2004 portant, notamment, sur l'évaluation de dispositifs, Rowe et Frewer arrivent essentiellement aux mêmes conclusions.

Les quatre principes à respecter lors de la préparation d'une rencontre de délibération et de son évaluation seraient : (1) l'accessibilité légitime et équitable; (2) le principe du pouvoir sur les débats; (3) l'accès à l'information disponible avant, pendant et après le minipublic et enfin (4) l'imputabilité dans le processus décisionnel. Après avoir présenté l'application de chacun de ces principes au minipublic, une synthèse des éléments sur la délibération en minipublic est exposée.

1.3.3.1 Accessibilité légitime et équitable

La composition du minipublic dans sa représentativité tant géographique, démographique que politique est le premier *principe de légitimité et d'équité* régissant le choix des personnes à solliciter et par le fait même la composition du minipublic. L'organisation d'un minipublic appelle une opportunité égale pour toutes les personnes concernées par l'enjeu discuté. Toutes les personnes invitées doivent pouvoir apporter leurs idées et contribuer aux décisions. Le respect de ce principe peut entraîner, en raison des contraintes de temps ou d'espace nécessaires à l'expression de chacun et chacune, une sélection plus restrictive des personnes. Elles peuvent alors être choisies de manière à composer un groupe hétérogène représentant la diversité de la population et des opinions.

1.3.3.2 Pouvoir sur les débats

Le deuxième principe avancé par Abelson et coll. (2003), pour guider la mise en place d'un minipublic en tant que dispositif de délibération, consiste à prendre en considération le *pouvoir* des personnes participantes sur la structuration même des débats. Pour favoriser la délibération, le minipublic proposé doit permettre aux personnes participantes de disposer d'une réelle influence sur les décisions. Les participantes et participants doivent être en mesure de décider d'éléments

fondamentaux et non seulement des aspects périphériques et des modalités de la question. De plus, la validité et la crédibilité du minipublic reposent sur l'évaluation de cette capacité des personnes à avoir du pouvoir sur la délibération. En assurant suffisamment de pouvoir aux personnes, les décisions générées prennent de facto un sens légitime. Ainsi, on assure le respect du contrat « moral » que les participantes et participants se sont engagés à respecter.

1.3.3.3 Accès à l'information avant, pendant et après

Le troisième principe concerne l'*information* tant par rapport à la manière dont elle est transmise aux personnes participantes que par rapport au temps alloué pour assimiler et traiter l'information avant, pendant et après la délibération. Ainsi, une information de qualité, transparente et remise aux participantes et participants pendant la délibération dans des délais raisonnables, permet d'apprécier positivement la délibération.

1.3.3.4 Imputabilité dans le processus décisionnel

Enfin, le dernier principe d'Abelson et coll. (2003) porte sur les retombées de la délibération et fait référence au *principe d'imputabilité dans le processus décisionnel*. Pour que les décisions soient considérées comme légitimes par des tiers extérieurs au minipublic (comme des décideurs publics), la structuration de la délibération doit faire en sorte qu'il y ait une *imputabilité* envers les participantes et participants dans l'ensemble du processus d'adoption des décisions.

1.3.3.5 Délibération en minipublic et quatre principes

Comme on peut le constater, lorsque les principes d'accessibilité légitime et équitable à la délibération sont respectés, en accordant du pouvoir aux participantes et

participants sur les débats, en permettant l'accès à de l'information avant, pendant et après le minipublic et en garantissant l'imputabilité dans la prise de décision, on s'assure de réunir les conditions pour mettre en place un minipublic conforme à l'attente que l'on a de ce type de dispositif.

Bien qu'ils indiquent leur préférence pour une définition plus universelle de l'efficacité d'un dispositif (afin de pouvoir en généraliser les résultats entre les évaluations) Abelson et coll. (2003) soulignent l'intérêt que ces principes soient proches ou « collés » aux réalités locales d'un minipublic. En effet, une définition plus contextualisée en fonction d'une expérimentation donnée permet de mieux saisir si le minipublic a permis d'atteindre les objectifs fixés au départ.

Enfin, lorsque vient le temps d'évaluer l'effet d'un minipublic (l'énonciation des quatre principes servent aussi à cette fonction) Abelson et coll. (2003) invitent à l'effectuer selon plusieurs points de vue : ceux des participants, ceux des employés travaillant au sein du système impliqué (comme des écoles, des agences gouvernementales, des municipalités) ou ceux du commanditaire (généralement les décideurs publics). L'atteinte des objectifs poursuivis par le minipublic peut aussi être évaluée du point de vue du *processus* ou des *résultats*. Le processus représente toutes les étapes de la structuration de la délibération, soit de l'annonce publique de la tenue du minipublic à la publication des conclusions du minipublic. Sous forme de propositions et pouvant être évaluées selon la réalisation ou non de la recommandation telle qu'elle est formulée, les décisions collectives résultent du minipublic. Ainsi, les pôles *processus* et *résultats* se retrouvent en tension. Selon l'angle choisi et la détermination de ce qui sera considéré comme un succès, cela déterminera les indicateurs de réussite du minipublic.

1.3.4 Caractéristiques et critères

En conclusion de cette section, voici les caractéristiques et critères à retenir pour une délibération en minipublic.

1.3.4.1 Caractéristiques à retenir pour une délibération en minipublic

Les caractéristiques à retenir pour une délibération en minipublic sont la réalisation d'un minipublic juste, légitime, équitable et imputable avec une information de qualité, transparente et remise dans des délais raisonnables et favoriseraient la naissance de décisions collectives. Ainsi, la délibération dans un minipublic conforme aux principes énoncés porte sur un enjeu ou un débat public capable de susciter un intérêt chez une population donnée (Hendriks, Dryzek et Hunold, 2007) ou qui prend racine dans un conflit (Blondiaux, 2008b). Le sujet discuté peut être traité collectivement et il permet une pluralité de positions sur la question (Gagné, 2012). Avec pour conséquence que le sujet de la délibération devrait susciter de l'intérêt et permettre de rassembler plusieurs personnes dans un même moment et même lieu pour échanger sur le sujet, confronter leur point de vue et parfaire leur compréhension de l'enjeu. Par ailleurs, sur le plan affectif, le contexte de la délibération en minipublic favorise une aisance dans les échanges entre les participants et participantes qui se connaissent peu et pouvant avoir des points de vue différents. Ce sont des aspects fondamentaux pour la vitalité de la délibération en minipublic (Mutz, 2002, 2006; Gutmann et Thompson, 1996). Bien entendu, l'heure, le lieu et l'organisation sont cohérents avec les besoins et disponibilités des différentes clientèles pouvant être intéressées de venir. Les lieux jouent aussi rôle important : tant dans la superficie disponible des salles, l'ergonomie et la flexibilité à configurer le lieu selon les besoins et les méthodes.

Après ce tour d’horizon des caractéristiques à retenir pour une délibération en face-à-face, on présente succinctement les deux catégories de méthodes de délibération mobilisées dans ce contexte.

1.3.4.2 Critères de délibération en minipublic

La conduite de la délibération en contexte de minipublics respecte certains critères spécifiques à un minipublic plutôt qu’à d’autres formes de dispositifs de participation. Le premier critère porte sur l’accessibilité à la délibération, le deuxième sur la gouvernance par la production de décisions collectives, le troisième sur les questions de sincérité et de réciprocité et le quatrième sur la rencontre de discours différents.

a. Accès à la délibération

Le premier critère est l’accès à la délibération des personnes ayant un intérêt pour le contenu discuté (Dahl, 1985, 2000; Dryzek et Tucker, 2008; Fung, 2003a; Niemeyer, 2011). L’accès à la délibération signifie que le minipublic est ouvert à toutes personnes intéressées par la question en litige et désirant contribuer à la délibération. L’accès n’y est donc pas limité à une appartenance territoriale ou à un statut (telle que l’affiliation à une organisation, une nationalité ou la résidence d’un quartier).

b. Astriction à des décisions collectives

L’obligation d’astreindre les participantes et participants à une production commune à la suite de leur délibération est un deuxième élément distinctif du minipublic. Dryzek (2000), Fung (2006) et O’Doherty (2013) utilisent le terme « décision collective » pour qualifier cette production que doivent réaliser les personnes mobilisées par le minipublic. Comme le souligne O’Doherty (2013), la recherche

d'une proposition qui ralliera ces personnes permet à la délibération en minipublic de se distinguer d'un dispositif moins engageant, comme l'est l'agrégation des propos individuels des participantes et participants si répandue dans nos sociétés démocratiques occidentales. En effet, cette agrégation y est un mode de fonctionnement courant : soit l'utilisation de choix personnel, comme le vote, pour représenter l'intérêt d'un collectif (Girard, 2011). Une démocratie agrégative signifie que le citoyen, pour s'exprimer sur une question, n'a que les possibilités qui lui sont offertes, soit, généralement, le scrutin. La préférence est ainsi uniquement perçue comme « l'assemblage » et la somme des choix (Habermas, 1992/1997).

c. Sincérité et réciprocité

Un contexte de minipublic doit favoriser la participation des personnes capables de s'engager de manière sincère et réciproque dans la démarche. Un minipublic met en place une délibération en face-à-face qui repose sur la sincérité des personnes à s'engager dans le débat et sur une réciprocité dans la discussion avec l'autre (Bonin, 2001; Gutmann et Thompson, 1996; Gutmann, 2004).

Pour respecter ce critère, les décisions qui se dégagent d'un minipublic doivent être, à terme, acceptées par tous les membres ayant participé à la délibération. En d'autres mots, les décisions doivent être considérées comme étant légitimes par les membres de la collectivité affectés par ces décisions. Ici, la collectivité doit être entendue comme un ensemble plus large que les participants et participantes pouvant participer à un minipublic : comme les enfants ou les personnes ayant des incapacités. Cela dit, cela ne signifie pas que les décisions collectives sont mises en œuvre; les décisions issues d'une délibération en contexte de minipublic ne perdent pas, ici, leur qualité de décisions si elles ne sont pas mises en application par les acteurs possédant les pouvoirs d'appliquer ces décisions (Gastil, 2008).

d. Rencontre de multiples discours

Le dernier critère de la délibération en minipublic est la rencontre de personnes portant différents discours et engagées dans une délibération visant la production de décisions collectives (Fung, 2006; Dryzek, 2000; O'Doherty, 2013). Lors d'une délibération, les participantes et participants doivent pouvoir formuler et confronter leur point de vue. En effet, une délibération ne se résume pas à l'organisation et à la gestion d'une succession de témoignages ou d'opinions de personnes qui présentent leurs doléances sur un sujet ou encore une séance d'information avec un vote sur « le meilleur projet ». Après avoir analysé les discours des participants et participantes, dans deux études de cas de délibération en minipublic, Niemeyer (2011) montre, après avoir analysé le discours des personnes, que les opinions des personnes participantes ont corrigé leur préférence (choix à des questions fermées) en cohérence avec leur discours sur la question (formulé avant et après le minipublic).

La présente recherche porte sur la rencontre des multiples discours selon l'utilisation de différentes méthodes de délibération en minipublic. Elle vise à jeter un nouvel éclairage sur cette rencontre des discours et des personnes lors d'une délibération en minipublic respectant ses critères et caractéristiques.

1.4 Objectifs de recherche

Pour conclure cette problématique, voici une première formulation des objectifs poursuivis par cette recherche. Bien que toutes les études présentées précédemment apportent un éclairage plus précis sur la délibération en minipublic, les processus sous-jacents menant à un changement d'opinion restent occultes. Pourtant l'objet même de la délibération est de créer une situation favorable au partage et au changement d'opinion.

Pourquoi délibérer si personne n'adhère aux propos d'autres personnes ? C'est là l'objet de cette recherche : l'influence de la délibération sur les participantes et participants à un minipublic.

Son originalité est de s'attarder à l'observation des relations entre les personnes dans le réseau social émergent lors d'une délibération en minipublic en lien avec le discours des personnes avant, pendant et après la délibération en minipublic afin de vérifier la liaison entre ces deux structures. Pour ce faire, nous examinerons l'influence de la délibération en minipublic sur l'opinion des personnes participantes et sur les relations de ces personnes. Nous examinerons aussi l'utilisation commune de mots et d'expressions dans le discours des personnes participantes et leur position dans le réseau social. Finalement, nous vérifierons l'influence de la structure des relations entre les personnes lors d'un minipublic sur le discours des personnes.

La question générale est : Est-ce que la délibération pendant un minipublic permet aux personnes de rencontrer des opinions et des discours différents, c'est-à-dire d'établir des relations avec des personnes ayant une opinion et un discours différents du leur ?

Plus précisément, c'est l'observation du lien entre la structure des relations entre les personnes – engendrée par la méthode de délibération – et la mise en commun d'éléments du discours (comme des mots ou des expressions) et d'opinions de ces personnes qui est cœur de cette recherche. Ainsi, on examine l'influence de la délibération en minipublic sur l'opinion et les relations entre les personnes. De façon plus précise, on tente d'évaluer l'influence de la délibération selon les méthodes mobilisée, conventionnelle ou alternative, sur le discours commun et les relations.

1.4.1 Influence de la délibération en minipublic

Dans la mesure où la délibération en minipublic doit théoriquement permettre de reproduire un contexte favorable à l'émergence de décisions collectives, qui devraient correspondre au meilleur accord possible entre les personnes et surpasser les effets de la polarisation, l'influence la délibération en minipublic est observable. Le premier objectif de cette recherche est de vérifier si la délibération en minipublic exerce effectivement une influence sur l'opinion et les relations des personnes qui participent à cette délibération et sur la mise en commun d'éléments de discours (comme des mots ou des expressions).

1.4.2 Influence des méthodes de délibération

Le second objectif est d'examiner l'influence des méthodes de délibération mobilisées sur les relations des personnes participantes et leur discours commun. Plus spécifiquement, le questionnement porte sur le lien entre les méthodes de délibération mobilisée, conventionnelle ou alternative, avec le discours commun et les relations entre les personnes. Le but est de mettre en lumière ce qui distingue l'influence des méthodes alternatives de délibération des méthodes plus conventionnelles lors de minipublic.

Le chapitre suivant présente des éléments théoriques sollicités pour répondre à la question de recherche et formuler des hypothèses de réponses.

CHAPITRE II

CADRE CONCEPTUEL

Plusieurs concepts issus de divers courants de recherche ont été mobilisés pour élaborer le cadre conceptuel de cette thèse. Ces concepts permettent de définir avec plus de précision les éléments étudiés. La première section s'inscrit dans les suites de la réflexion déjà amorcée sur la délibération. En se référant aux concepts permettant de caractériser la délibération en minipublic (Dryzek, 1996; Dryzek et Tucker, 2008; Fung, 2003b; Niemyer, 2011; Pourtois, 2013), cette section précise les caractéristiques des deux grandes catégories de méthodes de délibération : les codes de procédure des assemblées délibérantes (méthodes conventionnelles) et les méthodes de délibération dites « alternatives ». Cette première section se termine par un retour sur les caractéristiques d'un minipublic selon les caractéristiques et l'esprit des deux catégories de méthodes.

La deuxième section porte sur les analyses des réseaux. On y présente, en premier lieu, la terminologie employée en analyse des réseaux, c'est-à-dire les concepts s'appliquant de façon générique à l'analyse des réseaux créés par des entités interreliées. En second lieu, les concepts propres à l'analyse des réseaux sociaux et des réseaux sociosémantiques sont introduits. Les réseaux sociaux se rapportent aux relations sociales entre les personnes (amitié, conseil, confiance, influence, etc.) et les réseaux sociosémantiques se rapportent aux liens entre les personnes établis sur la base de l'utilisation de mêmes mots ou de leurs synonymes. Ces deux approches d'analyse ont en commun de chercher à dégager la structure des relations entre les personnes (Borgatti et Foster, 2003; Carrington, Scott et Wasserman, 2005; Monge et Contractor, 2003; Saint-Charles et Mongeau, 2005; Wasserman et Faust, 1994) et

celle des relations entre les concepts ou épistémés mobilisés par les personnes (Carley, 1991; Roth et Cointet, 2010; Roth, 2005, 2008a, 2008b).

Le chapitre se conclut par une synthèse des principaux éléments retenus pour étudier les méthodes de délibération en minipublic et la présentation des hypothèses de recherche.

2.1 L'étude des méthodes de délibération en minipublic

La délibération doit normalement conduire à un dénouement (consensus, identification des points de désaccord, résolution, etc.) et les membres ayant pris part au débat doivent être unanimement ou majoritairement en accord avec ce dénouement (Habermas, 1992/1997). Certains ajouteront la nuance importante d'une réciprocité et d'une équité dans la décision pour que la délibération respecte son intention d'être démocratique (Gutmann et Thompson, 1996). À ce titre, pour parvenir à une délibération en accord avec ces principes, deux grandes catégories de méthodes de délibération se démarquent : l'une est inspirée des procédures régissant les débats parlementaires en démocratie et l'autre regroupant un ensemble de pratiques visant à alléger et faciliter les débats. Cette dernière catégorie de méthodes a été créée par des praticiens, praticiennes, chercheurs et chercheuses de divers horizons proposant des moyens différents de délibérer. La première catégorie de méthodes est désignée ici par l'appellation *méthodes conventionnelles* de délibération et l'autre *méthodes alternatives* de délibération.

2.1.1 Méthodes conventionnelles de délibération : les codes de procédure des assemblées délibérantes

L'expression « méthodes conventionnelles de délibération » regroupe ici l'ensemble des méthodes de structuration des délibérations qui s'appuient sur des codes de

procédure. Ces codes de procédure sont les plus anciennes méthodes de structuration de la délibération (Girard, 1987). Ils remontent aux premières structurations de la délibération parlementaires (d'abord en Grande-Bretagne) il y a plus de 200 ans et visaient à donner un code à la Chambre des Lords dans leurs débats tout en respectant les principes des Lumières qui tenaient à cœur les parlementaires de cette époque et dont on peut dire que les méthodes conventionnelles en sont un héritage.

Les codes de procédure énoncent des règles d'organisation et de gestion des débats de manière à permettre à un groupe, incluant de très grands groupes, comme lors d'assemblées générales, d'arriver à des décisions collectives. Ces codes de procédure structurent la délibération en indiquant des façons d'organiser les débats (Béland, 1989 ; Bourinot, 1884/1971; Filion, 1992; Lespérance, 2001; Matte et FTQ, 2002; Morin, 1932/1994; Picard et CSN, 1955/2011; Robert et coll., 2000; Therrien, 2003; Véronneau, 2009).

Pourtant, certains codes de procédure ne constituent pas une prescription ou une obligation de procéder de telle ou telle manière. Dans ce cas, ils ont plutôt pour but de conserver le sens (ou « l'esprit ») censé guider le travail des participantes et participants³. Victor Morin (1932/1994) écrivait déjà dans la première édition de son code que les règles énoncées sont des lignes directrices et non un fonctionnement qui cherche à contraindre les organisations démocratiques. Après les contraintes prescrites dans la législation (comme la *Loi sur les compagnies au Québec*⁴), la culture prime sur le code de procédure.

³ Ici, cependant, il faut faire attention à cette volonté parfois écrite à l'intérieur des codes et à l'orthodoxie que certaines organisations appliquent dans l'usage de leur pratique démocratique.

⁴ À ce titre, pour ce qui est des organisations à but non lucratif (OBNL), la Loi sur les compagnies au Québec (L.R.Q. c.38) fournit quelques repères pour la conduite de l'assemblée générale annuelle que doit tenir une personne morale (organisation incorporée), notamment l'élection du conseil d'administration, la modification de la constitution de la corporation et la nomination d'un auditeur externe des comptes. Certaines dispositions encadrent entre autres la convocation de cette assemblée (minimum de 10 jours et certaines obligations de publicisation) et prévoit la

Ces méthodes de délibération en grand groupe partagent de nombreux points communs. Elles sont notamment guidées par le principe de publicité, elles encadrent la parole et elles obligent généralement le traitement des propositions une à la fois.

2.1.1.1 Principe de publicité et gouvernance

Le principe de publicité réfère à l'information relative à la délibération passée et à venir (Bentham, 1822). Elle consiste généralement en une invitation ou en une convocation transmise à l'avance aux membres, à se réunir dans un lieu et à une heure précise, et renseignant sur la teneur des débats. Elle inclut la diffusion des décisions prises. L'invitation comprend donc, généralement, une liste des sujets qui seront discutés de même que des informations permettant de savoir qui est invité. Tous les codes de procédure reprennent le principe de publicité dans leurs mots.

La gouverne de la délibération est assurée par une personne qui anime les échanges. Cette personne porte généralement le titre de présidente ou président d'assemblée. Son travail est crucial dans l'encadrement de la parole. Cette personne doit agir en tant qu'arbitre sur l'interprétation du code de procédure utilisé. Cette interprétation peut, généralement, être contestée par une procédure particulière (Morin, 1932/1994; Lespérance, 2001; Picard et CSN, 1955/2011). Idéalement, la présidence d'assemblée devrait agir comme facilitatrice pour l'assemblée en aidant à la compréhension des enjeux délibérés, ce que souligne Sériès (2012). Cette personne pourrait soutenir :

conservation des procès-verbaux de l'assemblée. Ces paramètres sont cependant en redéfinition depuis 2005. Le gouvernement du Québec a tenu deux consultations (en 2005 et 2009) sur un projet de loi modifiant les contraintes pour la création d'un OBNL. Il est important de souligner que les coopératives (de travailleurs, d'habitation, de fournisseurs), les partis politiques, les ordres professionnels et les syndicats ont d'autres dispositions quant à leur cadre légal et réglementaire, mais que les règles de fonctionnement sont sensiblement les mêmes en ce qui a trait à l'instance décisionnelle principale.

(...) la prise de parole en demandant aux membres s'ils ont compris ou non, s'ils ont des questions, en normalisant le fait que certains sujets sont moins faciles à comprendre et en accordant une importance aux interventions faites par les membres (Sériès, 2012 : 94).

Cette personne est appuyée d'un secrétaire, c'est-à-dire une personne responsable de prendre des notes et de colliger les décisions prises lors de la délibération. Ces notes permettent de garder en mémoire les décisions, de les diffuser à un public plus large et d'en faire le suivi aux délibérations suivantes.

2.1.1.2 Discuter ensemble : un sujet à la fois

La délibération est un acte qui se réalise principalement par la communication avec l'autre. Le principe général de discussion dans les méthodes traditionnelles de délibération est de discuter d'un seul sujet à la fois. La liste des sujets à discuter est généralement annoncée à l'avance (lors de la convocation) et est ordonnancée pour constituer l'ordre du jour de la rencontre⁵. Lors de la rencontre, la discussion aborde les sujets à l'aide de propositions traitées une à la fois⁶ dans l'ordre de leur acceptation par l'assemblée.

Une fois qu'une idée est formulée à l'assemblée sous la forme d'une proposition (« Que les membres... ») et qu'une autre personne l'appuie, cette proposition, généralement appelée la « proposition principale », appartient à l'assemblée⁷. Cela

⁵ Il faut cependant souligner que, de manière extraordinaire, les codes de procédure prévoient qu'une assemblée peut décider de discuter et d'adopter des propositions qui sont en dehors de l'ordre du jour prévu. Cette mesure d'exception, pour qu'elle soit acceptée, doit avoir reçu l'approbation des participantes et participants du caractère urgent de traiter de cette question.

⁶ Dans certains milieux démocratiques, on permet que l'assemblée délibère de plus d'une proposition à la fois (Therrien, 2003).

⁷ Ici aussi, il existe, à notre connaissance, deux exceptions (Filion, 1992; Lespérance, 2001) à ces règles d'usage, où la personne qui propose peut par la suite retirer sa proposition. À l'intérieur des autres codes, le principe respecté est celui de la souveraineté de l'assemblée sur ses débats. En effet, lorsque l'assemblée délibérante en est saisie, c'est à celle-ci de disposer de la proposition, d'en débattre et donc de l'accepter ou de la rejeter.

signifie que la personne ayant fait la proposition et celle l'ayant appuyée ne sont pas « propriétaires » de la proposition. Il n'est par la suite plus de leur ressort de décider si la proposition est conservée ou si elle est retirée. Si une personne désire modifier une partie de la proposition principale, elle doit formuler un amendement qui devra ensuite être appuyé.

Dans plusieurs codes au Québec (Morin, 1932/1994; Picard et CSN, 1955/2011), il est aussi possible de proposer des modifications à un amendement, qui devient alors un sous-amendement. Ce fonctionnement par emboîtement d'amendements, à la manière de poupées russes, s'appuie sur l'idée que l'élaboration de décisions collectives s'effectue par la réduction d'un problème à sa plus petite unité, pour ensuite reconstruire un ensemble cohérent.

2.1.1.3 Encadrer les prises de parole et le vote

À ces règles de délibération s'ajoute plus ou moins de formalisation dans l'encadrement des prises de parole des participantes et participants et des votes. Les codes de procédure donnent un cadre à la manière de travailler en groupe lorsque les décisions collectives s'effectuent par le débat démocratique. De plus, certaines pratiques d'alternance des droits de parole (accord/désaccord, homme/femme, etc.) s'ajoutent à l'encadrement de la parole en raison de la période de temps limitée dont dispose une assemblée pour délibérer.

a. Illustration

Prenons, par exemple, un comité de citoyennes et de citoyens qui se réunit pour discuter d'un enjeu local. Lors de cette rencontre, un point à l'ordre du jour de l'assemblée dudit comité concerne une augmentation de la cotisation des personnes qui désirent devenir membres. Lorsque l'assemblée aborde ce point, un membre du

conseil d'administration du comité propose de fixer l'augmentation de la cotisation à deux dollars lors du renouvellement de l'adhésion (« Je propose que la cotisation du Comité soit fixée à deux dollars au moment où un membre renouvelle son adhésion ») et il présente les raisons de cette augmentation. Un autre membre appuie la proposition. Suit une période d'échange, où quelques membres demandent des clarifications aux membres du conseil des raisons de l'augmentation et de la gestion financière du comité. Quelques membres du conseil répondent aux interrogations de ces membres et tentent de convaincre du bien-fondé de l'augmentation. Lors de cette période d'échange sur cette proposition, un membre propose de repousser de six mois l'entrée en fonction de cette hausse. Cette proposition devient alors un amendement à la proposition et doit être appuyée. La proposition de départ, qui est, dans ce cas-ci, de fixer la cotisation à deux dollars, est alors généralement désignée en tant que « proposition principale ».

b. Amendement et fin des discussions

La proposition principale peut être amendée plus d'une fois, mais, généralement, les amendements sont traités un à la fois⁸. Les échanges ne portent alors que sur l'amendement. Cette règle vise à éviter de discuter et ensuite de voter sur deux amendements qui pourraient avoir des effets contradictoires sur la proposition principale. On restreint les sujets de discussion qui doivent porter sur l'amendement. Lorsque les échanges sont terminés, la personne ayant fait la proposition peut être appelée à présenter un dernier mot, un vote est réalisé. Le vote porte d'abord sur l'amendement et si les sujets sont épuisés (il n'y a plus d'intervention ou le temps est écoulé), il y a enfin un vote sur la proposition principale. Les échanges peuvent se terminer lorsque la liste d'intervenants est épuisée, lorsque le temps prescrit est dépassé ou encore lorsqu'un membre demande le vote et que cette demande est acceptée par, généralement, les deux tiers de l'assemblée. Dans les cas de grandes

⁸ À l'exception du Code Therrien (2003).

assemblées, c'est généralement une minorité de personnes qui expriment leurs opinions à l'assemblée, tandis que la majorité des membres se fait entendre par le vote.

c. Prise de vote

À moins que l'unanimité des participantes et participants soit constatée (généralement par une absence de débat sur le point, comme l'adoption de l'ordre du jour), le vote s'effectue à majorité simple et, le plus souvent, à main levée. Cela dit, plusieurs autres techniques peuvent être utilisées, comme le vote secret, le vote électronique, le vote par appel nominal ou encore par déplacement physique des personnes dans la salle (les personnes en accord d'un côté et celles contre de l'autre).

2.1.1.4 Méthodes conventionnelles et minipublic

Voici les grandes lignes de ce que l'on peut conserver comme éléments portant sur les méthodes conventionnelles de délibération utilisées dans un contexte de minipublic. Les codes de procédure des assemblées délibérantes constituent la structuration la plus ancienne de la délibération. Par leurs indications (pouvant être confondues à une prescription) sur la manière de guider une délibération, elles structurent le processus d'élaboration des discours des personnes et des décisions collectives que ces dernières prennent. Pour reprendre la séquence indiquée à l'intérieur des codes de procédure, les décisions collectives commencent par la convocation à un moment précis. Les échanges sont dirigés par un président d'assemblée qui encadre les discours. Lorsque le moment à l'ordre du jour est venu, les échanges, par des discours, modifient ou non les propositions soumises à l'assemblée. Une faible proportion de personnes peuvent exprimer leur opinion sur la question (en raison des limites de temps). Généralement, cela permet un minimum

de deux positions sur une question (ceux en accord et ceux en désaccord) de se faire entendre.

Les décisions collectives font enfin l'objet d'un compte rendu qui est rendu public et fait ainsi l'objet d'un discours collectif sur la question. À terme, le minipublic donne naissance à ce qu'on peut appeler des décisions collectives façonnées par des propositions individuelles reprises par au moins la majorité.

2.1.2 Méthodes alternatives de délibération

La seconde catégorie de méthodes de structuration de la délibération regroupe une constellation d'approches visant notamment à ce qu'un grand nombre de personnes s'informent sur un sujet, délibèrent et décident d'orientations ou de recommandations à réaliser en lien avec ce sujet. Comme cela était le cas pour les dispositifs de participation, les appellations utilisées pour désigner ces manières alternatives de structurer une délibération ne font pas consensus et ne sont pas mutuellement exclusives dans la documentation scientifique et dans les inventaires de pratiques (Abelson et coll., 2003; Gastil et Levine, 2005; Holman, Devane et Cady, 2006; Involve, 2005; Pion et Piron, 2009; Slocum et coll., 2006). Ces approches sont, dans une certaine mesure, une réponse au formalisme et à la rigidité relative reprochés aux méthodes conventionnelles de délibération. Elles sont regroupées dans une même catégorie parce qu'elles ont en commun de se distinguer, sinon de s'opposer, aux codes de procédure conventionnels et de se présenter comme une alternative pour la délibération (Susskind et Cruikshank, 2006).

Le manque d'uniformité dans les appellations est peut-être attribuable à la « jeunesse » de ces propositions de méthodes, comparativement aux racines ancestrales des codes de procédure (Bunker et Alban, 1997, 2005; Holman, Devane et Cady, 2006). À titre de comparaison, s'il fallait voir la délibération comme de la

musique, les codes s'incarneraient dans la musique classique, tandis que la constellation d'approches renverrait à la musique populaire avec toutes ses variétés (musique contemporaine, jazz, blues, hip-hop, etc.). La difficulté de trouver le terme idéal ou univoque, ici, a été identifiée par plusieurs auteurs, dont Holman, Devane et Cady (2006). Ces derniers invitent d'ailleurs les lectrices et lecteurs avisés à ne pas se formaliser avec cette volonté de catégorisation. L'important, selon eux, est de se concentrer sur l'objectif de réalisation, soit de proposer un changement collectif qui doit susciter un engagement de la part des personnes ciblées (Holman, Devane et Cady, 2006; Involve, 2005). Trois regroupements de méthodes se distinguent tout de même ayant, pour chaque regroupement, des finalités qui divergent légèrement.

Un premier regroupement de méthodes alternatives visant à structurer la délibération en grand groupe a été identifié par Abelson et collaborateurs et collaboratrices (2003) et par Webler, Tuler et Krueger (2001). Il s'agit des méthodes instaurées dans un cadre étatique souvent nommées « *processus de participation publique* », qui visent explicitement à favoriser la participation du public. Ce regroupement de méthodes visent essentiellement à aider l'institution publique à prendre des décisions en phase avec les citoyennes et citoyens concernés par l'enjeu discuté.

Bunker et Alban (1992, 1997, 2005) ont, quant à elles, regroupé les méthodes utilisées dans le monde managérial, lesquelles visent à faire des *interventions de grand groupe* en milieu organisé. Ces méthodes cherchent surtout à assurer l'engagement des personnes affectées par le changement généré à la suite de la méthode pour garantir les chances de succès de ce changement.

Enfin, Button et Mattson (1999), Gastil et Levine (2005) et Ryfe (2002) réfèrent à un dernier groupe de méthodes visant la *mise en pratique de la démocratie délibérative* dans une perspective davantage inspirée, justement, des fondements théoriques de la

démocratie délibérative. Dans ce cas, les méthodes visent à traduire de manière empirique les vertus de la démocratie délibérative.

Comme on peut le constater, plusieurs ont tenté d'organiser et de regrouper l'ensemble des méthodes désignées par cette appellation de *méthodes alternatives*. Elles ne sont pas véritablement une catégorie au sens où elles ne regroupent pas des éléments homogènes ou partageant certaines caractéristiques. Elles regroupent plutôt des méthodes *qui ne sont pas* des codes de procédures. Par contre, ces regroupements de méthodes reprennent des méthodes qu'ils « s'approprient » dans leur catégorisation. Ces regroupements sont en quelque sorte des paradigmes. C'est-à-dire qu'ils incluent une série de méthodes qui permettent de répondre aux attentes de ce paradigme. L'exemple des sondages délibératifs (Fishkin, 1995) présenté plus bas (associé au premier et troisième regroupement) ou encore du Forum ouvert (Owen, 2008, Robert, 2009) (associé au deuxième et troisième regroupement) en sont de bons exemples. Il faut avoir à l'esprit, dans la présentation de ces regroupements, qu'ils forment une nébuleuse où les personnes utilisant ou se référant à ces méthodes sont portées par le paradigme du regroupement.

Les sections suivantes présentent ces trois grands regroupements de méthodes alternatives de délibération et leurs caractéristiques. À l'intérieur de ces regroupements on présente aussi différents construits ou matériaux généralement utilisés par les auteurs se référant à ces méthodes.

2.1.2.1 Processus de participation publique

Un premier regroupement de méthodes alternatives de délibération porte sur les méthodes visant la participation du public à des processus de consultation ou de cogouvernance généralement mis en place par un gouvernement ou par une agence gouvernementale (Bherer, 2011; Bherer, Fahmy et Pinsky, 2015; Dobson, 2014;

EIPP, 2009; Slocum et coll., 2006). Elles peuvent être classées en fonction du degré d'engagement des citoyennes et citoyens dans la délibération. La présentation de ce regroupement s'effectue par la présentation d'échelles de gradation des méthodes, les finalités de consensus et d'être participatif sans pour autant être délibératif pour conclure sur les apports.

a. Échelles de la participation

Arnstein (1969) a proposé une échelle de la participation comportant trois niveaux d'engagement exigés par un processus de participation publique. Au premier niveau, le citoyen est réputé non participatif ou sans pouvoir. La démarche proposée tient de la communication, de la manipulation, du marketing, du sondage ou de la thérapie. Au deuxième niveau, le citoyen vient chercher un « jeton » (*tokenism*) ou un pouvoir d'influence par l'information, la consultation, la médiation (*placation* ou la plainte). Au troisième niveau, la méthode de participation publique permet le partage avec les citoyennes et citoyens du pouvoir de décision (par le partenariat, la délégation de pouvoir et le contrôle par les citoyens) (Carson, 2008; Flon, 2014; Involve, 2005; Niquet, 2008; Nyerges et Patrick, 2007; Thibault, Lequin et Tremblay, 2000). L'échelle d'Arnstein associe ainsi la participation à un processus de participation publique et à la marge de manœuvre des citoyennes et citoyens dans le cadre de décision publique.

L'échelle d'engagement de l'Association internationale de la participation publique (IAPP, 2007) est un continuum de la participation. Cette échelle est inspirée de celle d'Arnstein (1969) et reprise par plusieurs auteurs (Carson, 2008; Flon, 2014; INM, 2013; Involve, 2005; Nyerges et Patrick 2007; Thibault, Lequin et Tremblay, 2000). Le continuum d'engagement est gradué. Le niveau le plus bas est un niveau passif de l'engagement en ayant de faibles exigences de la part des personnes participantes (agissant davantage comme des spectateurs) pour aller vers des niveaux d'engagement

élevé et ainsi être proactives. Les méthodes au bas de l'échelle ont surtout recours à la diffusion d'information et à la consultation, pour ensuite viser la participation (*involve*), la collaboration et l'autonomisation, c'est-à-dire rendre les participantes et participants capables de faire eux-mêmes la mise en place des décisions (*empower*).

b. Grand groupe et participation publique

Bien que le fait de réunir un grand nombre d'individus n'est pas un critère de minipublic, les méthodes interrogées dans cette thèse sont essentiellement destinées à un grand groupe. Ainsi, le regroupement de méthodes alternatives de participation publique englobe aussi des méthodes en petits groupes. En effet, il existe des propositions, comme le jury citoyen ou la cellule de planification, qui fonctionnent avec un comité formé de 12 à 20 personnes (Barbier, Bedu et Buclet, 2009; Crosby et Hottinger, 2011; Dienel, 2010; Ruether, et coll., 2004; Sintomer, 2007, Vergne, 2010).

c. Finalités : construction de consensus et processus participatifs

Les finalités du regroupement des processus de participation publique sont orientées vers la construction de consensus et cela, bien qu'ils soient participatifs, ne signifient pas nécessairement délibératifs. On présentera ces méthodes par une finalité visant à favoriser la construction d'un consensus (*consensus building*) pour, notamment, la planification du territoire (Innes, 2004; Kerkhof, 2006; Susskind, 2009; Susskind et Crump, 2009; Susskind, McKearnan et Thomas-Larmer, 1999). Le consensus ou la négociation est ici pris dans une perspective d'acceptabilité sociale (Caron-Malenfant et Conraud, 2009) où l'on cherche à obtenir l'assentiment des citoyennes et citoyens à propos d'un projet spécifique. La capacité de dissidence est plutôt limitée alors qu'on peut essentiellement rejeter ou accepter en bloc un projet (par opposition à la nuance que représente une myriade de propositions).

Le regroupement de ces méthodes englobe principalement, mais non exclusivement, des méthodes à caractère délibératif où les participantes et participants doivent échanger et discuter de leurs points de vue. Cependant, certaines de ces méthodes ne suscitent pas réellement d'occasions de discussion et de confrontation des points de vue. Par exemple, les processus de consultations publiques du Bureau d'audiences publique en environnement (BAPE) ne permettent pas la confrontation de points de vue entre les personnes venant présenter leur mémoire (Maillé et Saint-Charles, 2014). Les personnes y sont davantage informées ou consultées (Abelson et Gauvin, 2006; EIPP, 2009).

2.1.2.2 Interventions de grand groupe

Bunker et Alban (1992) ont été parmi les premières à utiliser l'expression « *large group intervention* » pour décrire un ensemble de méthodes alternatives utilisant les grands groupes en contexte organisationnel. Cette appellation a ensuite été utilisée à quelques reprises pour décrire ce type de méthodes (Bunker et Alban, 1997, 2005; Holman, Devane et Cady, 2006). Ces méthodes ont d'abord été utilisées par de grandes entreprises (Beaulieu et Carrière, 2000), pour ensuite être de plus en plus employées par des citoyennes et citoyens désirant débattre de sujets d'intérêt public (Garcia, 2007, 2008; Hammer, 2010).

a. Tout le système dans la salle (Bunker et Alban)

La caractéristique principale du regroupement de méthodes alternatives d'intervention de grand groupe est de réunir, à une étape clé du processus, les parties prenantes dans un même lieu et à un même moment, c'est-à-dire « *getting the whole system into the room* » (Bunker et Alban, 1997 : 22), cela dans le but de favoriser une diversité des points de vue et la confrontation des arguments.

Certaines de ces méthodes en grand groupe sont principalement délibératives, alors que d'autres sont plutôt consultatives. Les méthodes délibératives vont clairement inciter les parties prenantes à confronter leur vision de l'organisation et convenir d'un plan d'action commun. Les consultatives permettent aux personnes participantes de dialoguer avec d'autres, sans pour autant les contraindre à en arriver à des solutions communes.

b. Parcours en U (Mahy et Carle)

La plupart de ces méthodes proposent aux participantes et participants un parcours où l'on porte un regard sur le passé, à imaginer l'avenir et à s'ouvrir à de nouvelles perspectives pour enfin dresser un plan d'action pour le futur. Cette façon de faire est parfois appelée la théorie en « U », ou parcours en « U » (Mahy et Carle, 2012). Elle permet aux personnes et aux organisations d'entamer un changement global. Ce passage d'un état préliminaire à un état postliminaire vise à une déstructuration des schèmes d'actions routinières pour favoriser ce nouvel état.

c. Six composantes de regroupement (Manning et Binzagr)

Manning et Binzagr (1996) identifient six caractéristiques à ce regroupement de méthodes. La première est que le système (que ce soit l'organisation, l'institution, le territoire, etc.) est perçu comme un ensemble complet et indivisible (*whole system*). La deuxième caractéristique est que ce système doit, après avoir identifié et analysé ses relations, dialoguer avec son environnement et les parties prenantes (interne et externe). La troisième caractéristique est que le collectif en soi n'existe pas, uniquement les processus et les procédures⁹ sont à considérer. La quatrième

⁹ Notons que cette perspective semble s'apparenter globalement à la conception de l'organisation soutenue par l'école de Montréal en communication (Cooren, Taylor et Van Every, 2006) soutenant que l'organisation n'existe pas en soi, mais la représentation par les acteurs de

caractéristique est que la finalité de l'intervention en grand groupe consiste à construire la vision du devenir du collectif. Dans le cas de la cinquième caractéristique, cette réalité est transformée par les personnes engagées, car celles-ci possèdent la capacité de s'auto-organiser. En d'autres mots, ce sont ces dernières personnes qui construisent une représentation idéale de leur système (communauté, quartier, organisation, etc.) et qui deviennent les agents de réalisation de cette vision. Conséquemment, ces personnes traduisent le rêve « irréel » qu'elles avaient initialement en plan d'action explicite et détaillé pour obtenir ce qu'elles ont énoncé. Finalement, la sixième et dernière caractéristique est d'entretenir un préjugé favorable envers les personnes qui s'engagent, car, selon les auteurs, elles possèdent des valeurs essentiellement « bonnes », c'est-à-dire à portée altruiste, pour le bien commun, et ces valeurs permettent de mobiliser des actions collectives sans attendre une contrepartie.

Ce dernier aspect n'est pas sans rappeler l'étude de Passy (1998) sur la portée altruiste des actions des personnes dans leur investissement au sein d'une organisation démocratique. Passy suggérait, dans son étude, que l'investissement des personnes engagées dans l'organisation d'une ONG Suisse était passé par des gestes altruistes sans attente de retour. Plus encore, ce caractère de l'engagement devait être présent pour nourrir la motivation à rester engagé dans l'organisation.

Ce préjugé favorable quant aux volontés personnelles des individus se retrouve aussi dans les règles de design participatif (Emery, 1993), ou encore dans les présupposés de Gutmann et Thompson (1996) sur le principe de réciprocité en délibération où les participantes et participants s'engagent de manière sincère dans le débat en agissant sans volonté de nuire à l'autre.

l'organisation. Cette perspective nous semble porteuse à développer lors de recherches subséquentes.

À titre d'exemple, *Living Lab Montréal* propose la méthode du Forum ouvert (Owen, 1997, 2008) pour organiser des séminaires citoyens sur le déplacement urbain (TranspoCamp) ou encore sur l'aménagement extérieur d'un ancien dépotoir¹⁰.

2.1.2.3 Mise en pratique démocratie délibérative

Le troisième regroupement de méthodes alternatives porte sur des manières de *mettre en pratique les principes de démocratie délibérative* (Abelson et coll. 2003). Ces méthodes s'appuient sur les mêmes principes que ceux de la participation publique, mais dans la perspective de faire de la délibération le point central (Delli Carpini, Cook et Jacobs, 2004; Fung, 2006; Jacobs, Cook et Delli Carpini, 2009; Ryfe, 2002; Slocum et coll. 2006; Smith, 2005). Hendriks, Dryzek et Hunold (2007) ont proposé de structurer le processus de délibération autour d'acteurs qui ont des prises de position affirmées, c'est-à-dire que chaque acteur ou groupe d'acteurs ont des positions sur l'enjeu discuté et que ces positions sont connues publiquement (par exemple, Greenpeace milite pour protéger l'environnement), plutôt que de réunir des personnes aux opinions indécises ou non affirmées.

a. Bienfaits de la délibération sur les personnes

Les auteurs réfléchissant à ces méthodes sont aussi intéressés à démontrer les bienfaits de la délibération pour la société et pour les personnes participantes. Les travaux de Gastil avec d'autres collaboratrices et collaborateurs (Black et coll. 2011; Bonito et coll. 2014; Gastil, Bacci et Dollinger, 2010; Gastil, 2004; Hickerson et Gastil, 2008) portent notamment sur des méthodes impliquant des participantes et participants sélectionnés de manière randomisée (comme pour un jury citoyen ou un sondage délibératif) et démontrent que les participantes et participants sont moins

¹⁰ Comme dans le cadre du déploiement du pôle culturel du Complexe environnemental Saint-Michel en collaboration avec la TOHU et La Cité des arts du Cirque, voir le site de l'organisme (consulté 27 mai 2015) <http://www.livinglabmontreal.org>

cyniques envers le fonctionnement des politiques publiques (Stromer-Galley et Muhlberger, 2009) et augmentent leur participation électorale (Gastil, Deess, et coll. 2008). L'intérêt est de saisir en quoi ces méthodes permettent de réaliser l'expérience en miniature de l'idéal d'une démocratie délibérative. En quoi cela est un contexte de minipublic, tel que proposé de manière théorique par Pourtois (2013). D'ailleurs, la méthode du sondage délibératif a été développée pour cette raison.

b. Illustration par le sondage délibératif (Fishkin)

La méthode du sondage délibératif (*Deliberative Polling*®) conçu par James S. Fishkin (1991, 1995, 2001, 2009) est une illustration intéressante de l'usage d'une méthode pour cette finalité d'un idéal démocratique. Elle est à la fois ouvertement présentée comme une forme pratique de la démocratie délibérative (Gastil et coll. 2010; Gastil et Levine, 2005; Fishkin, 2001; Fishkin et coll. 2010) et comme une méthode en participation publique (Involve, 2005; Slocum et coll. 2006). Pour reprendre les termes de Fishkin, cette méthode vise à mettre en pratique l'idéal délibératif. Pour plusieurs, l'intérêt de s'arrêter sur cette méthode du sondage délibératif est qu'elle s'intègre dans la grande famille de méthodes alternatives visant à démontrer les bienfaits de créer les conditions d'un minipublic (Gastil, Bacci et Dollinger, 2010).

L'intérêt premier de Fishkin est de trouver une alternative au sondage (Fishkin, 1995), tel que l'a inventé George Gallup (1938). Par l'usage de nouvelles avancées de l'époque en statistique et en probabilité, Gallup a voulu montrer aux décideurs publics l'intérêt d'utiliser le sondage pour connaître avec exactitude ce que désirent les citoyennes et citoyens plutôt que d'inférer la volonté de ces derniers.

Pour Fishkin, il faut ajouter la délibération comme étape intermédiaire avant de questionner les citoyennes et citoyens. C'est de cette idée qu'est né le sondage

délibératif. Par ses travaux avec le sondage délibératif, il démontre que l'opinion générée après l'expérience est un meilleur indicateur de l'opinion publique. Selon cette méthode, les personnes ont été suffisamment informées et elles débattent de la question. L'opinion générée avec la méthode du sondage délibératif représenterait, selon Fishkin (1991, 1995, 2001), ce que les citoyens considèrent comme étant l'opinion avisée et légitime des citoyens. Ainsi, la méthode serait plus prédictive de l'opinion des citoyennes et citoyens sur un enjeu collectif dans la mesure où ces derniers sont confrontés aux points de vue des autres et sont exposés à une diversité de points de vue.

Pour y parvenir, la méthode est relativement simple, mais exigeante. Une première étape est de sélectionner de manière aléatoire un nombre substantiel de participantes et participants (soit d'une centaine à quelques milliers), pour ensuite les inviter sur une base volontaire à participer à un événement d'une durée de deux ou trois jours de délibération sur un sujet de débat public. Pour chaque mise en pratique de la méthode, le nombre de participantes et participants varie entre 250 et 500 et peut excéder le millier. Ce nombre important de personnes rassemblées dans un même lieu distingue le sondage délibératif d'autres méthodes comme le jury citoyen, la cellule de planification ou la conférence consensus (Slocum et coll., 2006).

Lors de l'événement, on présente une abondante information sur la question avec des experts et de la documentation. L'événement est structuré autour d'ateliers en petits groupes dirigés par des professionnels de l'animation. On vise ainsi à créer un contexte favorable à la délibération, où les participantes et participants sont informés des enjeux et où ils sont mis en contact avec une diversité de points de vue. Les personnes sont ainsi amenées à discuter avec d'autres personnes de manière approfondie sur la question, et ce, de manière holistique, c'est-à-dire en posant un regard global sur la question (Luskin, Fishkin et Hahn, 2007).

La démarche de recherche utilisée pour étudier cette méthode se résume essentiellement à l'analyse des réponses fournies à deux questionnaires : un avant l'événement et l'autre après¹¹. Certaines études ont aussi mené à un questionnaire pendant la délibération avec des démonstrations plus ou moins intéressantes en matière de transformation radicale de l'opinion des participantes et participants (Farrar et coll., 2010). Au final, soit la tendance à la modification de l'opinion se poursuit (entre le temps 1 et le temps 2, et ensuite du temps 2 au temps 3), soit la modification de l'opinion se cristallise entre le temps 2 et 3. Dans tous les cas, aucune oscillation majeure ou de polarisation de l'opinion n'a été constatée au moment de la délibération.

2.1.2.4 Méthodes alternatives et minipublic

Pour récapituler, les méthodes alternatives de délibération regroupent un éventail de moyens d'animer et organiser des minipublics pour mettre en place une délibération. Elles permettent d'organiser, de structurer et d'animer une délibération différemment des méthodes conventionnelles. Le recours à des discussions en petits groupes dans un contexte d'un rassemblement d'un grand nombre de personnes permet de mieux cerner un élément commun aux différentes méthodes alternatives. Peu importe la méthode, elles permettent aux personnes de débattre entre elles souvent par des périodes en petits groupes. (Abelson et coll., 2003; Bunker et Alban, 1997, 2005; Gastil et Levine, 2005; Holman, Devane et Cady, 2006). Le processus passe par une boucle que l'on peut associer à un passage en « U » allant d'une période de compréhension de la situation passée et actuelle à une période de turbulence par la confrontation de différents discours pour enfin dégager des décisions collectives (Mahy et Carle, 2012).

¹¹ À ce sujet, le site du centre de recherche de Fishkin (*Center for deliberative democracy* de Stanford) contient les résultats de quelques-uns des événements que le centre a réalisés depuis 1994 (<http://cdd.stanford.edu/polls/docs/summary/archive/>).

2.2.2. La perspective réseaux

Concevoir et analyser les relations entre les personnes à l'aide d'une perspective réseau tient à la fois d'une vision pragmatique et méthodologique et d'un paradigme propre. Ce paradigme interprétatif propre à une perspective « réseaux » peut aujourd'hui être appréhendé à partir de l'explosion (pour ne pas dire de l'omniprésence) des outils de réseaux socionumériques dits « médias sociaux », comme Facebook ou Twitter (Proulx et Choon, 2011). Ces médias permettent d'entrevoir le potentiel d'une analyse du réseau social comme effet de levier de transformations sociales, politiques ou économiques.

L'analyse de réseaux dépasse l'analyse des relations entre les personnes. Elle peut être mobilisée pour comprendre divers phénomènes; par exemple, l'évolution du discours littéraire au 19^e siècle, les réseaux de politiques publiques (Lacroix, 2004), ou encore la structure des relations dans l'Odyssée d'Homère, inspirée du monde réel malgré son caractère mythologique (Miranda, Baptista et Pinto, 2013). L'analyse des réseaux sociaux s'adresse, elle, plus spécifiquement aux relations entre les personnes, les groupes ou les organisations (Saint-Charles et Mongeau, 2005).

La première partie de cette section aborde la terminologie générale de l'analyse des réseaux. Viennent ensuite les mesures de centralité, qui permettent de porter un regard sur la position des nœuds. On aborde ensuite les concepts propres à l'analyse des réseaux sociaux et, enfin, les concepts liés à l'analyse des réseaux sociosémantiques, lesquels se rapportent aux relations entre les personnes établies à partir de leur vocabulaire, de contenus ou de thématiques de leur discours en commun.

Dans la représentation matricielle, les éléments reliés sont à la fois en colonnes et en rangées. L'intersection correspond alors au lien entre ces éléments. On y indique la présence, l'absence ou la force du lien par un nombre. Généralement, « 0 » indique l'absence de lien, n indique la présence d'un lien (1, 2, 3...). Le nombre correspondant à la force du lien. La matrice ainsi obtenue permet d'effectuer des calculs. La représentation graphique permet, quant à elle, de visualiser le réseau. Le graphe est composé de points, appelé nœuds, liés par des liens (Degenne et Forsé, 2004; Hanneman et Riddle, 2005). La Figure 2.1 est la représentation graphique de la matrice présentée au Tableau 2.1 soit un graphe fictif de A à N.

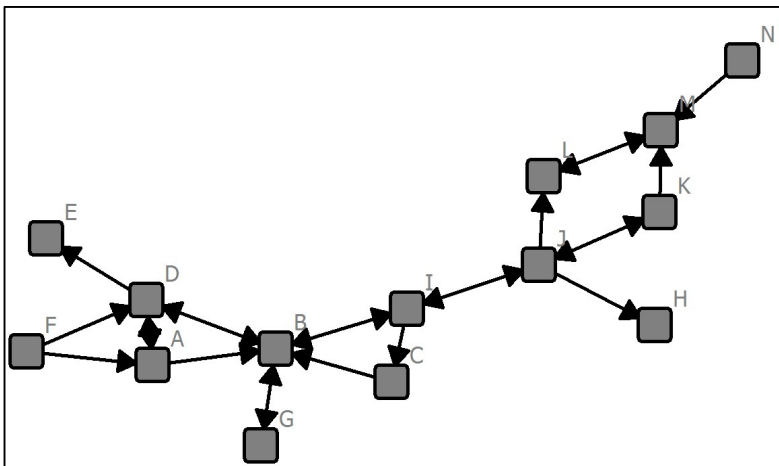


Figure 2.1 : Graphe d'un réseau fictif de 14 nœuds de liens orientés

2.2.1.2 Nœuds et liens

Selon le réseau étudié, un nœud peut être une personne, un individu, un membre, une organisation, un mot ou une expression (Saint-Charles et Mongeau, 2005).

a. Types de nœuds

Ainsi, les nœuds peuvent représenter des lieux physiques (réseaux d'aéroports) (Ducruet, 2010), des organisations (Checkley et Steglich, 2007; Lazega, 1999) ou des

concepts (analyse sémantique) (Roth et Cointet, 2010). Le terme *égo* désigne le nœud auquel on se réfère pour l'analyse (le lieu de départ ou de référence) et les *alters* sont tous les autres nœuds (excluant, évidemment, l'*égo*).

b. Caractéristiques du nœud

Une analyse peut porter sur les caractéristiques du nœud que l'on appelle les « attributs ». Ces attributs peuvent être, dans le cas de concepts, une référence à un cadre conceptuel plutôt qu'à un autre. Dans le cas des personnes, les attributs peuvent être sociodémographiques, comme l'âge, le revenu, la scolarité ou la position hiérarchique, l'opinion d'*égo* ou tout autre élément permettant de caractériser le nœud (comme sa position dans le réseau) (Saint-Charles et Mongeau, 2005).

c. Caractéristiques des liens

Les liens peuvent aussi être qualifiés (relations fortes ou faibles, ou encore positifs, neutres ou négatifs) et catégorisés (relation de conseil, relation affective, etc.). Un lien valué a une valeur correspondante au nombre d'éléments que partagent les deux nœuds qu'il lie.

Les liens peuvent être orientés, soit le sens dans lequel le lien (flux communicationnel, de transport, de neurones) relie deux nœuds. L'orientation indique le sens du flux (descendant ou ascendant). Lorsque le graphe n'est pas orienté, il est impossible de savoir dans quel sens circule ce que l'on observe¹². Ainsi, certaines analyses peuvent être beaucoup plus raffinées, lorsque, par exemple, on dispose de l'orientation du lien (comment se rendre du nœud *F* au nœud *M*) (Mercklé, 2011; Degene et Forsé, 2004).

¹² Par exemple, on pourrait savoir que *i*, *j* et *k* sont liés, mais sans savoir si *i* est lié à *j* et *k*, ou si *i* et *j* ont choisi *k*, même si *k* n'a choisi aucun des deux (Saint-Charles et Mongeau, 2005).

2.2.1.3 Distances et chemins

La distance, ou plus exactement la distance géodésique, correspond au plus court chemin que l'on peut prendre pour passer d'un nœud à un autre¹³. Le calcul de la distance correspond au nombre de « pas » (le « pas » étant un lien franchi) entre les deux nœuds choisis (Mercklé, 2011). On peut également identifier les différents chemins permettant de relier deux nœuds. Cela est entre autres utilisé dans les études portant sur la diffusion de l'information et sur la contagion (Rogers, 2003; Valente, 1995).

2.2.2 Centralité : regard sur la position des nœuds

La position d'un nœud dans un réseau peut être, notamment, caractérisée en fonction de sa centralité (Freeman, 1979; Hanneman et Riddle, 2005; Mercklé, 2011, 2013; Wasserman et Faust, 1994), c'est-à-dire en fonction de ses connexions avec les autres nœuds. Plusieurs mesures spécifiques ont été développées pour identifier la centralité (Borgatti, Everett et Johnson, 2013; Wasserman et Faust, 1994). Toutefois, les trois mesures proposées par Freeman (1979) demeurent parmi les plus connues et utilisées. Ces trois mesures sont la centralité (de degré, de demi-degré intérieur ou de demi-degré extérieur), l'intermédiarité et la proximité.

2.2.2.1 Centralité de degré

La centralité de degré est le nombre total de liens d'un nœud. L'expression « centralité de degré », parfois appelée simplement la « centralité », correspond au

¹³ On retrouve aussi l'expression « distance euclidienne », en référence au principe d'Euclide, du plus court chemin entre deux points (Degenne et Forsé, 2004).

nombre de liens entrants et sortants d'un nœud. Plus un nœud a de liens (soit une plus forte centralité), plus il est central dans le réseau (Borgatti, Everett et Johnson, 2013).

2.2.2.2 Centralité de demi-degré intérieur

La centralité de demi-degré intérieur (*indegree*), aussi appelée « centralité de prestige » (Degenne et Forsé, 2004; Lazega, 1998; Lazega et coll. 2007), correspond au nombre de nœuds qui sont en relation avec ce nœud (alter vers égo). Cela signifie que le lien va de j vers i , sans forcément aller de i vers j . Dans le cas de relations sociales, il s'agit du nombre de choix reçus.

2.2.2.3 Centralité de demi-degré extérieur

La centralité de demi-degré extérieur (*outdegree*) correspond au nombre de liens orientés vers d'autres nœuds (égo vers alters). Cela signifie que le lien va de i vers j , sans forcément aller de j vers i . Le nœud est l'origine du lien vers les autres nœuds à qui il donne un lien : c'est une relation ascendante (Mercklé, 2011). Dans les analyses des réseaux sociaux, on associe parfois cette centralité à la contrainte de cette personne par les personnes qui sont en relation avec elle ou simplement à la reconnaissance (comme la confiance) de cette personne envers les personnes qui l'entourent (Degenne et Forsé, 2004).

2.2.2.4 Centralité d'intermédiarité

La centralité d'intermédiarité correspond au nombre de fois qu'un nœud se retrouve sur le chemin le plus court entre deux autres nœuds du réseau (Burt, 1995, 1999). En ce sens, l'intermédiarité est un pourcentage de l'ensemble des chemins les plus courts entre deux personnes. Degenne et Forsé (2004) donnent l'exemple des personnes i et j qui peuvent utiliser plusieurs chemins de même longueur pour se rendre d'une

personne à l'autre (par exemple, par trois chemins différents). Si la personne k se retrouve sur l'un de ces chemins, elle récolte le tiers des points (soit 1 divisé sur l'ensemble des chemins possibles : $1/\Sigma(ij_k)$). Ainsi, on obtient un indice pour chaque personne où celle-ci se trouve sur le chemin le plus court entre deux autres personnes. Les nœuds qui occupent cette position occupent une position favorisant le flux d'information entre les nœuds. Cette mesure est utilisée pour évaluer les trous structuraux d'un réseau social tel que présenté à la section 2.3.5.

2.2.2.5 Centralité de proximité

La *centralité de proximité* est liée à la distance entre les nœuds d'un réseau. Elle correspond à la moyenne de la distance la plus courte qu'un nœud doit franchir pour rejoindre chacun des autres nœuds du réseau (Degenne et Forsé, 2004; Saint-Charles et Mongeau, 2005). Selon cette mesure, plus un nœud est proche de tous les autres nœuds, plus il est central.

En mesurant cette distance géodésique, on peut ainsi identifier plus facilement quels sont les nœuds qui ont un meilleur accès au reste du réseau. Degenne et Forsé (2004) rappellent que des recherches antérieures en analyse des réseaux sociaux ont démontré qu'une personne en position de proximité sera susceptible d'avoir plus d'information, de pouvoir et de reconnaissance par les pairs (prestige) et de mobilité sociale ascendante. Saint-Charles et Mongeau (2005) présentent la proximité de communication comme un chevauchement des réseaux personnels : des amis de longue date risquent d'avoir un degré de chevauchement élevé, car ils partagent le même réseau de connaissances.

2.2.2.6 Illustration de caractéristiques structurales dans un réseau

Les différentes mesures de centralité présentées précédemment permettent d'établir des caractéristiques structurales de la position d'un nœud d'un même réseau : nombre de liens reçus ou donnés, ou encore leur présence sur le chemin le plus court entre deux autres nœuds. À titre d'exemple, la Figure 2.1 présentée précédemment est un graphe d'un réseau fictif de 14 nœuds.

Ce réseau (de *A* à *N*) comporte 24 liens orientés. Le nœud *B* est celui ayant la plus forte centralité de degré (5) et de demi-degré intérieur (5). Le nœud *J* a la centralité de demi-degré extérieur la plus élevée (4) et la plus forte intermédialité (44,5). Enfin, le nœud *I* est le plus proche de tous les autres nœuds (un minimum de « pas » avec un score de centralité de proximité de 46,4). On peut se rapporter au Tableau 2.2 pour l'observation des mesures par nœud.

Tableau 2.2 : Résultats de centralités du réseau fictif de 24 liens

	Degré ¹	Demi-degré intérieur	Demi-degré extérieur	Intermédialité ¹	Proximité ¹
A	3	2	2	5	35,1
B	5	5	3	44	44,8
C	2	1	1	0	38,2
D	4	3	3	17	36,1
E	1	1	0	0	27,1
F	2	0	2	0	27,7
G	1	1	1	0	31,7
H	1	1	0	0	31,0
I	3	2	3	42	46,4
J	4	2	4	44,5	43,3
K	2	1	2	10	34,2
L	2	2	1	10	34,2
M	3	3	1	12,5	28,3
N	1	0	1	0	22,4

NOTE : ¹ Mentionnons que les centralités de degré, d'intermédialité et de proximité ont été calculées sur une matrice de liens non orientés symétrisés au maximum.

2.2.3 Principales notions utilisées en analyse des réseaux sociaux

Un *réseau social* est compris comme une représentation des liens entre des personnes (personne *versus* personne) à un moment précis. Les liens sont basés selon le type de relation que ces personnes entretiennent (connaissance, amitié, confiance, échange, etc.). Un réseau sociosémantique est aussi un réseau de personnes dont les liens, cependant, sont déterminés par les discours qu'elles partagent avec d'autres personnes. Ces personnes n'ont pas nécessairement été en relation, mais elles ont en commun des mots ou des expressions similaires. L'observation de structures émergentes des relations remonte au début du siècle dernier par les travaux de Simmel (1908/1999). On peut aussi citer les travaux sociométriques de Moreno (1934) qui sont les premiers à apporter une lecture des relations de manière graphique. Enfin, il y a aussi les travaux de l'anthropologue Barnes (1954/2013) qui présentent une analyse d'une communauté insulaire suédoise. L'analyse des réseaux sociaux n'est pas nouvelle et elle est utilisée, par exemple, dans les domaines de la sociologie (Mercklé, 2011), de la géographie, des sciences politiques (Lemieux, 1999, 2004), des communications (Saint-Charles et Mongeau, 2005; Monge et Contractor, 1997) ou encore de la psychologie cognitive (Chartier et Meunier, 2011).

Cette section explore d'abord les fondements à la base de l'analyse des réseaux sociaux se situant comme approche tant sur le plan méthodologique que paradigmatique. Pour ce faire, la tension entre une vision atomiste du social et une compréhension plus englobante est exposée, car l'analyse des réseaux sociaux cherche à éviter de s'enfermer dans ces deux perspectives. En complément, une typologie de classification de l'usage de l'analyse des réseaux sociaux selon les buts et mécanismes explicatifs est introduite. Ensuite, la section présente plus en détail ce qui est recherché dans une perspective où l'on tente de comparer les pratiques d'un même sous-groupe, soit le phénomène d'homophilie et les deux points de vue

d'observation : *égocentré* et *sociocentré*. Puis vient une explication de ce que sont des lectures selon l'égo et selon les alters, puis les trous structuraux et la position de proximité dans un réseau social sont abordés. Enfin, la section se termine par une illustration des caractéristiques structurales.

2.2.3.1 Ni holisme ni particularisme

La position de l'analyse des réseaux sociaux est paradoxale : ni holiste ni particulariste (Mercklé, 2011). En effet, l'analyse de l'observation des phénomènes sociaux se contraint généralement à adopter une perspective plus particulariste (individuelle, atomisée) ou holistique (globalisante, sociétale). L'analyse des réseaux sociaux semble être une troisième voie entre ces deux extrêmes, permettant à la fois d'utiliser des phénomènes se déroulant entre individus et de porter ces observations dans une compréhension sur l'ensemble de la société (Mercklé, 2011; Rème, 2007). L'accumulation d'observations à des niveaux micros permet de réfléchir à des explications plus englobantes.

Ce « décryptage », rapporté à l'objet de cette thèse, s'insère dans une compréhension structurale du social où les individus sont à la fois contraints et soutenus par la délibération dans l'influence des opinions. Cette situation revient à une forme d'encastrement, pour reprendre les mots de White (2011), qui induit un certain déterminisme faible. Ainsi, le décryptage de la délibération passe par l'angle de l'analyse des réseaux. Comme le mentionnent Grossetti et Godart :

Être encasté dans un niveau d'action ne signifie pas être déterminé par ce niveau, mais à la fois être contraint par lui, et avoir la possibilité de s'en servir comme appui. Dire que l'action individuelle est encadrée dans les réseaux sociaux revient à dire qu'elle est à la fois contrainte et rendue possible par les réseaux. On doit prendre ceux-ci en compte pour comprendre l'action. (Grossetti et Godart 2007: 9)

2.2.3.2 Typologie des buts et mécanismes explicatifs

Borgatti et Foster (2003) découpent en deux axes l'analyse réseau permettant de former un tableau à quatre cadrans (voir Tableau 2.3) pour en faire une typologie par buts et mécanismes explicatifs. Cette typologie permet ainsi de classer en quatre types les études portant sur l'analyse des réseaux sociaux.

Le premier axe (en rangée) est porté sur les *mécanismes explicatifs*. D'un côté, l'angle d'analyse se situe dans une *compréhension structuraliste* du social, où l'analyse réseau est comparable à une grille ou à une analyse topologique cherchant à comprendre comment l'acteur (le nœud) utilise les ressources accessibles. L'analyse porte sur l'agir de personnes ayant des positions structurelles similaires, donc elle cherche à voir si ces personnes agissent de la même manière dans la recherche de ressources. L'autre pôle de ce premier axe est celui des « *connectivistes* », c'est-à-dire l'étude des ressources qui passent par les nœuds et les relations. Le réseau y est représenté comme un flot circulant dans des tuyaux. L'action de laisser passer ou de ne pas laisser passer la ressource dépend alors de mécanismes individuels par modelage ou congruence.

Le deuxième axe (en colonne) est celui des *buts explicatifs* de l'analyse de réseau. D'un côté, l'explication aborde la capacité des personnes à utiliser leurs relations pour être plus performantes que d'autres (comme l'analyse de conseils d'administration entre firmes); c'est la question du *capital social*. D'un autre côté, l'analyse réseau sert à comprendre les phénomènes de *diffusion* entre les personnes d'un réseau par effet d'homogénéité sociale. Comme le présente le Tableau 2.3, lorsque ces deux axes sont croisés, quatre perspectives de compréhension de l'analyse de réseau se révèlent : le capital structurel, la convergence, l'accès aux ressources et la contagion.

Tableau 2.3 : Typologie de Borgatti et Foster (2003) des mécanismes et buts explicatifs de l'analyse de réseau

		Buts explicatifs	
		Capital social (performance)	Diffusion (homogénéité sociale)
Mécanismes explicatifs	Structuralisme (topologie, grille)	Capital structurel	Convergence
	Connectivisme (flot, tuyau)	Accès aux ressources	Contagion

Le *capital structurel* s'intéresse aux avantages que tire une personne à occuper une position centrale dans le réseau pour en tirer profit et ainsi être plus performante. L'*accès aux ressources*, par l'entremise des relations sociales, est aussi une forme de capital social, où, cette fois, c'est la qualité et la quantité de ressources avoisinantes qu'une personne mobilise pour se permettre de miser sur le bon lien et ainsi avoir accès aux bonnes ressources. La *convergence* est la recherche d'explication des attitudes et des pratiques communes de personnes jugées centrales ou en position d'équivalence structurelle. Finalement, la *contagion* est la recherche de compréhension du partage de valeurs, de pratiques ou d'opinion par les interactions entre les personnes. Ainsi, la compréhension du réel en réseau permet à la fois d'observer des phénomènes particuliers, comme l'agir ou les discours d'un individu avec d'autres, et des phénomènes globaux, comme la tendance générale d'un groupe influençant les trajectoires individuelles.

Dans le cadre de la présente étude qui s'intéresse à l'influence de la délibération sur l'opinion et les relations entre les personnes, ce sont les perspectives de la contagion (partage de valeurs, de pratiques ou d'opinion par les interactions entre les personnes) et de la convergence (attitudes et pratiques communes de personnes centrales) et qui sont sollicitées. On cherche à évaluer l'impact de la délibération sur la diffusion des opinions et des discours via les relations entre les participantes et participants. L'explication recherchée concerne le partage des discours par les liens sociaux.

2.2.3.3 Homophilie

L'*homophilie* est la tendance d'une personne à se lier davantage avec d'autres personnes qui lui ressemblent (Degenne et Forsé, 2004). Ainsi, l'homophilie s'observe selon les attributs communs ou les valeurs qui unissent les personnes (McPherson, Smith-Lovin et Cook, 2001). Être du même groupe d'âge, du même genre ou encore avoir la même opinion risque de générer les mêmes comportements sociaux. Au sens propre, l'étude de l'homophilie est d'observer l'adage « qui se ressemble, s'assemble ».

Le genre est un marqueur important d'homophilie et peut générer certaines interprétations de comportements sociaux en observant avec qui les personnes d'un réseau sont davantage en relation. Dans ses travaux de recherches, Rioux-Pelletier (2009) a remarqué que les trajectoires de diffusion de l'information relative aux pesticides dans certaines communautés au Costa Rica désavantagent les femmes, par rapport aux hommes, car elles ne parlent pas de ces questions.

Autre exemple de l'expression de la tendance à l'homophilie, Lazer et collaborateurs (2010) ont montré que deux personnes partageant une relation et ayant la même position politique tendront à être similaires dans leurs comportements politiques et cela est encore plus fort pour des relations d'amitié que pour des relations dans le cadre professionnel. Cependant, les auteurs n'ont pas été en mesure de démontrer que les personnes ont tendance à avoir davantage de relations avec des personnes ayant un point de vue politique similaire.

La recherche menée par Roth (2005, 2008a) sur les publications de chercheurs s'intéressant au poisson-zèbre démontre une homophilie à l'intérieur de communauté épistémique (voir en page 82 pour une explication approfondie de l'étude). Ainsi, on

peut constater une homophilie sémantique en calculant la propension d'interaction préférentielle (Roth, 2005, 2008a). La détection de l'homophilie (sur l'âge, le genre, les opinions, etc.) permet d'observer si le discours liant deux personnes peut s'expliquer par cet aspect (Mongeau et Saint-Charles, 2011).

2.2.3.4 Observer et analyser le réseau : égocentrés ou sociocentrés

L'observation et l'analyse du réseau social peuvent être faites selon deux manières : par un échantillon de nœuds en relation avec d'autres nœuds (égocentré), ou par un ensemble des relations et des nœuds d'une population (sociocentré) (Saint-Charles et Mongeau, 2005). Le réseau égocentré est un réseau construit à partir de la personne et il indique les personnes faisant partie de la vie de cette personne et qui, selon cette dernière, ont des relations entre elles (liens entre alters).

L'analyse d'un réseau sociocentré porte sur l'ensemble des liens entre les personnes d'une population, c'est-à-dire d'une communauté aux frontières préalablement convenues (organisation, participation à un événement, affiliation, etc.). Généralement, il faut qu'au moins la moitié des membres de cette population soit interrogée pour que la représentation soit valide (Costenbader et Valente, 2003). Lorsque cela est possible, il s'avère avantageux d'avoir les observations de l'ensemble des liens entre les nœuds d'une population, car cela donne un portrait plus complet des dynamiques communicationnelles entre les nœuds.

Dans le cadre de cette thèse, c'est une étude d'un réseau sociocentré lors d'un minipublic qui a été réalisée. Une présentation plus approfondie des caractéristiques de cette population sera présentée dans la présentation de la démarche de recherche au chapitre suivant.

2.2.3.5 L'intermédiation et le trou structural

Les travaux de Burt (1995, 1999, 2000, 2005) ont montré que la position d'intermédiaire dans le réseau social, c'est-à-dire une position reliant des personnes qui ne sont pas reliés par ailleurs, est une position d'influence majeure. Burt (1995, 1999) nomme cette position stratégique (ou son absence) de « trou structural » ou de « courtier ». Dans un réseau social, la centralité d'intermédiation indique dans quelle mesure une personne est en position de pont entre d'autres personnes n'ayant pas de lien sans l'entremise de cette personne. Cette mesure d'intermédiation est souvent citée pour évaluer la diffusion de l'innovation (Diesner et Carley, 2010). En effet, les nœuds qui occupent cette position occupent ainsi une position de contrôle sur le flux d'informations entre les personnes. Par l'étude de l'intermédiation, ces trous structuraux sont repérés. Pour Burt, cette position constitue un capital social. Basé sur des observations empiriques, ce capital social permet aux personnes de monter plus rapidement dans la hiérarchie d'une organisation par rapport à d'autres personnes n'occupant pas une telle position stratégique (Burt, 1995).

2.2.3.6 Position de proximité

Degenne et Forsé (2004) indiquent que des recherches antérieures en analyse des réseaux sociaux ont montré qu'une personne en position de proximité sera susceptible d'avoir plus d'information, de pouvoir, de reconnaissance par les pairs (prestige) et de mobilité sociale ascendante. C'est en mesurant la centralité de proximité que l'on peut identifier plus facilement les nœuds qui ont un meilleur accès au reste du réseau, soit en position de proximité. Saint-Charles et Mongeau (2005) présentent la proximité de communication comme un chevauchement des réseaux personnels : des amis de longue date risquent d'avoir un degré de chevauchement élevé, car ils partagent le même réseau de connaissances.

2.2.3.7 La densité structurale

Certaines études en analyse des réseaux sociaux permettent de générer une mesure qui donne une information synthétique sur la structure même du réseau social et des réseaux sociaux à l'intérieur de ce réseau. La densité sociale est l'une de ces mesures permettant d'évaluer le niveau « d'encastrement » ou d'incorporation (*embedding*) des personnes dans leur groupe d'appartenance (Hanneman et Riddle, 2005; Scott, 2013). En effet, le calcul de la densité indique à quel point les membres de l'ensemble d'un groupe, ou surtout d'un sous-groupe, sont liés avec les membres de ce même sous-groupe. En d'autres mots, la densité constitue une mesure de cohésion. Un groupe ayant une densité sociale plus élevée est plus cohésif. Les membres y sont plus interconnectés.

a. Densité intragroupe

La *densité intragroupe* correspond au ratio du nombre de liens effectifs par rapport au nombre maximal de liens pouvant être observés dans ce sous-groupe. Lorsque que cette densité est exprimée sous la forme d'une mesure, le chiffre (entre 0 et 1) indique le nombre de relations qu'entretiennent des nœuds ($\sum ij$) du sous-groupe, divisé par tous les nœuds faisant partie du sous-groupe, multiplié par tous les nœuds (n), moins un nœud (car l'égo ne peut être en relation avec lui-même) : $n * n - 1$ (Saint-Charles et Mongeau, 2005; Scott, 2013).

b. Densité intergroupe

La *densité intergroupe*, pour sa part, correspond au ratio du nombre de dyades en relation entre les membres d'un sous-groupe et ceux d'un autre sous-groupe par rapport au nombre maximal de liens pouvant être observés entre ces sous-groupes (disons les sous-groupes A et B). Lorsque que cette densité est exprimée sous la forme d'une mesure, le chiffre (entre 0 et 1) indique la proportion des liens effectifs

entre les sous-groupes observés, c'est-à-dire le nombre de relations qu'entretiennent les nœuds (Σij_{AB}) de l'ensemble A et B, divisé par l'addition des nœuds qui composent le sous-groupe A et le sous-groupe B : $\Sigma(n_A+n_B)$ (Saint-Charles et Mongeau, 2005; Scott, 2013).

c. Illustration de caractéristiques structurales dans un réseau

L'illustration présentée ci-dessous (Figure 2.2) permet de comprendre le fonctionnement d'une analyse intragroupe et intergroupe selon la densité. Si l'on reprend l'exemple présenté à la section 2.2.6 d'une illustration avec les centralités, en ajoutant cette fois deux groupes (blanc et gris), alors le groupe des blancs comporte sept nœuds et le groupe des gris, sept nœuds aussi. La Figure 2.3 représente graphiquement ce réseau social, dont il a été décidé de ne pas conserver l'orientation des liens pour calculer la densité (soit une matrice de liens non orientés).

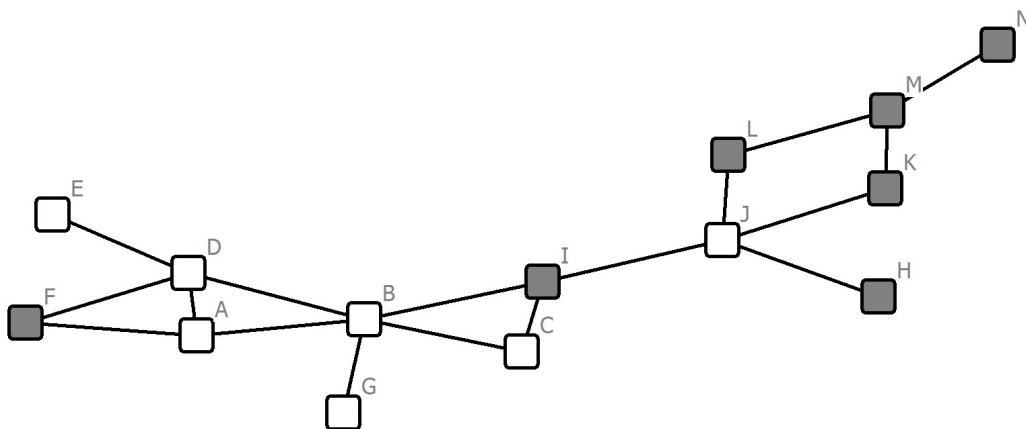


Figure 2.2 : Graphe d'un réseau de 14 nœuds avec deux sous-groupes ayant des liens non orientés

Lorsque l'on calcule la densité intragroupe et intergroupe, on remarque d'une part que la densité intragroupe pour les gris (0,143) est inférieure à la densité intergroupe entre les blancs et les gris (0,163), et que la densité intragroupe des blancs est la plus forte (0,286), soit deux fois plus grande que celle des gris. En effet, il y a trois nœuds

chez les gris (F, I et H) qui n'ont aucune relation avec les membres de leur sous-groupe, alors que seulement un nœud (J) n'est pas en lien avec son groupe. Le Tableau 2.4 présente la synthèse des résultats intragroupes et intergroupes.

Tableau 2.4 : Résultats de densité sociale du réseau fictif de 14 nœuds

		Groupe Gris		Groupe Blanc	
		Nombre de liens	Densité	Nombre de liens	Densité
Groupe Gris	Nombre de liens	6	0,143	8	0,163
Groupe Blanc	Nombre de liens	--	--	12	0,286

L'interprétation que l'on peut faire de cette analyse du réseau social est que les nœuds blancs sont plus liés entre eux, plus cohésifs, alors que les nœuds gris sont plus intégrés à l'ensemble de la structure sociale, où l'appartenance au groupe (soit d'être gris) n'entraîne pas davantage de relation entre les membres du sous-groupe.

2.2.4 Principales notions utilisées en analyse des réseaux sociosémantiques

L'analyse de *réseaux sociosémantique* correspond à l'analyse des relations entre les personnes établies sur la base d'éléments de discours en commun (mots, expressions, thématiques, etc.). Cette section aborde les concepts utilisés pour analyser les phénomènes observés autour du contenu en commun entre les personnes. La première partie aborde les formes d'analyse des réseaux sociosémantiques; la deuxième partie porte sur les formes possibles et choisies d'analyses sociosémantiques; enfin, la dernière partie fait une synthèse des concepts à retenir entre l'analyse des réseaux sociosémantiques et les minipublics.

2.2.4.1 Les formes d'analyse des réseaux sociosémantiques

L'observation des mots et des expressions utilisés et mis en commun avec d'autres personnes permet d'établir ce que Carley (1991), Mongeau et Saint-Charles (2014a), Monge et Contractor (2003) et Roth (2008b) appellent un « réseau sociosémantique ». Il s'agit d'un type particulier de réseau social où les liens entre les individus sont constitués par les similitudes entre les mots et les expressions employés. Un réseau sociosémantique est ainsi un réseau de personnes dont les liens sont déterminés par les discours qu'elles partagent avec d'autres personnes. En d'autres mots, parce que ces personnes sont en lien, elles ont un discours en commun, et c'est parce qu'elles tiennent ce discours qu'elles tissent des liens entre elles. Ces personnes n'ont pas nécessairement été directement en relation, mais elles ont en commun des mots ou des expressions similaires.

Les travaux de Carley (1991), Mongeau et Saint-Charles et collaborateurs et collaboratrices (Mongeau et Saint-Charles, 2013, 2014a, 2014b; Rioux-Pelletier et coll. 2013; Saint-Charles et coll. 2013) et ceux de Roth (2005, 2007b, 2008a, 2008b) constituent trois courants d'analyse de réseaux sociosémantiques. Carley (1991) étudie notamment la stabilité d'un groupe à l'aide d'algorithmes reproduisant une société, ce qu'elle nomme *coconstructuralité*. Les travaux de Mongeau et Saint-Charles et coll. (2013, 2014b) portent sur la similarité des discours entre personnes, couplée à l'analyse des réseaux sociaux dans divers contextes d'analyses. Essentiellement, tous ces travaux tentent de faire la démonstration que le réseau social et le réseau sociosémantique s'influencent mutuellement. Et ceux de Roth (2005, 2007b, 2008a, 2008b) concernent l'étude de communauté épistémique de chercheurs à partir d'articles publiés sur un même sujet (le poisson-zèbre) et pendant une période donnée.

a. Coconstructuralité (Carley)

La notion de *coconstructuralité* permet de suivre l'évolution de concepts dans un groupe pour constater ou non la mutation de ce concept basé sur les connaissances acquises par les membres du réseau de ce concept au fil des périodes déterminées (Carley, 1991; Diesner et Carley, 2010). C'est par cette coconstructuralité que la connaissance serait guidée par les interactions entre les personnes, modifiée par les connaissances précédentes et échangée plus rapidement entre ces personnes.

b. Similarité des discours (Mongeau et Saint-Charles)

En combinant l'approche de l'analyse sociosémantique avec les analyses de réseaux sociaux, Mongeau et Saint-Charles ont montré que la personne identifiée par les membres d'un groupe comme étant la plus influente est aussi la personne dont le discours est le plus similaire à celui de l'ensemble des membres du groupe (Mongeau et Saint-Charles, 2013, 2014b; Rioux-Pelletier et coll., 2013; Saint-Charles et coll., 2013). L'utilisation de la similitude des vocables comme mesure de similarité de discours entre les personnes permet d'automatiser le traitement d'importants corpus de textes et d'effectuer des analyses fines permettant à leur tour de pondérer et de relativiser le discours de chacun (Plante, Dumas et Plante, 2013).

Le corpus théorique entourant les processus d'influence dans les groupes, les organisations et les communautés de pratique développées en communication (Maillé et Saint-Charles, 2014; Mertens et coll., 2008; Saint-Charles, Mongeau et Perreault, 2010; Perreault, 2010), a permis de développer des outils conceptuels pour étudier l'articulation entre les réseaux sociaux et sociosémantiques. En effet, ces travaux ont démontré qu'en contexte de petits groupes il a un lien qui tend à s'amplifier entre les personnes centrales dans le réseau social et le réseau sociosémantique. Ces outils conceptuels apparaissent tout indiqués pour vérifier l'influence de la délibération sur de la similarité des discours.

c. Communauté épistémique (Roth)

Une *communauté épistémique* telle que définie par Roth (2008b) est un ensemble de personnes et de concepts, où les personnes forment une communauté unie par les concepts (aucune autre personne ou groupe de personnes ne peuvent partager ces mêmes concepts). Ainsi, les concepts sont liés aux personnes qui portent ces concepts. Roth définit une communauté épistémique de la manière suivante :

Une communauté épistémique est un ensemble d'agents et de concepts, tels que les agents partagent tous ensemble tous les concepts (ou bien, dualement, les concepts sont tous partagés par tous les agents), de manière maximale, c'est-à-dire qu'il n'est pas possible de trouver davantage d'agents qui partagent ces mêmes concepts ou davantage de concepts qui soient partagés par ces mêmes agents. » (Roth, 2008b : 360)

Pour observer l'évolution de la notion de « communauté épistémique », Roth (2008b) a analysé par une modélisation latticielle (treillis Gallois) les concepts liés aux personnes qui portent ces concepts. Roth (2005, 2006, 2008a, 2008b) a effectué une analyse sur les relations entre les recouvrements de catégories d'idées (les couples des concepts) et des personnes (des agents) sur plusieurs périodes de temps ($t_1, t_2, t_3 \dots t_n$) entre chercheurs travaillant sur le poisson-zèbre (*danio rerio* ou *zebrafish*).

2.2.4.2 Réseaux sociosémantiques, langage et délibération

En quoi la compréhension ou les outils d'analyse des réseaux sociosémantiques peuvent aider à répondre à la question de cette thèse ? Pour reprendre les mots de White (2011), on peut rappeler que cette recherche vise à mieux comprendre ce qu'il y a « sous le capot » de la délibération lors de minipublic. Ce qui est observable lors d'une délibération, ce sont les personnes qui délibèrent et les discours qui sont mobilisés tout au long du processus délibératif.

Comme on vient de le présenter, l'analyse du réseau social donne des clés pour saisir la structure de relation avant et pendant la délibération. Cependant, cette analyse ne tient pas compte des discours des participantes et participants lors d'un minipublic. Une perspective permettant, même partiellement, de prendre compte des éléments des discours que les personnes portent au travers d'une délibération vient compléter cette analyse. La délibération est une affaire de relations et de langage comme le rappelle Habermas dans la *Théorie de l'agir communicationnel* (1987). L'une des composantes majeures de sa théorie porte sur cette connexion entre les relations entre les personnes et le langage. En effet, comme l'indique Haber (2001), chez Habermas le lien social se fait par le langage, donc c'est par l'analyse du langage qu'il faut passer pour comprendre la présence du lien social. Ce n'est donc pas uniquement par l'analyse de l'histoire (au sens d'un contexte, d'une totalité) que l'on y parvient, mais aussi en scrutant les mots utilisés par les personnes. En effet, dans sa théorie, Habermas explique le lien social par la création de liens entre les personnes qui délibèrent au cours d'échanges et de discussions. Ce lien est appelé à devenir de plus en plus important, à porter les forces émancipatrices et à devenir le canal par lequel les institutions tendent à rendre des comptes. Habermas explique ces potentialités comme suit (le gras a été ajouté):

*Les modèles de forces illocutionnaires, constituées dans un acte langagier simple, reflètent la structure de ces réseaux d'actions. Les possibilités langagières de produire des actes illocutionnaires, que ce soit dans la forme fixée de modes grammaticaux ou dans les formes flexibles de verbes performatifs, de particules de phrases, d'intonations de phrases, etc. **Les forces illocutionnaires constituent les points nodaux dans les réseaux de socialisation communicationnelle**; le lexique illocutionnaire est pour ainsi dire la coupe où le langage et les ordres institutionnels d'une société se frayent un passage. (Habermas, 1987, tome I: 329)*

Cela pose l'intérêt d'étudier la délibération par les relations entre les personnes et les réseaux langagiers agissant sur ces mêmes personnes. Cette conception de la délibération s'apparente aux orientations des « chercheurs de l'école de Montréal

[qui] est d'abandonner notre "romance" vis-à-vis de l'individu et de nous tourner enfin vers l'analyse des relations » (Taylor et Delcambre, 2011 : 18), et c'est en ce sens qu'une analyse des réseaux sociosémantiques permet de mettre en relief les forces illocutionnaires mobilisées en délibération en minipublic.

2.2.4.3 Analyse des réseaux sociaux et sociosémantiques et minipublic

L'analyse de réseaux sociosémantiques couplée à l'analyse des réseaux sociaux n'est pas encore appliquée spécifiquement à la délibération en minipublic. La documentation scientifique comporte, notamment, des outils de forage de textes en utilisant les indicateurs tirés de l'analyse du réseau social pour orienter la recherche plus efficiente (par *clusters*) (Cucchiarelli, D'Antonio et Velardi, 2012), sur l'analyse de contenu sociosémantique collecté sur des plateformes de Web social ou de contenu transigé, ou encore, par exemple, sur des forums en ligne sur l'utilisation de téléphone cellulaire (Lee et coll., 2013). Or ces exemples ne traitent pas de contenus organisés selon les discours portés par les personnes, mais simplement des discours liés avec les personnes (réseaux sociaux d'un côté et réseaux sémantiques de l'autre). Ces recherches utilisent généralement le potentiel de détection de l'analyse de réseau social pour faire la démonstration de l'organisation du contenu sémantique. Pour le reste, les conclusions de ces recherches sur le Web sociosémantique sont relativement éloignées des préoccupations de cette recherche.

2.3 Hypothèses de recherche

Il faut tout d'abord rappeler que la mesure de l'opinion est un indicateur souvent utilisé pour constater l'impact de la délibération en face-à-face sur les personnes participantes après leur passage à un minipublic. Les hypothèses de recherche sont en cohérence avec la perspective d'un déterminisme faible, guidant l'agir des personnes. En effet, la posture est de prétendre que les personnes sont influencées, dans leurs

opinions et dans leurs discours, par les personnes qui les entourent et que, à la fois, ces mêmes personnes peuvent influencer les personnes avoisinantes. Cette influence peut se mesurer tant sur le plan des opinions que de la similarité du discours. Ainsi, un premier niveau porte sur l'influence du minipublic sur les personnes participantes. De manière plus spécifique, cette recherche vise aussi à distinguer les méthodes de délibération conventionnelles des méthodes alternatives sur le plan de la similarité des discours des personnes en regard de leurs relations entre elles ou, plus spécifiquement, de leur centralité dans le réseau social. Le schéma présenté à la Figure 2.3 présente l'hypothèse générale, les objectifs de recherche et les cinq hypothèses liées à ces objectifs.

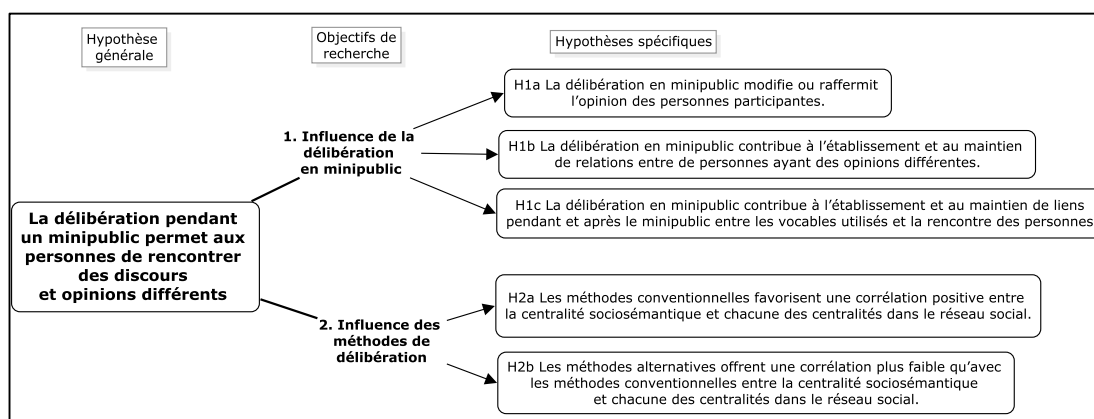


Figure 2.3 : Objectifs de recherche et hypothèses

2.3.1 Influence de la délibération en minipublic

Le premier bloc d'hypothèses porte sur l'influence de la délibération en minipublic sur les relations entre les personnes (réseaux sociaux), l'opinion de ces dernières et la similitude de leurs vocables. En respectant les principes juste, légitime, équitable et d'imputabilité, et en s'assurant que l'information avant, pendant et après le minipublic soit de qualité, transparente et remise dans des délais raisonnables, la délibération en face-à-face telle qu'elle est réalisée lors d'un minipublic devrait

permettre aux participantes et participants de modifier ou raffermir leurs opinions précédant leur participation au minipublic.

Si cette influence de la délibération chez les participantes et participants est mesurable une fois l'expérience du contexte de minipublic vécue, cela conduit à une première série d'hypothèses (H1), dont la première est la suivante :

H1a La délibération en minipublic modifie ou raffermi l'opinion des personnes participantes.

Aussi, il faut considérer :

- que l'intérêt de réunir des personnes sur une question donnée est de constituer une décision collective mise à l'épreuve de différents points de vue;
- que ce qui distingue une approche délibérative d'autres approches est que les personnes participantes sont confrontées à d'autres points de vue et ainsi s'influencent;
- et que l'opinion sur une question précise est une façon de mesurer le point de vue d'une personne.

Par conséquent, une deuxième hypothèse survient :

H1b La délibération en minipublic contribue à l'établissement et au maintien de relations entre des personnes ayant des opinions différentes.

Enfin, si la méthode employée a un effet sur l'utilisation commune d'éléments de discours au moment de la délibération, on observera des variations notables des corrélations entre les mesures de centralité dans le réseau social et la mesure de la centralité évaluée dans le réseau sociosémantique constitué sur la base des mots et expressions (similitude de vocables).

Ainsi, il faut considérer :

- que cette recherche concerne la rencontre de personnes portant des discours distincts, soit le dernier critère d'une délibération en contexte de minipublic;

- que les différentes mesures de la centralité d'une personne dans un réseau social expriment différentes manières d'être liées aux autres membres du réseau;
- que la mesure de la centralité de degré évaluée d'une personne dans le réseau sociosémantique indique dans quelle mesure son discours ressemble à celui de l'ensemble des personnes présentes;
- que les corrélations entre les mesures de centralité dans le réseau social et dans le réseau sociosémantique représentent des estimations de la relation entre le réseau social et le réseau sociosémantique.

Par conséquent, une troisième hypothèse de ce premier bloc survient :

H1c La délibération en minipublic contribue à l'établissement et au maintien de liens pendant et après le minipublic entre les vocables utilisés et la rencontre des personnes.

2.3.2 Influence des méthodes de délibération

Le deuxième bloc d'hypothèses porte sur l'influence des catégories de méthodes de délibération sur les relations entre les personnes participantes (les réseaux sociaux) et leur discours commun (réseaux sociosémantiques). Si la méthode employée a un effet sur l'utilisation commune d'éléments de discours (par la similitude de vocables) au moment de la délibération selon cette méthode, on observera des variations notables des corrélations entre les mesures de centralité dans le réseau social et la mesure de la centralité évaluée dans le réseau sociosémantique.

Ainsi, il faut considérer :

- que, dans un contexte de minipublic délibératif, les deux catégories de méthodes (conventionnelle et alternative) structurent et gèrent différemment la délibération;
- lorsqu'on prend en considération qu'une délibération selon la méthode conventionnelle se déroule en grand groupe, cela signifie qu'une personne peut être entendue par l'ensemble des personnes présentes au même moment.

Dès lors, une deuxième série d'hypothèses (H2) se formule, et la première va comme suit :

H2b Les méthodes conventionnelles favorisent une corrélation positive entre la centralité sociosémantique et chacune des centralités dans le réseau social.

De plus, une délibération réalisée selon des méthodes alternatives et ayant recours à des périodes d'échange en sous-groupes offre plus de temps et d'opportunités à chaque personne pour exprimer et promouvoir ses points de vue, mais ne lui permet pas d'être entendue par l'ensemble des personnes au même moment. Les méthodes alternatives devraient conduire à des corrélations plus faibles entre la mesure de centralité sociosémantique et à chacune des mesures de centralité dans le réseau social, les mêmes que celles observées pour les méthodes conventionnelles, notamment parce que la situation d'échange en petits groupes ne permet pas d'être entendu par un grand nombre de personnes. On peut donc émettre la deuxième et dernière hypothèse de cette seconde série :

H2c : Les méthodes alternatives offrent une corrélation plus faible qu'avec les méthodes conventionnelles entre la centralité sociosémantique et chacune des centralités dans le réseau social.

CHAPITRE III

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Pour vérifier les hypothèses formulées précédemment, une expérimentation de délibération et des outils de collecte de données ont été développés. L'expérimentation a pris place au sein d'un minipublic constitué spécifiquement pour cette occasion. Deux périodes de délibération ont été prévues durant cette expérimentation : une première période utilisant une méthode de délibération conventionnelle et une seconde utilisant une méthode alternative. L'expérimentation a réuni une centaine de personnes. La délibération a porté sur les frais de scolarité universitaire. Les données collectées dans le cadre de cette expérimentation visent à établir un portrait sociocentré du réseau social des participantes et participants pendant l'expérimentation et de leur réseau social antérieur à l'expérimentation. De plus, des éléments de contenu (tels que les sujets discutés, les questions posées, les propositions faites, etc.) ont été colligés avant, pendant et après l'expérimentation.

Ce chapitre se divise en trois sections. La première section porte sur le terrain de recherche, c'est-à-dire sur la conception et la mise en œuvre de l'expérimentation comme telle. La deuxième section présente les outils de collecte de données. La troisième présente les mesures utilisées. Finalement la quatrième section porte sur le traitement et les procédures de l'analyse des données.

3.1 L'expérimentation

Une expérimentation comportant une période de délibération conventionnelle et une période de délibération alternative a été élaborée et réalisée en respectant les exigences d'un minipublic. Ce choix d'organiser un minipublic tient au fait que ce contexte de délibération rend possibles l'étude et la comparaison des deux méthodes de délibération. En effet, si une méthode conventionnelle de délibération n'exige pas la mise en place d'un minipublic, une méthode alternative de délibération, elle, nécessite d'être réalisée dans un tel contexte (Fung, 2006; Pourtois, 2013). La présente section présente d'abord les exigences qui se sont imposées dans l'organisation de l'expérimentation.

3.1.1 Exigences d'un minipublic

Rappelons qu'un minipublic est une forme particulière de dispositif de participation visant à favoriser les échanges d'opinions et la délibération entre les personnes participantes sur un enjeu social commun. Le minipublic se doit de réunir un nombre significatif de personnes aux attributs analogues à un plus grand public de personnes impliquées délibérant sur des sujets d'intérêt collectif, c'est-à-dire des personnes qui s'impliquent activement dans les débats sociaux, sans nécessairement partager au départ les mêmes points de vue. Il s'agit de citoyens ordinaires comme représentants du grand public (Dahl, 1989; Dryzek et Tucker, 2008; Fung, 2003b; Niemeyer, 2011; Pourtois, 2013).

Dans cet esprit, l'expérimentation a réuni un grand nombre de personnes déjà impliquées dans différents lieux de débats afin de délibérer sur un sujet social alors d'actualité et suscitant une pluralité de positions sur la question (Gagné, 2012). En outre, la délibération proposée visait à être stimulante et pouvait se réaliser sur une période relativement courte, tout en favorisant une participation dynamique où les

participantes et participants peuvent se confronter sur des points de vue divergents (Hendriks, Dryzek et Hunold, 2007).

L'expérimentation s'est déroulée à Montréal dans une grande salle de l'UQAM¹⁴ le 28 janvier 2012 de 8 h 30 à 13 h. L'enjeu central portait sur la question des frais de scolarité universitaires au Québec¹⁵. Cette question a suscité de vifs débats autour du projet du gouvernement du Québec de hausser les frais de scolarité. De fortes contestations dans le paysage politique québécois ont donné lieu à ce qui a été appelé le « printemps érable » (Bonenfant et coll., 2013; Millette, 2013). L'issue de ce conflit s'est notamment soldée par l'élection d'un nouveau gouvernement qui annula la hausse décrétée.

Ainsi, l'expérimentation réalisée respecte les deux principaux critères de délibération en minipublic, soit permettre 1) l'accès à la délibération des personnes ayant un intérêt pour le contenu discuté et 2) la rencontre de personnes engagées et portant différents discours.

Il a été précédemment présenté, au chapitre 2, la typographie en trois axes de Fung (2006), que ce dernier nomme « cube de la démocratie » (voir en page 31). En raison des ressources limitées de temps et d'argent, le minipublic réalisé dans le cadre de cette recherche est de type ouvert, sans cible de représentativité pour le type de sélection des participantes et des participants (x2e). Dans l'attente envers les

¹⁴ La salle était située dans le pavillon Sherbrooke (SH-4800) et la configuration choisie (soit la fermeture du tiers de la salle par des murs amovibles et des tables rectangulaires de style banquet) pouvait accueillir 150 personnes.

¹⁵ Les multiples étapes qui ont mené à la réalisation de cette expérimentation n'ont pu être énoncées dans cette thèse, car elles sont périphériques à la question de recherche et aux analyses effectuées. Plus d'un retournement a marqué le choix du thème sur lequel il y aurait délibération, les mises à l'épreuve des outils et l'établissement de la bonne formule, avant d'en arriver à une expérimentation conforme aux attentes et aux exigences d'un minipublic. Ce ne sont pas seulement les personnes participantes à l'expérimentation qui ont été mobilisées dans cette expérience, mais toute une communauté de praticiens et praticiennes et de personnes du milieu universitaire qu'on peut aisément évaluer à plus de trois cents personnes ayant été directement interpellées par cette recherche.

participantes et participants, l'expérimentation correspond au type de participation de négocier et de débattre (z5). En effet, les personnes participantes ont délibéré entre elles sur un thème précis. Enfin, l'expérimentation permet aux personnes d'approfondir leur connaissance sur un sujet sans pour autant prétendre que leur participation permette une influence communicationnelle sur les décideurs. Ainsi, sur le plan de l'étendue des pouvoirs, l'expérimentation est essentiellement utile pour le bénéfice personnel des participantes et participants en apprenant davantage sur le thème (y1).

3.1.2 Exigences de la délibération en minipublic

Sur le plan de la délibération, l'expérimentation devait répondre aux exigences d'une délibération en minipublic (Abelson et coll., 2003; Fung, 2006; Pourtois, 2013; Rowe et Frewer, 2004). Ces exigences sont : (1) la délibération doit permettre de produire des décisions collectives résultant des discussions et des confrontations de points de vue entre les participantes et participants; (2) le processus menant à ces décisions se doit de ne pas avantager une partie ou l'autre; (3) le processus d'adoption doit être accepté (être légitime); (4) il doit permettre à tous d'apporter sa voix (équitable); et (5) les personnes doivent agir en leur nom. De plus, tout au long du processus, soit avant, pendant et après le minipublic, (6) les personnes participantes doivent avoir accès à une information de qualité, transparente et remise dans des délais raisonnables. L'enjeu proposé (7) doit permettre un débat public et être stimulant pour les participantes et participants (Gagné, 2012).

L'expérimentation élaborée a répondu à ces exigences de différentes façons. (1) Elle a permis des discussions et des confrontations de points de vue entre les participantes et participants et elle a conduit à la production de propositions qui ont été soumises à un vote (voir l'Annexe 3 « Bilan des propositions – rapport public de l'expérimentation »). (2) Chaque position (soit l'abolition, le gel et l'augmentation) a

fait l'objet d'une présentation de même durée par trois personnes différentes reconnues pour leur compétence concernant ces trois avenues. Chacune des positions a été présentée comme une position légitime. (3) Le processus de discussion et d'adoption a été clairement présenté à l'assemblée et aucune position n'était avantagée. (4) Tous les participants et participantes ont pu apporter leur voix tant lors de la plénière que durant les périodes de discussions en petits groupes. (5) Et chacune des personnes a parlé en son nom. (6) Un site internet a été réalisé pour l'expérimentation. Tout au long du processus, soit avant, pendant et après le minipublic, les personnes participantes ont eu accès à une information de qualité par des présentateurs reconnus, et ce, de manière transparente, simultanée et uniforme. De multiples documents étaient disponibles en format papier pendant la délibération (voir Annexe 1 « Documentation disponible aux participantes et participants »). Enfin, (7) l'enjeu proposé, la question des frais de scolarité universitaire au Québec en 2012, s'inscrivait dans un contexte social plus large, favorable à l'instauration d'un débat public et stimulant pour les participants et participantes. La description biographique des présentateurs se retrouve dans le cahier du participant disponible à l'Annexe 8 « Carnet remis aux participantes et participants à l'expérimentation » aux pages 4 et 5 du carnet. »

3.1.3 Aspects logistiques de l'expérimentation

La description des aspects logistiques de l'expérimentation couvre la procédure de recrutement des participantes et participants au minipublic et la préparation des participantes et participants et la réalisation de l'expérimentation.

3.1.3.1 Recrutement des participantes et participants

Un appel à participer à un débat public sur l'augmentation des frais de scolarité universitaire a été largement diffusé sur les médias sociaux, par un affichage public et

par des invitations à des personnes connues pour leur implication dans le dossier des frais de scolarité. Les personnes qui ont répondu à l'appel étaient invitées à compléter en ligne un « Avis d'intention de participer » (voir Annexe 4). Dans cette Avis d'intention, elles devaient confirmer leur volonté de participer et indiquer leur disponibilité à une rencontre téléphonique préalable ainsi qu'un numéro de téléphone où les joindre. L'entretien téléphonique durait entre 15 et 30 minutes et permettait au chercheur de présenter le sujet de la recherche et la programmation du minipublic, ainsi que d'expliquer les implications de la recherche pour la personne participante. Après avoir présenté ces éléments, on s'assurait que la personne acceptait de participer et on lui rappelait les prochaines étapes. La provenance des personnes n'a pas été contrôlée à proprement dit, mais des invitations dans différents milieux a permis d'assurer une variété de points de vue en présence, ce qui a assuré une plus grande participation pendant l'expérimentation (McLeod et coll., 1999; Scheufele et coll., 2006)

3.1.3.2 Préparation des participantes et participants

À l'arrivée, les participantes et participants ont été dirigés par groupe de 3 à 10 personnes dans de petites salles attenantes à l'accueil pour recevoir une courte formation de 5 à 10 minutes les préparant à l'utilisation des outils de collecte nécessaires pour cette recherche. Des pastilles autocollantes ont été remises à chaque personne ainsi qu'un carnet pour coller ces pastilles et prendre des notes pendant l'expérimentation. Les pastilles de participation prenaient la forme d'un petit cercle autocollant (environ deux centimètres de diamètre) et chaque personne recevait une feuille contenant 120 pastilles avec un numéro unique.

Lors de la mini formation introduisant les personnes à l'utilisation des outils de collecte, notamment l'usage des pastilles et des nappes de papier, elles ont été invitées à échanger une de leurs pastilles avec toutes les personnes avec lesquelles

elles auraient une discussion pendant l'expérimentation, ainsi qu'à coller une de ces pastilles à côté des notes ou griffonnages qu'elles étaient invitées à inscrire sur les nappes de papier prévues à cet effet, sur les feuilles prévues pour les questions, sur les propositions et sur les feuilles servant à récolter les votes pour les propositions affichées.

Cette formation était obligatoire pour toute personne désirant participer à l'événement. De l'avis du comité responsable de l'organisation, cette formation a permis d'établir un contact de qualité avec les participantes et participants et de bien expliquer les outils utilisés pendant l'expérimentation. Elle a évité de briser le rythme de l'animation pendant l'expérimentation et elle a permis au minipublic de se dérouler sans interférence majeure ou notable sur le processus de délibération ce qui avait été dénoté lors de l'une des mises à l'essai majeures des outils.

3.1.3.3 Réalisation de l'expérimentation

L'expérimentation a eu lieu le 28 janvier 2012 dans une grande salle comportant une centaine de places assises, une estrade offrant une tribune surélevée permettant aux intervenants de s'adresser à l'ensemble des personnes et une dizaine de tables préinstallées avec des nappes blanches en papier sur lesquelles il était possible d'écrire et de griffonner. En respect des exigences pour ce type de dispositifs, une documentation variée a été rendue disponible sur le thème faisant l'objet de la délibération avant et pendant l'expérimentation. Pour prendre connaissance de la variété de l'information, voir l'Annexe 9 « Les personnes qui ont contribué à ce projet. » De plus, la réalisation de cette recherche a nécessité une équipe pour réaliser les différentes fonctions nécessaires à la mise en application de l'intention conceptuelle de réaliser sous la forme expérimentale un minipublic. Trois pôles de ressources sont à souligner : l'organisation logistique, l'animation du minipublic et l'encadrement pour la recherche. On présente ici le rôle que ces personnes ont joué et

pour consulter la liste des personnes par pôles il faut se rapporter à l'Annexe 9 : « Les personnes qui ont contribué à ce projet ».

a. Organisation logistique

La mise en place de l'expérimentation a nécessité des ressources supplémentaires pour l'organisation logistique de la démarche quelques semaines avant la tenue du minipublic tant pour la réservation des salles, la gestion des documents et la mise en forme des questionnaires en ligne. Pendant le minipublic, deux personnes ont aussi aidé à l'accueil des participantes et participants et l'installation du lieu.

b. Animation et présentateurs

L'animation du minipublic a été assurée par une personne qui anime la rencontre et les personnes agissant comme présentateurs : soit ceux qui présentent leur position. Leur travail s'est aussi effectué en amont aidant et validant la formule de minipublic retenue, la validation des énoncés et le soutien au contenu pendant le minipublic. Le rôle de ces personnes est particulièrement nécessaire pour la portion utilisant une méthode conventionnelle de délibération.

c. Encadrement de la recherche

L'encadrement de la recherche a été réalisé par des personnes qui se sont assurées de la fiabilité et de la validité de la collecte des données : d'abord dans le développement et dans la mise à l'épreuve des outils; ensuite, avant d'entrer dans la salle du minipublic, tous les participantes et participants ont reçu une formation sur la manière d'utiliser les outils pour la recherche; enfin, pendant le minipublic, ces personnes ont aidé à la collecte des nappes sur les tables et à des matériaux utiles à la recherche (carnets, affiches, questions transmises aux présentateurs, etc.).

3.1.4 Population de l'étude

L'expérimentation a réuni 95 personnes âgées de 19 à 74 ans (58 femmes et 37 hommes) ayant déjà fréquenté ou fréquentant une institution postsecondaire d'enseignement (sauf une personne). Plusieurs personnes sont venues accompagnées d'une ou d'un ami, d'un collègue ou d'une connaissance souhaitant participer aux débats. De plus, la très grande majorité connaissait au moins une autre personne présente à l'événement. La moyenne est de 8,8 liens par personne, la médiane est de 7 liens pour un minimum de 0 et un maximum de 42 liens. Les mêmes personnes ont participé aux deux périodes de délibération, conventionnelle et alternative, ceci afin de s'assurer que les différences entre les deux temps éventuellement observées ne soient pas attribuables à la composition de l'échantillon.

Cette population peut être considérée comme un échantillon typique représentant des personnes participant généralement à une délibération publique, dans la mesure où les individus recrutés sont des personnes impliquées dans divers réseaux et organisations concernés par la question des frais de scolarité et participant activement au débat public. Toutefois, la généralisation des résultats doit être interprétée avec prudence, car la contrepartie est qu'on ne peut pas considérer l'échantillon comme étant représentatif de l'ensemble de la population du Québec. Considérant l'objectif général de comparer les méthodes de délibération, les résultats peuvent être étendus à la population des gens participant habituellement à des réunions explicitement annoncées comme réunion de délibération.

3.1.5 Structure de l'expérimentation

Comme mentionné, l'expérimentation comportait deux périodes de délibération : une première selon une méthode conventionnelle, puis une seconde selon une méthode alternative. Par conséquent, les mêmes personnes ont participé aux deux périodes de

délibération, conventionnelle et alternative. Cette participation des mêmes personnes aux délibérations selon les deux méthodes réduit la possibilité d'un biais d'échantillonnage.

3.1.5.1 Minipublic partageant les deux méthodes

En se référant aux différentes modalités et critères propres aux méthodes de délibération conventionnelles et alternatives exposées plus avant, voici les éléments qui permettent de structurer un minipublic partageant les deux méthodes de délibération. Rappelons d'abord que ce minipublic, dans son essence, est juste, légitime, équitable et imputable. Tout au long du processus, soit avant, pendant et après le minipublic, les personnes participantes doivent avoir accès à une information de qualité, transparente et remise dans des délais raisonnables. Ainsi, le minipublic comprend une période faisant usage d'une méthode conventionnelle de délibération et d'une période alternative, et il se distingue par la forme des échanges et des débats, l'ordre des sujets à discuter et les attentes envers les participantes et participants (Tableau 3.1).

Tableau 3.1 : Distinctions entre les méthodes de délibération conventionnelles et alternatives

	Conventionnelle	Alternative
Forme des échanges et débat	Essentiellement en grand groupe ¹⁶ ; des représentants prennent la parole et quelques membres s'expriment.	Présence de périodes en petits groupes avec des moments en grand groupe.
Ordre des sujets à discuter	Séquentiel : un seul à la fois, où la personne qui anime fait le pont entre chaque intervention.	Simultané : Possibilité de plusieurs sujets discutés en même temps.
Attentes envers les participants	Réactif : écouter les arguments des autres, apporter des idées si possible et voter.	Proactif : être en action en discutant avec d'autres participants et questionnant leur intervention.

¹⁶ La forme des échanges et des débats à l'aide d'une méthode conventionnelle de délibération peut aussi accepter la formation *ad hoc* de comités pour discuter d'un élément spécifique ou encore pour prévoir un moment pour des discussions informelles. Cependant, la forme généralement attendue est celle en grand groupe.

a. Forme des échanges et débat

La première distinction à considérer est celle de la forme des échanges et des débats. La méthode conventionnelle, bien qu'elle accepte la formation *ad hoc* de comités pour discuter d'un élément spécifique, ou encore pour prévoir un moment pour des discussions informelles, oriente la forme des échanges dans une perspective de grand groupe. L'assemblée, où toutes les personnes participantes sont réunies, est le moment important de la délibération. En raison, notamment, des contraintes de temps, des représentants prennent la parole et quelques membres s'expriment par des questions ou des commentaires pour présenter des propositions et d'autres, pour faire entendre leur désaccord.

Dans une perspective alternative de la méthode de délibération, il doit nécessairement y avoir une ou des périodes d'échange en petits groupes pour favoriser l'expression du plus grand nombre. L'expression *de tous* prime sur l'expression *à tous*.

b. Ordre des sujets à discuter

La deuxième distinction porte sur le traitement des sujets à discuter : procède-t-on à plusieurs sujets simultanément, ou de manière séquentielle ? La méthode de délibération conventionnelle n'autorise pas qu'une multitude de sujets ou même d'options différentes soient débattues en même temps; il n'y a qu'un seul sujet à la fois. La personne qui anime fait le pont entre chaque intervention. Ainsi, cette catégorie de méthode fonctionne de manière séquentielle.

À l'inverse, la catégorie de méthode de délibération alternative permet une simultanéité de sujets de délibération. Ainsi, il est possible de discuter de manière simultanée de plusieurs sujets.

c. Attentes envers les participantes et participants

La dernière distinction porte sur les attentes envers les participantes et participants : doivent-ils être principalement attentifs ou, au contraire, en action ?

Lors des échanges en délibération conventionnelle, les participantes et participants doivent, essentiellement, être attentifs aux arguments des autres, mais ils doivent parfois intervenir. Le fonctionnement en assemblée ne permet qu'un seul discours à la fois soit entendu et assimilé par l'ensemble des personnes présentes. On s'attend davantage à ce que les personnes restent attentives et silencieuses pour enfin voter au moment opportun.

En mode alternatif, on fait reposer la vivacité de la délibération sur les épaules des participantes et participants. Ainsi, tous doivent être en action (surtout lors de petits groupes) pour discuter avec d'autres participantes et participants et questionner leurs interventions. Les périodes de rassemblement en grand groupe sont ainsi davantage des moments pour rappeler ce qui a été fait ou ce qui doit être fait, pour prendre le pouls général et pour relancer en vue de passer à la prochaine étape. Par conséquent, les participantes et participants qui restent uniquement en position d'écoute active se retrouvent en marge du processus. L'attente envers les participantes et participants en mode alternatif est d'agir de manière proactive dans la délibération.

3.1.5.2 Période selon la méthode conventionnelle

Rappelons que les méthodes conventionnelles de délibération reposent sur le principe de publicité (Bentham, 1822) dans la convocation et la diffusion des décisions prises et d'une gouverne assurée par une personne agissant comme animatrice et facilitatrice (Sériès, 2012).

a. Formulation des discours et débat

Les discours doivent être dirigés et modérés par une personne mandatée à cette fin pour faire en sorte que la trame narrative principale ne porte que sur une idée à la fois. La formulation du discours s'effectue à la manière de poupées russes, soit par amendement et par sous-amendement. On peut clore le débat en demandant aux personnes présentes (selon un ratio convenu) si elles se sentent prêtes à passer au vote. Ainsi, les méthodes conventionnelles de délibération favorisent une délibération en grand groupe codifiée (Béland, 1989; Bourinot, 1884/1971; Filion, 1992; Girard, 1987; Lespérance, 2001; Matte et FTQ 2002; Morin, 1932/1994); Picard et CSN, 1955/2011); Robert et coll. 2000; Therrien, 2003; Véronneau, 2009).

b. Rôle de l'animation

Dans le cadre d'une délibération faisant usage d'une méthode conventionnelle, il n'y a que l'animatrice ou l'animateur qui fait le pont entre les interventions et qui aide les personnes participantes à comprendre ce qui se déroule. D'abord, il n'y a jamais plus d'une interaction en même temps; plutôt, les interactions sont séquentielles, soit une proposition à la fois. Ensuite, la délibération se déroule principalement en grand groupe (comme en assemblée), bien que la formation *ad hoc* de comités pour discuter d'un élément spécifique puisse se faire, ou encore que des moments de discussions informelles puissent être prévus. Sur ce point, la méthode conventionnelle oriente la forme des échanges en grand groupe. Enfin, il est attendu des participantes et participants qu'ils écoutent activement les différents points de vue présentés et les réponses données aux questions pour avoir un meilleur portrait de la situation. Les personnes participantes peuvent aussi intervenir en posant des questions ou en proposant des sujets de conversation, mais cela reste limité à quelques personnes en

raison du nombre de personnes et du temps alloué (Béland, 1989; Girard, 1987; Lespérance, 2001; Morin, 1932/1994; Sériès, 2012).

En respect de ces éléments, la période de délibération conventionnelle a, premièrement, été animée par une personne qui a fait le pont entre chaque intervention et invité les personnes qui présentaient une position à clarifier leur idée en lien avec les questions qui lui étaient acheminées. Deuxièmement, la délibération s'est effectuée en grand groupe en commençant avec la présentation de trois conceptions de la question des frais de scolarité par des présentateurs¹⁷ connus pour leurs prises de position publiques pour l'une ou l'autre de ces conceptions. Ces présentations reproduisaient de manière analogue les présentations souvent faites en début d'assemblée par les officiels du groupe réuni. Ensuite, les participantes et participants ont été invités à interagir avec les trois présentateurs. L'animateur reprenait les questions les plus fréquentes des participantes et participants et invitait les présentateurs à clarifier leur présentation. Troisièmement, les participants et participantes ont été invités à écouter avec attention les présentations et acheminer des questions ou commentaires aux présentateurs pour faire le tour de la question et permettre de proposer des sujets jugés de discussion qui seront utilisés à la prochaine étape. Ces interactions ont essentiellement pris la forme de commentaires et de questions auxquels les présentateurs étaient invités à répondre une à la fois. À la fin, l'animateur a invité les participantes et participants à proposer des sujets de discussion précis pour poursuivre la délibération sur la question des frais de scolarité. Les thèmes proposés ont été accueillis et aucun thème de discussion n'a suscité de l'objection dans la salle.

En résumé, la première période de l'expérimentation s'est déroulée entièrement en grand groupe et, comme dans toute assemblée, les participantes et participants ont pu

¹⁷ Bien que des tentatives de recrutement paritaire genré aient été effectuées, et qu'une des personnes pressenties était une femme, tous les présentateurs et l'animateur étaient des hommes.

entendre divers arguments sur le thème délibéré, échanger à voix basse entre eux et venir au micro pour prendre la parole.

3.1.5.3 Période selon la méthode alternative

La seconde catégorie de méthode propose de structurer la délibération par des périodes de discussion en sous-groupes, ou de permettre la confrontation de plusieurs discours en simultané. Peu importe que ces méthodes soient identifiées à la participation publique (Bherer, 2011; Bherer, Fahmy et Pinsky, 2015; EIPP, 2009; Webler, Tuler et Krueger, 2001), aux interventions de grands groupes (Bunker et Alban, 1997, 2005; Garcia, 2007, 2008, 2015; Hammer, 2010; Holman, Devane et Cady, 2006) ou encore à la mise en pratique de la démocratie délibérative (Blondiaux, 2008b; Gastil et Levine, 2005; Jacobs, Cook et Delli Carpini, 2009; Ryfe, 2002; Slocum et coll. 2006), elles cherchent avant tout à mettre en place une délibération différente de celles des méthodes conventionnelles (Susskind et Cruikshank, 2006) et elles visent à engager les participantes et participants dans la délibération (Abelson et coll., 2003; Fung, 2006; Slocum et coll., 2006). Les étapes proposées dans ces méthodes s'apparentent à la boucle de changement en forme de « U », celle favorisant l'émergence de nouvelles solutions après avoir observé le contexte et après avoir confronté avec d'autres personnes les discours sur ce qui devrait être fait (Mahy et Carle, 2012).

En période de délibération selon des méthodes alternatives, la délibération prend la forme d'échanges en petits groupes pour favoriser l'expression du plus grand nombre de personnes. Les échanges et les débats se déroulent autour d'une table ou lors de conversations informelles. Ensuite, les participants et participantes peuvent traiter de plus d'un sujet à la fois et, enfin, la vivacité de la délibération repose sur les épaules des participantes et participants. Par des discussions en petits groupes, ils interrogent et relancent les autres participants sur leur point de vue, pour finalement en arriver,

ou non, à une proposition commune (du petit groupe). Les moments de rassemblement en grand groupe sont davantage des moments pour indiquer ce qui doit être fait ou ce qui a été fait (Holman, Devane et Cady, 2006). C'est essentiellement ce qui a été réalisé lors de l'expérimentation.

Lors de l'expérimentation, la période de délibération selon des méthodes alternatives s'est ouverte sur les thèmes proposés par des membres de l'assemblée lors de la période de délibération conventionnelle. La période alternative comportait deux sous-périodes de 45 minutes en petits groupes (4 à 21 participantes et participants, et 7 en moyenne) autour de tables recouvertes des nappes en papier permettant d'écrire. Les participantes et participants ont été invités à s'installer librement autour de ces tables à la manière d'un forum ouvert (Owen, 1997, 2008). À ce titre, des affichettes rappelant les principes de délibération selon cette méthode ont été conçues spécialement pour l'événement (voir l'Annexe 2 « Affiches de la loi et des principes d'un Forum ouvert »). Deuxièmement, chaque table a abordé un thème différent et, troisièmement, les participants et participantes ont été invités à échanger entre eux et à noter leurs idées sur les nappes de papier. L'échange avait pour but de formuler des recommandations, recommandations qui ont été soumises au vote à la fin de l'expérimentation, et ce, à la manière de la méthode *Dotmocracy* (Diceman, 2014). Aucune personne n'a officiellement eu le mandat d'agir en tant qu'animatrice ou animateur lors des échanges en petits groupes, et les périodes en grand groupe ont essentiellement servi à effectuer des rappels d'usage et à remercier les personnes d'être venues à l'événement. Ces périodes en grand groupe étaient animées par la même personne que lors de la période de délibération selon la méthode conventionnelle. Cette constance visait à contrôler un éventuel biais de l'animation.

Conformément à ce qui a été annoncé aux participantes et participants, un rapport complet des propositions et des votes a été rendu public et diffusé (voir l'Annexe 3 « Bilan des propositions – rapport public de l'expérimentation »).

3.1.6 Exigences éthiques de l'expérimentation

Afin de garantir un cadre légitime aux échanges qui auront lieu lors de cette recherche, des exigences éthiques ont été respectées. Ces exigences prennent en considération les personnes participantes et aussi les acteurs (les personnes ou organisations) mettant en œuvre des minipublics afin que l'expérimentation réalisée soit reconnue légitimement comme représentative des minipublics réalisés. Ces exigences éthiques sont de trois formes : un engagement ferme envers les personnes, une implication active des personnes et la nécessité d'une équipe qualifiée.

3.1.6.1 Engagement ferme envers les personnes

S'engager envers les personnes participantes en garantissant la confidentialité de leur propos et le respect de l'intégrité de ce qu'elles rapporteront va de soi. À ce titre, un engagement écrit a été remis aux participantes et participants (voir l'Annexe 6 « Entente de confidentialité avec les participantes et participants »), et ces derniers ont accepté de participer à l'étude de manière libre, volontaire et sans compensation. Le consentement a été demandé lors d'une rencontre téléphonique préalable et dans le premier questionnaire.

Chaque personne désirant participer à l'expérimentation a été rencontrée lors un entretien de 15 à 30 minutes avec l'auteur de cette thèse. La rencontre a eu pour objectif de présenter l'ensemble du projet, les implications pour les personnes participantes et les besoins nécessaires à la réalisation de la recherche. Ainsi, l'engagement du chercheur envers les personnes a été réitéré au cours de ce moment

individuel, qui a par ailleurs permis de répondre aux interrogations, aux limites et aux craintes que pouvaient avoir les personnes participantes à propos du projet. Cet entretien a aussi constitué un moment, pour la personne désirant participer, de faire un choix en toute connaissance de cause à savoir si elle désirait poursuivre son implication.

Le recrutement pour l'expérimentation n'a fait aucune discrimination sur la provenance des personnes, et l'animation a été réalisée afin de s'assurer que des personnes de toutes les positions puissent participer et se sentir respectées dans leur diversité de points de vue.

Les décisions collectives ont réellement été présentées dans un rapport écrit qui a été publicisé dans divers réseaux. Cet engagement a été pris en conformité avec ce qui est attendu d'un minipublic qui se constitue, s'anime et diffuse ses conclusions. Faire abstraction de ces éléments serait revenu à pervertir les façons de faire des praticiennes et praticiens qui depuis plusieurs années mettent en place des minipublics respectant ces pratiques.

Enfin, l'évolution de la recherche et les communications réalisées dans le cadre de cette expérimentation (blogue, présentations dans des colloques, articles et cette thèse) ont été transmises à ces personnes. Toutes ces stratégies visent à assurer que ces personnes puissent apprécier le travail réalisé et à garantir que les méthodes ou les conclusions présentées sont conformes à leur perception et que ces personnes ont eu le loisir de se faire entendre dans le cas où cela n'est pas conforme.

3.1.6.2 Implication active des personnes

Les exigences liées à la collecte des données (réseaux sociaux, réseaux sociosémantiques et opinions) demandent une implication beaucoup plus active

qu'une enquête classique. Chaque participante et participant a dû remplir deux questionnaires (avant et après l'expérimentation) et effectuer plusieurs opérations pendant l'expérimentation pour permettre, par la suite, d'être en mesure de reconstituer les relations et les discours liés aux personnes. Toute la procédure est expliquée au chapitre suivant.

3.2 Outils de collecte des données

La collecte des données s'est effectuée à l'aide de deux questionnaires (l'un préexpérimentation et l'autre postexpérimentation) et d'outils empiriques spécifiquement développés pour la collecte des données relationnelles et textuelles pendant l'expérimentation. La présentation des outils de collecte est précédée d'un rappel des exigences de la collecte des données.

La première des deux sections suivantes est consacrée aux questionnaires *préexpérimentation* et *postexpérimentation* et la deuxième aux outils de collecte utilisés durant l'expérimentation.

3.2.1 Exigences de la collecte des données

Les besoins de cette recherche portant sur l'observation de la délibération en minipublic exigent des outils d'observation empirique qui doivent à la fois permettre de collecter les informations recherchées (entourant les relations et l'opinion), et ce, sans entraver la bonne marche du minipublic. Ainsi, les outils de collecte de données doivent s'intégrer à l'expérimentation, ou à tout le moins ne pas interférer tout en assurant des données de qualité.

3.2.1.1 Nécessité d'un taux de participation élevé

Étant donné que cette étude s'effectue sur un réseau sociocentré, le plus grand nombre de réponses possibles (idéalement toutes les personnes) doit être collecté pour avoir un portrait relativement juste de l'ensemble des paramètres associés à la structure d'un réseau (Costenbader et Valente, 2003). Toutefois, Costenbader et Valente (2003) ont montré que, dans le cas des mesures de centralité, un taux de réponse de 50 % permet encore d'identifier les nœuds centraux (selon la centralité de demi-degré intérieur) avec une corrélation de 0,90 avec les nœuds qui seraient identifiés si le taux avait été de 100 %. La baisse de la précision est plus rapide pour les autres types de centralité. Borgatti, Krackhardt et Carley (2006) ont pour leur part observé une grande similitude de comportement entre les différentes mesures de centralité lorsque le niveau de densité est de 50 %.

Dans notre cas, le taux de réponse à certaines questions ayant trait aux opinions a varié à chaque collecte de données. Le taux minimum a été de 84 % (soit 80 personnes sur 95). Pour les données ayant trait aux réseaux sociaux, le taux maximum de 100 % a été enregistré lors du questionnaire postexpérimentation. Selon les travaux précédemment cités de Costenbader et Valente (2003) et de Borgatti et Krackhardt et Carley (2006), un tel taux de participation permet d'estimer que le niveau de précision de nos mesures de centralité est supérieur à 90 %.

3.2.1.2 Traçabilité des données

Une partie importante de la démonstration empirique de cette recherche passe par la capacité à suivre, pour toutes les personnes participantes, et ce, à différents temps, les opinions, leurs relations et la teneur de leur discours (par les mots et expressions utilisés) sur l'augmentation des frais de scolarité. Ainsi sur le plan des vocables utilisés, pour être en mesure de percevoir l'influence de la délibération et distinguer

les deux méthodes de délibération, il est nécessaire de posséder un corpus initial des opinions, discours et relations des participantes et participants. Cela permet d'établir une période de référence, c'est-à-dire une période où les personnes n'ont pu être influencées par l'expérimentation.

Par ailleurs, il est important d'établir une traçabilité entre les discours, c'est-à-dire d'être en mesure de faire un lien entre les réponses des personnes avant, pendant et après l'expérimentation, ainsi qu'avec leur profil sociodémographique (leur groupe d'âge, genre, etc.) afin d'effectuer des analyses complémentaires. Il est donc nécessaire que tous les discours produits puissent être associés à chaque personne. Cette procédure est similaire à celle utilisée par Farrar et collaborateurs (2010) qui sondent à plusieurs reprises l'opinion des participantes et participants afin de mesurer l'évolution, ou non, de cette opinion.

3.2.2 Les questionnaires préexpérimentation et postexpérimentation

Outre les informations sociodémographiques, les données collectées à l'aide de questionnaires concernent, d'une part, les liens entre les personnes avant et pendant l'expérimentation et, d'autre part, leurs opinions et leurs discours à propos du sujet débattu (les frais de scolarité) avant et après l'expérimentation.

Deux questionnaires ont été remplis en ligne par les participantes et participants avant l'expérimentation (*préexpérimentation*) et après l'expérimentation (*postexpérimentation*).

3.2.2.1 Questionnaire préexpérimentation

Le premier questionnaire (ci-nommé « questionnaire préexpérimentation ») a été rempli en ligne quelques jours avant l'activité (soit du 14 au 28 janvier 2012).

Répondre au questionnaire avant l'expérimentation constituait une condition nécessaire pour y participer. Cette obligation explique le taux de réponse de 100 % obtenu à cette étape.

La première question demandait aux personnes si elles acceptaient l'entente de confidentialité et le cadre de la recherche tel que formulé dans un document annexé (voir l'Annexe 6 « Entente de confidentialité avec les participantes et participants »).

Ce questionnaire préexpérimentation comportait des questions relatives aux données sociodémographiques, soit l'âge, le genre et le niveau de scolarité. Une copie du questionnaire est présentée en annexe (voir l'Annexe 5 « Questionnaire en ligne préexpérimentation »). Il comportait aussi une question ouverte concernant leurs opinions sur la question des frais de scolarité. La question demandée était : « Quels sont vos positions, idées, questionnements sur le sujet des frais de scolarité à l'université au Québec ? Indiquez le plus d'idées possible. » Cette question permettait de colliger les textes produits par les personnes concernant leurs opinions avant l'expérimentation sur la question des frais de scolarité. Le questionnaire contenait en outre trois énoncés relativement aux frais de scolarité. Ces énoncés visaient à une mesure de l'opinion préalable des participantes et participants par rapport aux trois positions dominantes qui animaient alors le débat dans l'espace public, notamment dans les médias et dans les assemblées étudiantes. La formulation de ces énoncés a été validée par les trois présentateurs des positions.

Les trois énoncés et leur diminutif (qui seront utilisés pour référence, notamment lors de la présentation des résultats) sont présentés au Tableau 3.2.

Tableau 3.2 : Trois énoncés sur l’opinion des participantes et participants et leur diminutif

Énoncés	Diminutifs ¹⁸
1) Les frais de scolarité devraient être abolis .	Abolition
2) Les frais de scolarité devraient être maintenus au montant actuel.	Gel
3) Les frais de scolarité devraient être augmentés selon certains critères.	Augmentation

La formulation des trois énoncés a été validée et modifiée selon l’avis des trois présentateurs, à titre d’experts sur leur position respective. Chaque énoncé était suivi d’une échelle graduée en 5 points, où « 1 » signifiait être totalement en désaccord avec l’énoncé et « 5 », être totalement en accord avec l’énoncé (Cousineau, 2009).

3.2.2.2 Questionnaire postexpérimentation

Tous les participants et participantes étaient invités à répondre au questionnaire dans les jours qui ont suivi l’activité (soit du 29 janvier au 5 mars 2012). Avant le 18 février, 92 % des questionnaires étaient complétés. Après cette date, une sollicitation personnalisée a été effectuée auprès des personnes n’ayant pas rempli le questionnaire. Après ces relances, le taux de réponse a été 100 %. Deux types d’informations ont été demandés aux répondantes et répondants.

Le premier type d’information dans ce questionnaire postexpérimentation reprenait les trois énoncés concernant les frais de scolarité. Une question ouverte en lien avec le thème était posée.

À ces questions était ajouté un questionnaire visant à colliger l’ensemble des informations relatives aux contacts, relations ou connaissances que les personnes entretenaient ou ont établies avant (réseau social préexistant) ou pendant

¹⁸ Afin d’alléger la lecture, il a été convenu de nommer ces trois énoncés de la manière suivante : « Abolition », « Gel » et « Augmentation ».

l'expérimentation (réseau social circonstanciel). C'est le deuxième type d'information de l'ordre des réseaux sociaux. Pour ce faire, la méthode de collecte basée sur une liste préétablie a été privilégiée en raison de sa facilité de complétion sans aide et de la réduction du nombre d'oublis (Mongeau et Saint-Charles, 2014b).

Une liste des noms de tous les participants et participantes a été intégrée au questionnaire. La personne devait répondre en cochant les noms des personnes avec qui elle était déjà en relation avant l'expérimentation et ensuite avec qui elle a été en relation durant l'expérimentation. La première question posée était : « Parmi les personnes suivantes, avec lesquelles aviez-vous un lien [connaissance ou contact] avant le 28 janvier 2012 ? ». Il s'agit du réseau social préexistant. Une deuxième question, sur le même modèle, concernait le réseau de liens circonstanciels, c'est-à-dire le réseau des liens réalisés pendant l'expérimentation. La question était : « Avec lesquelles [de ces personnes] avez-vous eu un échange (qu'il soit positif ou négatif, en lien ou non avec l'expérimentation, de confrontation ou partage d'idées) ? ».

Lorsque la personne n'était pas en mesure de se souvenir du nom, elle pouvait indiquer des informations permettant d'identifier la personne. Par exemple : « Homme, début vingtaine, étudiant en [nom du programme], discussion à l'arrivée dans la salle à la table de départ », ou « Une jeune femme (vingtaine), premier groupe de discussion [...], je l'ai revue à la fin, [nom du programme] à l'université ». Cette question a permis d'identifier 46 relations dont certaines étaient déjà identifiables dans les carnets des participantes et participants ou encore lorsqu'elles étaient assises à une table.

3.2.3 Outils de collecte pendant l'expérimentation

Les outils de collecte utilisés pendant l'expérimentation pour capter les discours de chaque personne ainsi que le réseau des liens sont inspirés de méthodes d'études de

cas (Yin, 2009) référant des artefacts physiques représentant des fragments symboliques signifiants pour les personnes engagées dans le processus. Dans la présente étude, les fragments étudiés sont les textes produits dans les carnets (remis aux participantes et participants au début de l'expérimentation et récupérés à la fin) et sur les nappes de papiers qui recouvraient les tables, ainsi que les propositions rédigées aux tables et les questions transmises aux conférenciers. L'ensemble de ces productions textuelles a été associé à leurs auteurs à partir du système de pastilles autocollantes de participation et de localisation remises aux personnes à leur arrivée et échangées pendant l'expérimentation par les participantes et participants.

3.2.3.1 Système de pastilles autocollantes de participation et de localisation

Un système de pastilles autocollantes de participation et de localisation (PAPEL) a permis de collecter des informations sur les contacts entre les personnes (par échange de PAPEL) et l'identification des textes produits par ces personnes (en apposant leur PAPEL près du texte produit). Les PAPEL constituaient une signature unique pour chaque personne dans plusieurs actions que cette dernière posait pendant l'expérimentation. Les informations relatives aux liens entre les personnes ainsi colligées ont été intégrées au réseau social de liens circonstanciels. L'identification des productions textuelles a servi à la construction des réseaux sociosémantiques (voir la section 3.3.1 « Établissement des liens entre les vocables » en page 128).

3.2.3.2 Carnets, nappes de papier et autres fragments

Le carnet de participation a servi à la fois de programme de la journée (l'horaire, les notes biographiques des présentateurs et les règles pour la délibération y étaient introduits) et de réceptacle des PAPEL des autres participants (plusieurs feuilles vierges à la fin du carnet étaient prévues à cet effet). Les instructions données lors de la formation à l'arrivée demandaient aux personnes de s'échanger des PAPEL

lorsqu'elles avaient une discussion en dehors de la table et d'écrire l'heure et le sujet de conversation. Une copie du carnet est présentée à l'Annexe 8 « Carnet remis aux participantes et participants à l'expérimentation ». De même, l'ensemble des questions posées aux présentateurs, les sujets de discussion proposés et les propositions comme telles ont été identifiés à l'aide des PAPEL. De plus, au moment du vote, les propositions ont été affichées sur de grandes feuilles et les participantes et participants ont pu voter en apposant leurs PAPEL sur ces feuilles.

La salle comportait douze tables avec des nappes de papier déjà disposées à l'arrivée des participantes et participants. Au moment de prendre place à une table, la consigne de coller une PAPEL sur la nappe et de mettre l'heure à laquelle elles se sont assises était rappelée aux personnes. Ensuite, on a demandé aux personnes d'écrire les arguments qu'elles ont évoqués dans leur conversation aux tables (avant ou après avoir pris la parole), tant lors de la période de délibération selon une méthode conventionnelle que lors de la période de délibération selon une méthode alternative.

3.2.4 Considérations et synthèse

En conclusion de cette section portant sur les outils de collecte des données, on présente la sensibilisation aux considérations éthiques et la synthèse des outils de collecte.

3.2.4.1 Considérations éthiques

Établir son réseau social personnel implique de dévoiler les relations antérieures à l'expérimentation (réseau social préexistant) et celles tissées pendant l'expérimentation (réseau social circonstanciel). Dans un contexte de confrontation d'opinion et de volonté de convaincre l'autre (soit une posture normale en délibération) (Gastil, Black et Moscovitz, 2008), ces informations peuvent devenir

déliçates. Aussi, une attention particulière a été portée à la confidentialité des données, qui sont toujours restées sous le contrôle immédiat de l'auteur. Toutefois, une particularité de la population ayant participé à la présente étude est que plusieurs participantes et participants connaissaient plusieurs autres personnes pour minimalement s'être croisés lors d'autres événements délibératifs ou autre. Certains sont venus avec des amis. Aussi, même si les réponses ont été anonymisées, soit les noms remplacés par des codes, on ne pouvait assurer l'anonymat absolu des réponses. Une personne ayant assisté à l'expérimentation pourrait réussir à identifier certaines personnes. L'ensemble des personnes désirant participer à l'expérimentation en a été informé.

3.2.4.2 Synthèse des outils de collecte des données

Trois types de données ont été collectés pour cette recherche : (1) l'*opinion* des participants et participantes à propos des frais de scolarité (à l'aide des trois énoncés présentés au Tableau 3.2 inclus dans les deux questionnaires et lors du vote¹⁹); (2) les *discours* des participantes et participants portant sur le thème de l'expérimentation et des commentaires entourant la délibération (colligés à l'aide de l'ensemble des productions textuelles collectées, soit les réponses aux questions ouvertes dans les deux questionnaires, les notes dans les carnets et sur les tables, les questions posées aux présentateurs, les propositions de thème de discussions et celles formulées à chaque table); (3) les données relatives aux *réseaux sociaux* des participantes et participants, c'est-à-dire celui préexistant avant l'expérimentation et celui circonstanciel pendant l'expérimentation et dont les données ont été collectées à l'aide du questionnaire postexpérimentation et de l'échange de PAPER pour le réseau circonstanciel. Le Tableau 3.3 présente une synthèse des données colligées et des instruments utilisés selon chacun des temps.

¹⁹ Les trois premières propositions soumises aux votes sont les trois énoncés.

Tableau 3.3 : Données colligées et instruments de collecte par temps

Données	Temps			
	1. Avant l'expérimentation	2. Lors de la méthode conventionnelle	3. Lors de la méthode alternative	4. Après l'expérimentation
Opinions	Questionnaire pré (questions fermées)	À la fin de l'expérimentation lors du vote (propositions)		Questionnaire post (questions fermées)
Réseaux de relations (réseaux sociaux)	Questionnaire post (inventaire des liens préexistants à partir de la liste des personnes présentes)	Questionnaire post (inventaire des liens circonstanciels à partir de la liste des personnes présentes et de l'échange des PAPEL)		s.o.
Discours sur l'enjeu (réseaux socio-sémantiques)	Questionnaire pré (questions ouvertes)	Notes dans les carnets et sur les tables, questions posées, propositions formulées (textes)	Notes dans les carnets et sur les tables et propositions formulées (textes)	Questionnaire post (questions ouvertes)

En résumé, les participantes et participants ont répondu à un premier questionnaire préexpérimentation. Ils ont ensuite participé pendant quatre heures à un minipublic où ils ont délibéré sur la question des frais de scolarité. Pendant l'expérimentation, les participantes et participants ont utilisé des PAPEL de différentes façons pour identifier leurs productions textuelles et les échanges qu'ils ont eus avec les autres participantes et participants. Finalement, ils ont répondu à un dernier questionnaire postexpérimentation portant sur leur opinion et sur leurs relations sociales avant l'expérimentation (réseau social préexistant) et sur celui pendant l'expérimentation (réseau social circonstanciel).

3.3 Les mesures

Les mesures utilisées pour valider les hypothèses formulées au chapitre précédent sont de trois ordres : mesures de l'opinion, mesures des relations sociales et mesures de la similarité du discours. Les mesures de l'opinion correspondent aux trois

mesures spécifiques entourant l'opinion sur les frais de scolarité et une catégorisation en trois groupes d'opinion. Les mesures de relations sociales correspondent aux cinq mesures de centralité sociale et une mesure de densité des relations. Enfin, les mesures de similitude de vocables correspondent aux mesures de centralité sociosémantique. Les valeurs des mesures ont été calculées à partir des données collectées avant, pendant et après l'expérimentation. Les sections qui suivent présentent en détail les méthodes de calcul utilisées.

3.3.1 Mesures de l'opinion

La variable de l'opinion a été mesurée selon trois mesures portant sur les différentes positions concernant les frais de scolarité, soit l'abolition, le gel et l'augmentation. Cette variable a en outre servi à évaluer, notamment, la densité des liens entre des groupes de personnes partageant la même opinion. Ainsi, les réponses données aux trois énoncés sur les frais de scolarité ont été amalgamées de manière à former trois groupes reflétant l'opinion des participantes et participants. Les sous-sections qui suivent présentent, d'abord, les trois mesures et, ensuite, la catégorisation des personnes selon leur opinion.

3.1.1 Trois mesures indicatrices de l'opinion

Les mesures indicatrices de l'opinion des participantes et participants sont tirées des réponses offertes aux trois énoncés concernant les trois grandes positions sur la question des frais de scolarité (voir la présentation des énoncés au Tableau 3.2 et la collecte des mesures).

La formulation des trois énoncés a été validée et modifiée selon l'avis des trois présentateurs sur la position des frais de scolarité. Chaque énoncé a été suivi d'une

échelle graduée en cinq points, où « 1 » signifiait être totalement en désaccord et « 5 », être totalement en accord avec l'énoncé (Cousineau, 2009).

3.1.2 Catégorisation en trois groupes selon l'opinion : abolition, statu quo et augmentation

Trois groupes selon l'opinion des participantes et participants ont été créés à partir des mesures d'opinion sur les frais de scolarité.

a. Groupe d'opinion *Abolition*

Un premier groupe réunit les personnes en accord avec l'abolition des frais de scolarité universitaire et contre les deux autres options. Il est désigné comme le groupe « Abolition », puisque ces personnes sont principalement en accord avec l'abolition.

b. Groupe d'opinion *Augmentation*

Un deuxième groupe réunit les gens en accord avec l'augmentation et rejetant les deux autres options. Il est désigné comme le groupe « Augmentation », soit en accord avec l'augmentation des frais de scolarité.

c. Groupe d'opinion *Statu quo*

Enfin, un troisième groupe réunit les gens qui se déclarent en accord avec un gel des frais, ou encore se déclarent contre les deux autres options. Ce groupe réunit les gens qui ne sont ni en accord avec l'abolition des frais de scolarité ni en accord avec l'augmentation, ou encore qui souhaitent geler les frais de scolarité. Ce groupe est donc désigné comme celui du « Statu quo ». L'appellation « statu quo » a été préférée à l'appellation « gel », car le groupe concerné renvoyait à une réalité plus

complexe, alors que certaines personnes se déclaraient, par exemple, contre l'abolition et contre l'augmentation, mais sans pour autant se déclarer fortement en accord avec le maintien des frais de scolarité au montant actuel.

d. Création des groupes

Pour générer les trois groupes d'opinion, les deux échelles relatives à l'abolition et à l'augmentation ont été fusionnées, car elles mesurent un même construit, c'est-à-dire la position relative à la modification des frais. L'échelle relative au gel des frais a été traitée de manière distincte, car les réponses n'ont pas permis de connaître la position des personnes relativement à l'augmentation ou à l'abolition des frais, sinon de savoir qu'ils étaient en accord avec ni l'une (ou) ni l'autre des options.

e. Validation de la cohérence interne

Afin de valider que les deux mesures, soit la position sur l'abolition et celle sur l'augmentation, pouvaient être considérées comme reflétant un même construit et, conséquemment, être fusionnées, la cohérence interne entre les réponses données aux énoncés sur l'augmentation a été vérifiée.

Pour ce faire, la pondération des réponses à l'énoncé sur l'abolition a été inversée, afin d'être en mesure de vérifier si les groupes de personnes pour l'augmentation de frais étaient aussi contre leur abolition. Cette vérification a été effectuée sur les données collectées avant l'expérimentation afin d'isoler un éventuel effet de l'expérimentation. Les réponses ainsi recodées ont ensuite été soumises à un test de cohérence interne (Alpha de Cronbach, α) avec les réponses à l'énoncé sur l'augmentation. Un coefficient de cohérence interne de plus de 0,70 est généralement jugé acceptable (Nunnally, 1978); le coefficient obtenu dans le cas présent a été $\alpha=0,834$. Cela indique une forte cohérence entre la réponse à l'énoncé pour

l'augmentation et les réponses inversées pour l'abolition. Il est donc possible, en inversant les valeurs indiquées à l'énoncé sur l'abolition et celles indiquées à celui sur l'augmentation, de fusionner ces deux mesures et de considérer qu'elles correspondent à deux aspects d'un même construit. Par exemple, cette cohérence signifie qu'une personne en accord avec l'augmentation de frais de scolarité sera normalement en désaccord avec leur abolition. L'inverse est aussi vrai. Les niveaux de cohérence interne se sont aussi avérés élevés lors de la période de vote ($\alpha=0,807$) et après l'expérimentation ($\alpha=0,832$).

f. Constitution des groupes

Une fois cette vérification réalisée, les réponses aux énoncés sur l'augmentation et sur l'abolition ont été jumelées. L'opération a consisté à additionner aux valeurs données à l'énoncé « augmentation » la valeur recodée pour l'énoncé « abolition ». La nouvelle mesure obtenue a permis de créer une échelle en 9 paliers distribués de 2 à 10, où 2 signifie que la personne est fortement en accord avec l'abolition et 10, qu'elle est fortement en accord avec l'augmentation. Autrement dit, une personne totalement en accord avec l'abolition et totalement en désaccord avec l'augmentation obtient 2 sur cette échelle « abolition/augmentation ». À l'inverse, une personne totalement en désaccord avec l'abolition et totalement en accord avec l'augmentation obtient 10, et ainsi de suite avec les diverses combinaisons intermédiaires.

Aux fins de constitution des groupes d'opinion, les résultats à cette échelle « abolition/augmentation » ont été combinés aux résultats à l'échelle sur le gel des frais. Les gens ayant obtenu les valeurs 2, 3 et 4 à l'échelle « abolition/augmentation » et ayant indiqué 1, 2 ou 3 à l'échelle sur le gel ont été regroupés pour former le groupe « abolition ». Les gens ayant obtenu les valeurs 5, 6 et 7 à l'échelle « abolition/augmentation » et n'ayant pas indiqué 4 ou 5 à l'échelle sur le gel, c'est-à-dire n'ayant pas clairement exprimé une opinion pour le gel

(valeurs 1, 2 ou 3), ont été regroupés sous la mention « statu quo » pour former ce groupe. Enfin, les gens ayant obtenu les valeurs 8, 9 et 10 à l'échelle « abolition/augmentation » et n'ayant pas indiqué 4 ou 5 à l'échelle sur le gel, c'est-à-dire n'ayant pas exprimé une opinion en accord avec le gel, ont été regroupés sous le groupe « augmentation » (voir Tableau 3.3).

Tableau 3.4 : Composition des catégories selon l'opinion

Groupe	Opinion	Échelle de la fusion Abolition inversée/ Augmentation	Valence à la mesure Gel
Abolition	Pour l'abolition et contre le gel ou indécis quant au gel	2, 3 ou 4	1, 2 ou 3
Statu quo	Pour le gel	s. o.	4 ou 5
	Contre ou indécis par rapport aux trois énoncés	5, 6 ou 7	1, 2 ou 3
Augmentation	Pour l'augmentation et contre ou indécis quant au gel	8, 9 ou 10	1, 2 ou 3

La création de ces trois groupes en fonction de l'opinion est principalement utile à deux vérifications. D'une part, pour mesurer l'appartenance et le changement d'opinion de certaines personnes à la fin ou après l'expérimentation, les calculs nécessaires à la détermination de l'appartenance d'une personne à l'un ou à l'autre des trois groupes ont été repris à chacun des deux autres temps de collecte, c'est-à-dire à la fin de l'expérimentation (où les gens ont indiqué leur accord avec les trois énoncés en déposant leur PAPEL sur des cases de réponses prévues à cette fin) et au moment du questionnaire postexpérimentation. D'autre part, ces trois groupes sont aussi utilisés pour évaluer la densité des relations intragroupe et intergroupe.

3.3.2 Mesures de relations sociales

Les mesures de relations sociales retenues correspondent à cinq mesures de centralité sociale et à une mesure de densité des relations. Les cinq mesures de centralité choisies pour vérifier les hypothèses de recherche sont : la centralité de degré, de demi-degré intérieur, de demi-degré extérieur, d'intermédialité et de proximité.

Chaque mesure est présentée plus bas. Les cinq mesures de centralité ont été calculées pour le réseau social préexistant et pour le réseau social circonstanciel.

Les mesures de centralité de degré, d'intermédiarité et de proximité ont été calculées sur des matrices de relations entre les 95 personnes ayant participé. Chaque matrice correspond aux relations à un temps donné : avant l'expérimentation (réseau social préexistant) et pendant l'expérimentation (réseau social circonstanciel), pour un maximum de 8930 liens par matrice. Les calculs ont été faits à partir de matrices non orientées (symétrisées) en prenant le maximum de relations pour les centralités de degré, d'intermédiarité et de proximité. La symétrisation d'une matrice par le maximum signifie qu'il suffit que l'une des deux personnes ait signifié avoir un lien pour que le lien soit considéré. Pour ces centralités, la symétrisation est nécessaire pour effectuer une interprétation valide (Borgatti, Everett et Johnson, 2013). Dans le contexte de l'expérimentation, deux personnes peuvent avoir été en relation même si l'une des deux ne l'inscrit pas en raison de l'effervescence de l'événement.

Ainsi, la symétrisation au maximum a été opérée, car il est vraisemblable de supposer que dès que l'une des deux personnes d'une dyade mentionne avoir été en relation avec une autre personne participante, elle l'a effectivement été. Par exemple, si i indique une relation avec j (1) et j indique ne pas avoir de relation avec i (0), alors le lien ij aura la même force maximale entre les deux, soit 1. En contexte de minipublic où un grand nombre de personnes se rencontrent et discutent ensemble, la symétrisation au maximum apparaît comme étant la meilleure option pour éviter un biais causé par les inévitables oublis.

3.3.2.1 Mesure de centralité de degré

La mesure de centralité de degré est le dénombrement de liens entre une personne (égo) et les autres personnes participantes (alters). Cela signifie le dénombrement de

tous les liens entrants et sortants. Ainsi, plus une personne a une centralité de degré élevée, plus cette personne est connectée à un grand nombre de personnes dans le réseau social. Cette mesure est calculée sur une matrice symétrisée au maximum.

3.3.2.2 Mesure de centralité de demi-degré intérieur

La mesure de centralité de demi-degré intérieur correspond au dénombrement des liens entrants, c'est-à-dire uniquement les liens dirigés vers la personne à partir des autres personnes. Ainsi, cette centralité est associée au prestige, car elle correspond au nombre de choix reçus. Cette mesure est calculée sur une matrice non symétrisée.

3.3.2.3 Mesure de centralité de demi-degré extérieur

La mesure de centralité de demi-degré extérieur correspond au nombre de liens sortants. Ainsi, plus une personne a une centralité de demi-degré extérieur élevée, plus cette personne établit de contacts avec les membres de son réseau. Cette mesure est calculée sur une matrice non symétrisée.

3.3.2.4 Mesure de centralité d'intermédiation

La mesure de centralité d'intermédiation correspond au nombre de fois qu'une personne se trouve sur le chemin le plus court entre deux personnes. Plus une personne a une intermédiation élevée, plus elle se trouve être intermédiaire sur le chemin le plus court entre deux membres du réseau (Degenne et Forsé, 2004). En ce sens, l'intermédiation est un pourcentage de l'ensemble des chemins les plus courts entre deux personnes : soit 1 divisé sur l'ensemble des chemins possibles. Ainsi, on calcule, pour chaque personne, le pourcentage de fois où celle-ci se trouve sur le chemin le plus court entre deux autres personnes. Cette mesure est calculée sur une matrice symétrisée au maximum.

3.3.2.5 Mesure de centralité de proximité

La mesure de centralité de proximité correspond à la distance géodésique, soit la plus petite des longueurs de chemins reliant deux nœuds (Degenne et Forsé, 2004). En effectuant la somme de toutes les distances géodésiques entre chaque nœud, une mesure d'éloignement est obtenue. Lorsque cette somme est divisée par la plus petite mesure d'éloignement, une série entre 0 et 1 est obtenue, série où les nœuds ayant un score s'approchant du 0 sont les plus proches des autres nœuds et, à l'inverse, où ceux étant éloignés des autres s'approcheront du 1. Cette mesure est calculée sur une matrice symétrisée au maximum.

3.3.2.6 Mesure de densité sociale intragroupe et intergroupe

Les mesures de densité sociale intragroupe et intergroupe sont des mesures indiquant le nombre de liens existant par rapport au nombre de liens pouvant exister sur la portion observée d'un réseau. Un groupe ayant une densité intergroupe de même ampleur qu'une densité intragroupe signifie que les membres de ce groupe n'entretiennent pas davantage de relations entre eux qu'avec les membres des autres groupes. Autrement dit, un groupe ayant une densité intergroupe de plus faible ampleur qu'une densité intragroupe signifie que les membres de ce groupe n'entretiennent davantage de relations entre eux qu'avec les membres des autres groupes. Cette densité intragroupe devient un indicateur de cohésion et suggère un qu'un facteur d'homophilie (attribut) préside à son existence (Saint-Charles et Mongeau, 2005).

La mesure de *densité intragroupe* indique la proportion de l'ensemble des liens possibles qui sont effectivement actifs. Cette mesure correspond à un rapport entre l'ensemble des liens réels et les membres de la portion du réseau étudiée, c'est-à-dire

un groupe défini de personnes. Le nombre de liens réels est divisé par le nombre maximal de liens potentiels entre les membres de ce groupe, soit toutes les personnes composant le groupe multiplié par toutes les personnes moins une personne (car égo ne peut être en relation avec lui-même, donc $n * n - 1$). La *densité intergroupe*, quant à elle, correspond au même rapport; cependant, pour le nombre de liens potentiels entre les deux groupes, il faut multiplier par le nombre total d'individus de l'autre groupe ($n * m$) (Saint-Charles et Mongeau, 2005). Fait à noter, dans un réseau orienté, il est intéressant d'observer la densité du premier groupe vers le deuxième, et inversement, car les liens ne pointent pas toujours dans la même direction. La mesure de densité sociale est calculée sur une matrice non symétrisée.

Toutes les mesures de centralité et de densité dans le réseau social ont été calculées avec le logiciel UCINET (Borgatti, Everett et Freeman, 2002).

3.3.3 Mesure de la similitude des vocables

La mesure de la similitude des vocables, soit la centralité sociosémantique, donne un indice, bien qu'imparfait, de la similarité de discours, car elle permet de mesurer pour chaque personne et selon les vocables (mots et expressions) qu'elle a utilisés si le niveau de ressemblance correspond à l'ensemble des personnes participantes. Ainsi, la centralité sociosémantique a été calculée à partir du réseau sociosémantique issu de l'ensemble des mots et des expressions employées par les participantes et participants au fil des discussions. L'ensemble des mots et expressions a été retenu en accord avec les travaux de Hickerson et Gastil, (2008), Stromer-Galley (2007), et Stromer-Galley et Muhlberger (2009) qui soulignent que les discours durant une délibération en minipublic contiennent aussi des phrases de courtoisie ou de questionnement sur le fonctionnement qui permettent de créer et d'entretenir des liens sociaux.

L'analyse des textes (peu importe la provenance) produits par les participantes et participants a été effectuée par l'entremise du logiciel d'analyse sémantique *Sémato* (Plante, Dumas et Plante, 2013). La méthode d'analyse a notamment été utilisée et expliquée par Saint-Charles et Mongeau (Mongeau et Saint-Charles, 2013; Saint-Charles et Mongeau, 2014b). Cette méthode consiste à obtenir une valeur, pour chaque personne, du niveau de ressemblance avec l'ensemble du corpus analysé, ou encore du niveau de ressemblance entre deux personnes. La procédure peut se résumer en trois aspects : l'établissement de liens entre les personnes à partir des vocables communs; le calcul de la force du lien entre les personnes par les vocables (création d'une mesure brute de similarité); et le traitement de la mesure par la pondération et la relativisation.

3.3.3.1 Établissement de liens entre les personnes à partir du corpus

La procédure consiste, en premier lieu, à établir la liste et le nombre de vocables présents dans le corpus, c'est-à-dire la liste de l'ensemble des mots et des expressions utilisées par l'ensemble des personnes. Pour ce faire, la similarité est établie sur la base des mots et expressions, ou plus précisément sur la base des *lemmes* et des *synapsies*. Un *lemme* correspond au masculin singulier d'un nom ou d'un adjectif, à l'infinitif d'un verbe d'un mot variable, tandis qu'une *synapsie* correspond à un groupe de mots dont l'union prend son sens dans le discours. Ainsi, une « pomme » n'est pas une « pomme de terre ». La « Maison Blanche » et une « pomme de terre » sont des *synapsies* : ces expressions possèdent leur propre signification en dehors des mots qui les composent.

Les personnes utilisant les mêmes mots et expressions, c'est-à-dire les mêmes *lemmes* et *synapsies* sont ainsi liées entre elles dans le réseau sociosémantique constitué par l'ensemble de ces liens entre les participantes et participants (Mongeau et Saint-Charles, 2014b). On rappelle que ces discours sont extraits des réponses aux

questions ouvertes des questionnaires préexpérimentation et postexpérimentation et des fragments de textes pendant l'expérimentation que l'on peut associer grâce aux PAPEL.

3.3.3.2 Calcul de la force du lien entre les personnes par les vocables

En second lieu, le calcul de la force du lien sociosémantique entre les personnes correspond à la proportion du corpus présent dans le discours des membres d'une dyade, ou autrement dit la proportion de l'ensemble des mots et expressions utilisés soit tout ce qui se retrouve dans le discours de deux personnes. Cette force du lien entre les discours des gens, établie à partir des vocables en commun, correspond à une mesure brute de la similarité de discours entre les personnes. Cette mesure peut être rapportée dans une matrice. Chaque case de la matrice correspond à la force du lien sociosémantique soit la proportion de vocables que ces deux personnes ont en commun.

À partir des liens ainsi établis, on peut calculer la centralité d'une personne dans l'ensemble du réseau. Cette mesure est en fait une mesure de la centralité de degré du discours d'une personne, établie à partir des mots en commun. Cette centralité sociosémantique dans le réseau de liens valués et symétriques (le lien n'est pas orienté) correspond alors à la proportion de l'ensemble des mots et des expressions du corpus qu'une personne partage avec d'autres. Elle correspond à la proportion de l'ensemble du corpus utilisée par la personne. Elle constitue une mesure de similarité indiquant l'ampleur de la présence dans le discours d'une personne et des vocables présents dans l'ensemble des autres discours des personnes présentes.

En reproduisant ces calculs pour chacun des temps où des données textuelles ont été colligées (avant l'expérimentation, lors de la délibération utilisant une méthode traditionnelle, lors de la méthode alternative et après l'expérimentation), quatre

mesures de centralité sociosémantique pour chaque personne à chacun de ces temps sont obtenues.

3.3.3.3 Traitement de la mesure : pondération et relativisation

Cette mesure brute de la similarité peut être affinée pour amoindrir certains biais liés à l'ampleur du discours d'une personne ou de la popularité de certains vocables (voir au chapitre 2, section 2.4.1 « Les formes d'analyse des réseaux sociosémantiques » en page 82). Une explication très longue ou encore un discours d'un présentateur retranscrit dans son intégralité risque d'influencer la centralité sociosémantique de la personne émettrice. Cette personne risque d'avoir plus de liens et que ces liens soient plus forts du fait de la présence d'un plus grand nombre de vocables dans son discours. Aussi, certains mots ou expressions, comme « frais de scolarité » ou encore « augmentation », « gel » et « abolition » ont plus de chance que d'autres vocables, comme « stage », « bourses d'excellence » ou « salaire étudiant » de se retrouver dans de nombreux discours. Pour ce faire, la pondération des discours et la relativisation des vocables ont été faites.

a. La pondération des discours

La pondération permet de contourner le problème de l'ampleur des discours en normalisant selon la taille des contenus textuels produits par un individu. La pondération consiste à rectifier la fréquence de certains vocables dans les productions textuelles des personnes en fonction soit de la taille des textes, soit du nombre de textes. Ainsi le poids de chaque vocable présent dans le discours d'une personne sera, dans le cas qui nous occupe, relativisé en fonction de la longueur et du nombre de ses interventions. Autrement dit un vocable dans un texte long a une plus faible valeur que le même vocable dans un texte court. Le poids des données textuelles correspond au nombre de kilooctets d'information.

b. La relativisation des vocables

La *relativisation*, pour sa part, permet de contourner le problème de la popularité de certains vocables en distribuant le même nombre de points (100) à chaque vocable. Un vocable ayant été utilisé par plusieurs personnes (par exemple 20 individus utilisent le même vocable) aura un score plus faible (5) qu'un vocable utilisé par deux personnes (50). Elle permet de prendre en considération le fait que deux personnes qui ont en commun la synapsie « stages rémunérés » (rare) ont plus en commun que deux personnes partageant la synapsie « frais de scolarité » (très fréquente). La relativisation permet de réduire le bruit associé à des mots communs à tous (comme le verbe *être*).

3.4 Procédures d'analyse

Cette section présente les procédures d'analyse mises en place pour valider les hypothèses formulées au Chapitre 2 et, ultimement, donner des réponses aux questions posées à la fin de la problématique. La Figure 3.1 présente le design d'analyse de cette recherche.

La première partie de ce chapitre porte sur les analyses effectuées pour vérifier les hypothèses spécifiques sur l'influence de la délibération en minipublic sur l'opinion, les relations entre les participantes et participants et la similitude des vocables (H1a, H1b et H1c). Ces analyses visent à évaluer les variations de l'opinion et à détecter l'appartenance et le changement d'opinion. D'un côté, on cherche à évaluer la variation de l'opinion par l'observation des mesures « Abolition », « Gel » et « Augmentation », de même que la variation des groupes selon l'opinion, ici évaluée par des analyses de tendances centrales, de distribution des effectifs et des tests *t*. D'un autre côté, on cherche à détecter l'appartenance et le changement d'opinion par des tests de Khi carré couplé au coefficient d'intensité ainsi que les densités de relations intragroupes et intergroupes. Pour la similitude des vocables en lien avec les

relations sociales, l'analyse porte sur l'observation des corrélations entre la centralité sociale et sociosémantique avant, pendant et après l'expérimentation.

La deuxième partie du chapitre présente les analyses effectuées pour vérifier les hypothèses spécifiques sur l'influence des méthodes conventionnelle et alternative de délibération (H2a et H2b). Ces analyses se rapportent à l'observation des corrélations entre la centralité sociale et sociosémantique lors de la période de délibération selon une méthode conventionnelle et la période selon une méthode alternative. Ces analyses permettent de comparer les corrélations entre les mesures de centralité lors des différentes périodes de délibération, de manière à vérifier le lien entre le réseau social et le réseau sociosémantique. La Figure 3.1 représente schématiquement les stratégies d'analyses des résultats de l'hypothèse générale aux les phénomènes observés en passant par les hypothèses spécifiques.

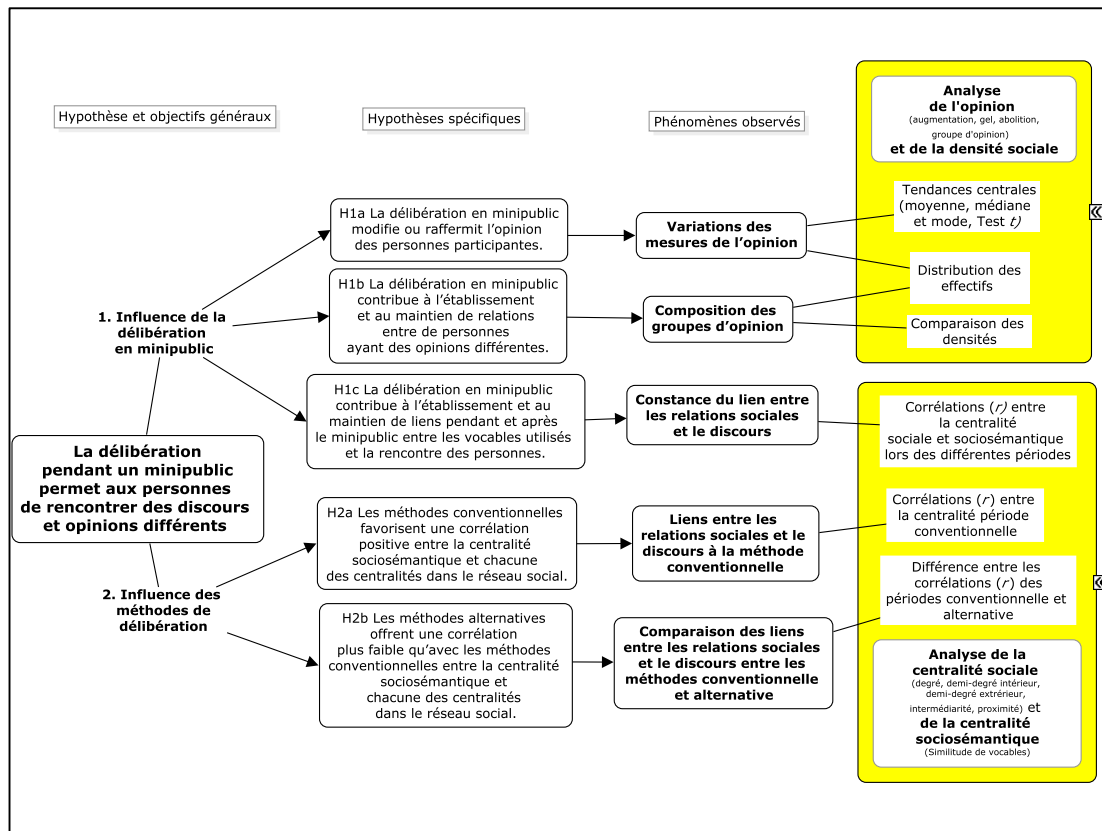


Figure 3.1 : Représentation schématique de l'analyse des résultats

La majorité des analyses statistiques ont été effectuées à l'aide du logiciel *Statistical Package for the Social Sciences* (SPSS). La version 20 pour Mac OS a été utilisée. Le chapitre 4 « Résultats » reprend essentiellement l'ordre des analyses présentées dans cette sous-section.

3.4.1 Influence de la délibération en minipublic

La première partie des analyses porte sur l'influence de la délibération sur les relations avec les personnes participantes et les fluctuations de l'opinion des participantes et participants. Ces analyses visent à vérifier les trois hypothèses suivantes :

1. La délibération en minipublic modifie ou raffermi l'opinion des personnes participantes (H1a).
2. La délibération en minipublic contribue à l'établissement et au maintien de relations entre des personnes ayant des opinions différentes (H1b).
3. La délibération en minipublic contribue à l'établissement et au maintien de liens pendant et après le minipublic entre les vocables utilisés et la rencontre des personnes (H1c).

Pour ce faire, c'est d'une part par l'analyse des variations des mesures de l'opinion et d'autre part par l'analyse de l'appartenance aux groupes selon l'opinion par l'observation des variations de la densité sociale et des changements d'opinion. Enfin, la dernière analyse de cette partie se fait par l'observation de la constance du lien entre la centralité sociale et sociosémantique pendant et après l'expérimentation.

4.1.1 Variations des mesures de l'opinion

Suivre l'évolution des variations de l'opinion se présente comme une manière de constater et de mesurer les retombées de la délibération réalisée en contexte de minipublic (Black et coll., 2011; Price, Nir et Cappella, 2006). L'observation de ces variations de l'opinion s'effectue par deux stratégies. D'une part, l'observation générale des effectifs des réponses aux trois mesures de l'opinion et aux trois temps (avant, à la fin et après l'expérimentation) est faite. Cette observation s'effectue à partir des mesures de tendance centrale (la moyenne, le mode et la médiane) informant des changements possibles de la distribution des effectifs. Pour appuyer ces observations, un test de Student (test *t*) est effectué par énoncé entre chaque période pour évaluer si les différences de moyennes observées sont statistiquement significatives. Si les tests de comparaison des moyennes indiquent une différence significative entre les résultats avant l'expérimentation et ceux à la fin, ou encore après l'expérimentation pour l'une ou l'autre des mesures, alors on peut affirmer que, sur cet aspect, une différence significative existe et attribuer cette différence à

l'influence de la délibération. On valide (ou non) l'influence de la délibération en minipublic sur l'opinion des personnes participantes (H1a).

D'autre part, pour observer les effets de polarisation pouvant survenir lors d'une délibération, une analyse de la distribution des effectifs et des proportions a été faite afin de distinguer des effets de polarisation pouvant se dissimuler dans les mesures de tendances centrales relatives aux moyennes, aux modes et aux médianes.

4.1.2 Composition des groupes de l'opinion

L'observation de la composition des groupes selon l'opinion permet de suivre l'appartenance à un groupe et les changements de groupe d'opinion. La fluctuation dans la composition des groupes d'opinion constitue un indicateur de plus de l'influence de la délibération sur les participantes et participants. S'il n'y a pas de relation observée entre le changement d'opinion et les temps de collecte des mesures de l'opinion, les variations observées ne sont que le fruit du hasard.

La première vérification est la présence de fluctuations des effectifs des groupes d'opinion entre chaque période. Si les groupes ne se comportent pas de la même façon²⁰, cela implique que la délibération influence le changement d'opinion. Ces vérifications sont basées sur un test du Khi carré (χ^2) confirmant ou non la variation des proportions entre la composition des groupes. Pour compléter le test, une vérification du coefficient de l'intensité de l'effet est effectuée : si le test du Khi carré est significatif, par le test du V de Cramér (ϕ_c). Le résultat du test du V de Cramér s'interprète comme le résultat d'une corrélation de Pearson. Entre 0,1 et 0,3, c'est

²⁰ Par « se comporter de la même manière », on entend la migration des personnes d'un groupe à l'autre qui ne s'effectue pas de la même manière. Un comportement similaire serait une variation à somme nulle des personnes entre les groupes, c'est-à-dire qu'il y a autant de personnes qui passent du groupe A vers le groupe B et C, et autant qui passent de B et C vers A et ainsi de suite. Le changement de groupes n'est pas tant l'indicateur que les différences de changement de groupe.

une faible intensité, entre 0,3 et 0,5, c'est d'une intensité moyenne. Plus de 0,5, l'intensité de l'effet est considérée comme élevée (Nunnally, 1978; Yergeau, 2013).

La seconde vérification vise l'appartenance et le changement de groupes d'opinion par la comparaison des densités intragroupes et intergroupes et selon les trois groupes d'opinion. La vérification vise à mesurer si le nombre de relations qu'une personne effectue pendant la délibération est similaire ou non avant la délibération, et ce, selon l'opinion des personnes avec lesquelles elle est liée. Ainsi, si une augmentation de la densité à l'intérieur d'un groupe pendant la délibération est notée, alors cela indique que les participantes et participants sont davantage guidés par l'opinion pour choisir leurs partenaires de discussion. L'analyse effectuée est une comparaison intragroupe et intergroupe de la densité selon l'opinion des participantes et participants. Ce sont essentiellement les fluctuations des densités intragroupes et intergroupes entre le réseau social préexistant et le réseau social circonstanciel qui sont observées.

En résumé, si un changement de groupes d'opinion et d'appartenance à un groupe est constaté suivant ces analyses, cela permet de valider que la délibération contribue à l'établissement et au maintien de relations entre des personnes ayant des opinions différentes (H1b).

4.1.3 Constance du lien entre les relations sociales et le discours

Pour vérifier la constance du lien entre les relations sociales et le discours, des corrélations de Pearson entre les mesures de la centralité sociale et les mesures de la centralité sociosémantique ont été calculées pour chacun des temps de collecte, soit avant l'expérimentation, lors de la méthode conventionnelle de délibération, lors de la méthode alternative de délibération et après l'expérimentation. Tout comme Baldassarri et Gelman (2008) l'ont fait, une analyse des corrélations pour vérifier l'influence des méthodes de délibération sur les personnes a été réalisée. S'il y a

corrélation entre les mesures de la centralité dans les réseaux sociaux avec les mesures de similarité de discours, alors la centralité d'une personne participant à un minipublic dans le réseau social et sa centralité dans le réseau sociosémantique sont liées pendant et après l'expérimentation (H1c).

3.4.2 Influence des méthodes de délibération

Les hypothèses spécifiques à vérifier concernant l'influence des méthodes de délibération sont :

1. Les méthodes conventionnelles favorisent une corrélation positive entre la centralité sociosémantique et chacune des centralités dans le réseau social (H2a).
2. Les méthodes alternatives offrent une corrélation plus faible qu'avec les méthodes conventionnelles entre la centralité sociosémantique et chacune des centralités dans le réseau social (H2b).

Pour vérifier ces hypothèses portant sur les réseaux, des corrélations de Pearson entre les mesures de la centralité sociale et les mesures de la centralité sociosémantique ont été calculées lors de la méthode conventionnelle de délibération et lors de la méthode alternative. Ces calculs de corrélation, effectués à partir des mesures de la centralité sociale dans les réseaux préexistant et circonstanciel avec les mesures de similarité de discours, permettent de valider les deux hypothèses soit : le lien positif entre la centralité sociale et sociosémantique à la période conventionnelle et la comparaison entre les périodes conventionnelle et alternative des liens entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique.

4.2.1 Liens entre les relations sociales et le discours à la méthode conventionnelle

Pour vérifier les liens entre les relations sociales et le discours à la méthode conventionnelle, c'est par des corrélations de Pearson entre les mesures de la centralité sociale et les mesures de la centralité sociosémantique lors de la méthode

conventionnelle de délibération. Si les corrélations entre les mesures de la centralité dans les réseaux sociaux et les mesures de similarité de discours à la période conventionnelle sont positives, cela signifie que les méthodes conventionnelles favorisent une corrélation positive entre la centralité sociosémantique et chacune des centralités dans le réseau social (H2a).

4.2.2 Comparaison des liens entre les relations sociales et le discours entre les méthodes conventionnelle et alternative

Pour comparer les liens entre les relations sociales et le discours entre les méthodes conventionnelle et alternative, on observe les différences des corrélations de Pearson entre les mesures de la centralité sociale et les mesures de la centralité sociosémantique lors de la méthode conventionnelle de délibération et de la méthode alternative. Si les corrélations entre les mesures de la centralité dans les réseaux sociaux avec les mesures de similarité de discours à la période alternative sont plus faibles que ceux à la période conventionnelle, cela signifie que les méthodes alternatives offrent une corrélation plus faible que les méthodes conventionnelles entre la centralité sociosémantique et chacune des centralités dans le réseau social (H2b).

CHAPITRE IV

RÉSULTATS

D'entrée de jeu, l'hypothèse générale voulant que la délibération pendant un minipublic permette aux personnes d'établir des relations avec des personnes ayant une opinion et un discours différents du leur, a amené à formuler les deux séries d'hypothèses spécifiques de recherche au cœur de cette investigation. La première porte sur la question de la délibération en minipublic, plus précisément sur les relations entre les personnes participantes, leurs opinions ainsi que sur leurs discours. La seconde porte sur la distinction entre les méthodes de délibération conventionnelles et les méthodes alternatives, plus précisément sur la rencontre des discours en fonction des relations entre les personnes. Le présent chapitre présente de manière synthétique les résultats des analyses visant à vérifier ces hypothèses.

Ce chapitre est divisé en trois grandes sections. La première dresse un état des lieux : distribution des principales mesures; représentation graphique des réseaux sociaux et sociosémantiques préexistants (avant) et circonstanciels (pendant l'expérimentation); analyse de contrôle et variables sociodémographiques. La deuxième section concerne la vérification des hypothèses. Ces dernières étant subdivisées selon les deux séries d'hypothèses spécifiques de recherche, la section conserve cette cohérence.

La première sous-section porte sur l'influence de la délibération sur l'opinion, le discours et les relations, celle-ci examinée en regard des hypothèses relatives à la variation de l'opinion, la composition des groupes d'opinion et la constance du lien entre les relations sociales et le discours. Les résultats obtenus permettent de vérifier

la première hypothèse spécifique, soit que la délibération en minipublic a influencé l'opinion des participantes et participants (H1a). Ces résultats portent aussi sur la composition des groupes d'opinion ; ainsi, ils permettent de répondre à une deuxième hypothèse spécifique, à savoir que la délibération contribue à l'établissement et au maintien de relations entre des personnes ayant des opinions différentes (H1b). Enfin, la troisième hypothèse porte sur la constance du lien pour démontrer que la délibération en minipublic contribue à l'établissement et au maintien de liens pendant et après le minipublic entre les vocables utilisés et la rencontre des personnes (H1c).

La deuxième sous-section présente l'influence des méthodes de délibération sur les relations et le discours commun par l'analyse des réseaux, principalement les corrélations de centralité entre les réseaux sociaux et les réseaux sociosémantiques. Pour ce faire, les résultats des analyses réseaux permettent d'évaluer si les méthodes conventionnelles offrent une corrélation positive entre la mesure de centralité sociosémantique et les mesures de centralité dans le réseau social (H2a). De plus, ces résultats visent à apprécier si les méthodes de délibération alternatives offrent une corrélation plus faible (H2b). La dernière section de ce chapitre présente une synthèse des résultats.

4.1 État des lieux des résultats

L'état des lieux des résultats présente l'analyse des résultats liés aux principales mesures de centralité, incluant la mesure de similarité sociosémantique et les variables démographiques. La distribution des mesures de l'opinion est d'abord présentée. Ensuite, un portrait des réseaux sociaux et sociosémantiques avant et pendant l'expérimentation est dressé. Puis, les opérations de contrôles effectuées sur les mesures de la centralité dans les réseaux sociaux et la mesure de similarité dans les réseaux sociosémantiques sont présentées afin de vérifier la robustesse des

analyses effectuées à l'aide de ces mesures. Enfin, les contrôles effectués avec les variables démographiques de genre et de l'âge pour les mesures de l'opinion, de la centralité dans les réseaux sociaux et de la mesure de la similarité de discours sont introduits.

4.1.1 Distributions des mesures de l'opinion

Les trois énoncés sur l'abolition, le gel et l'augmentation des frais de scolarité ont été soumis aux participantes et participants à trois reprises, soit à l'intérieur du questionnaire préexpérimentation, lors du vote sur les propositions à la fin de l'expérimentation et à l'intérieur du questionnaire postexpérimentation. On rappelle que le taux de réponse à chaque reprise a varié à chaque collecte de données et un noyau de 80 personnes a indiqué son opinion à trois reprises. Ce noyau est utilisé comme référence lorsque sont comparés les trois énoncés.

Les distributions des effectifs entourant l'opinion sont de deux ordres : les mesures de l'opinion issues des réponses données aux énoncés concernant l'abolition, le gel et l'augmentation des frais et la distribution dans les trois groupes d'opinion.

4.1.1.1 Distribution des mesures de l'opinion

L'observation de la distribution des effectifs (Tableau 4.1) montre qu'aucune des trois positions n'a récolté la majorité absolue (50 % +1) à aucun des trois moments de collectes de leurs opinions. Les réponses à l'énoncé concernant l'augmentation des frais présentent une distribution initiale avant l'expérimentation plutôt uniforme, sauf pour le choix « en désaccord », qui est plus important que les autres (8 points). Cependant, la distribution des effectifs à la fin de l'expérimentation, lors du vote, et celle après l'expérimentation montrent que deux sommets se dessinent à chaque pôle : lors du vote à la fin de l'expérimentation, 29 % des participantes et participants

sont totalement en désaccord, contre 30 % totalement en accord. Ces deux sommets indiquent que la bipolarisation se poursuit après l'expérimentation.

Tableau 4.1 : Effectifs des réponses aux énoncés sur les frais de scolarité à trois périodes (n=95)

	Effectifs des réponses aux énoncés selon la gradation des réponses*																				
	Avant l'expérimentation						Lors du vote						Après l'expérimentation								
	1	2	3	4	5	s.o.	1	2	3	4	5	s.o.	1	2	3	4	5	s.o.			
Abolition	14	28	15	18	20	0	21	17	8	15	23	11	27	10	14	14	28	2	15% 29% 16% 19% 21%	25% 20% 10% 18% 27%	29% 11% 15% 15% 30%
Gel	5	28	30	21	6	5	8	25	25	17	7	13	9	23	27	22	12	2	6% 31% 33% 23% 7%	10% 30% 30% 21% 9%	10% 25% 29% 24% 13%
Augmentation	33	16	15	19	9	3	43	12	14	10	5	11	52	7	9	14	12	1	36% 17% 16% 21% 10%	51% 14% 17% 12% 6%	55% 7% 10% 15% 13%

NOTE

***Signification de la gradation des réponses aux énoncés**

- 1 Totalemment en désaccord
- 2 En désaccord
- 3 Ni en accord, ni en désaccord
- 4 En accord
- 5 Totalemment en accord
- s.o. Sans objet, donnée manquante

La distribution des réponses à l'énoncé concernant le gel des frais conserve une distribution relativement normale aux trois temps de la collecte. La plus forte proportion des répondantes et répondants n'est ni en accord ni en désaccord avec cet énoncé aux trois périodes de collectes. Enfin, la distribution des réponses à l'énoncé concernant l'augmentation montre une variation significative à la fin de l'expérimentation²¹. Le minipublic passe d'un niveau de désaccord important avant l'expérimentation, de 53 % (soit l'addition des réponses en désaccord et fortement en désaccord) à 63 % après l'expérimentation, avec un fort contingent fortement en désaccord) représentant à lui seul 55 % des effectifs.

²¹ Voir dans ce chapitre les résultats aux tests *t* à la section « 2.1.1 Mesures de tendances centrales » en page 163.

4.1.1.2 Distribution selon les trois groupes d'opinion

L'observation de la distribution des effectifs selon les trois groupes d'opinion (Tableau 4.2) entre les trois périodes permet de constater que les positions avant et après l'expérimentation présentent une distribution semblable. L'option pour l'augmentation des frais de scolarité est la seule qui ne retrouve pas le même pourcentage à la suite de l'expérimentation (passant de 23,9 % à 20,4 %), alors que le groupe pour l'abolition augmente du même nombre (de 30,4 % à 34,4 %) et que le statu quo reprend sa position initiale (45,7 % à 45,2 %). Cette fluctuation, avec un retour à une configuration similaire avant l'expérimentation, est illustrée à l'aide des histogrammes présentant les distributions des effectifs par groupe d'opinions à chacune des périodes (Figure 4.1).

Tableau 4.2 : Effectifs par groupes selon l'opinion aux trois périodes (avant l'expérimentation, lors du vote et après)

Groupe selon l'opinion	Avant l'expérimentation		Lors du vote à la fin de l'expérimentation		Après l'expérimentation	
	n	%	n	%	n	%
Abolition	28	30,4 %	35	42,2 %	32	34,4 %
Statu quo	42	45,7 %	33	39,8 %	42	45,2 %
Augmentation	22	23,9 %	15	18,1 %	19	20,4 %
Total (n)	92	100,0 %	83	100,0 %	93	100,0 %

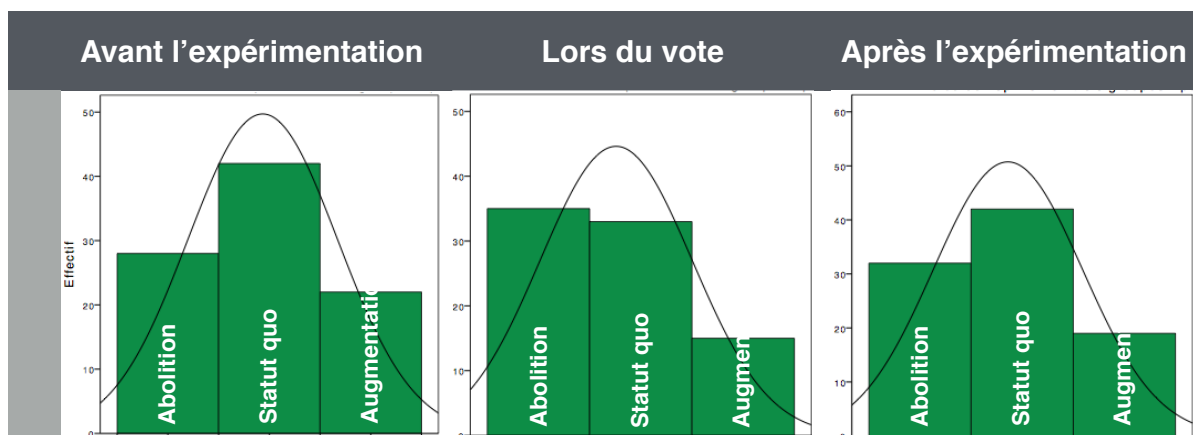


Figure 4.1 : Histogrammes de la répartition des effectifs en trois groupes selon l'opinion à trois périodes (avant, lors du vote et après l'expérimentation)

4.1.2 Illustration et présentation des réseaux

Cette section présente une illustration graphique des réseaux sociaux et des réseaux sociosémantiques. Les graphiques ne permettent pas de vérifier directement les hypothèses, mais ils offrent une vue d'ensemble sur les données et par la suite, une meilleure représentation de l'objet sur lequel portent les analyses statistiques qui suivent. Comme les figures 4.2 à 4.8 présentées dans les prochaines pages le montrent, la densité des liens et leur complexité rendent difficile l'interprétation de ces figures et justifient à elles seules le recours aux analyses statistiques des différents paramètres décrivant leur structure.

La première section présente les réseaux, soit ceux préexistant et circonstanciel, et la seconde section présente les réseaux sociosémantiques aux quatre temps (avant, lors de la délibération conventionnelle, lors de la délibération alternative et après l'expérimentation).

1.2.1 Réseaux sociaux

Cette section présente les réseaux sociaux préexistant et circonstanciel, tant le nombre de nœuds que les représentations graphiques.

a. Réseau social préexistant

Le réseau social préexistant est composé de 95 nœuds (n) et de 688 liens (ij) orientés (Figure 4.2). Comme il a été expliqué au chapitre précédent, ce réseau représente les liens qui existaient entre les personnes avant de participer à l'expérimentation.

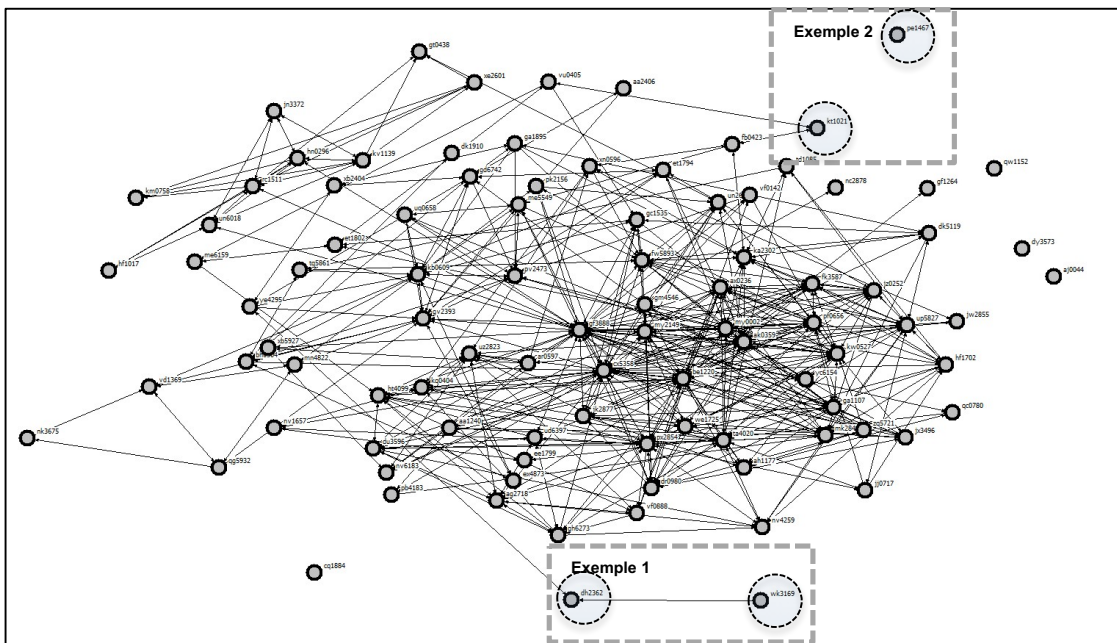


Figure 4.2 : Graphe du réseau social préexistant ($n = 95$, $ij = 688$)

Chaque personne (nœud) est représentée dans ce graphe par un cercle. Ce graphe est orienté (comme les suivants) ce qui signifie que l'on peut distinguer quelle personne indique être en relation. Cela est représenté par des flèches qui indiquent la direction du lien, par exemple dans le graphe ci-dessus, le nœud *wk3169* déclare être en relation avec le nœud *dh2362* (au bas du graphe, exemple 1). Cette relation,

cependant, n'est pas réciproque, c'est-à-dire que *dh2362* n'a pas déclaré avoir été en relation avec *wk3169*. Ce graphe contient une composante principale entourée de quelques nœuds isolés. Par ailleurs, on peut remarquer trois zones à plus forte concentration de nœuds (une, au centre, plus importante et deux autres) associées à des zones plus homogènes (même champ d'études, âge, affiliation, etc.).

La plus grande concentration de nœuds dans le graphe du réseau social préexistant se retrouve au milieu, légèrement excentré vers la droite. En haut, à gauche, il y a un deuxième amas de nœuds plus dense et, entre ces deux amas, plusieurs nœuds se retrouvent entre les deux. Enfin, plusieurs nœuds sont en périphérie du cœur et n'entretiennent parfois aucun lien, parfois un ou deux, avec d'autres personnes. Par exemple, le nœud *kt1021* (en haut à droite, exemple 2) n'a que deux relations, et le nœud *pe1467* n'a aucun lien préexistant avec les personnes participantes.

b. Réseau social circonstanciel

Le réseau social circonstanciel est aussi composé de 95 nœuds, mais comporte plus de liens (893 liens orientés, comparativement à 688 avant l'expérimentation, voir Figure 4.3). Un peu plus de 50 % sont de nouveaux liens. Plus précisément, ce sont 467 liens qui se retrouvent dans les deux réseaux, 426 liens qui ne font pas partie du réseau social préexistant et 221 liens dans le réseau préexistant qui ne se retrouvent pas dans le réseau circonstanciel (Tableau 4.3). Le réseau social circonstanciel représente les liens pendant l'expérimentation. La déclaration de ces liens provient du questionnaire réseau et des carnets remplis par les participantes et participants.

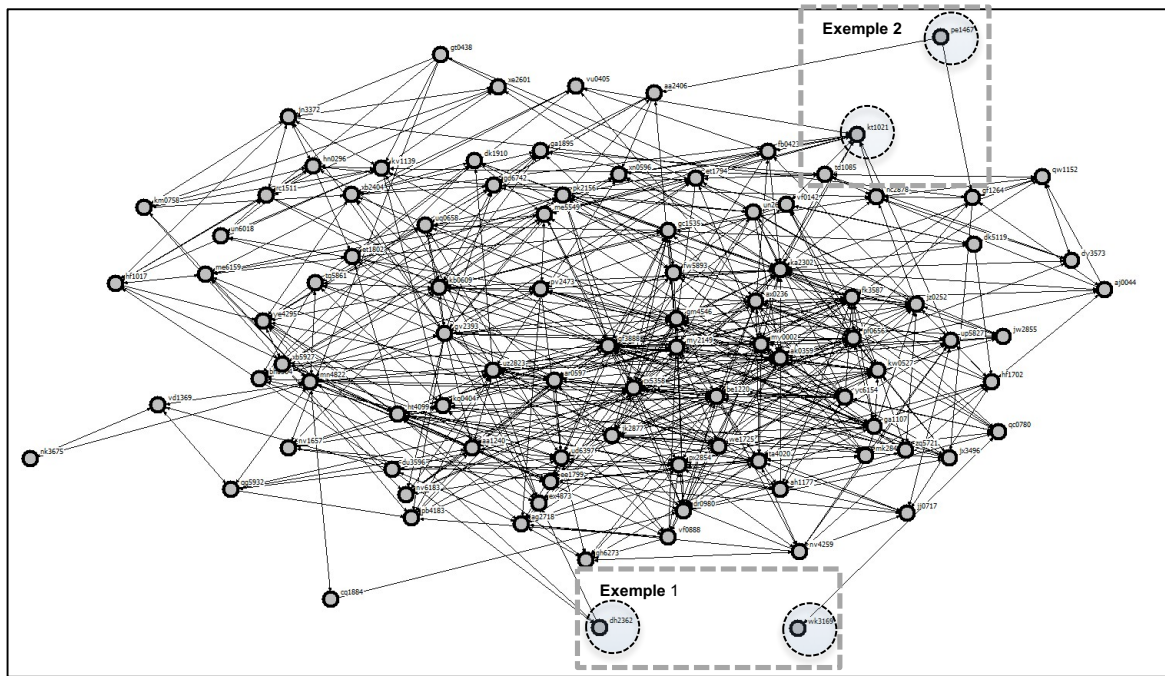


Figure 4.3 : Graphe du réseau social circonstanciel ($n = 95$, $ij = 893$)

Dans les figures 4.3 et 4.4, les nœuds conservent la même localisation afin de faciliter la comparaison des liens et des nœuds. Dans le réseau représenté par ces figures, les liens sont davantage distribués de manière à ne pas reproduire les concentrations observées dans le réseau préexistant. Ainsi, un élargissement des relations en dehors des cercles naturels des personnes s'observe. Sur l'ensemble des liens pouvant être créés, l'expérimentation a permis de générer 426 nouveaux liens (Tableau 4.3).

Tableau 4.3 : Distribution des liens avant (réseau préexistant) et pendant l'expérimentation (réseau circonstanciel)

Type de relation	Nombre de liens	%	Réseau préexistant	Réseau circonstanciel
Pas en relation	7816	87,5 %	8242	8037
Relation préexistante et non lors de l'expérimentation	221	2,5 %	688	--
Relation préexistante et lors de l'expérimentation	467	5,2 %		893
Relation lors de l'expérimentation et non préexistante	426	4,8 %	--	
Total	8930	100 %	8930	8930

1.2.2 Réseaux sociosémantiques

Cette section présente des illustrations des réseaux sociaux et sociosémantiques aux différentes périodes de l'expérimentation. Il importe en outre de rappeler que quatre matrices non orientées de réseaux sociosémantiques ont été analysées dans cette recherche, soit le réseau sociosémantique avant l'expérimentation, lors de la délibération en utilisant une méthode conventionnelle, lors de la délibération en utilisant une méthode alternative et après l'expérimentation.

La lisibilité des graphes représentant les réseaux sociosémantiques est ardue, plus encore que celle des réseaux sociaux, car les liens sociosémantiques sont tissés, même de manière très faible, entre deux personnes dès qu'elles ont en commun un même vocable. Cela fait en sorte qu'entre 7012 (lors de la période conventionnelle) et 8248 (lors de la période alternative) les liens entre les personnes sont notés. L'intervalle entre les deux périodes est principalement attribuable au type de corpus utilisé par les méthodes. Dans le premier cas, les participantes et participants ne travaillaient pas sur des propositions et ne discutaient pas systématiquement à chaque table. Il y avait donc moins de vocables permettant de faire des liens entre les personnes. Lors de la période alternative, chaque table produisait son lot de vocables,

sur les nappes de papier et par les propositions. La distribution des mesures de la centralité sociosémantique (considérées comme étant des indices de la similarité de discours) entre les personnes s'apparente à une courbe de puissance (Figure 4.4). Tous les graphes de cette catégorie comportent 95 nœuds. Certains nœuds peuvent se retrouver isolés (sans liens), mais ne sont pas retirés de la visualisation du graphe. Les graphes ont été réorganisés à chaque temps pour mieux représenter la distance entre les nœuds. Ces réseaux sont des liens non orientés, car la caractéristique du lien est d'indiquer que ces deux nœuds partagent un même vocable.

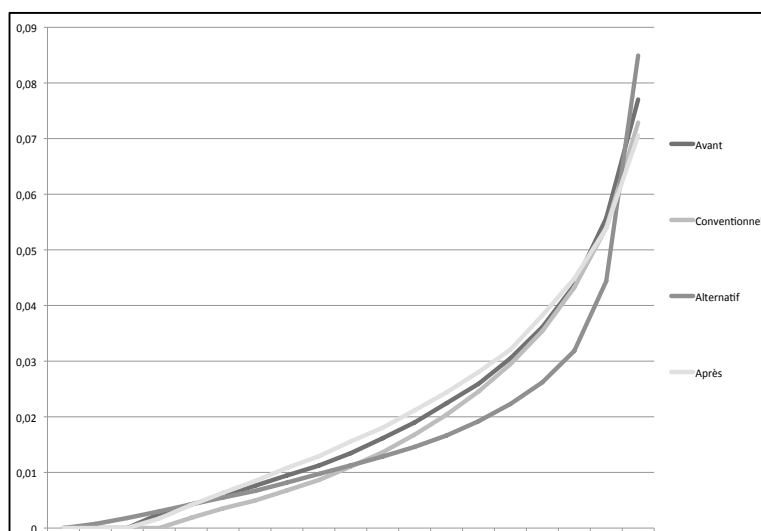


Figure 4.4 : Courbes de distribution des mesures de la centralité sociosémantique aux quatre périodes

Comme les graphes ci-dessous le montrent (figure 4.5 à 4.8), lorsque tous les liens sont représentés, cela ressemble à « une grosse pelote de laine » illisible. Il va de soi que l'analyse statistique des paramètres est plus appropriée pour comprendre les phénomènes de mise en commun de discours. À titre d'illustration, l'intérieur des nœuds a été coloré selon l'appartenance de ces nœuds à leur groupe et selon l'opinion : rouge en accord avec l'abolition, vert en accord avec l'augmentation, gris en accord pour un statu quo et blanc pour les nœuds n'ayant pas répondu à la question.

a. Réseau sociosémantique avant l'expérimentation

Le réseau sociosémantique avant l'expérimentation comporte 7562 liens (Figure 4.5) issus du partage d'un corpus de 928 vocables différents. Ce réseau représente les vocables qu'ont en commun les participantes et participants dans leur discours avant l'expérimentation, soit dans les textes des questions ouvertes du premier questionnaire.

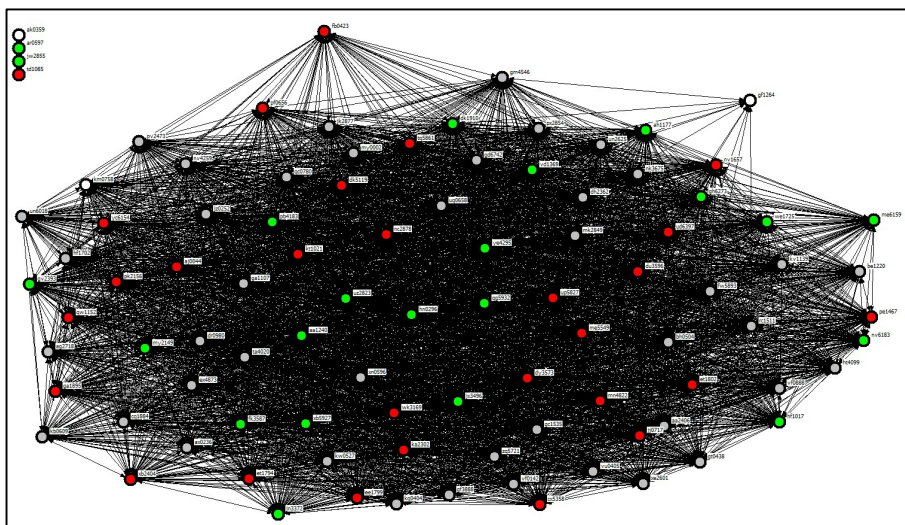


Figure 4.5 : Graphe du réseau sociosémantique avant l'expérimentation

b. Réseau sociosémantique lors de la méthode conventionnelle

Le réseau sociosémantique lors de la méthode conventionnelle comporte 7012 liens (Figure 4.6) issus du partage d'un corpus de 1386 vocables différents. Ce réseau représente les vocables qu'ont en commun les participantes et participants dans leur discours au micro, dans les questions posées aux présentateurs, dans les textes écrits sur les nappes recouvrant les tables, ainsi que dans les carnets et les sujets de discussion.

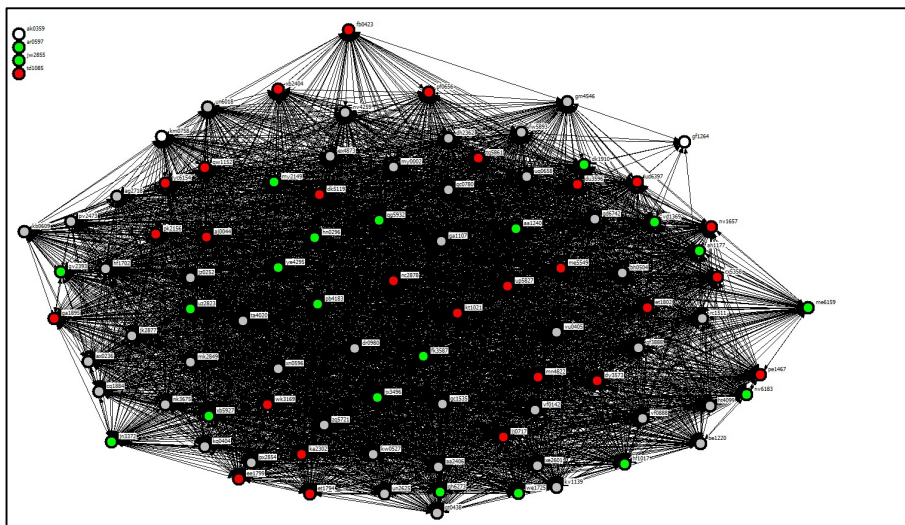


Figure 4.6 : Graphe du réseau sociosémantique lors de la méthode conventionnelle

c. Réseau sociosémantique lors de la méthode alternative

Le réseau sociosémantique lors de la méthode alternative comporte 8248 liens (Figure 4.7) issus du partage d'un corpus de 1912 vocables différents. Ce réseau représente les vocables qu'ont en commun les participantes et participants dans leur discours au micro, dans les textes écrits sur les nappes recouvrant les tables, dans les carnets et les propositions émises aux tables.

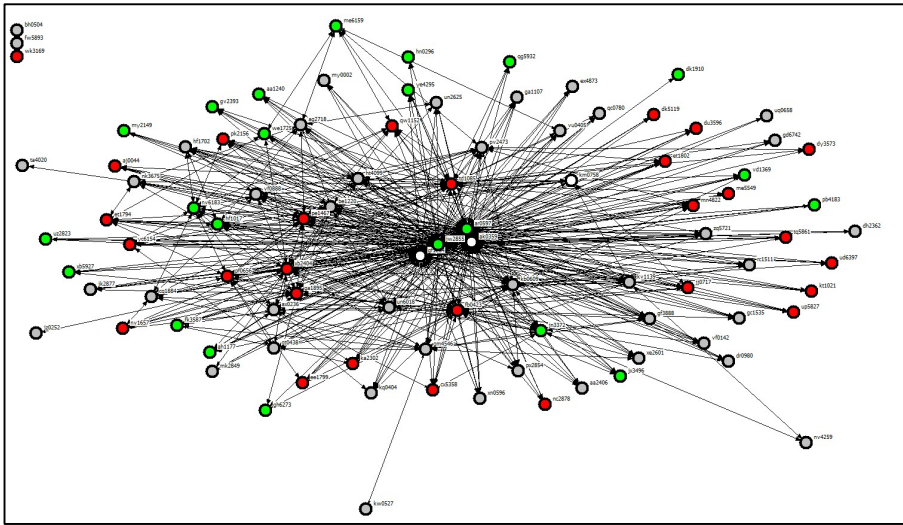


Figure 4.7 : Graphes du réseau sociosémantique lors de la méthode alternative

d. Réseau sociosémantique après l'expérimentation.

Le réseau sociosémantique après l'expérimentation comporte 7258 liens (Figure 4.8) issus du partage d'un corpus de 1023 vocables différents. Ce réseau représente les vocables qu'ont en commun les participantes et participants dans leur discours après l'expérimentation, soit dans les textes des questions ouvertes du deuxième questionnaire.

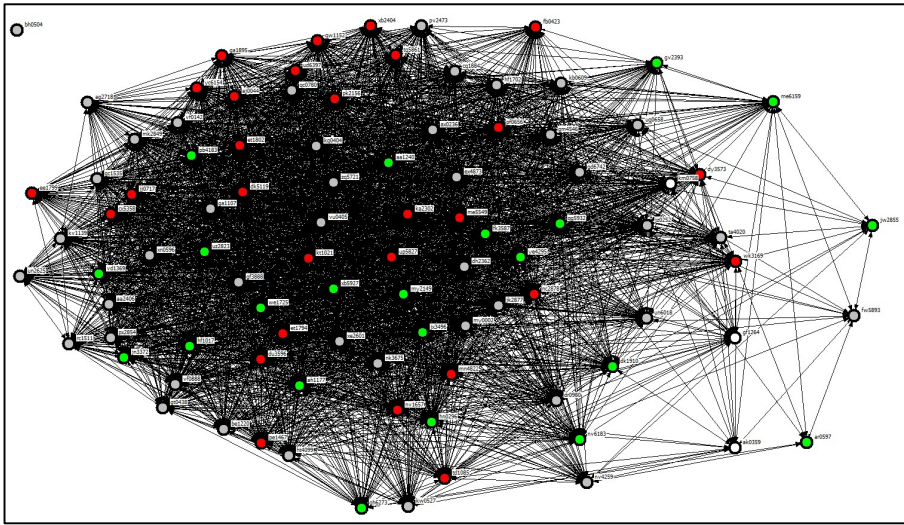


Figure 4.8 : Graphes du réseau sociosémantique après l'expérimentation

1.3 Contrôles des centralités sociales et sociosémantiques

Les mesures de contrôle des centralités sociales et sociosémantiques visent essentiellement à évaluer si les phénomènes observés pendant et après l'expérimentation étaient déjà présents avant l'expérimentation. Ainsi, s'il n'y avait aucune différence entre les mêmes mesures de la centralité avant l'expérimentation et les mesures observées pendant l'expérimentation, alors il faudrait interpréter avec beaucoup de précaution l'ensemble des analyses subséquentes. De tels contrôles servent à assurer la validité des analyses subséquentes. Pour ce faire, les corrélations entre les mesures de la centralité sociale avant et pendant l'expérimentation ont été analysées, de même que les indices de centralité sociosémantique.

1.3.1 Contrôle de la variation de la centralité sociale

Le contrôle de la variation de la centralité sociale consiste à évaluer si l'expérimentation a modifié les centralités sociales dans le réseau préexistant. Pour ce faire, les mesures de centralité dans le réseau social préexistant ont été vérifiées afin

de voir s'il y avait corrélation avec les mesures observées dans le réseau circonstanciel.

Les résultats (Tableau 4.4) montrent une corrélation importante entre les centralités sociales observées dans le réseau social préexistant et le réseau social circonstanciel, avec une corrélation moyenne de 0,73 ($p < 0,01$). De plus, la corrélation de ces deux matrices (QAD, pour *Quadratic Assignment Procedure* ou procédure d'attribution quadratique) est démontrée ($r = 0,557$, $p = 0,0002$) sans que l'intensité de l'effet de cette corrélation puisse être affirmée (Krackhardt, 1992).

Tableau 4.4 : Corrélations entre les mesures de centralité dans le réseau social préexistant et celles dans le réseau social circonstanciel

Mesure de la centralité	Corrélations
Centralité de degré	0,811**
Centralité de demi-degré intérieur	0,696**
Centralité de demi-degré extérieur	0,782**
Centralité d'intermédiarité	0,615**
Centralité de proximité	0,723**

Légende

** $p < 0,01$ (bilatéral).

Les mesures de la centralité sociale dans le réseau préexistant apparaissent ainsi très semblables à celles observées lors de l'expérimentation dans le réseau circonstanciel. Par conséquent, une personne centrale dans le réseau préexistant a fortement eu tendance à être également centrale dans le réseau circonstanciel. Ces résultats indiquent que l'expérimentation n'a pas affecté la centralité des personnes dans le réseau social, ceci malgré l'apparition de nombreux nouveaux liens. Les interprétations subséquentes devront prendre ce fait en considération.

1.3.2 Contrôle de la centralité sociosémantique

La deuxième opération de contrôle est en lien avec la centralité sociosémantique avant et après l'expérimentation. Elle a pour but de s'assurer que le phénomène observé entre les deux centralités (sociale et sociosémantique) n'est pas attribuable à une disposition préalable à l'expérimentation.

La centralité sociosémantique avant l'expérimentation est significativement liée à celle observée après l'expérimentation ($r = 0,379$; $p < 0,01$) (voir Tableau 4.5). Autrement dit, les personnes qui utilisaient les mêmes mots et expressions que l'ensemble des autres avant l'expérimentation ont significativement tendance à continuer à le faire après l'expérimentation. Par contre, l'absence de corrélation entre la centralité sociosémantique avant l'expérimentation et celle observée pendant l'expérimentation montre que la centralité sociosémantique préalable des personnes ne détermine pas celle qui a été observée pendant l'expérimentation. Ce résultat indique que la similarité du discours d'une personne avec l'ensemble des participantes et participants pendant l'expérimentation ne peut être attribuée à une ressemblance préalable.

Par ailleurs, il y a une corrélation négative ($r = - 0,244$; $p < 0,05$) entre la centralité sociosémantique lors de la période conventionnelle et celle observée lors la période alternative. Cette corrélation indique que les personnes centrales dans le réseau sociosémantique avec la méthode conventionnelle n'ont pas tendance à l'être lors de la méthode alternative. De plus, la centralité sociosémantique pendant l'emploi de la méthode alternative est corrélée positivement à celle observée après l'expérimentation ($r = 0,378$; $p < 0,01$). Ainsi, les personnes utilisant davantage de mots et d'expressions similaires à l'ensemble des participantes et participants pendant la méthode alternative ont aussi tendance à le faire après l'expérimentation.

Il est à noter que le résultat de la corrélation montre un effet de faible à moyenne intensité (Nunnally, 1978).

Tableau 4.5 : Corrélations entre les mesures de centralité sociosémantique aux différentes périodes

	Avant l'expérimentation	Pendant la méthode conventionnelle	Pendant la méthode alternative	Après l'expérimentation
Avant l'expérimentation	S.O.	--	--	0,379**
Pendant la méthode conventionnelle		S.O.	-0,244*	--
Pendant la méthode alternative			S.O.	0,378**
Après l'expérimentation				S.O.

NOTE
 ** p < 0,01 (bilatéral).
 * p < 0,05 (bilatéral).
 -- La corrélation est statistiquement non significative.

En conclusion, les mesures de contrôle des centralités sociales et sociosémantiques ont permis d'évaluer si les résultats présentés dans les sections suivantes sont attribuables à la structuration préexistante de ces réseaux. D'une part, il y a une forte corrélation entre le réseau social préexistant et le réseau social circonstanciel. D'autre part, il n'y a pas de relations entre le réseau sociosémantique avant l'expérimentation et celui pendant l'expérimentation, soit pendant la période de délibération utilisant une méthode conventionnelle et pendant la méthode alternative. Cette même corrélation revient après l'expérimentation.

1.4 Analyse des variables démographiques

Différentes mesures de contrôle ont été effectuées sur les données pour vérifier si les caractéristiques démographiques du genre et de l'âge interfèrent avec les analyses sur les mesures de l'opinion, de centralités sociales et de centralités sociosémantiques.

1.4.1 Genre

La population de l'expérimentation est composée de 58 femmes et de 37 hommes. Un test d'indépendance entre les variables du genre et des mesures de l'opinion indique qu'il n'y a aucune mesure qui est significative. L'opinion n'a pas été influencée par le genre de la personne.

En ce qui a trait aux réseaux sociaux, des tests de comparaison des moyennes (Test *t*) entre les deux genres et les mesures de centralité ont été menés. Certaines mesures de centralité se sont avérées, en moyenne, être plus élevées chez les hommes que chez les femmes. Premièrement, dans le réseau social préexistant, les résultats démontrent que les mesures de la centralité de degré et de demi-degré intérieur sont plus élevées chez les hommes (une différence en moyenne de 2,97). Cela signifie que les hommes étaient légèrement avantagés dans leur relation en ayant plus de choix reçus et de relations reçues (entrant) et reconnues (sortant). Aussi, lors de l'expérimentation, un écart entre les hommes et les femmes relativement aux centralités de demi-degré extérieur, de degré et de proximité (en moyenne de 2,88) est constaté. Cette situation, cependant, est liée au rôle joué par l'animateur et les trois présentateurs des positions sur les frais de scolarité. Si ces quatre personnes sont exclues, il n'y a plus de disparité selon le genre. Ainsi, en raison de la nécessité pour la période conventionnelle d'exposer davantage quatre personnes aux fins de la méthode, la variable du genre a été affectée par cette structure, qui augmente l'exposition de ces personnes.

Deuxièmement, en ce qui a trait aux mesures de centralité dans le réseau sociosémantique, un seul temps présente une variation significative en faveur des hommes lors de la période et selon la méthode conventionnelle ($t = -2,528$, $p = 0,013$). La variable « genre » est, ici, également affectée par une contrainte

imposée par la structure de la délibération à cette période. Cette différence constatée lors de cette période a augmenté le nombre de vocables en commun pour l'ensemble des hommes. On peut rappeler que la mesure sociosémantique de chaque personne a cependant été pondérée et relativisée pour réduire la disparité entre une personne ayant un long discours et une personne présentant quelques mots clés²². D'ailleurs, si ces quatre personnes sont exclues, la disparité n'est plus apparente.

En conclusion, il n'y a pas de distinction majeure entre les hommes et les femmes lorsqu'on exclut de l'échantillon les quatre personnes jouant un rôle d'avant-plan lors de la période de délibération de la méthode conventionnelle.

1.4.2 Âge

L'expérimentation a réuni des personnes âgées de 19 à 74 ans. L'âge moyen est de 34,8 ans et la médiane est 31 ans. Le diagramme à barre de la Figure 4.9 présente la distribution des effectifs selon l'âge. Lorsque sont vérifiées les différences de moyennes pour les trois mesures de l'opinion et la répartition selon les trois groupes d'opinion avant l'expérimentation, aucun test n'indique que la différence de moyenne d'âge observée est significative. Cela signifie que l'âge n'est pas une variable influençant l'opinion des participantes et participants. Cette tendance est aussi observée lors du vote à la fin de l'expérimentation et après l'expérimentation.

²² Pour plus de détail, voir au chapitre précédent à la section « 3.3.2 Calcul de la force du lien entre les personnes par les vocables » à la page 129.

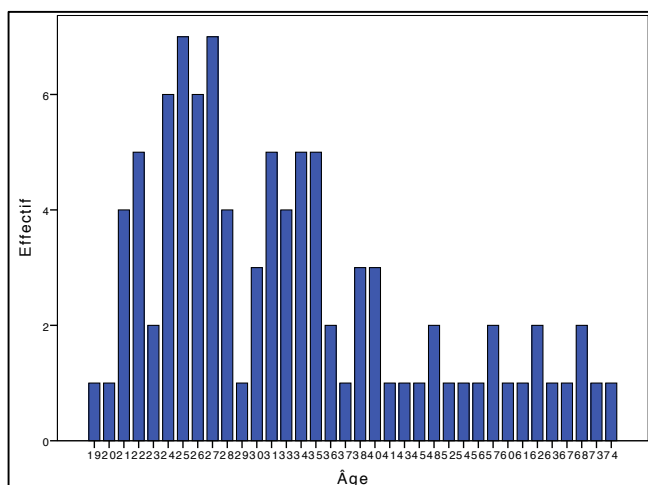


Figure 4.9 : Distribution des participantes et participants selon l'âge

En ce qui a trait aux réseaux sociaux, aucune corrélation ne s'est avérée significative entre l'âge et l'une ou l'autre des mesures de centralité dans le réseau social préexistant. La même observation s'applique au réseau social circonstanciel.

Enfin, une corrélation négative de faible intensité ($r = -0,247$, $p = 0,018$, $n = 92$) indique qu'il y aurait une faible relation entre l'âge de la personne et sa capacité à avoir un discours commun (Figure 4.10). En d'autres mots, avant l'expérimentation, les participantes et participants plus jeunes avaient des vocables qui ressemblaient davantage à l'ensemble des vocables en commun. Cette corrélation ne s'observe pas aux autres périodes, ce qui signifie que les plus jeunes avaient déjà en commun de nombreux vocables pour expliquer la question des frais de scolarité. Cette base commune s'est par la suite dispersée au cours de l'expérimentation, les plus jeunes étant plus exposés aux termes entourant la question des frais de scolarité en raison de leur expérience récente dans le réseau universitaire.

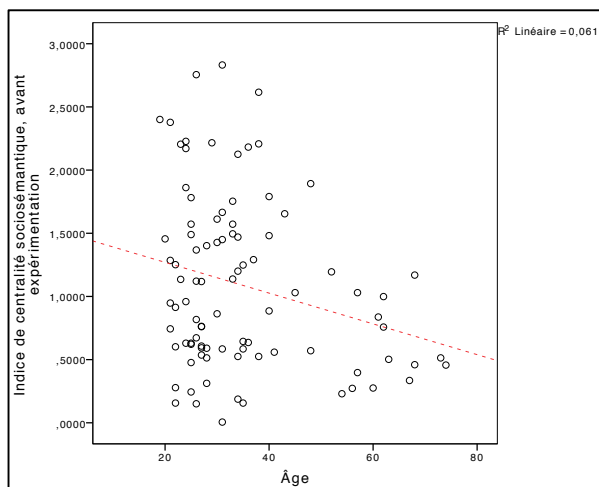


Figure 4.10 : Nuage de points de la répartition de la mesure de centralité sociosémantique avant l'expérimentation avec l'âge

On peut penser qu'en étant exposés au même discours (jeunes et moins jeunes), une uniformisation dans l'usage des vocables se produit et la disparité remarquée avant l'expérimentation se dissipe. Le Tableau 4.6 présente les résultats des corrélations de l'âge avec la centralité sociosémantique aux quatre temps.

Tableau 4.6 : Corrélations entre les mesures de centralité sociosémantique aux différentes périodes avec l'âge

	Avant l'expérimentation	Pendant la méthode conventionnelle	Pendant la méthode alternative	Après l'expérimentation
Âge	-0,247*	--	--	--

Légende

** p < 0,01 (bilatéral).

* p < 0,05 (bilatéral).

-- La corrélation est statistiquement non significative.

En conclusion, les éléments à retenir et à prendre en considération pour l'interprétation des résultats sont que :

- l'opinion ne varie pas selon le genre et l'âge des participantes et participants;
- les mesures de centralité dans le réseau social sont légèrement favorables, pour certaines d'entre elles, aux hommes, qui ont une centralité plus forte;
- l'âge n'est pas une variable qui influence la centralité dans les réseaux sociaux;
- et l'âge est, avant l'expérimentation, corrélée négativement avec la mesure de centralité sociosémantique.

À l'exception de la variable du genre avec les réseaux sociaux, les autres résultats permettent d'effectuer les analyses nécessaires aux hypothèses et les variables démographiques ne teintent pas l'analyse de ces résultats.

4.2 Vérification des hypothèses

La présente section consacrée à la vérification des hypothèses présente les résultats pour les cinq hypothèses. On rappelle que les deux principaux objectifs de recherche ciblés dans cette thèse sont l'influence de la délibération en minipublic et l'influence des méthodes de délibération.

L'influence de la délibération est en lien avec les relations entre les personnes, leurs opinions et leurs discours qui est le premier objectif de recherche. Différentes mesures portant sur l'opinion des participantes et participants comme indicateur de l'influence de la délibération ont été choisies. Essentiellement, les analyses présentées visent à vérifier si le contexte de délibération en minipublic a, dans le cadre de notre expérimentation, influencé l'opinion des participantes et participants (H1a). Cette vérification procède par la comparaison de l'opinion aux différents temps de collecte des différentes mesures de l'opinion des participantes et

participants. Cette section fournit en outre les résultats servant à vérifier si la délibération contribue à l'établissement et au maintien de relations entre des personnes ayant des opinions différentes (H1b). Enfin, les analyses portent sur l'établissement et le maintien de liens pendant et après l'expérimentation entre les réseaux sociaux et sociosémantiques (H1c).

Le deuxième objectif de recherche est de vérifier l'influence des méthodes de délibération sur les relations et le discours. Cette vérification procède essentiellement de l'analyse des corrélations entre les mesures de centralité observées dans les différents réseaux à différents moments. Ces corrélations permettent de vérifier si les méthodes conventionnelles favorisent une relation positive entre la mesure de centralité sociosémantique et chacune des mesures de centralité dans le réseau social (H2a). De plus, ces observations permettent de vérifier si les méthodes de délibération alternatives offrent une corrélation plus faible (H2c).

Les sous-sections des réponses aux hypothèses présentent la variation des mesures de l'opinion, la composition des groupes de l'opinion, la constance du lien entre les relations sociales et le discours, les liens entre les relations sociales et le discours à la méthode conventionnelle et la comparaison des liens entre les relations sociales et le discours entre les méthodes conventionnelle et alternative.

4.2.1 Variations des mesures de l'opinion

La vérification des variations des mesures de l'opinion s'appuie sur l'analyse des réponses aux trois énoncés relatifs à l'abolition, au gel et à l'augmentation des frais de scolarité, qui sont les indicateurs de cette opinion sur une échelle de Likert en cinq points. Ces questions, posées lors des trois périodes (avant l'expérimentation, à la fin de l'expérimentation et après l'expérimentation), ont permis d'obtenir les neuf

mesures qui permettent d'estimer les variations de l'opinion des participantes et participants à l'expérimentation.

4.2.1.1 Mesures de tendances centrales de l'opinion

La vérification des variations des mesures de tendances centrales de l'opinion s'effectue par une comparaison des moyennes des réponses par les personnes (μ), de la fréquence des choix des réponses aux énoncés (mode) et des médianes (où se situent 50 % des effectifs). Il s'agit de déterminer si les variations observées peuvent être attribuables au hasard, sinon il faut conclure qu'elles sont liées à l'expérimentation.

Les variations des moyennes sont relativement faibles et non significatives pour les énoncés portant sur l'abolition et le gel des frais de scolarité ($\mu = 3 +$ ou $-0,12$). Cependant, pour l'énoncé sur l'augmentation des frais, la moyenne des réponses avant l'expérimentation est significativement plus élevée ($\mu = 2,45$) qu'à la fin de l'expérimentation, lors du vote ($\mu = 2,09$; $t = 2,856$, $dl = 81$, $p = 0,005$) et après l'expérimentation ($\mu = 2,53$; par rapport à $2,25$, $t = 2,113$, $dl = 90$, $p = 0,037$).

Le graphique des barres d'erreur présenté à la Figure 4.11 représente cette variation de la moyenne des effectifs à la variable de l'énoncé portant sur l'augmentation avant l'expérimentation, lors du vote et, là où peut se situer une moyenne pour ne pas être jugée significative. Le Tableau 4.7 présente la comparaison des moyennes par mesure de l'opinion et par temps.

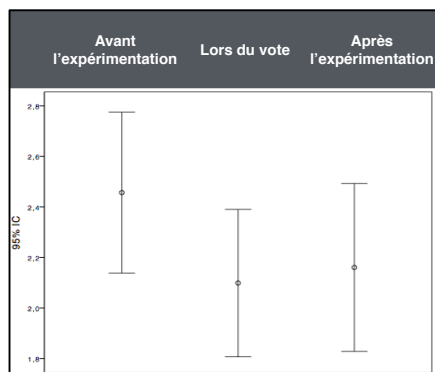


Figure 4.11 : Barres d'erreur des moyennes aux réponses à l'énoncé sur l'augmentation aux trois périodes

Tableau 4.7 : Comparaison des moyennes entre les trois périodes aux trois mesures de l'opinion

Type	Avant l'expérimentation versus vote à la fin				Vote à la fin versus après l'expérimentation				Avant versus après l'expérimentation			
	μ_{avant}	μ_{vote}	t	dl	μ_{vote}	$\mu_{après}$	t	dl	μ_{avant}	$\mu_{après}$	t	dl
Abolition	3,1	3,02	--	--	3,04	3,08	--	--	3,01	3,06	--	--
Gel	3,01	2,87	--	--	2,85	3,04	--	--	2,92	3,03	--	--
Augmentation	2,45	2,09	2,856**	81	2,08	2,13	--	--	2,52	2,26	2,113*	90

Légende

** $p < 0,01$

* $p < 0,05$

-- Le test t est statistiquement non significatif.

De plus, la médiane passe de 2 avant l'expérimentation à 1 lors du vote, et cette variable se maintient à 1 après l'expérimentation. Cela indique que plus de 50 % des participantes et participants ont radicalisé leur opinion pendant l'événement, avec une opinion fortement en désaccord avec l'augmentation des frais de scolarité et que cette opinion a persisté chez les participantes et participants après l'expérimentation.

En résumé, l'accord avec l'augmentation des frais de scolarité présente une baisse significative, tant sur le plan de l'intensité de l'accord avec l'énoncé que sur le plan du nombre de personnes s'étant dit en accord, et cette baisse perdure après

l'expérimentation. La participation à l'expérimentation a donc influencé l'opinion des personnes participantes.

4.2.1.2 Distribution des effectifs

La distribution des effectifs montre un phénomène de polarisation de l'opinion. L'observation de la distribution des effectifs (Tableau 4.1) donne un premier aperçu de cette polarisation. Comme cela est précisé dans la sous-section « 4.1.1.1

Distribution des mesures de l'opinion » (en page 141), les réponses à l'énoncé sur l'abolition des frais montrent une bipolarisation (c'est-à-dire deux polarisations) lors des périodes du vote à la fin de l'expérimentation et après, soit 29 % des participantes et participants totalement en désaccord, contre 30 % totalement en accord. Du côté de l'opinion pour l'augmentation, la polarisation s'accroît, passant de 53 % à 63 % après l'expérimentation, avec une pointe d'individus totalement en désaccord à 55 %²³. La polarisation de l'opinion à la fin de l'expérimentation (lors du vote) se maintient après l'expérimentation. Cela s'observe dans les histogrammes de la Figure 4.12 à la page suivante, où deux sommets, pour l'énoncé sur l'abolition, apparaissent dès la fin de l'expérimentation, lors du vote (bipolarisation), de même que pour l'énoncé sur l'augmentation des frais, avec une accentuation du sommet d'un côté du continuum (soit totalement en désaccord représentant une polarisation).

²³ Voir la représentation graphique à la Figure 4.12, avec une courbe normale en référence à la page suivante.

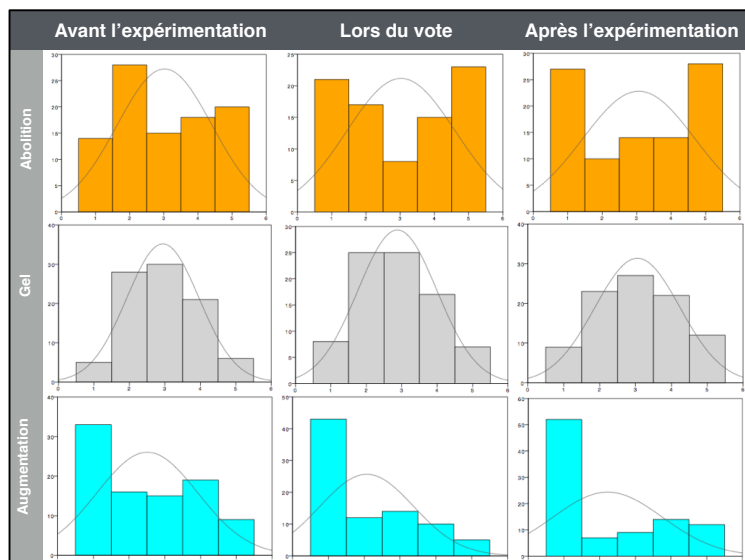


Figure 4.12 : Histogrammes de la répartition des effectifs de l'opinion aux trois périodes

Dans les deux cas (augmentation et abolition), cette radicalisation apparente de l'opinion demeure après l'expérimentation. Par contre, les réponses offertes pour l'énoncé portant sur le gel des frais de scolarité ne sont pas affectées par ce phénomène de polarisation, ou bipolarisation de l'opinion.

En résumé, et à la lumière de ces résultats, on peut soutenir que la délibération en minipublic modifie ou raffermi l'opinion des personnes participantes (H1a). Cela est d'une part démontré par la fluctuation de la moyenne des réponses à l'énoncé sur l'augmentation, d'autre part par les phénomènes de polarisation des réponses aux énoncés portant sur l'augmentation et sur l'abolition.

4.2.2 Composition des groupes d'opinion

La composition des groupes d'opinion témoigne de l'appartenance et du changement de l'opinion examinés à partir des fluctuations des groupes selon l'opinion. La

catégorisation en trois groupes basée sur l'opinion²⁴ permet de déterminer et de suivre l'appartenance à un groupe (pour certains) et le changement d'opinion (pour d'autres). Rappelons que cette catégorisation regroupe les participantes et participants en trois groupes respectivement favorables à l'une ou l'autre des positions par rapport aux frais de scolarité : l'une en accord avec l'augmentation, une autre en accord avec une abolition et un dernier, le plus important, davantage favorable à un statu quo.

4.2.2.1 Analyse des variations des effectifs dans les groupes d'opinion

Les trois groupes d'opinion varient de 3 à 10 % de leurs effectifs entre les trois temps de collecte des données, pour ensuite revenir presque au même point, à $\pm 3,5$ % (Tableau 4.2 en page 143). Parmi les 80 personnes ayant indiqué leur opinion à trois reprises, 55 % des individus n'ont pas changé de groupe selon leur opinion ($n = 44$). Les trajectoires des autres sont diverses (Tableau 4.8 à la page suivante). Par exemple, deux personnes pour l'augmentation avant l'expérimentation se sont déclarées, à la suite de l'expérimentation, pour l'abolition; de même, trois personnes pour l'augmentation avant et lors du vote à la fin de l'expérimentation se sont déclarées pour l'abolition après l'expérimentation. Le groupe du statu quo possède la plus grande variance d'opinion sur les deux autres groupes.

²⁴ Pour la description, voir la sous-section « 3.1.2 Catégorisation en trois groupes selon l'opinion : abolition, statu quo et augmentation » au Chapitre 3 à la page 119.

Tableau 4.8 : Variation des effectifs des groupes selon l'opinion aux trois périodes (n = 80)

avant l'expérimentation	Abolition, lors du vote			Statu quo, lors du vote			Augmentation, lors du vote			VarO ¹
	Abol. POST	Statu POST	Augm. POST	Abol. POST	Statu POST	Augm. POST	Abol. POST	Statu POST	Augm. POST	
Abolition	16	3	0	1	6	0	0	0	0	38,5 %
Statu quo	8	4	0	1	17	0	1	1	3	51,4 %
Augmentation	2	0	0	0	3	0	3	0	11	42,1 %

NOTE

¹VarO : Ratio de variation de l'opinion par groupe selon leur position avant l'expérimentation

Les résultats au test du Khi carré (χ^2) démontrent que les variations observées ne sont pas attribuables au hasard. En effet, les trois tests du Khi carré effectués (soit entre avant l'expérimentation et le vote; entre avant l'expérimentation et après et entre le vote et après l'expérimentation, voir le Tableau 4.9 ci-bas) montrent des variations significatives des effectifs de chacun des groupes d'opinion entre les périodes. Ce résultat soutient l'hypothèse voulant que l'expérimentation affecte l'opinion des participantes et participants.

Tableau 4.9 : Tests statistiques d'indépendance (χ^2) entre les groupes selon l'opinion et les trois périodes de mesure

Type	n	χ^2	p	φ_c	p
Avant l'expérimentation versus le vote	81	36,754 ¹	0,000	0,476	0,000
Avant l'expérimentation versus après l'expérimentation	90	54,489 ²	0,000	0,550	0,000
Le vote versus après l'expérimentation	82	92,985 ²	0,000	0,753	0,000

NOTE

¹Deux cellules ont des effectifs théoriques en deçà de 5²Une cellule a des effectifs théoriques en deçà de 5

Ces variations des proportions d'effectifs par groupes d'opinion sont d'intensité moyenne à élevée. En effet, le coefficient d'intensité de l'effet (soit le V de Cramér (φ_c) entre les deux périodes observées) est d'intensité moyenne entre avant l'expérimentation et le vote ($\varphi_c = 0,476$, $p < 0,001$), et élevée entre avant et après

l'expérimentation ($\varphi_c = 0,550$, $p < 0,001$) et entre le vote et après l'expérimentation ($\varphi_c = 0,753$, $p < 0,001$). On peut donc affirmer que les variations d'effectifs entre les groupes d'opinion sont d'intensité importante. En d'autres mots, le coefficient d'intensité indique que le changement d'opinion à la suite de l'expérimentation est substantiel. Ce résultat conforte également l'hypothèse voulant que l'expérimentation affecte l'opinion des participantes et participants (H1a).

4.2.2.2 Comparaison des densités des groupes d'opinion

Une deuxième stratégie pour mesurer le changement d'opinion est de comparer les densités intragroupes et intergroupes selon les groupes d'opinion. Cette analyse permet d'observer l'évolution des relations pendant l'expérimentation en fonction de l'opinion que ces personnes ont avant l'expérimentation. La densité est une façon de détecter si cet attribut (soit, ici, l'opinion qu'une personne possède) est un facteur d'homophilie dans ce réseau. Si la densité intragroupe d'un groupe selon l'opinion est plus élevée ou augmente comparativement à sa densité intergroupe, cela signifie que les membres de ce groupe entretiennent davantage de relations entre eux qu'avec les autres participantes et participants ayant une opinion différente de la leur.

En observant le nombre de relations par groupe selon l'opinion (Tableau 4.10), on remarque que le groupe pour le statu quo mobilise, dans le réseau préexistant, près de 53,8 % des liens générés ($n_{ij} = 370$), alors que ce groupe représente 44,2 % de la population à l'étude. Ces personnes se retrouvent donc surreprésentées dans les liens avec leur groupe avant l'expérimentation, de même qu'avec les deux autres groupes. Cette tendance tend à s'atténuer alors que le groupe pour le statu quo entretient 45,2 % des liens dans le réseau circonstanciel et que, réciproquement, la proportion de relations des deux autres groupes avec le groupe du statu quo varie entre 41,5 % et 43,0 %. En proportion, l'expérimentation a permis aux personnes des deux autres groupes de tisser davantage de liens que ceux du statu quo.

Tableau 4.10 : Nombre de liens et proportion dans les réseaux sociaux par groupe selon l'opinion avant l'expérimentation

	n	%	Réseau social préexistant		Réseau social circonstanciel	
			n_{ij}	%	n_{ij}	%
Abolition	28	29,5 %	151	21,9 %	221	24,7 %
Statu quo	42	44,2 %	370	53,8 %	404	45,2 %
Augmentation	22	23,2 %	127	18,5 %	207	23,2 %
Inconnu	3	3,2 %	40	5,8 %	61	6,8 %
Total	95	100,0 %	688	100,0 %	893	100,0 %

Le Tableau 4.11 présente en détail la répartition des liens intragroupes et intergroupes selon l'opinion et la densité associées à ces liens. Trois personnes ont été retirées de l'analyse de ces résultats, car elles ne pouvaient être classées dans un groupe d'opinion puisqu'elles n'avaient pas indiqué leur opinion aux énoncés sur les frais de scolarité avant l'expérimentation dans le questionnaire pré.

Les lignes grises mettent en surbrillance les résultats intragroupes. Les premières colonnes présentent le nombre de personnes par groupe d'opinion. Ensuite, le deuxième bloc de colonnes présente le nombre de relations (n_{ij}) et la densité, dans le réseau social préexistant, que les membres de ce groupe entretiennent avec les membres de leur propre groupe et avec les membres des deux autres groupes. Le troisième bloc présente les résultats pour le réseau social circonstanciel (nombre de relations et densité). Enfin, la dernière colonne illustre l'écart de densité entre le réseau social préexistant et celui circonstanciel.

On rappelle que la densité est un nombre entre 0 et 1 et qu'il s'agit de l'expression d'un ratio du nombre de relations (intragroupe ou intergroupe) sur l'ensemble des relations qui peuvent être envisageables. Par exemple, si l'on prend la densité intergroupe d'abolition dans le réseau social préexistant avec le groupe du statu quo, le ratio se calcule ainsi : le nombre de liens entre les deux groupes (89) divisé par le

nombre maximal de liens entre les deux groupes, soit en multipliant le nombre de nœuds de chaque groupe : $28 * 42 = 1176$, ce qui donne la densité intergroupe entre abolition et statu quo dans le réseau préexistant (0,076).

Tableau 4.11 : Densité sociale dans le réseau préexistant et circonstanciel par groupe selon l'opinion avant l'expérimentation

Position d'égo	n	Réseau social préexistant		Réseau social circonstanciel		Écart de densité	
		Position alter	n _{ij}	Densité	n _{ij}		Densité
Abolition	28	Abolition	40	0,053	83	0,110	0,057
		Statu quo	89	0,076	95	0,081	0,005
		Augmentation	22	0,036	43	0,070	0,034
		Total n_{ij} pour Abolition	151		221		
Statu quo	42	Abolition	81	0,069	108	0,092	0,023
		Statu quo	218	0,127	217	0,126	-0,001
		Augmentation	71	0,077	79	0,085	0,008
		Total n_{ij} pour Statu quo	370		404		
Augmentation	22	Abolition	18	0,029	48	0,078	0,049
		Statu quo	73	0,079	86	0,093	0,014
		Augmentation	36	0,078	73	0,158	0,080
		Total n_{ij} pour Augmentation	127		207		
Inconnu	3	n _{ij}	40		61		
Total	95		688		893		

L'étude des densités indique tout d'abord une augmentation de la densité sociale entre le réseau social préexistant et le réseau circonstanciel de 0,03. Cette augmentation est plus marquée pour la densité intragroupe (0,044) que pour la densité intergroupe (0,022). De plus, le groupe en accord avec le statu quo possède une densité plus importante (0,127), qu'il maintient pendant la délibération (0,126). C'est le seul groupe pour lequel la densité n'augmente pas sensiblement et dont les membres ont, pendant l'expérimentation, davantage tissé de relations vers des personnes n'ayant pas la même opinion qu'elles. Dans le réseau circonstanciel, tous les groupes ont une densité plus importante par rapport à leur groupe que par rapport au groupe ayant une position opposée à la leur.

En d'autres mots, en période de délibération, les personnes ayant des positions plus radicales, ou à tout le moins minoritaires²⁵, ont tendance à rencontrer les personnes provenant de leur propre groupe. Le groupe du statu quo est celui ayant la moins forte hausse de sa densité.

Pour illustrer les résultats explorés dans cette section et les analyses de densité intragroupe et intergroupe, un graphe des réseaux sociaux préexistant et circonstanciel est présenté à la Figure 4.13, avec l'ajout de l'opinion des personnes participantes avant que celles-ci participent à l'expérimentation. Ces graphes présentent à la fois le réseau social préexistant (a) et celui circonstanciel (b) en lien avec l'opinion. La couleur au centre du nœud correspond à l'opinion de cette personne sur la question des frais de scolarité avant de participer à l'expérimentation, soit orange pour l'abolition, gris pour le statu quo, vert pour l'augmentation et blanc lorsque l'individu n'a pas répondu à la question (inconnu).

²⁵ En effet, les positions pour l'abolition et pour l'augmentation sont minoritaires par rapport au nombre de personnes.

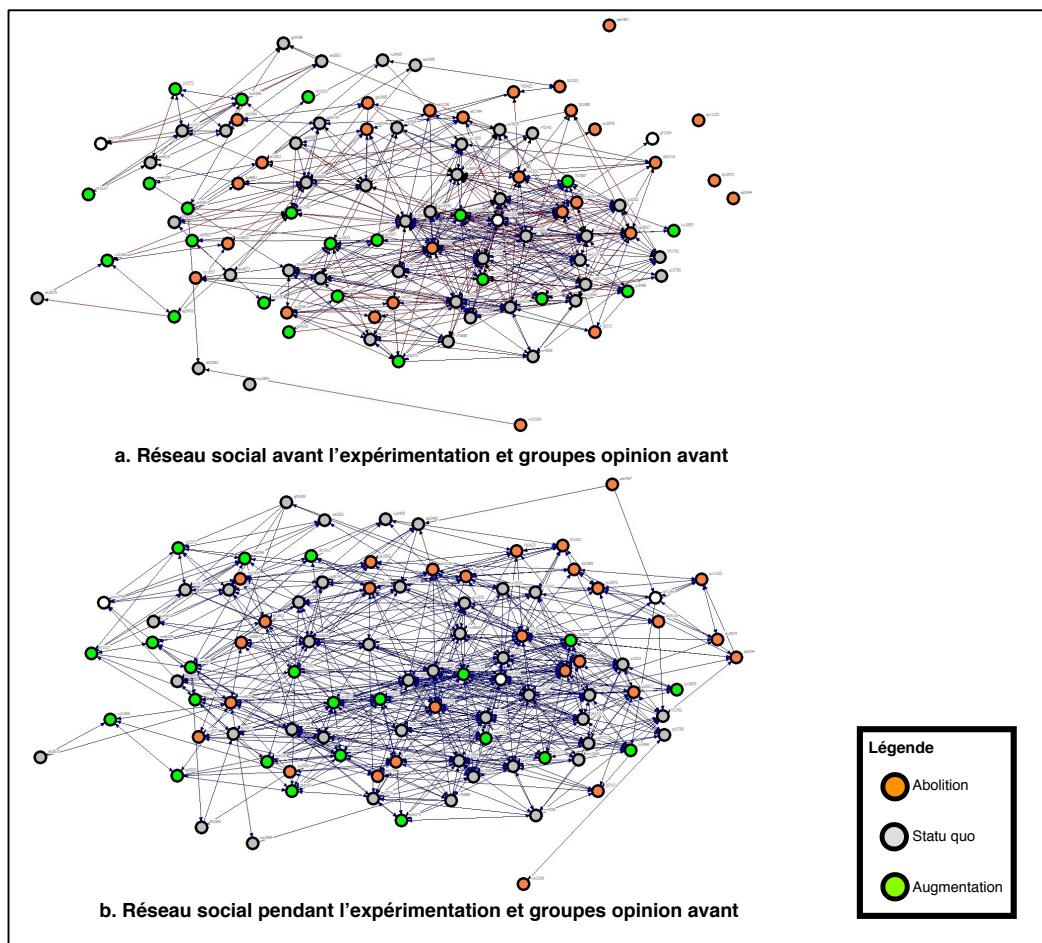


Figure 4.13 : Réseaux sociaux préexistant et circonstanciel des participantes et participants avec leur groupe selon l'opinion avant l'expérimentation (couleur au centre, voir légende)

Ces graphes montrent une répartition relativement uniforme des trois groupes liés à l'opinion dans le réseau social préexistant, ainsi qu'une distribution uniforme des relations entre les personnes. En d'autres mots, les groupes pour l'abolition, l'augmentation ou le statu quo ne sont pas enfermés dans un même essaim, ou même éloignés du centre : les trois groupes sont distribués normalement. Dans le réseau social circonstanciel (Figure 4.13, graphe b), les liens sont plus nombreux entre les participantes et participants. Ces derniers font davantage de liens avec des personnes ne partageant pas la même opinion qu'eux qu'avec des personnes de leur groupe.

En conclusion, à la lumière des résultats, on peut affirmer que la délibération en minipublic contribue à l'établissement et au maintien de relations entre des personnes ayant des opinions différentes (H1b), tant par l'observation des trajectoires des personnes participantes par groupe selon l'opinion que par les densités intragroupes et intergroupes. L'expérimentation a accentué une tendance à être en relation avec des personnes qui se ressemblent, soit un phénomène d'homophilie.

4.2.3 Constance du lien entre les relations sociales et le discours

L'hypothèse (H1c) porte sur la constance du lien, à travers les périodes, entre les centralités sociales et sociosémantiques. Cette constance s'évalue par des corrélations entre les deux centralités avant, pendant et après l'expérimentation.

Pour vérifier cette constance du lien entre les relations sociales et le discours, les corrélations ont été calculées entre la centralité sociosémantique aux quatre périodes (avant l'expérimentation, lors de la méthode conventionnelle, lors de la méthode alternative et après l'expérimentation) et les mesures de centralité dans les réseaux sociaux préexistant et circonstanciel, soit les centralités de degré, de demi-degré intérieur, de demi-degré extérieur, d'intermédiarité et de proximité.

4.2.3.1 Corrélations entre les centralités sociales et la centralité sociosémantique avant l'expérimentation

Les corrélations entre les mesures de centralité dans le *réseau social préexistant* et la mesure de la centralité sociosémantique calculée sur les *textes produits avant l'expérimentation* (questionnaire préexpérimentation) ne sont pas significatives (Tableau 4.12). Ainsi, aucun lien ne peut être établi avant l'expérimentation entre la centralité dans le réseau social préexistant et la similarité des discours.

Tableau 4.12 : Corrélations entre les mesures de centralité sociale dans le réseau préexistant et la centralité sociosémantique à chacun des temps

Centralités dans le réseau social préexistant	Corrélations avec la centralité sociosémantique			
	Avant	Pendant la méthode conventionnelle	Pendant la méthode alternative	Après
Centralité de degré	--	--	-0,307**	--
Centralité de demi-degré intérieur	--	0,223*	-0,320**	-0,223*
Centralité de demi-degré extérieur	--	--	-0,277**	--
Centralité d'intermédiation	--	--	--	--
Centralité de proximité	--	--	-0,213*	--

NOTE

** p < 0,01 (bilatéral).

* p < 0,05 (bilatéral).

-- La corrélation est statistiquement non significative.

4.2.3.2 Corrélations entre les centralités sociales pendant l'expérimentation et la centralité sociosémantique avant l'expérimentation

Les corrélations entre la centralité sociosémantique issue des *textes produits avant l'expérimentation* et les mesures de la *centralité sociale dans le réseau circonstanciel* ont été calculées dans le but d'évaluer dans quelle mesure les similarités sémantiques avant de participer à la délibération pouvaient affecter les contacts et les échanges réalisés pendant l'expérimentation. Autrement dit, l'établissement des contacts entre les personnes pendant l'expérimentation avec des personnes qui utilisaient déjà les mêmes vocables avant l'expérimentation a été vérifié.

Les résultats ne montrent aucune corrélation significative à ce temps (voir le Tableau 4.13 à la colonne « avant » l'expérimentation). Ainsi, ce résultat indique que la centralité dans le réseau social circonstanciel n'est pas affectée par la similarité sociosémantique préalable à l'expérimentation. En d'autres termes, les mots et

expressions des personnes participantes, collectés avant l'expérimentation, ne déterminent pas les relations pendant l'expérimentation.

Tableau 4.13 : Corrélations entre les mesures de centralité sociale dans le réseau social circonstanciel et la centralité sociosémantique à chacun des temps

Centralités dans le réseau social circonstanciel	Corrélations avec la centralité sociosémantique			
	Avant	Pendant la méthode conventionnelle	Pendant la méthode alternative	Après
Centralité de degré	--	0,435**	-0,271**	--
Centralité de demi-degré intérieur	--	0,375**	-0,220*	--
Centralité de demi-degré extérieur	--	0,423**	-0,235*	--
Centralité d'intermédiation	--	0,438**	--	--
Centralité de proximité	--	0,375**	--	--

NOTE

** p < 0,01 (bilatéral).

* p < 0,05 (bilatéral).

-- La corrélation est statistiquement non significative.

4.2.3.3 Corrélations entre les centralités sociales avant l'expérimentation et la centralité sociosémantique pendant la méthode conventionnelle

Les résultats montrent que, lors du *temps de la méthode conventionnelle*, la centralité sociosémantique est significativement et faiblement corrélée à la *centralité de demi-degré intérieur dans le réseau social préexistant* ($r = 0,223$; $p < 0,05$ dans le Tableau 4.12) et n'est pas corrélée aux autres mesures de la centralité sociale. Ainsi, le nombre de choix reçus (le prestige) d'une personne dans le réseau social préexistant est lié, quoique faiblement, à son usage de mots et d'expressions utilisés par l'ensemble des personnes présentes lors de la méthode conventionnelle. Autrement dit, les personnes occupant préalablement une place centrale ont eu tendance à utiliser un vocabulaire semblable à l'ensemble des personnes présentes lors de l'expérimentation.

4.2.3.4 Corrélations entre les centralités sociales pendant l'expérimentation et la centralité sociosémantique pendant la méthode conventionnelle

Les corrélations sont significatives entre toutes les mesures de centralité de degré (incluant les demi-degrés intérieur et extérieur) dans le *réseau social circonstanciel* et les *mesures de similitudes de vocables* lors de la délibération selon une *méthode conventionnelle* (Tableau 4.13). Le lien entre les corrélations est modéré : elles oscillent autour d'une moyenne de 0,41 ($p < 0,01$). Les centralités d'intermédiarité et de proximité sont par ailleurs significativement corrélées à la similitude de vocables. Autrement dit, plus une personne occupe une position centrale dans le réseau circonstanciel, plus elle a tendance à utiliser des vocables semblables à ceux employés par l'ensemble des participantes et participants.

4.2.3.5 Corrélations entre les centralités sociales pendant l'expérimentation et la centralité sociosémantique pendant la méthode alternative

Les corrélations entre la centralité sociosémantique *pendant la période de délibération alternative* et les mesures de centralité de degré (incluant les demi-degrés intérieur et extérieur) dans le *réseau social circonstanciel* sont *significatives et négatives*. Contrairement aux corrélations observées lors de la méthode conventionnelle, les corrélations pendant la méthode alternative s'inversent tant pour les centralités de degré, de demi-degré intérieur et de demi-degré extérieur calculées dans le réseau social préexistant et dans le réseau social circonstanciel (les tableaux 4.12 et 4.13). Les centralités d'intermédiarité et de proximité ne sont pas corrélées à la similitude de vocables. Autrement dit, plus une personne est centrale dans le réseau circonstanciel et préexistant, *moins* elle a tendance à utiliser des vocables semblables à ceux employés par l'ensemble des participantes et participants lors d'une délibération selon une méthode alternative.

4.2.3.6 Corrélations entre les centralités sociales avant et pendant l'expérimentation et la centralité sociosémantique après l'expérimentation

La centralité sociosémantique calculée à partir des *textes produits après l'expérimentation* ne permet pas d'établir un lien avec les *mesures de centralité dans le réseau social circonstanciel*, aucune corrélation significative n'ayant été observée (Tableau 4.13). Seule la centralité de demi-degré intérieur (prestige) dans le *réseau social préexistant* est faiblement et négativement liée ($r = -0,223$; $p < 0,05$; Tableau 4.12).

Les mesures de centralité sociale et la mesure de similitude de vocables ne sont pas corrélées entre elles avant l'expérimentation.

Les corrélations entre les mesures de centralité sociale dans le réseau préexistant et la centralité sociosémantique pendant l'expérimentation lors de la période conventionnelle ne sont pas significatives, sauf pour le prestige préalable, qui est lié à une plus grande similitude. Par ailleurs, il n'y a pas de lien entre la centralité sociosémantique calculée à partir des textes produits après l'expérimentation et les mesures de centralité dans le réseau social circonstanciel, aucune corrélation significative n'ayant été observée (Tableau 4.13). Seule la centralité de demi-degré intérieur (prestige) dans le réseau social préexistant est faiblement et négativement liée à la centralité sociosémantique (Tableau 4.12). Toutefois, les corrélations pendant l'expérimentation sont significatives : positives dans un cas, soit lors de la période conventionnelle, et négatives dans l'autre, soit lors de la période alternative.

Ces résultats soutiennent l'hypothèse voulant qu'une personne participant à un minipublic maintienne et renforce les liens entre sa centralité dans le réseau social et sa centralité dans le réseau sociosémantiques (H1c). Une fois l'expérimentation réalisée, cette relation ne semble pas perdurer d'un contexte à l'autre dans le temps. Ainsi, *la centralité sociosémantique d'une personne est liée à sa centralité dans le*

réseau social dans la mesure où des méthodes de délibération (le minipublic) sont déployées et affectent ainsi ce lien entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique.

4.2.4 Liens entre les relations sociales et le discours à la méthode conventionnelle

Les liens entre les relations sociales et le discours à la méthode conventionnelle s'effectuent par l'observation des corrélations entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique. La méthode de délibération mise en place affecte le lien entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique et entraîne des variations des corrélations. Il importe de mentionner que la répartition des mesures de centralité sociale de demi-degré intérieur dans le réseau préexistant avec celui de centralité sociosémantique lors de la période conventionnelle montre que quatre individus se démarquent du peloton (Figure 4.14). Après vérification, et sans grande surprise, il s'avère que les quatre points correspondent aux trois présentateurs et à l'animateur de l'expérimentation. Ces derniers ayant beaucoup échangé au micro, leurs mesures de centralité sont très élevées, ce qui explique qu'ils se situent aussi haut dans le graphique. Si l'on retire ces quatre individus, les corrélations ne s'observent plus, mais cela dénature le fonctionnement même de la méthode conventionnelle, qui donne une place disproportionnée à certaines personnes (pour présenter les positions). Cet état de fait est mentionné au Chapitre 2, dans la section portant sur les méthodes conventionnelles et à la sous-section « 1.1.2 Discuter ensemble : un sujet à la fois » (en page 48).

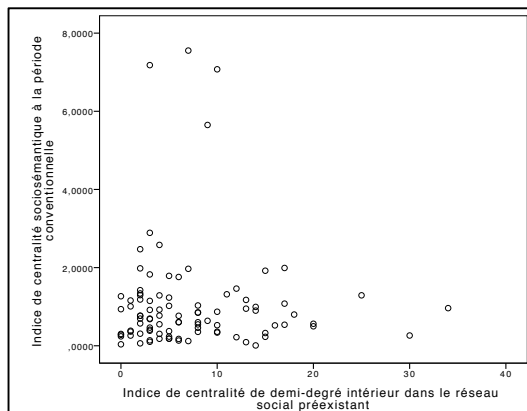


Figure 4.14 : Nuage de points entre la centralité de demi-degré intérieur dans le réseau social préexistant et la centralité sociosémantique pendant la méthode conventionnelle

Comme l'illustre la figure ci-dessus, les corrélations entre la mesure de similitude lors de la période conventionnelle et les mesures de centralité de degré, de demi-degré intérieur, de demi-degré extérieur, d'intermédiarité et de proximité dans le réseau social circonstanciel (Tableau 4.13) ainsi que les corrélations dans le réseau social préexistant, à l'exception des centralités d'intermédiarité et de proximité (Tableau 4.12), indiquent que la délibération selon une méthode conventionnelle favorise un lien entre ces deux structures relationnelles. Ces éléments permettent de conclure que la méthode conventionnelle favorise des corrélations positives, et confirment ainsi l'hypothèse voulant que les méthodes conventionnelles de délibération favorisent des corrélations positives entre la centralité sociosémantique et chacune des centralités dans le réseau social (H2a).

4.2.5 Comparaison des liens entre les relations sociales et le discours entre les méthodes conventionnelle et alternative

La dernière hypothèse porte sur la comparaison des liens entre les relations sociales et le discours entre les méthodes conventionnelle et alternative. L'analyse des résultats vise à vérifier le lien plus faible entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique de la méthode alternative comparativement à la méthode

conventionnelle. Les résultats démontrent que la méthode alternative n'atténue pas la relation entre la centralité sociosémantique et la centralité sociale : elle semble plutôt la transformer. Dans la mesure où les corrélations ne sont pas plus faibles lors de la période alternative, elles sont plutôt inversées.

Plus précisément, la méthode conventionnelle favorise l'émergence du lien entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique, tandis que la méthode alternative favorise l'émergence d'un lien négatif entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique. Ainsi, l'hypothèse voulant que les méthodes alternatives conduisent à des corrélations plus faibles que celles observées pour les méthodes conventionnelles (H2b) n'est pas soutenue. Plutôt, les personnes en position centrale dans le réseau social ont tendance à utiliser des mots et expressions semblables à ceux utilisés par l'ensemble des participantes et participants lors de la délibération conventionnelle, mais lors de la délibération selon la méthode alternative utilisent des mots et expressions distincts.

Après l'expérimentation, les résultats montrent que seul un lien négatif relativement faible avec la centralité de demi-degré intérieur (prestige) dans le réseau préexistant se maintient ($r = -0,223$; $p < 0,05$). Enfin, les personnes partageant davantage de vocables avec l'ensemble des participantes et participants après l'expérimentation sont aussi, de manière modérée, les mêmes avant l'expérimentation ($r = 0,379$; $p < 0,05$) et lors de la période alternative ($r = 0,378$; $p < 0,05$; Tableau 4.5).

4.3 Synthèse

En résumé, les résultats en ce qui a trait aux mesures de l'opinion, des centralités sociales et de la centralité sociosémantique ont permis de procéder à la vérification des cinq hypothèses présentées à la fin du cadre conceptuel (Chapitre 2).

D'une part, les deux hypothèses voulant que la délibération influence l'opinion et les relations entre les personnes participantes et sur le plan de l'opinion sont soutenues (H1a et H1b). Les résultats indiquent un changement de l'opinion à l'énoncé portant sur l'augmentation des frais de scolarité. L'opinion se modifie entre les périodes avant l'expérimentation et pendant l'expérimentation lors du vote. Ce changement dans l'opinion se poursuit après l'expérimentation. À titre d'illustration, la médiane passe de 2 à 1 (sur une échelle de 1 à 5, où 1 étant totalement en désaccord et 5, totalement en accord). De plus, un phénomène de bipolarisation avec l'énoncé portant sur l'abolition des frais de scolarité s'observe. Par ailleurs, l'analyse des groupes selon l'opinion où s'observe un changement de groupe pour plusieurs des personnes participantes (45 %) montre aussi que la délibération provoque certains changements d'opinion chez près de la moitié des personnes. Cette analyse des mouvements entre les groupes d'opinion montre aussi que les personnes augmentent leur relation avec des personnes qui ne proviennent pas de leur groupe d'opinion.

Ces observations permettent dans un premier temps d'affirmer que la délibération en minipublic modifie ou consolide l'opinion des personnes participantes (H1a). Dans un deuxième temps, l'observation de la composition des groupes selon l'opinion par les densités sociales intragroupes et intergroupes (dont une augmentation de la densité sociale de 0,03) montre que la délibération en minipublic contribue à l'établissement et au maintien de relations entre des personnes ayant des opinions différentes (H1b). Dans un troisième temps, l'hypothèse voulant que la centralité dans le réseau social et la centralité dans le réseau sociosémantique (H1c) soient liées pendant et après le minipublic est aussi soutenue. En vérifiant les relations entre la centralité sociale et les centralités sociosémantiques, on observe un lien pendant et après l'expérimentation. Les résultats indiquent que ces centralités ne sont pas liées d'emblée, car aucun lien n'a pu être observé avant l'expérimentation.

D'autre part, l'influence des méthodes de délibération sur les relations et le discours a conduit à deux hypothèses dont une seule a été soutenue. La première hypothèse voulait que les méthodes conventionnelles favorisent une corrélation positive entre ces mêmes centralités (H2a). La deuxième prédisait des corrélations plus faibles entre ces centralités lors de la période de délibération (H2b). Dans un premier temps, les résultats montrent que la direction de cette influence varie selon le type de méthode utilisée. Ainsi, l'utilisation d'une méthode conventionnelle de délibération a favorisé une corrélation positive des centralités sociales et des centralités sociosémantiques. Ce lien s'illustre particulièrement avec le réseau social pendant la délibération (circonstanciel). Ces résultats permettent de soutenir l'hypothèse voulant que les méthodes conventionnelles favorisent une corrélation positive entre la centralité sociosémantique et chacune des centralités dans le réseau social (H2a). Dans un deuxième temps, l'utilisation d'une méthode alternative n'a pas entraîné de corrélations plus faibles que celles lors de la délibération conventionnelle, mais plutôt des corrélations inversées entre les centralités sociales et sociosémantiques. Cela ne permet pas d'affirmer que les méthodes alternatives offrent une corrélation plus faible qu'avec les méthodes conventionnelles entre la centralité sociosémantique et chacune des centralités dans le réseau social (H2b). Toutefois, ce sont des corrélations négatives qui sont observées lors de la période alternative, ce qui invalide cette hypothèse.

En bref, la délibération a eu une influence sur l'opinion des personnes et leur insertion structurelle. L'opinion des personnes à l'égard des frais de scolarité a varié entre les moments de collecte des données (avant, pendant et après l'expérimentation). De même, les liens entre certains paramètres des réseaux sociaux et des réseaux sociosémantiques ont aussi varié de manière significative. Les résultats montrent que la centralité sociosémantique (similitude de discours) et la centralité sociale (relations entre les personnes) sont globalement liées dans un contexte de

délibération : positivement liées lors de la période conventionnelle et négativement liées lors de la période alternative.

Ceci conclut la présentation des résultats relatifs aux hypothèses. Le chapitre suivant porte sur la discussion et l'interprétation en lien avec les deux familles d'analyse, liées elles-mêmes avec les objectifs de recherche et qui permettent ainsi de répondre à la question générale.

CHAPITRE V

DISCUSSION ET INTERPRÉTATION

Ce dernier chapitre, portant sur la discussion et l'interprétation des résultats, vise à répondre à la question de recherche. Cette question ayant guidé l'ensemble du travail de recherche est : *est-ce que la délibération pendant un minipublic permet aux personnes de rencontrer des opinions et des discours différents, c'est-à-dire d'établir des relations avec des personnes ayant une opinion et un discours différents du leur ?* À cet égard, l'interprétation vise à dégager certains enseignements des analyses, regroupées ici en deux grandes familles, l'une portant sur les variations observées de l'opinion et l'autre portant sur le lien entre les relations sociales et le discours.

Les interprétations offertes dans ce chapitre visent aussi à répondre aux objectifs de recherche relatifs à la vérification de l'influence de la délibération et de ses méthodes. Les limites de notre travail y sont discutées et certaines pistes de recherche sont avancées.

Globalement, plusieurs des résultats présentés en détail dans les quatre premières sections du précédent chapitre (la densification des relations dans deux groupes selon l'opinion, la diversification constatée des relations et des vocables utilisés pendant l'expérimentation, l'augmentation de la similitude des vocables lors de la méthode conventionnelle et leur différenciation lors de méthode alternative) nous permettent de répondre par l'affirmative à la question générale. La délibération en minipublic permet effectivement aux personnes de rencontrer des opinions et des discours

différents. La délibération permet d'établir des relations avec des personnes ayant une opinion et un discours différents du leur.

Toutefois, certains résultats viennent préciser, sinon nuancer cette réponse, notamment la polarisation des opinions et la stabilité apparente de l'opinion entre avant et après l'expérimentation. Pour explorer ces nuances et les précisions nécessaires à une bonne compréhension de la portée et des limites de nos résultats, nous avons structuré ce chapitre en trois sections. La première section porte sur les éléments validant l'influence de la délibération en minipublic comme une solution enviable pour renouveler les décisions collectives et ainsi valoriser de nouveaux lieux de délibération (Bohman, 2004; Burkhalter, Gastil et Kelshaw, 2002; Fishkin, 1991; Gastil, 2008; Jacobs, Cook et Delli Carpini, 2009). On y distingue ce qui a trait à l'opinion et aux relations d'une part et, d'autre part, se rapporte à la similarité de vocables et aux relations. La deuxième section porte sur certains éléments qui viennent préciser l'influence de la délibération. On y distingue aussi ce qui a trait à l'opinion et aux relations d'une part et, d'autre part, se rapporte aux discours et aux relations. La dernière section porte spécifiquement sur les limites de cette recherche et sur la mise en perspective des résultats et de l'interprétation pour conclure par une synthèse.

5.1 Éléments de validation de l'influence de la délibération

Les éléments de validation de l'influence de la délibération et de ses méthodes se déclinent selon les deux familles d'analyse portant sur les liens entre, d'une part, l'opinion et les relations sociales et, d'autre part, la similitude de discours et les relations sociales.

5.1.1 Opinion et relations sociales

Les premiers résultats soutenant l'hypothèse générale proviennent des analyses des liens entre l'opinion et les relations sociales. Ces résultats soutiennent l'hypothèse voulant que la délibération en minipublic influence l'opinion et les relations des personnes. Cette première validation de l'influence de la délibération sur l'opinion nous a conduit à deux analyses subséquentes. La première porte sur la modification de l'opinion par la délibération; la deuxième porte sur la densification des relations dans les groupes selon l'opinion. Ces analyses nous conduisent à penser que si la délibération influence effectivement l'opinion et la rencontre d'opinions différentes, elle favorise aussi la polarisation de l'opinion. L'émergence de décisions collectives recherchées se ferait à l'avantage des idées dominantes, c'est-à-dire promues par des personnes centrales.

5.1.1.1 Modification de l'opinion par la délibération

Dans cette première partie, nous explorons l'analyse des résultats portant sur la modification de l'opinion à la suite de la délibération. Nous rappelons d'abord les précédentes études sur l'influence de la délibération sur l'opinion, pour ensuite présenter un résumé de l'analyse de nos résultats sur les mesures de l'opinion et, enfin, une discussion préliminaire des résultats liés à la modification de l'opinion par la délibération.

a. La mesure de l'opinion

Comme le premier chapitre en a fait état, la mesure de l'opinion est une mesure souvent utilisée pour constater et mesurer les retombées de l'influence de la délibération (Black et coll., 2011; Price, Nir et Cappella, 2006). Par exemple, Gastil, Bacci et Dollinger (2010) ont utilisé une mesure de l'opinion pour analyser 65 minipublics afin de démontrer que la méthode de délibération n'a pas permis à

une idéologie plutôt qu'à une autre de marquer les participantes et participants. De même, Farrar et collaborateurs (2010) ont démontré un changement d'opinion induit par la participation à un minipublic. Ils ont mesuré et comparé des mesures de l'opinion avant, pendant et après un minipublic.

b. Résultats portant sur l'opinion

Nos résultats portant sur l'opinion indiquent d'une part un changement des valeurs déclarées à l'énoncé portant sur l'augmentation des frais de scolarité. Ces valeurs se modifient entre avant l'expérimentation et pendant l'expérimentation. La médiane passe de 2 à 1 (sur une échelle de 1 à 5, où 1 équivaut à « totalement en désaccord » et 5, à « totalement en accord »). Cette modification se maintient après l'expérimentation.

D'autre part, l'analyse de la composition des groupes d'opinion où l'on observe un changement de groupe pour plusieurs des personnes participantes (45 %) contribue à la validation de l'influence de la délibération sur l'opinion des personnes. De plus, nous observons un phénomène de bipolarisation pour l'énoncé portant sur l'opinion relative à l'abolition des frais de scolarité, ce qui signifie également, de manière indirecte, que la délibération influence l'opinion.

c. Discussion préliminaire sur la modification de l'opinion par la délibération

L'influence constatée de la délibération sur les changements d'opinion appuie le potentiel de la délibération sur la formation de l'opinion des personnes évoquée dans les travaux de Gastil, Bacci et Dollinger (2010) ainsi que Farrar et coll. (2010). La délibération entraînerait un changement faible de l'opinion des participantes et participants chez la majorité d'entre eux, de même que des positions polarisées. Dans notre expérimentation, près de la moitié des personnes changent de groupes

d'opinion. Ce changement graduel de l'opinion est aussi cohérent avec les travaux de Baldassarri et ses collaborateurs (Baldassarri et Bearman, 2007; Baldassarri et Gelman, 2008), qui constataient un changement graduel et progressif de l'opinion des personnes vers une polarisation, celle-ci explicable par de multiples conversations avec différentes personnes. Ces conversations contribueraient à ce que certains participants et participantes revoient leurs conceptions sur les idées débattues. Ainsi, la modification de l'opinion dans un contexte de délibération en minipublic n'est pas une transformation radicale de l'opinion de l'ensemble des participantes et participants; plutôt, il s'agit de la modification de l'opinion des personnes n'ayant pas encore une opinion arrêtée ou, plus précisément, n'arrivant pas à la délibération avec une conception préalable proche des positions en opposition, qui se « rapprochent » de l'une ou l'autre des positions exprimées. Il s'agit moins d'un ralliement clair que d'un lent « glissement » de leur opinion vers l'une ou l'autre des positions. Cette perspective interactionnelle de l'opinion confirme le modèle de White (2011) sur sa théorie de la structuration du social.

5.1.1.2 Densification selon les groupes d'opinion

Cette section explore en quoi la densification selon les groupes d'opinion contribue à l'augmentation des liens entre les personnes d'un même groupe et au changement d'opinion.

a. La mesure de densité sociale

Par une observation dyade par dyade, la mesure de densité sociale indique à quel point les membres de l'ensemble d'un sous-groupe sont liés avec les membres de ce sous-groupe (intragroupe) et avec les autres groupes (intergroupe). La densité sociale permet d'évaluer le niveau « d'encastrement » (*embedding*) des personnes dans leur groupe d'opinion (Hanneman et Riddle, 2005). Si la densité intragroupe est plus

élevée que la densité intergroupe, on peut penser que les membres de ce groupe sont plus cohésifs entre eux qu'avec les autres (Saint-Charles et Mongeau, 2005). Selon Lazer et coll. (2010), cette densité relationnelle autour d'une même opinion susciterait chez ces personnes des comportements et des décisions similaires. Plus précisément, les personnes partageant une même opinion et étant en relation auraient tendance à présenter un comportement politique similaire.

b. Résultats sur la densité sociale

Les résultats relatifs à la densité sociale indiquent que les individus regroupés avant l'expérimentation dans le groupe d'opinion « Statu quo » ont plus de liens préexistants avec les individus de leur groupe d'opinion, mais aussi avec les deux autres groupes d'opinion²⁶, comparativement aux densités sociales des deux autres groupes. Autrement dit, les membres du groupe pour l'augmentation et ceux du groupe pour l'abolition entretiennent moins de liens entre eux qu'avec leur propre groupe tout en ayant une densité importante avec le groupe « Statu quo ». Les membres du groupe pour le statu quo entretiennent un plus grand nombre de liens avec des gens d'une autre opinion. Cela suggère qu'ils occupent un rôle d'entremetteurs entre les membres des groupes « Abolition » et « Augmentation ».

L'évolution de la densité des relations entre les personnes du groupe du statu quo indique que ces dernières ont préféré entendre des points de vue distincts du leur pendant la délibération. En effet, les personnes en accord avec le statu quo ont rencontré plus de personnes des deux autres groupes, et particulièrement des personnes en accord avec l'abolition. Cette propension à établir des liens avec les gens d'opinion différente s'est possiblement exprimée pendant la période alternative, où une mobilité plus importante des personnes est privilégiée. De plus, nous

²⁶ Voir le Tableau 4.10 « Nombre de liens et proportion dans les réseaux sociaux par groupe selon l'opinion avant l'expérimentation » en page 170.

constatons une corrélation modérée entre les personnes centrales et les personnes ayant une tendance à utiliser des expressions et mots différents de ceux qu'utilise l'ensemble des participantes et participants (tant dans le réseau social avant que pendant l'expérimentation).

Dans notre expérimentation, les personnes des deux groupes d'opinion pour l'augmentation et pour l'abolition ont presque doublé la densité de leur relation avec les individus de leur groupe selon l'opinion, tandis que les membres du groupe statu quo ont établi de nouvelles relations avec les membres des deux groupes, majoritairement avec des personnes du groupe pour l'abolition. L'écart de densité est presque trois fois plus élevé avec le groupe des personnes en accord avec l'abolition (0,023) et celles pour l'augmentation (0,008)²⁷.

En conclusion, il appert que la densification des relations intragroupes et des relations entre un groupe entremetteur et les autres groupes selon l'opinion contribue à la polarisation des opinions durant la délibération. L'évolution des densités montre un accroissement des liens entre les personnes participantes porteuses d'une même opinion et un accroissement parallèle des liens avec les entremetteurs, comme si les positions polarisées cherchaient à absorber le centre. Ainsi, en observant avec qui les participantes et participants établissent des relations, nous pouvons inférer dans quelle direction évolue l'opinion des personnes. Pour paraphraser un célèbre proverbe, nous pourrions dire, relativement au contexte d'une délibération en minipublic : « Dis-moi qui tu rencontres, je te dirai quelle sera ton opinion ».

²⁷ Pour consulter toutes les densités sociales, voir le Tableau 4.11 « Densité sociale dans le réseau préexistant et circonstanciel par groupe selon l'opinion avant l'expérimentation » en page 171.

c. Discussion préliminaire sur la modification de l'opinion associée à la densification
Comme nous venons de le constater, lors d'une délibération, les participantes et participants ont tendance à augmenter le nombre de leurs relations au sein de leur propre groupe d'opinion. Cela signifie qu'ils ont tendance à établir plus de liens avec des personnes qui partagent la même position et ainsi accroître la densité sociale des personnes partageant la même opinion. Parallèlement, les personnes ayant une opinion intermédiaire entre ces deux opinions plus tranchées, c'est-à-dire les personnes dont l'expression de l'opinion sollicite le plus de vocables communs avec les autres opinions (ici les personnes pour le statu quo), ont eu tendance à établir des relations avec des personnes soutenant l'augmentation ou l'abolition des frais de scolarité.

Pendant l'expérimentation, nous avons donc assisté à (1) un accroissement des liens entre les personnes ayant une même opinion relativement tranchée ; (2) un accroissement des liens entre les personnes ayant une opinion intermédiaire et les personnes ayant une opinion différente de la leur et (3) une tendance chez les personnes aux opinions intermédiaires à s'affilier sur le plan de l'opinion à l'un ou l'autre des deux groupes d'opinion. Ces résultats ajoutent une pierre au constat que la structure sociale influence les opinions individuelles sur des thèmes polarisés (Scheufele et coll., 2004).

Nous pourrions interpréter ce phénomène comme une manifestation de la tendance à la fermeture du triangle relationnel liée à l'homophilie (McPherson, Smith-Lovin et Cook, 2001), ou encore du modèle de Valente (1995) du seuil d'exposition pour la diffusion. Selon la tendance à l'homophilie, si des personnes A et B sont en relation avec une personne C, alors A et B auront une propension supérieure au hasard à établir une relation entre elles. Ou encore, si des personnes A et B partagent une même opinion qu'une personne C, alors A et B auront une propension supérieure au hasard à partager la même opinion. Certains pourraient attribuer ces nouvelles

relations à des facteurs d'homophilie latente (Shalizi et Thomas, 2011), les « indécis » étant amenés à choisir une position qui leur ressemble le plus « au fond » ou malgré tout.

Selon le modèle de Valente (1995) sur la diffusion, l'adoption d'une innovation serait liée à un seuil d'exposition, c'est-à-dire à un nombre de personnes ayant déjà adopté l'innovation. En résumé, dans le cas d'une personne soutenant une opinion intermédiaire C (c'est-à-dire une opinion dont l'expression sollicite le plus de vocables communs avec les autres opinions), nous pourrions avancer l'idée que si cette personne établit des liens avec des personnes des opinions A et B, qui sont des opinions plus tranchées, alors la personne de l'opinion C aura tendance à partager la même opinion que celle de A et B. Évidemment, l'explication est ici formulée de manière limitée en ne considérant que deux relations (A et B) qui seraient établies par une seule personne (C). Toutefois, les seuils d'exposition nécessaires à l'adoption d'une innovation variant d'une personne à l'autre, nous pouvons présumer que le nombre de relations à établir avec les personnes d'un même groupe d'opinion plus tranchée est variable d'une personne à l'autre.

Considérant qu'avant la période de délibération, le nombre de personnes pour l'augmentation était plus petit que le nombre de personnes pour l'abolition, l'opinion favorable à l'augmentation avait, selon ce qui vient d'être avancé, plus de chance d'être la position rejetée. Ce qui s'est avéré. En effet dans ce cas-ci, les personnes ayant une opinion intermédiaire avaient plus de chance d'établir des relations externes à leur groupe qu'avec des gens des groupes pour l'abolition. L'opinion pour l'abolition des frais de scolarité est ainsi devenue l'opinion ralliant le plus de gens, comparativement à l'augmentation, qui a fortement été rejetée. À la fin de l'expérimentation, lors du vote, l'option pour l'abolition a obtenu 42,2 %, contre 18,1 % pour l'augmentation (voir le Tableau 4.2 en page 143).

Par ailleurs, soulignons qu'avant l'expérimentation, le groupe d'opinion le plus nombreux était le groupe pour le statu quo. Le phénomène ne repose donc pas sur une simple logique du plus grand nombre de partisans au départ : l'émergence des idées dominantes mobilise les aspects sémantiques. Sur ce point, nous pourrions émettre l'hypothèse que les partisans d'opinions bien définies, conduisant à des prises de position plus affirmées dans leurs discours, seraient appelés à modifier leur opinion par l'établissement de nouvelles relations avec les membres d'opinion plus polarisée. Ce phénomène de polarisation de délibération en minipublic est même perçu comme une caractéristique souhaitable (Hendriks, Dryzek et Hunold, 2007). Le discours des partisans d'opinions polarisées partagerait ainsi moins de vocables et de relations avec les membres d'un groupe d'opinion opposée. Cette hypothèse serait à évaluer dans une analyse subséquente.

En conclusion, le phénomène à la polarisation des opinions par la modification des liens entretenus par les participantes et participants a été soutenu par l'analyse des résultats de la densification des relations selon le groupe d'opinion et reste à être exploré par la modification de l'opinion des personnes partageant le plus de vocables avec des membres d'autres groupes d'opinion. Chez les personnes ayant une opinion dont l'expression sollicite le plus de vocables communs avec les autres opinions, les nouveaux liens établis peuvent être considérés comme un prédicteur de la direction du changement de l'opinion. Si ce phénomène n'est pas pris en charge correctement, sur le plan pratique et dans le contexte d'une réflexion entourant l'organisation et l'animation d'un minipublic, alors le phénomène observable par la densification de certains groupes selon l'opinion suggère qu'il faudrait prévoir des méthodes d'animation pour contourner cette tendance, laquelle peut nuire à la légitimité du dispositif en dégradant l'attente de sincérité et de réciprocité (Gutmann et Thompson, 1996) si chère à la délibération à des fins démocratiques.

Sans entrer dans les détails, l'intention de mettre en place un minipublic légitimement accepté pour les décisions collectives qu'il génèrera (Fung, 2006) doit éviter de permettre à un sous-groupe (exprimé ici comme étant un groupe aux opinions tranchées) de faire uniquement la publicité ou la promotion de ses idées, qui deviennent idées communes uniquement parce qu'elles sont campées dans un extrême (Bonin, 2001). Ce comportement contrevient au principe de « sincérité » de Gutman et Thompson (1996) parce que ces personnes ne délibèrent pas de manière sincère; elles agissent comme des répéteurs de leur position sans être à l'écoute des autres points de vue (Mutz, 2002, 2006).

5.1.2 Similarité de discours et relations sociales

Cette section porte sur l'influence de la délibération sur la structure des relations entre les personnes et la similarité des discours (mots et expressions utilisés). Elle explore la contribution de nos résultats par rapport à l'atteinte des objectifs, à savoir : d'abord, vérifier le lien entre des relations entre les personnes dans le réseau social émergent lors d'une délibération en minipublic, ainsi que la distribution des éléments de discours avant, pendant et après la délibération; puis, sur un plan plus spécifique, caractériser l'influence de la délibération selon les méthodes de délibération mobilisée, conventionnelle ou alternative, sur les éléments de discours commun et sur les relations.

Cette section se divise en cinq sous-sections portant sur : l'augmentation des relations et la rencontre des discours, la réduction des disparités selon l'âge, la similarité des discours et les méthodes, la convergence des vocables observée avec la méthode conventionnelle et la divergence des vocables observée avec la méthode alternative.

5.1.2.1 Augmentation des relations sociales et rencontre des discours

L'augmentation du nombre de relations observées pendant l'expérimentation par rapport au nombre de relations existantes avant l'expérimentation montre que la délibération affecte la structure des relations entre les personnes et, indirectement, le partage d'éléments du discours et d'opinions. En effet, lorsque nous comparons les relations sociales pendant l'expérimentation avec les relations sociales préexistantes, nous constatons un apport important de nouvelles relations attribuables au contexte de délibération en minipublic. Pendant l'expérimentation, 45 % (426/893) des relations sociales sont nouvelles. Parallèlement, sur le plan du discours, c'est entre 398 et 984 nouveaux vocables qui sont mobilisés pendant l'expérimentation comparativement à avant l'expérimentation. L'établissement de nouvelles relations suscitées par la délibération est concomitant à l'introduction de nouveaux vocables communs dans le discours des personnes.

Rappelons que l'influence de la délibération à l'intérieur du réseau social est notamment observable par la création de nouveaux liens (426), soit un peu moins de la moitié des liens dans le réseau circonstanciel (893). La corrélation des matrices entre le réseau social préexistant et le réseau social circonstanciel indique qu'il y a 45 % de chance qu'une personne tisse un lien avec une personne qui n'est pas de son réseau; cela implique aussi que cette même personne a 55 % plus de chance d'entretenir une relation avec des personnes qu'elle connaît déjà (voir les résultats lors des contrôles de centralités dans les réseaux sociaux et la procédure d'attribution quadratique à la page 153). Les relations enregistrées lors de l'expérimentation sont ainsi en grande partie attribuables au fait que les personnes entretenaient déjà des relations avant l'expérimentation. En d'autres mots, bien que les méthodes de délibération favorisent des rencontres « non spontanées » (particulièrement pour la catégorie alternative), les participantes et participants entretiennent aussi leurs

relations préalables, ce qui permet de conserver un équilibre entre la tendance à rester avec les personnes que l'on connaît et l'ouverture à de nouvelles rencontres.

5.1.2.2 Réduction des disparités selon l'âge

Aussi, la délibération a permis un rattrapage, ou une normalisation, sur le plan du discours lorsque nous observons des disparités selon l'âge avant l'expérimentation, disparités qui s'estompent pendant et après. Ainsi, les plus jeunes avaient les mêmes expressions pour parler de leur situation, car, rappelons-le, la question des frais de scolarité est une réalité plus près d'eux. Par la suite, l'ensemble étant exposé au même discours (particulièrement lors de la période conventionnelle), les participantes et participants normalisent leur discours.

Dans cet esprit, mentionnons que l'expérimentation a permis de réduire les disparités de discours entre les jeunes et les moins jeunes. En effet, comme l'état des lieux des résultats l'indique²⁸, nous évaluons que les plus jeunes ont une plus forte similarité de discours avant l'expérimentation. Cela est peut-être attribuable à leur plus grande exposition en raison de leur expérience dans le réseau universitaire. Cette similarité de discours se dissipe pendant l'expérimentation du minipublic dès la période conventionnelle, c'est-à-dire que les différences entre les plus jeunes et les plus vieux se sont atténuées et ne sont pas réapparues tant pendant la période alternative qu'après l'expérimentation. Il y a donc, ici, un effet direct de la délibération en minipublic sur les éléments de discours commun, où les moins jeunes ont fait un certain « rattrapage » dans les vocables utilisés. En effet, les résultats montrent que l'âge influence la centralité sociosémantique avant l'expérimentation. La corrélation négative de faible intensité ($r = -0,25$; $p = 0,02$; $n = 92$) indique qu'il y a une relation (faible) entre l'âge de la personne et sa similitude de vocables. Avant

²⁸ Voir au chapitre 4, à la section 1.4.2 portant sur l'analyse de la variable sociodémographique de l'âge en page 158.

l'expérimentation, les participantes et participants plus jeunes avaient des vocables qui ressemblaient davantage à l'ensemble des vocables en commun. Cette corrélation ne se poursuit pas aux autres périodes; il y a donc eu utilisation de nouveaux mots et de nouvelles expressions par les différents groupes d'âge.

1.2.3 Similarité de discours et méthodes

L'influence de la délibération sur la similarité de discours utilisés avant, pendant et après l'expérimentation a été observée à l'aide des corrélations entre les mesures de centralité sociosémantique (soit la mesure de similarité de vocables) de chaque période²⁹.

Si les corrélations entre la centralité sociosémantique avant l'expérimentation et celles mesurées pendant et après l'expérimentation avaient été fortes, alors nous aurions pu conclure que la délibération n'a pas influencé la structure sociosémantique en présence; autrement dit, que les personnes ayant des discours de plus en plus similaires aux autres se positionnent de la même manière pendant ou après la délibération. Comme cela n'a pas été le cas³⁰, nous pouvons plutôt conclure que la délibération influence la similarité des discours utilisés pendant la délibération, et que celle-ci perdure modérément après l'expérimentation.

Si nous examinons les corrélations de manière plus détaillée en fonction des méthodes de délibération utilisées, une étonnante inversion des corrélations s'observe. La corrélation entre la similitude de vocables à la période alternative et

²⁹ Voir le Tableau 4.5 « Corrélations entre les mesures de centralité sociosémantique aux différentes périodes » en page 156.

³⁰ Il n'y a pas de corrélation entre les mesures avant et pendant la délibération et il y a une corrélation modérée entre avant et après l'expérimentation ($r = 0,38$, $p < 0,01$) toujours au Tableau 4.5 cité précédemment.

celle après l'expérimentation est positive et modérée ($r = 0,38^{31}$; $p < 0,01$). La corrélation entre la mesure de la période conventionnelle avec celle de la période alternative est négative et modérée ($r = -0,24$; $p < 0,05$). Ces résultats indiquent que les mots et les expressions utilisés après l'expérimentation sont plus près de ceux observés pendant la méthode alternative que de ceux observés pendant la méthode conventionnelle de délibération. Ce phénomène s'explique probablement par le fait que, pendant la période alternative, plus de gens s'expriment. En effet, le temps de parole disponible pour chacun y est plus grand du fait du travail en petits groupes. Pendant la période conventionnelle, les mots et les expressions collectés ont été émis par moins de personnes et par des personnes plus centrales.

a. Sur l'influence des méthodes conventionnelles

Lors de la méthode conventionnelle, les personnes centrales ont modérément tendance à utiliser des mots et des expressions similaires à ceux qu'utilise l'ensemble des participantes et participants. Ce phénomène est en partie expliqué par le fait que la prise de parole n'y est pas uniformément répartie. Certaines personnes, comme l'animateur, les tenants d'une position ou encore les personnes qui utilisent le micro, occupent plus de temps de parole que les autres participantes et participants. La surexposition de ces personnes leur conférerait un avantage non négligeable, car ces dernières seraient davantage en mesure de se faire entendre par un plus grand nombre, et plus souvent.

Par ailleurs, à titre exploratoire et sans grande surprise, lorsque nous retirons l'animateur et les présentateurs des analyses données, la corrélation entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique lors de l'utilisation de la méthode

³¹ La valeur identique pour la corrélation entre la similitude avant et après l'expérimentation et pour la corrélation entre la similitude pendant la période selon la méthode alternative et la similitude après l'expérimentation de 0,38 est un hasard.

conventionnelle disparaît. Nous pouvons donc affirmer que la corrélation, lors de la période conventionnelle, est attribuable à la place très importante de mesures de similitude des vocables de l'animateur et des présentateurs. Ainsi, la place prépondérante généralement occupée par quelques personnes dans le fonctionnement de la méthode conventionnelle – pensons à une assemblée de type syndical, où les représentants sont assis à une table à l'avant avec une ou un président d'assemblée – affecte la similitude des vocables puisqu'une faible minorité de personnes peut être entendue par l'assemblée. D'un côté, ces résultats rappellent le rôle et l'impact que ces personnes ont eu sur les vocables utilisés. Sans leur présence, cette période aurait été un non-sens, où des voix se seraient fait entendre sans une cohérence du discours pouvant être compréhensible par tous. D'un autre côté, ces personnes disposent d'un monopole sur la parole. Monopole qui est « dilué » au moment de la période alternative. Lorsque nous croisons ce constat avec l'inversion de corrélation de la centralité sociosémantique entre la méthode conventionnelle et alternative, ces personnes ne se retrouvent plus à être les porteurs principaux des mots communs et expressions communes.

Enfin, la méthode de délibération conventionnelle offre l'avantage de créer un espace où les participantes et participants peuvent être saisis des discours importants et converger vers des discours qui leur ressemblent le plus. La méthode conventionnelle permet ainsi de faire émerger ce qui rassemble ces personnes, un peu à la manière des grandes conférences sur le climat comme celle tenue à Paris en décembre 2015 (COP21³²). En pratique, ce phénomène est à prendre en considération dans l'organisation d'une délibération selon une méthode conventionnelle. Cependant, cela laisse peu de place aux discours divergents, ou même aux autres discours pouvant rallier le plus grand nombre.

³² En référence à la 21e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques COP21/CMP11, voir <http://www.cop21.gouv.fr>

b. Sur l'influence des méthodes alternatives

L'hypothèse postopératoire que de nouvelles personnes ont augmenté leur centralité dans le réseau social et sont devenues faiblement similaires dans le réseau sociosémantique suggère que la délibération faisant usage d'une méthode alternative se rapproche davantage de l'idéal délibératif que l'on tente de créer en contexte de minipublic (Chambers, 2003; Fung, 2003a). En effet, dans une perspective où l'on tente de mettre en place un contexte où les discours peuvent circuler de manière libre et sans contrainte, cela indiquerait que l'utilisation d'une méthode alternative donne la chance à des discours ayant plus de difficulté à émerger de prendre racine dans un plus petit réseau de personnes. Cette perception est renforcée par les corrélations plus faibles à cette période, corrélations qui laissent entendre que l'animation d'une délibération avec plusieurs petits groupes favorise la consolidation de ces discours, voire y contribue après la délibération. Ce résultat conforte le modèle de l'influence normative délimitée développé par Kincaid (2004), qui avance l'idée que les innovations s'installent d'abord dans un petit groupe de personnes pour ensuite se répandre en élargissant leur *membership* par le recrutement de nouveaux membres.

Les corrélations de la centralité sociosémantique après l'expérimentation avec celles avant et pendant nous conduisent à penser:

- que si des personnes ont tendance à utiliser les mêmes mots avant l'expérimentation et après celle-ci (voir Tableau 4.5 en page 156), notamment les personnes ayant une centralité de prestige élevée et,
- que d'autres personnes³³ provenant de la délibération alternative ont aussi tendance à utiliser les mêmes mots avant l'expérimentation et après celle-ci,
- alors les personnes ayant une mesure de similitude de vocables élevée lors de la période alternative ont influencé le discours de l'ensemble des participantes et participants après l'expérimentation.

³³ On peut affirmer que de nouvelles personnes ont développé une similitude de vocables, car il y a une corrélation entre la similitude de vocables avant et après l'expérimentation et il n'y en a pas entre avant l'expérimentation et pendant la période de délibération selon la méthode alternative. Simultanément, il y a corrélation entre la similitude pendant la méthode alternative et après l'expérimentation.

Nous pouvons rappeler que les hommes avaient une centralité de demi-degré intérieur plus élevée dans le réseau social préexistant que les femmes. Dans une perspective d'une analyse de convergence du réseau social (Borgatti et Foster, 2003), les personnes reconnues comme centrales avant l'expérimentation adoptent des vocables et des expressions communs à l'ensemble des personnes présentes.

Ces transformations du réseau social, attribuables notamment à l'usage d'une méthode alternative de délibération, pourraient être étendues à l'ensemble des méthodes de délibération. En effet, Garcia (2007, 2008) avait modélisé l'impact d'une intervention de grand groupe³⁴ sur une organisation (donc un groupe aux frontières définies) et en arrivait à la conclusion que les relations sociales seraient grandement influencées par les changements, nouveaux cercles de discussion ou petites communautés créées par la méthode.

1.2.4 Convergence des vocables : méthode conventionnelle

Les corrélations entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique dans les réseaux préexistants et, surtout, circonstanciels suggèrent un phénomène de convergence vers les propos tenus par les personnes socialement centrales. Les mots et les expressions utilisés par l'ensemble des participantes et participants sont significativement similaires aux mots et aux expressions utilisés par les personnes socialement centrales. Le phénomène est plus marqué pendant la délibération selon une méthode conventionnelle.

³⁴ Les interventions en grand groupe sont une sous-catégorie des méthodes alternatives telles que mentionnées au chapitre 2, section 1.2.2 en page 57.

a. Code de procédure comme outil de convergence des discours

Le mode de traitement des prises de parole, et donc des mots et des expressions pouvant être enregistrés, propres à l'utilisation d'un code de procédure de délibération entraîne une prépondérance des propos amenés par quelques personnes. En effet, même si le code permet en principe le même accès à tous à la prise de parole, en pratique, l'ensemble des personnes est plutôt en position d'écoute ou de discussion, en aparté avec leurs voisins immédiat. Pour imaginer le phénomène, seul un sous-groupe relativement réduit de personnes se rend généralement au micro pour prendre la parole. De plus, la manière même de délibérer en mode conventionnel, où l'on ne traite qu'un seul sujet à la fois (Girard, 1987), laisse moins de place à une diversité de discours.

b. Influence des personnes socialement centrales

D'abord, rappelons que toutes les mesures de centralités sociales pendant l'expérimentation sont significativement corrélées à la mesure de similitude de vocables pendant cette période. Il s'agit d'un lien généralement modéré, oscillant autour d'une moyenne de 0,41 ($r = [-0,38;-0,44]$; $p < 0,01$). Ensuite, rappelons que, conformément aux pratiques de délibération en grand groupe selon des méthodes conventionnelles³⁵, quatre personnes ont joué un rôle plus prépondérant. En effet, il est courant que les assemblées de délibération en grand groupe soient organisées de telle sorte que quelques personnes prennent place autour d'une table disposée à l'avant des personnes participant à l'assemblée, avec quelques micros répartis dans la salle.

³⁵ Voir la présentation conceptuelle au chapitre 2, section « 1.1.3 Encadrer les prises de parole et le vote », en page 49 et à la démarche méthodologique au chapitre 3, section « 1.5.1 Minipublic partageant les deux méthodes » à l'alinéa a. sur la forme des échanges et débat en page 100 et à la section « 1.5.2 Période selon la méthode conventionnelle » à l'alinéa b portant sur le rôle de l'animation en page 102.

Aussi, nous pouvons penser que les personnes centrales lors de la méthode conventionnelle interviennent comme des porte-parole ou des porteurs d'une position et que, d'une part, voulant rejoindre et rassembler le plus grand nombre, ces personnes ajustent leur vocabulaire, leurs mots et leurs expressions à l'auditoire et que, d'autre part, leurs propos ayant été entendus par le plus grand nombre, les mots et expressions utilisés aient plus de chance d'être repris par les « gens de la salle ». Ainsi, nos résultats suggèrent que la structure même de la délibération conventionnelle favorise le lien entre la centralité sociale et la similarité de discours, en privilégiant la diffusion de quelques prises de position (caractérisées par un ensemble de mots et d'expressions spécifiques) à un grand nombre de personnes.

1.2.5 Divergence des vocables : méthode alternative

Avec la délibération utilisant une méthode alternative, nous assistons plutôt à un phénomène de divergence des vocables, c'est-à-dire que les mots et les expressions utilisés par l'ensemble des participantes et participants ont tendance à être distincts de ceux utilisés par les personnes centrales. Cette divergence s'observe par les corrélations négatives entre la mesure de similitude des vocables et les mesures de centralité dans les réseaux sociaux préexistants et circonstanciels.

a. Une multitude de méthodes alternatives favorisant l'ouverture des horizons

Comme cela a été présenté au début de cette thèse, la multitude des méthodes alternatives propose des manières d'opérer un changement en permettant notamment de discuter de plusieurs options en même temps, et ce, sans avoir l'obligation de terminer une discussion avant d'en commencer une nouvelle (Bunker et Alban, 1997; Gastil et Levine, 2005; Holman, Devane et Cady, 2006; Slocum et coll. 2006; Ryfe, 2002). Ce processus vise une déstructuration des schèmes d'actions routinières pour favoriser un nouvel état favorable au changement (Mahy et Carle, 2012). Il donne la

chance à des discours de se consolider chez plus d'une personne et ainsi de s'enraciner dans la trame commune des échanges. Il cherche à créer une opportunité pour permettre à chacun de s'ouvrir aux différents points de vue. L'objectif est de permettre l'élargissement de la perspective des participantes et participants. Or qu'apprend-on après avoir analysé nos résultats ?

D'une part, que le discours commun (par la centralité sociosémantique) à la période de la méthode alternative est distribué davantage chez les personnes ayant une faible centralité sociale, tant dans les relations avant que celles pendant la délibération. En effet, en moyenne, les corrélations entre la centralité sociosémantique lors de la méthode alternative et la centralité sociale dans le réseau préexistant sont de -0,28 ($r = [-0,21:-0,32]$; $p < 0,05$) et, dans le réseau circonstanciel, de -0,24 ($r = [-0,22:-0,27]$; $p < 0,05$). D'autre part, ce phénomène n'est pas observable de la même manière avec la méthode conventionnelle, où les personnes occupant une position centrale le sont aussi dans le réseau sociosémantique à cette période, particulièrement dans le réseau social pendant la délibération, avec une moyenne des mêmes corrélations à 0,41 ($r = [-0,38:-0,44]$; $p < 0,01$).

b. Présence de nouvelles personnes centrales

Lors de la période utilisant une méthode alternative, les personnes centrales ont tendance, mais modérément, à utiliser des mots différents et des expressions différentes de ceux qu'utilise l'ensemble des participantes et participants. Autrement dit, plus le nombre de relations d'une personne est grand parmi les participantes et participants, plus son vocabulaire a, de manière modérée, tendance à être différent.

Cette situation s'explique soit par un changement de vocabulaire des personnes, dont la centralité sociale est déjà grande avant même que ne débute la délibération, soit par le fait que d'autres thématiques sont devenues centrales et portées par d'autres

personnes. Comme il semble peu probable que les personnes aient changé de vocabulaire sur une aussi courte période, cela suggère plutôt que d'autres personnes sont devenues centrales dans le réseau sociosémantique lors de la méthode alternative. La présence d'expressions et mots différents se maintient dans les discours de l'ensemble des participantes et participants, mais modérément, au-delà de l'expérimentation.

En effet, la corrélation modérée ($r = 0,38$; $p < 0,01$) entre la centralité sociosémantique avant l'expérimentation et celle observée après l'expérimentation indique que les personnes qui utilisaient les mêmes mots et expressions que l'ensemble des autres avant l'expérimentation ont significativement tendance à continuer à le faire après l'expérimentation. Toutefois, la relative faiblesse de la corrélation conforte aussi l'idée que, suivant l'expérimentation, d'autres personnes sont devenues centrales dans le réseau sociosémantique.

c. Augmentation de la centralité et maintien de nouvelles personnes

Plusieurs des analyses de nos résultats permettent de conclure au maintien de certaines personnes centrales pendant et après la délibération. Rappelons ainsi les résultats de la corrélation entre la centralité sociosémantique après l'expérimentation et celle observée pendant la méthode alternative ($r = 0,378$; $p < 0,01$), rapportée au chapitre précédent à la section « 1.3.2 Contrôle de la centralité sociosémantique » (en page 155), qui suggère que des personnes devenues centrales pendant la méthode alternative continuent à l'être après l'expérimentation. Ici, cette interprétation est confortée par la faible corrélation négative entre la centralité de demi-degré intérieur (prestige) ($r = -0,27$; $p < 0,01$) et par le fait qu'il est vraisemblable que la centralité sociale n'ait pas beaucoup varié après l'expérimentation. Une hypothèse postopératoire peut être que les personnes ayant un plus grand capital de prestige

pourraient être les mêmes personnes qui portent des discours novateurs et plus « éloignés » des consensus généralement acceptés.

d. Utilisation de petits groupes

L'influence du recours aux discussions en petits groupes lors d'une délibération utilisant une méthode alternative est à prendre en considération. En effet, la discussion en petits groupes offre aux personnes plus de temps et d'occasions de faire entendre un point de vue différent. Dans cette situation, une personne qui amène un point de vue nouveau, qui est repris et discuté dans le groupe, augmente ainsi sa centralité dans le réseau sociosémantique, cela même si la similitude est calculée par rapport à l'ensemble des participantes et participants et non par rapport aux membres d'un petit groupe donné. Par ailleurs, la multiplication des petits groupes ne discutant pas nécessairement de mêmes thèmes expliquerait la relative faiblesse de la corrélation ($r = -0,24$ en moyenne; $p < 0,05$).

5.2 Éléments précisant l'influence de la délibération

Certains éléments précisant l'influence de la délibération, ses impacts et son usage sont soulevés, ici, en regard des deux familles d'analyses qui ont été conduites, soit l'analyse des liens entre les relations sociales et l'opinion, et l'analyse des liens entre les relations sociales et les mots et les expressions employés par les personnes.

5.2.1 Polarisation des opinions

Bien qu'en marge de la question de recherche, le phénomène de la polarisation des opinions mérite que nous nous y arrêtions, car il constitue un effet important de l'expérimentation sur les participantes et participants.

Lors de la présentation de la problématique, il a été mentionné que divers phénomènes de groupe peuvent être observés lors d'une délibération, particulièrement la polarisation des opinions, l'influence des pairs ayant été ciblée comme l'une des raisons pouvant influencer le jugement d'une personne dans un groupe (Asch, 1952/1965; Moscovici, 1976/1991). Par ailleurs Gastil, Bacci et Dollinger (2010) indiquent, à partir de l'analyse de 65 expériences de sondages délibératifs³⁶, que l'opinion des participantes et participants n'est pas influencée de manière particulière dans le cadre de ce genre de méthode. Le sondage délibératif fait usage de certaines stratégies (notamment par l'animation) pour contourner ce problème (Sunstein, 2000, 2010). Par conséquent, bien que l'on opte pour des stratégies qui visent à diminuer la présence de la polarisation, on peut observer une polarisation de l'opinion. Étant donné que cette situation n'est pas souhaitable (Gutmann et Thompson, 1996), elle doit être traitée avec doigté.

L'analyse des résultats entourant l'opinion et, surtout, l'évolution des trois mesures de l'opinion (Augmentation, Gel et Abolition) apporte quelques éléments de précision sur l'émergence de la polarisation des opinions.

La polarisation des opinions a été observée au sortir de la délibération, lors du vote à la fin, et s'est maintenue après l'expérimentation. Puisque les participantes et participants ont dû confronter leur position à d'autres et justifier leur propre position, le contexte de délibération a fait en sorte que les deux positions diamétralement opposées ont formé deux camps, entraînant ceux et celles en accord avec le statu quo à « choisir » entre appuyer ou non un autre camp³⁷.

³⁶ Le sondage délibératif est l'une des méthodes typiques des méthodes alternatives. La méthode du sondage délibératif est décrite au chapitre 2, section 1.2.3, sous-section « b. Illustration par le sondage délibératif » en page 61.

³⁷ L'énoncé pour l'abolition s'est divisé de manière opposée entre ceux et celles fortement en accord, à 24 %, et ceux et celles fortement opposés, à 22 %. Cela donne une courbe en U (voir les résultats au chapitre 4, Tableau 4.1, en page 142, et l'histogramme à la Figure 4.12, en page 166).

5.2.1.1 Observations autour du changement d'opinion

La modification de l'opinion des participantes et participants quant à l'augmentation s'observe par la modification de la valeur déclarée, avant l'expérimentation, à l'énoncé portant sur l'augmentation par plus de 50 % des personnes. Avant l'expérimentation, une proportion plus importante des effectifs était regroupée autour de la valeur correspondant à « en désaccord ». Lors du vote à la fin de l'expérimentation, la proportion la plus importante s'est regroupée autour du « totalement en désaccord ». Ce changement d'opinion se maintient après l'expérimentation.

On assiste donc à un rejet de l'augmentation des frais de scolarité chez les personnes participantes. En effet, la moyenne de la valence des réponses à cette mesure indique un déplacement de l'opinion, vers une position (ici, l'opposition à l'augmentation des frais de scolarité) ralliant un grand nombre, entre la période avant l'expérimentation ($\mu = 2,5$) et les réponses lors du vote à la fin de l'expérimentation ($\mu = 2,1$; $t = 2,86$), et aussi avec celles après l'expérimentation, quoique de manière moins marquée ($\mu = 2,3$; $t = 2,11$). Toutefois, le rejet d'une position (l'augmentation) reste relativement faible, les écarts entre les périodes ne dépassant pas quelques centièmes de point. Ainsi, malgré la faiblesse des changements individuels, le rejet d'une position participe à l'émergence d'une polarisation des opinions. Ces résultats de la fluctuation faible de l'opinion sont conformes aux études portant sur l'opinion en contexte de délibération (Gastil, Bacci et Dollinger, 2010). Essentiellement, bien qu'il y ait un changement d'opinion, les participantes et participants ne modifient pas de manière radicale leur conception sur la question à la suite d'une expérience délibérative.

Cette modification de l'opinion des participantes et participants est cohérente avec les résultats obtenus par Farrar et coll. (2010). Ceux-ci ont aussi pu démontrer une influence de la délibération sur les personnes participantes lors d'un sondage délibératif réalisé avec 133 participantes et participants qui s'est déroulé dans l'agglomération de New Haven au Connecticut. Cette variation représentait un changement de position des personnes participantes une fois la délibération vécue. Le caractère « persistant » de ce changement d'opinion se confirme aussi par une variation non significative de la moyenne entre la moyenne lors du vote et celle après l'expérimentation. En d'autres mots, nous observons une différence de moyenne pour l'énoncé concernant l'augmentation entre avant et lors du vote, et aussi entre avant et après le vote. Cependant, il n'y a pas de différence entre les moyennes des réponses à cet énoncé entre le vote et après l'expérimentation. Ainsi, il y a une transformation faible mais significative de l'opinion, puisqu'une fois la modification de l'opinion réalisée à la suite de la délibération, l'opinion ne se modifie plus à la dernière collecte de la mesure de cet énoncé après l'expérimentation.

5.2.1.2 Observations autour de la modification de la composition des effectifs des groupes selon l'opinion

Lorsque nous observons la composition des effectifs dans les groupes selon l'opinion (Tableau 4.2, à la page 143), la proportion de personnes pour chaque groupe d'opinion fluctue selon les périodes, et cette fluctuation est particulièrement apparente lors du vote (Tableau 4.8, page 168). Certaines personnes ont changé de groupe, et ces changements coïncident avec la polarisation des opinions observées. En effet, l'observation des trajectoires de 45 % de personnes (soit celles ayant varié de groupes selon l'opinion entre l'une ou l'autre des périodes) permet de constater qu'il y a peu de personnes, ou aucune, qui sont passées d'une position opposée à l'autre, soit du soutien à l'augmentation au soutien à l'abolition ($n = 5$) ou l'inverse ($n = 0$). Nous remarquons plutôt des variations d'une catégorie limitrophe à l'autre,

comme le passage d'un soutien au statu quo à un soutien à l'augmentation ou à l'abolition, ou encore le passage de la position pour l'augmentation ou l'abolition vers une position soutenant le statu quo. De plus, les fluctuations de la composition des groupes vont davantage de l'augmentation vers le statu quo et du statu quo vers l'abolition. C'est le groupe du statu quo qui varie le plus, notamment dans le cas de personnes qui déplacent leur soutien vers l'abolition lors du vote à la fin de l'expérimentation (n = 8).

Ainsi, la délibération aurait porté les participantes et participants favorables au statu quo à accepter l'idée de l'abolition des frais. Chez les tenants et tenantes des positions opposées, l'expérimentation a accentué la tendance à l'homophilie et donc à se diriger vers les personnes de leur groupe d'opinion. En effet, la tendance à avoir davantage de relations avec des membres de son groupe d'opinion plutôt qu'avec des membres des deux autres groupes, déjà observable dans le réseau social préexistant, s'est accentuée pendant l'expérimentation. La tendance à l'homophilie, dans une situation de délibération, « pousse » ainsi les personnes dont l'opinion se radicalise durant l'expérimentation à fraterniser davantage avec les personnes ayant la même position qu'elles.

5.2.1.3 Écouter l'autre point de vue

L'interprétation en lien avec les éléments venant d'être cités, entourant l'observation des relations sociales entre les participantes et participants et de leur opinion, remet en question la thèse de Mutz (2002, 2006) : est-ce que ces personnes écoutent vraiment l'autre point de vue (« *hearing the other side* »)? L'une des vertus proposées par la délibération en minipublic est, justement, de permettre aux personnes ayant un point de vue relativement ferme sur une question de pouvoir confronter leur position à d'autres points de vue et ainsi être en mesure « de mettre de l'eau dans leur vin » quant à leur position. Dans notre cas, lorsque nous nous bornons

à faire l'analyse quantitative des opinions et des relations sociales, il semble que les participantes et participants ont surtout accentué leur réseau dans leur groupe d'opinion³⁸ et, pour certains, se sont radicalisés dans leur position³⁹. Ces deux facettes de la même médaille donnent à penser que la délibération, sur le thème précis sur laquelle elle a été instituée, amplifie l'opinion des personnes plutôt que d'assouplir leur position. D'une certaine manière, en utilisant un sujet de débat public (Gagné, 2012) qui permet d'augmenter la pression dans la salle pour avoir des discussions plus vives (Hendriks, Dryzek et Hunold, 2007), l'une des retombées tout à fait prévisibles est d'amplifier la polémique plutôt que d'éteindre le feu. Pour faire une analogie, on ajoute du bois au feu plutôt que de mettre le couvercle sur la marmite.

Comment alors réconcilier ces deux vertus dans un minipublic, soit de permettre aux personnes participantes d'élargir leurs perspectives et en même temps d'avoir des discussions vives et intéressées et de faire cela sans tomber dans le piège de la polarisation des opinions et qu'ultimement, l'ensemble des personnes participantes conviennent de décisions collectives qui reposent sur de mauvaises prémisses (Hastie et Sunstein, 2014; Sunstein, 2000, 2002, 2010)? La question reste entière et invite ceux et celles ayant à concevoir des minipublics à faire preuve de prudence dans la structuration de la délibération. Cela signifie, peut-être, d'opter pour des mécanismes de régulation qui permettent aux participantes et participants de prendre conscience des effets de polarisation se déroulant pendant la délibération. Peut-être, également, que des interfaces socionumériques permettant l'échange asynchrone avec d'autres personnes qui ne sont pas dans l'arène du minipublic pourraient réguler l'effet polémique. Nous pourrions aussi penser à des solutions technologiques personnelles (comme les téléphones portable) permettant aux participantes et participants de

³⁸ Voir la section de ce chapitre sur la densification, « 1.1.2 Densification selon les groupes d'opinion », en page 188.

³⁹ Voir la section de ce chapitre sur la polarisation « 2.1. Polarisation des opinions » en page 207.

diversifier leur rencontre et leur discours. Au contact de personnes et de discours différents, la fluidité des opinions devrait augmenter et permettre à l'ensemble des personnes participantes de saisir la divergence des discours et des opinions. Enfin, il semble plus cohérent d'inverser les approches alternatives et conventionnelles de délibération pour en arriver à des décisions collectives collées aux aspirations collectives des personnes. Par ces mesures, peut-être que l'on peut se rapprocher de l'idéal de Fishkin, où tous les citoyens sont conviés à une journée de délibération pour convenir des affaires de la cité (Ackerman et Fishkin, 2004) et ainsi tendre vers une démocratie radicale (Cohen et Fung, 2004).

5.2.2 Relations et discours : rôle mineur de l'intermédialité

Le deuxième élément précisant l'influence de la délibération et nuancé les réponses à notre question de recherche porte sur l'intermédialité n'ayant que peu ou pas de lien sur la constance du lien entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique.

Rappelons que nous nous attendions à ce que l'intermédialité soit un indicateur de liens entre les structures relationnelles et les discours communs⁴⁰. En lien avec les travaux de Burt (1995, 1999, 2000, 2005) sur les impacts de l'intermédialité en organisation et ceux de Diesner et Carley (2010) sur son rôle dans la diffusion des innovations, les personnes en position d'intermédialité devraient avoir un meilleur accès aux différents discours lors de l'expérimentation, ce qui devrait ainsi leur donner un avantage par rapport aux autres participantes et participants pour l'adoption des différents vocables.

⁴⁰ Voir, au chapitre 2, la section sur les précisions sur l'influence des personnes occupant une position intermédiaire dans un réseau social « 2.2.3.5 Trou structural : intermédialité » en page 78.

5.2.2.1 Résultats non probants en intermédiation

Nos résultats n'indiquent aucun lien entre l'intermédiation d'une personne et sa similitude des vocables avant l'expérimentation, ni pendant la période selon la méthode alternative ni après l'expérimentation. La seule corrélation significative se trouve à la période selon la méthode conventionnelle. Cette corrélation disparaît si les quatre personnes jouant un rôle d'avant-plan (soit l'animateur et les trois présentateurs) sont retirées. Il n'y a donc pas de lien entre le fait d'occuper une position d'intermédiaire et la similarité des discours.

5.2.2.2 Discussion entourant l'intermédiation

La discussion entourant la faible influence de l'intermédiation dans le lien avec la similarité de discours est de deux ordres. Sur le plan de l'analyse sociosémantique, il y a peu de travaux empiriques démontrant le facteur déterminant de cette centralité (sur les autres). Généralement, on se borne à indiquer que cette centralité devrait avoir des impacts similaires à ce que l'on rencontre pour d'autres études en analyse des réseaux, ou encore en analyse statique des réseaux sociosémantiques (Diesner et Carley, 2010).

Pour notre part, le caractère dynamique de l'expérimentation – les personnes et les discours bougeaient entre les deux périodes et rencontraient de nouvelles personnes dans les différents petits groupes de discussions lors de la période alternative – donne une perspective différente à la structuration du discours et surtout, à celle du réseau social. L'absence de corrélations entre l'intermédiation et la similitude des vocables aux différentes périodes jumelées à sa présence lors de la période conventionnelle suggère que l'impact de l'intermédiation est affecté par la méthode de délibération utilisée. La structure de la méthode conventionnelle et l'organisation physique des débats mettant en vedette certains intervenants placeraient ces derniers en position

d'intermédiation. Il s'agit, en quelque sorte, d'une intermédiation formelle inexistante dans les réseaux non organisés comme ceux existant avant et après l'expérimentation. L'utilisation d'une méthode alternative, par son aspect moins formel, plus libre et dynamique lors de la constitution des groupes, permet de minimiser la présence de personnes occupant une position intermédiaire. Leur émergence se trouve plus facilement court-circuitée par le fait que les participantes et participants peuvent directement aller voir les personnes avec qui elles désirent discuter. Les échanges et la rencontre d'opinions et de discours différents se font plus facilement sans intermédiaire. C'est donc dire que la délibération structurée de manière alternative réduit le rôle des intermédiaires dans le réseau social. En période conventionnelle, cependant, la méthode suscite l'émergence de ce rôle en favorisant une exposition plus grande de certaines personnes.

5.2.2.3 La délibération peut-elle aider à la rencontre de discours ?

Sur le plan de la rencontre des discours différents dans le cadre d'une délibération en minipublic, nos résultats laissent entrevoir certaines embûches. Comme il a été mentionné précédemment, la polarisation constatée de l'opinion va à l'encontre du préjugé favorable entretenu envers les minipublics qui devraient favoriser les personnes à aller vers les personnes ne partageant pas leur point de vue (Mutz, 2002, 2006). Seul le comportement relationnel des personnes du groupe du statu quo se rapproche de cet idéal. De plus, la délibération, dans cette grande toile de conversations, devrait favoriser un assouplissement des positions, pour en arriver à des compromis sur des enjeux sociaux (Chambers, 2003; Bohman, 1996, 2004, 2006). Nos résultats indiquent toutefois que la délibération n'a pas favorisé totalement cette ouverture. Les participantes et participants qui n'étaient pas déjà ambivalents ou indécis sont restés relativement campés dans leur position. En fait, les

changements ont eu lieu sur des positions limitrophes, allant parfois vers des positions plus marquées et fermées.

La délibération suscite des changements d'opinion, certes, mais une majorité de participantes et participants sont restés campés sur leur position. Toutefois, mis ensemble, ces petits changements individuels d'opinion favorisent l'émergence de positions dominantes. Cela rappelle le modèle des modifications progressives d'opinion de Baldassari et Bearman (2007). Cette conclusion questionne évidemment la délibération comme instrument de dialogue social et invite à la prudence et à la mise en place d'éventuels mécanismes compensatoires.

En se limitant aux analyses des énoncés sur l'opinion, nous pouvons difficilement affirmer que l'émergence des décisions collectives entre les personnes participantes à cette expérimentation correspond à l'idéal d'une sphère publique rhétorique comme le conçoivent Chambers (1995, 2003) ou Bohman (1996, 2004, 2006). En fait, l'interprétation que l'on peut faire de l'ouverture des participantes et participants à explorer de nouvelles avenues et à arriver à de nouveaux consensus se retrouve potentiellement dans les 32 propositions que les participantes et participants ont rédigées lors de la période alternative et mises aux voix à la fin de l'expérimentation⁴¹. En analysant les propositions ayant obtenu plus de 50 % d'appuis favorables, peut-être serions-nous davantage en mesure de conclure ainsi.

Enfin, rappelons que Sunstein (2000, 2002, 2010) met en garde les tenants et tenantes de la délibération des effets dangereux de la polarisation des opinions sur de mauvaises prémisses. Toutefois, selon nos observations, la polarisation constatée de certaines mesures de l'opinion donne à penser que la polarisation ne serait pas, en soit, un phénomène aussi « néfaste » comme le soutient Sunstein. La polarisation

⁴¹ Voir le bilan des propositions à l'Annexe 3 « Bilan des propositions – rapport public de l'expérimentation ».

observée durant l'expérimentation pourrait plutôt être considérée comme un indicateur de l'émergence de positions consensuelles consécutives aux changements d'opinion induits par la délibération. La polarisation ferait ainsi partie des potentialités de la délibération en minipublic, sans pour autant devoir être considérée comme néfaste.

5.2.3 Synthèse des précisions sur la délibération

Au travers de cette section, nous nous sommes concentrés sur les résultats qui précisent davantage l'influence de la délibération en minipublic et questionnent les intentions théoriques qu'on confère à la délibération comme voie à suivre pour gérer le débat public. Ce qui a été mis en valeur dans ces précisions est principalement la polarisation de l'opinion survenue à la suite de l'expérimentation. Ce phénomène de polarisation met en perspective les intentions d'ouverture et invite à la prudence dans l'organisation de minipublics. C'est la première précision.

La deuxième précision porte, quant à elle, sur l'absence de relation entre l'intermédiarité et la similarité de discours, à l'exception de la méthode conventionnelle. Ces résultats laissent donc penser que la méthode alternative reproduit davantage la dynamique sociosémantique « naturelle » (c'est-à-dire sans l'intervention d'une méthode de délibération) où le discours est monopolisé par certaines personnes qui se retrouvent en position intermédiaire dans le réseau social. La méthode alternative permet aux personnes d'aller vers les personnes avec qui elles désirent confronter ou conforter leur point de vue sans intermédiaire.

5.3 Limites de la recherche et synthèse

La synthèse générale de l'interprétation des différentes discussions des résultats repose sur le questionnement au cœur de cette thèse, qui tient à la fois dans les

éléments validant l'influence de la délibération et dans les éléments précisant l'influence de la délibération et de ses vertus. Rappelons la question au cœur de ce travail d'investigation : « est-ce que la délibération pendant un minipublic permet aux personnes de rencontrer des opinions et des discours différents, c'est-à-dire d'établir des relations avec des personnes ayant une opinion et un discours différents du leur ? » Avant de revenir comme tel aux réponses à cette question, nous présentons ce qui apparaît comme des limites de cette recherche.

5.3.1 Limites de cette recherche

La présente étude est novatrice. Elle vise à vérifier de manière empirique, d'une part, l'influence de la délibération en minipublic sur l'opinion, les discours en commun et les relations et, d'autre part, en quoi la méthode de délibération employée favorise la rencontre de discours portés par différentes personnes. Certaines des limites méthodologiques appellent à la prudence par rapport à nos conclusions. De plus, des analyses spécifiques d'approfondissement pourraient être conduites pour confirmer les interprétations présentées dans les lignes qui précèdent.

Les limites de cette recherche reposent en partie sur la perspective d'un déterminisme faible sous-entendu dans l'influence de la délibération. En effet, en concevant l'action de la délibération comme une influence observable et prévisible sur le comportement des individus, et particulièrement en ce qui a trait au rayonnement des discours pendant la délibération – ici dans une posture de convergence telle que la définissent Borgatti et Foster (2003) – certaines réalités ou certains phénomènes sociaux et individuels ne sont pas pris en considération. Le déterminisme faible, comme le rappellent Grossetti et Godard (2007), c'est de concevoir la structure en place des relations et des discours comme des pressions contraignant les individus (position classique déterministe). Par contre, en acceptant que l'individu puisse

utiliser les relations sociales et les discours mis à sa disposition pour influencer les décisions collectives selon ce qu'il juge comme étant les meilleurs arguments pour décider de l'enjeu, c'est de reconnaître, aussi, l'agir de la personne (d'où l'idée d'un déterminisme faible). C'est par ce prisme que les hypothèses, la démarche de recherche, le design d'analyse et les interprétations s'y sont conformés.

5.3.1.1 Délibération en profondeur de courtes durées

Rappelons que l'expérimentation s'est déroulée sur une période d'environ cinq heures, durant lesquelles les mêmes personnes ont participé aux deux périodes de délibération, conventionnelle et alternative. Une délibération utilisant une seule méthode ou de plus longues durées (comme les sondages délibératifs s'effectuant sur deux ou trois jours au minimum (Fishkin, 1995)) aurait permis de comparer davantage les résultats de l'expérimentation avec ceux d'autres expérimentations se déroulant sur une même échelle de temps.

5.3.1.2 Réseaux sociaux distincts

Une autre limite est liée aux limites des réseaux sociaux dans le cadre de la recherche. Il y a trois types de configuration de réseau social qui pourraient faire l'objet de recherche subséquente : le premier porte sur les relations lors de l'expérimentation; le deuxième, sur la diversité des types de relations; et le troisième, sur plus d'une collecte des relations sociales, notamment après l'expérimentation.

a. Réseaux sociaux par type de méthode de délibération

Il n'a pas été possible d'établir des réseaux sociaux distincts pour chacune des périodes de délibération. En effet, les résultats relatifs aux discussions et aux échanges tenus durant l'expérimentation ont été collectés dans les jours suivant

l'expérimentation. Il aurait été difficile, pour les participantes et participants, de se souvenir avec certitude du moment exact de chacune de leurs rencontres. Les stratégies de récolte des relations sociales in situ se sont avérées incomplètes pour être en mesure de faire des analyses valables (notamment de centralité et de densité).

Il s'agit là d'une limite importante, dans la mesure où les corrélations entre les centralités sociosémantiques durant chacun de ces temps de délibération ont été calculées en fonction des mesures de la centralité observées dans le réseau social rapporté par les participantes et participants pour l'ensemble de l'expérimentation. Ainsi, les tendances observées à l'aide des corrélations entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique pendant l'expérimentation appellent de nouvelles études, où des réseaux sociaux distincts pourraient être établis pour chacune des méthodes. Nous pouvons, sur ce point, penser au développement de moyens technologiques (comme des applications géolocalisées sur des appareils personnels) pour alléger le fardeau de prise de notes par les participantes et participants, leur permettant d'indiquer avec qui, à quel moment et dans quel contexte (dans notre cas, soit à une table soit lors d'échanges informels) ils ont échangé pendant l'expérimentation.

b. Analyse par type de relations sociales

Toujours en raison des limites méthodologiques et afin d'assurer la fluidité des réponses aux questionnaires, il a été choisi de ne pas demander le type de relation que la personne entretenait avec les personnes dans son réseau social (comme des relations familiales, d'amitié ou professionnelle). De même, il a été difficile de déterminer les sujets de discussion lors des rencontres circonstanciées entre les personnes participantes lors de l'expérimentation. Cette information aurait permis, par exemple, d'évaluer la multiplicité des sujets permettant, ou non, la modification de l'opinion.

c. Relations subséquentes

De même, il n'a pas été possible de savoir si l'expérimentation a permis la création de relations après celle-ci. Cela permettrait de constater si l'expérimentation permet l'établissement de nouveaux liens entre les personnes. En raffinant davantage la nature des relations entre les personnes, il aurait pu être possible d'explorer la multiplicité des relations et de mettre à l'épreuve les modèles théoriques évoqués par Baldassarri et ses collaborateurs (Baldassarri et Bearman, 2007; Baldassarri et Gelman, 2008) sur la commutation des réseaux pour modifier l'opinion de la personne.

5.3.1.3 Centralités sociosémantiques de l'ensemble des interventions

Par ailleurs, les centralités sociosémantiques ont toutes été calculées à partir d'extraits de discours (les réponses aux questions ouvertes, les propositions et les interventions formulées en séances, les notes écrites, etc.). Cela offre une certaine disparité des discours entre les personnes selon leur capacité à écrire (dans les questionnaires), à intervenir au micro (comme l'animateur et les présentateurs) et aussi à griffonner des notes pendant les discussions. Concernant ce dernier aspect, il appert que certaines notes sur les tables relevaient parfois des notes de la personne qui agissait comme contrôleuse de tour de parole et peut-être pas forcément de leur position. Ainsi, une captation de l'ensemble des interventions verbales et écrites pendant la délibération assurerait peut-être une plus grande validité du calcul des centralités sociosémantiques.

5.3.1.4 Composition de la population réunie

La composition du minipublic réalisé pour l'expérimentation amène aussi certaines limites. Ces limites se situent dans la participation par appel de volontaires, plutôt

que d'un panel de participants choisi de manière randomisée, ou encore dans un milieu aux frontières clairement définies (Fung, 2006).

a. Participation volontaire

L'expérimentation a réuni des hommes et des femmes volontaires de différents âges, de milieux et de positions idéologiques variés pour débattre d'un problème social. Qu'en est-il lorsque les gens sont tenus de participer par une consigne organisationnelle ou syndicale ? De plus, si le groupe avait été plus homogène, par exemple s'il avait été composé uniquement d'étudiantes et d'étudiants, cela aurait pu influencer les centralités de certains d'entre eux ou encore leur prise de position.

b. Sélection aléatoire

À l'inverse, si les participantes et participants avaient été sélectionnés de manière aléatoire, aurait-on noté les mêmes effets de polarisation des opinions ? Est-ce que le réseau social avant l'expérimentation aurait été aussi touffu que ce qui a été rencontré dans le cadre de cette recherche ? Il est plutôt rare qu'une personne entretienne en moyenne plus de huit relations dans une salle réunissant près de 100 personnes.

En choisissant la sélection aléatoire, nous aurions pu rencontrer des résultats plus près des conclusions de Fishkin (1995, 2001) sur le comportement des participantes et participants à ce type de délibération : sur le plan de la politique publique, les personnes participantes tendent à mettre davantage de l'eau dans leur vin sur la solution à mettre en place sur un enjeu donné. Cependant, d'autres études utilisant le sondage délibératif remarquent aussi une légère distorsion entre la répartition des personnes participant à la délibération et la population générale (Farrar et coll., 2010). Cela se remarque notamment dans l'équilibre homme/femme et dans la surreprésentation des personnes ayant obtenu un niveau de scolarité plus élevé dans

les minipublics. Concernant la surreprésentation des personnes plus scolarisées, cette réalité avait aussi été observée parmi les personnes s'engageant à l'intérieur d'organisations démocratiques (Verba, Schlozman et Brady, 1995).

c. Imputabilité des participantes et participants

L'imputabilité des participantes et participants sur les décisions qu'ils prennent à la fin de l'expérimentation est aussi un facteur influençant le discours et les opinions. Dans notre cas, les décisions obtenues au final n'avaient guère de retombées sur les personnes participantes sinon celle de parfaire leur propre connaissance sur la question délibérée et celle de rencontrer des personnes aux opinions différentes des leurs.

Le pouvoir de réaliser les décisions collectives que les participantes et participants décident à la fin de l'expérimentation, et donc leur imputabilité quant à leurs décisions, pourrait influencer la forme des décisions que ceux-ci prennent.

5.3.1.5 Nature des débats

Enfin, nos analyses ne portaient pas sur la nature des débats. Les analyses préliminaires pour tenter une catégorisation des thèmes de discussions n'ont pas porté fruit, mais pourraient creuser de manière plus spécifique le contenu abordé par les participantes et participants. Bien que des vocables ont été retirés, il persiste des vocables dans le corpus analysé qui ne sont pas en lien avec le thème de l'expérimentation. Ces vocables, comme d'autres chercheurs les ont déjà décrits (Stromer-Galley, 2007; Stromer-Galley et Muhlberger, 2009), sont de l'ordre de la métacommunication (les personnes commentent le fonctionnement de la délibération ou demandent des précisions), sont des échanges de mots de courtoisie (« bonjour », « bonsoir », « désolé, il n'y a plus de café », etc.), ou encore renvoient à des échanges

d'informations personnelles (famille, emploi, études, etc.). Une analyse par catégorie qualitative (plutôt que par vocable) pourrait contourner ce problème.

Dans le même ordre d'idée, une analyse qualitative des propositions rédigées par les participantes et participants et votées par l'ensemble serait aussi un aspect complémentaire intéressant à approfondir. À ce titre, certaines positions ont reçu plus de 50 % d'appuis (contrairement aux trois énoncés) et, peut-être, représentent davantage la position des participantes et participants sur l'enjeu.

Toutes ces limites se présentent comme autant de pistes pour de nouvelles recherches et comme des défis à relever.

5.3.2 Synthèse sur l'influence de la délibération

En conclusion des interprétations, formulons notre question initiale autrement : « en quoi la délibération a permis de rencontrer des personnes et des discours différents et d'influencer les opinions de ces personnes et leur discours ? » La Figure 5.1 présente le schéma des interprétations en lien avec les deux familles d'analyse. La synthèse présente l'influence constatée de la délibération et les quelques précisions à cette influence.

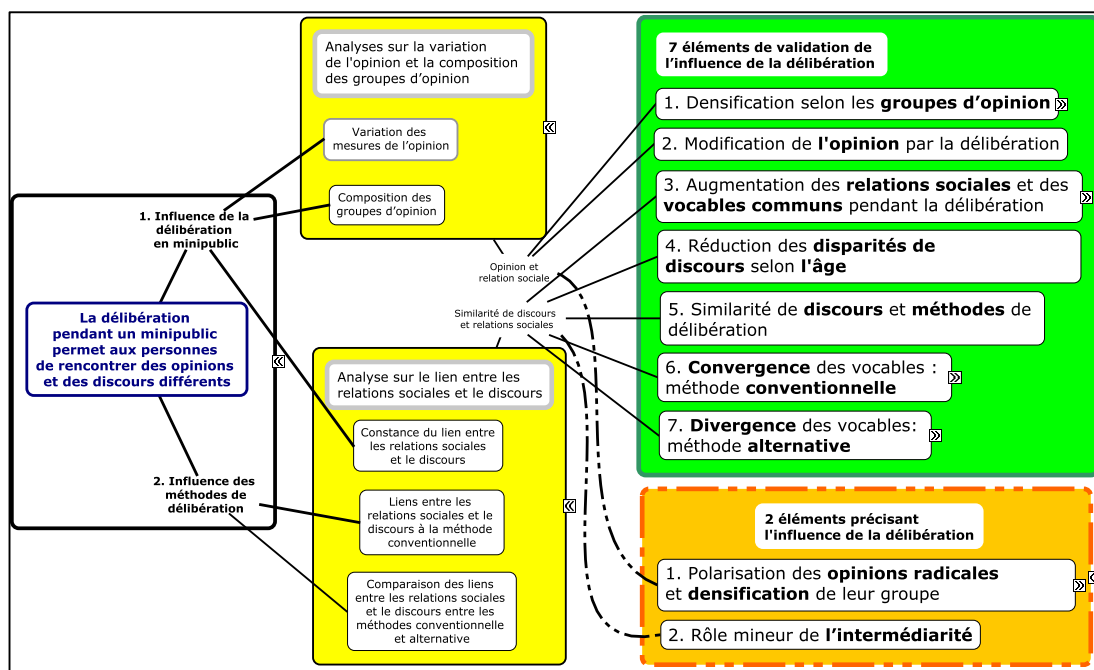


Figure 5.1 Modélisation de la validation et précision de l'influence de la délibération en minipublic

5.3.2.1 Influence constatée : réponses et commentaires affirmatifs

L'influence de la délibération sur l'opinion des personnes participantes est constatée parce que, sur le plan des opinions et des relations sociales, nous notons d'abord un changement de l'opinion qui semble être attribuable à la délibération en minipublic. La valence des réponses quant à l'augmentation des frais de scolarité change à la fin du minipublic et ne se modifie pas à nouveau après le minipublic (ce qui dénoterait un effet éphémère ou une tendance générale de l'opinion à l'égard de cette question). De plus, deux groupes formés selon l'opinion sur trois se sont densifiés dans leur relation sociale pendant la délibération. Encore une fois, cela dénote l'influence de la délibération sur les personnes participantes.

Ensuite, nous répondons à notre question de recherche par l'affirmative en établissant cinq points. Premièrement, lorsque nous observons la délibération en minipublic sur

le plan des relations sociales et de la similarité des discours, il y a augmentation des relations sociales et des vocables communs pendant la délibération, ce qui dénote que la délibération affecte la structure des relations entre les personnes et la structure sociosémantique. Deuxièmement, la disparité des vocables entre les jeunes et les plus âgés s'estompe pendant la délibération et après. La délibération permet une mise à niveau de l'ensemble des personnes participantes et ainsi un partage des mêmes vocables sur la question. Troisièmement, nous remarquons que la structure sociosémantique n'est pas d'emblée la même entre avant et pendant la délibération, mais qu'elle est modérément corrélée après. Quatrièmement, la structure sociosémantique lors de la méthode alternative est liée avec celle après la délibération. Seules les structures sociosémantiques entre les méthodes conventionnelle et alternative sont liées négativement. Puisque la structure sociosémantique après l'expérimentation est à la fois liée à celle avant et pendant la méthode alternative, nous pouvons donc noter l'influence de cette méthode sur les discours des participantes et participants. Cinquièmement, les deux dernières réponses positives sont directement liées aux méthodes de délibération. D'un côté, nous remarquons un phénomène de convergence lors de la méthode conventionnelle, où les personnes centrales sont aussi les personnes centrales dans les vocables communs. L'influence de la délibération ici est de permettre la consolidation de quelques discours sur un thème. D'un autre côté, et à l'inverse (ce sera notre dernière remarque), la méthode alternative permet la divergence des discours, car cette fois ce sont les personnes ayant le moins de vocables communs qui sont au centre du réseau social. Ces personnes connues et reconnues portent des discours qui sont différents de ce qui est généralement entendu (ce qui est convergent, dominant...). L'influence de la délibération permet ici de libérer ces discours pour leur permettre de trouver d'autres chemins convenus.

5.3.2.2 Quelques précisions cependant

À ces nombreux commentaires affirmant l'influence de la délibération, l'analyse de nos données apporte des interprétations qui précisent comment, dans le cadre du minipublic réalisé, la délibération sort du cadre attendu. La principale constatation porte autour de l'opinion et des relations. En effet, nous remarquons un phénomène de polarisation de l'opinion que nous savions qu'il pourrait survenir. La polarisation est apparente dans deux des trois énoncés de l'opinion lors de la période à la fin de l'expérimentation et après. En ce qui a trait à la densification dans son groupe selon l'opinion, une accentuation de près du double des personnes semble coïncider avec le changement d'opinion. Le changement d'opinion serait peut-être dû au fait que la délibération permet des rencontres non naturelles entre les personnes. Ou, à l'inverse, les personnes tissent de nouvelles relations parce qu'elles désirent changer d'opinion. Il est difficile de dire lequel est la conséquence de l'autre dans notre cas. Finalement, les analyses non probantes des résultats de l'effet de l'intermédiarité sur la rencontre de discours laissent croire que, dans le cas des méthodes alternatives, les personnes en position de trous structuraux sont court-circuitées par la manière d'animer la délibération.

CONCLUSION

Lorsque la délibération respecte certains critères, le dispositif de participation peut être qualifié de « minipublic ». Afin de respecter le libre accès aux discours et aux opinions en lien avec les décisions collectives à prendre, la délibération est mise de l'avant comme mode de participation. Cela vise aussi à faire en sorte que les personnes participantes puissent rencontrer des opinions et des discours différents des leurs. Au final, la délibération doit mener aux choix les plus respectueux pour les personnes; c'est d'ailleurs l'hypothèse générale de cette recherche, à savoir que la délibération favorise la rencontre de personnes aux opinions et aux discours différents. Pour conclure que la délibération en minipublic influence les opinions, les relations entre les personnes et leurs discours, une expérimentation de minipublic réunissant 95 personnes a été réalisée. De plus, deux catégories de méthodes de délibération, conventionnelle et alternative, ont été testées pour en apprécier les différences. Cette expérimentation avait pour but de reproduire de manière analogue les dispositifs de participation qui font usage de la délibération.

La conclusion récapitule les apports de cette thèse avec la présentation de quatre éléments : d'abord, le thème de l'influence de la délibération et de ces méthodes, avec les distinctions entre les deux catégories de méthodes; ensuite, la présentation de l'expérimentation, qui permet de valider les hypothèses formulées dans le cadre de cette recherche; puis l'analyse des résultats à la suite de l'expérimentation et les interprétations qu'ont suscitées ces résultats; enfin, les perspectives de recherche en lien avec les interprétations de l'analyse des résultats.

Influence de la délibération et de ces méthodes

L'hypothèse générale de recherche était que la délibération en minipublic permettait aux personnes d'établir des relations avec des personnes ayant une opinion et un discours différents du leur. Cette hypothèse se subdivisait en deux séries d'hypothèses spécifiques liées aux deux principaux objectifs de recherche, l'un portant sur l'influence de la délibération en minipublic sur les relations, le discours et l'opinion et, l'autre, sur l'influence des méthodes de délibération en minipublic sur les relations et le discours. Pour mesurer l'influence de la délibération sur l'opinion des personnes, des mesures en lien avec le thème délibéré ont été mises au point. Cela a en outre permis de regrouper les participantes et participants en trois groupes, sur la base de l'opinion.

De plus, la délibération a été mise en œuvre selon différents types de méthodes de délibération. Ces différentes méthodes ont été employées pour susciter et gérer les débats. Elles peuvent être regroupées selon deux catégories : les méthodes *conventionnelles*, où les délibérations ont lieu en présence de l'ensemble des personnes et sont gérées selon un code et des procédures, et les méthodes *alternatives*, où les délibérations s'inscrivent dans une alternance entre le travail en grand groupe et en petits groupes généralement accompagné d'activités structurées de discussion. Ces méthodes de délibération ont en commun de viser la rencontre des différents discours portés par les personnes. C'est par la similitude des vocables entre les personnes en fonction de leurs relations entre elles qu'a été exploré ce qui distingue les catégories de méthodes de délibération. La mesure de centralité dans le réseau déterminé par les mots et les expressions utilisés par les personnes a été utilisée pour estimer la similarité de discours par la mesure de similitude des vocables. Elle a été mise en relation avec les mesures de centralité dans le réseau social.

Posture de recherche

Dans cette thèse, la posture épistémologique adoptée en procédant à l'analyse des réseaux s'inscrit dans une perspective où les mécanismes explicatifs s'inspirent d'une logique structuraliste provenant du champ de l'homogénéité sociale (par la diffusion). Ce champ de recherche, catégorisé par Borgatti et Foster (2003), est celui de la « convergence », où l'on cherche à expliquer les attitudes et les pratiques communes de personnes centrales.

L'expérimentation visait à expliquer comment les personnes, par leurs relations, forment des discours communs. Les analyses et les interprétations qui ont été effectuées visent donc à démontrer que ces personnes utilisent et construisent la trame d'un discours commun. Dans cette perspective, l'action des personnes en minipublic est encadrée dans une trame de relations qui contraint et dessert ces personnes, notamment en ce qui a trait aux opinions.

Objectifs de recherche

En conclusion de la problématique, deux objectifs de recherche ont été énoncés. Le premier objectif portait sur (1) l'influence de la délibération en minipublic sur l'opinion, les discours et les relations entre les personnes. Cette première hypothèse cherchait (1.1) à valider l'influence de la délibération en minipublic sur l'opinion et les relations des personnes, et (1.2) à vérifier le lien entre les relations entre les personnes dans le réseau social émergent lors d'une délibération en minipublic et la distribution des discours avant, pendant et après la délibération. Les trois premières hypothèses spécifiques consécutives (H1a, H1b et H1c) visaient cet objectif de recherche :

1. La délibération en minipublic modifie ou affermit l'opinion des personnes participantes (H1a).
2. La délibération en minipublic contribue à l'établissement et au maintien de relations entre des personnes ayant des opinions différentes (H1b).

3. La délibération en minipublic contribue à l'établissement et au maintien de liens pendant et après le minipublic entre les vocables utilisés et la rencontre des personnes (H1c).

Le second objectif de recherche se déclinait en trois sous-objectifs, portant sur (2) l'influence des méthodes de délibération en minipublic sur les relations et le discours. Deux sous-objectifs de recherche découlent de cet objectif : (2.1) valider l'influence de la délibération selon les méthodes mobilisées, conventionnelle ou alternative, sur le discours commun et les relations, et (2.2) trouver ce qui distingue (a) les méthodes alternatives de délibération des (b) méthodes plus conventionnelles lors de minipublic. Ces deux sous-objectifs ont conduit à formuler deux hypothèses spécifiques :

1. Les méthodes conventionnelles favorisent une corrélation positive entre la centralité sociosémantique et chacune des centralités dans le réseau social (H2b).
2. Les méthodes alternatives offrent une corrélation plus faible qu'avec les méthodes conventionnelles entre la centralité sociosémantique et chacune des centralités dans le réseau social (H2c).

Une expérimentation pour vérifier les hypothèses

Pour vérifier ces hypothèses, une expérimentation de délibération réunissant 95 personnes a été réalisée en janvier 2012. Le thème de la délibération portait sur les frais de scolarité universitaire. Les données ont été collectées par l'entremise de plusieurs instruments : deux questionnaires complétés en ligne, une procédure d'échange de pastilles autocollantes de participation et de localisation (PAPEL) entre les participantes et participants, ainsi que des productions écrites pendant l'expérimentation (notes dans des carnets et sur les tables, questions posées, propositions formulées, etc.).

L'opinion concernant trois mesures sur les frais de scolarité a été examinée : *l'augmentation*, le *gel* et *l'abolition* des frais de scolarité. L'opinion a aussi été

observée par la composition de groupes selon l'opinion, en lien avec la densité sociale par groupe. La centralité dans le réseau social a été mesurée selon les cinq mesures de centralité : de degré, de demi-degré intérieur, de demi-degré extérieur, d'intermédiarité et de proximité. La similarité des discours a été estimée à l'aide de la centralité dans le réseau sociosémantique par la similitude de vocables.

Analyses et interprétation

L'analyse et l'interprétation des résultats se font à deux niveaux. Le premier niveau porte sur les éléments permettant de valider l'hypothèse générale et ainsi démontrer que la délibération a permis aux personnes participantes de rencontrer des opinions et des discours différents du leur. Le deuxième niveau porte sur des éléments qui s'éloignent de la question de recherche et remettent en doute certaines vertus de la délibération en minipublic en tant que telle.

Validation de l'hypothèse générale

La validation de l'hypothèse générale est effectuée selon le type d'analyses qui a été réalisé soit, d'un côté, selon les opinions et les relations sociales et, de l'autre, selon les discours en commun et les relations sociales.

Opinions et relations sociales

La première famille d'analyse s'est concentrée sur la variation de l'opinion et la composition des groupes selon l'opinion. Par ces analyses, on a montré une modification des opinions par la délibération et une densification selon les groupes d'opinions, ce qui dénote l'influence de la délibération.

L'analyse des résultats des mesures de l'opinion, des relations entre les personnes et de la similarité des discours indique que la délibération a eu une influence sur l'opinion des personnes participantes. Dans le cadre de cette recherche, l'opinion des participantes et participants a varié à la suite de la délibération : près de la moitié des gens ont changé d'opinion à la suite de la délibération. De plus, on remarque un

phénomène de bipolarisation pour une autre mesure (portant sur l'abolition des frais de scolarité). Ces changements sont faibles, mais persistants. Toujours en ce qui a trait à l'opinion, la densité sociale intragroupe et intergroupe selon l'opinion est marquée par une augmentation des liens pour les deux positions aux opinions polarisées (soit ceux pour l'augmentation et l'abolition) et, pour le groupe aux opinions intermédiaires (ceux pour le statu quo), on remarque une tendance à un déplacement vers l'un des deux autres groupes (pour l'abolition).

Les personnes du groupe d'opinion en accord avec un statu quo font le pont entre les personnes aux positions polarisées. L'expérimentation a accentué une tendance à l'homophilie chez une majorité des participantes et participants, optant pour une position plus polarisée, soit pour l'augmentation des frais et, surtout, pour leur abolition. La délibération permet l'établissement de liens entre des personnes ayant une opinion intermédiaire (c'est-à-dire une opinion dont l'expression sollicite des vocables communs avec les autres opinions) et celles soutenant des positions polarisées. La délibération influence les personnes optant pour des positions polarisées à se replier vers les personnes ayant la même position qu'elles. Cela s'observe par la densité des relations, ce qui pourrait être une piste intéressante à explorer si l'on cherche à prédire vers où tend l'opinion : « dis-moi qui tu rencontres, je te dirai quelle sera ton opinion à la fin », comme suggéré au chapitre portant sur l'interprétation des résultats. Cela s'explique peut-être en partie par l'homophilie et le modèle de la diffusion.

Ce phénomène de changement d'opinion associé à l'établissement de nouvelles relations peut s'expliquer par les modèles de l'homophilie et de la diffusion. Cela conduit à quelques propositions de recherches. Pour une personne ayant une opinion intermédiaire, on pourrait avancer l'idée que si elle établit des liens avec des personnes aux opinions polarisées, alors elle aura tendance à partager la même

opinion que ces personnes aux opinions polarisées ce que suggèrent Baldassarri et Bearman (2007). Par conséquent, le phénomène ne repose pas sur une simple logique du plus grand nombre de partisans partageant la même opinion au départ. Un groupe dont l'expression de l'opinion sollicite le plus de vocables communs avec les autres opinions sera le groupe qui perdra le plus de membres au profit des groupes ayant moins de mots en commun avec les autres groupes.

Similarité de discours et relations sociales

La deuxième famille d'analyse s'est intéressée aux liens entre les relations sociales et le discours en commun. Les résultats indiquent qu'il n'y a aucune relation avant l'expérimentation entre les mesures de la centralité sociale et de la centralité sociosémantique. Toutefois, dans un contexte de minipublic délibératif, les résultats montrent que les mesures de la centralité sociale et la centralité sociosémantique sont liées. Dans ce contexte, la similarité du discours d'une personne apparaît liée à sa centralité sociale, et les méthodes de délibération déployées affectent ce lien. Cela montre aussi l'influence de la délibération par la similarité des discours et les relations sociales où s'observe une augmentation des relations sociales et de la rencontre des discours pendant la délibération. La délibération introduit de nouveaux vocables utilisés par les personnes participantes et le phénomène est concomitant à l'établissement de nouvelles relations suscitées par la méthode de délibération.

Plus précisément, la méthode conventionnelle favorise l'émergence du lien entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique (soit un phénomène de convergence), tandis que la méthode alternative favorise l'émergence d'un lien négatif entre ces mesures (soit la divergence). Cette constatation suggère que la façon conventionnelle de délibérer en grand groupe favorise l'émergence de convergences articulées autour de points de vue formulés par les personnes centrales.

En situation de délibération alternative recourant à des débats en petits groupes, l'émergence des divergences serait favorisée par un espace facilitant l'expression d'un discours distinct de celui des personnes centrales. Ce phénomène est aussi appuyé par les observations de la similarité des discours avant, pendant et après, où, à la période alternative, il y a plus de place aux nouveaux discours pour émerger. En période alternative, plus le nombre de relations d'une personne est grand parmi les participantes et participants, plus les mots et les expressions utilisés par cette personne ont, de manière modérée, tendance à être différents. Cela suggère que d'autres personnes occupent une position centrale au sein du réseau sociosémantique. Enfin, une partie des personnes ayant une mesure de similitude des vocables élevée en période alternative continuent, après l'expérimentation, à utiliser des mots et des expressions issus des discussions selon la méthode alternative.

Quelques hypothèses à approfondir en lien avec ces interprétations : les personnes ayant un plus grand capital de prestige pourraient être les mêmes personnes qui portent des discours novateurs et plus « éloignés » des consensus généralement acceptés; la possibilité que la délibération entraîne les personnes ayant une opinion moins polarisée à rapprocher leur discours de celui de personnes soutenant des positions polarisées pourrait être considérée, ce qui signifierait l'adoption de mots et d'expressions associés aux positions plus polarisées. Cela reste à démontrer dans des travaux subséquents.

Éléments nuanciant la délibération

Les éléments nuanciant l'influence de la délibération en minipublic par rapport à l'intention qu'on lui attribue sont de deux ordres. Le premier nuance l'utilisation de la délibération dans l'atteinte d'un consensus, car on constate plutôt un phénomène de polarisation des opinions. Dans le cadre d'un minipublic, la délibération accentue la polarisation des opinions en entraînant les personnes ayant des opinions intermédiaires à prendre un camp. Le second nuance l'idée que les personnes

occupant une position intermédiaire pourraient jouer un rôle important dans l'atteinte d'un consensus. En effet, les résultats de cette recherche soulignent le rôle mineur de l'intermédiarité dans la similarité des discours, ce qui laisse penser que le discours, en contexte de délibération dans un minipublic, n'est pas influencé par les personnes occupant une position intermédiaire dans les relations sociales.

Perspectives à venir : contribution sociale et scientifique

Les développements futurs sont multiples et se déploient tant sur le plan social dans l'organisation de minipublic, l'utilisation de méthodes conventionnelles ou alternatives, que sur le plan scientifique, soit dans une perspective critique, de mise en application de la démocratie délibérative ou de développement en analyse des réseaux sociaux et sociosémantiques.

Perspectives pour la pratique

Quatre ordres de perspectives ont été identifiés pour la pratique. Premièrement, l'organisation d'un minipublic devrait d'abord faire place à une méthode alternative pour ensuite faire usage d'une méthode conventionnelle. Deuxièmement, le rôle des personnes animant ou présentant des positions lors d'une délibération selon une méthode conventionnelle est à prendre en considération. Troisièmement, il faut noter l'influence des personnes ayant un capital de prestige dans un contexte de délibération. Quatrièmement, le comportement de l'opinion publique comparativement à l'opinion dans un minipublic doit être considéré.

Alternatif d'abord, conventionnel ensuite

Sur le plan de la contribution des interprétations pour le milieu de la pratique des dispositifs de participation, l'analyse des résultats donne à croire qu'une organisation démocratique devrait considérer avoir d'abord recours à une méthode alternative pour favoriser l'expression d'une diversité de points de vue, puis poursuivre la délibération selon une méthode conventionnelle, comme celle énoncée à l'intérieur des codes de procédure, pour permettre aux positions consensuelles d'émerger. De

plus, l'attention portée à l'animation du dispositif, et particulièrement aux rencontres entre les personnes, a une influence sur la fluidité des discours entre les personnes. Enfin, il faut avoir à l'esprit que la mise en place d'un minipublic peut accentuer les clivages entre les positions en opposition. Cette prise de conscience ne doit pas être occultée, mais plutôt prise en considération dans la programmation d'un minipublic pour que les personnes prennent conscience de ces effets possibles sur la polarisation des opinions.

Rôles des personnes à l'avant-scène

D'autres résultats donnent à réfléchir. Dans l'expérimentation, la position à l'avant-scène de l'animateur et des trois présentateurs a permis à ces derniers, pendant l'expérimentation, d'être avantagés sur le plan de la proximité, c'est-à-dire de la centralité, les situant au cœur du réseau social associé à une capacité d'influence. Cette position avantageuse pourrait être attribuable à la structuration de la méthode et non à leurs attributs personnels.

Cependant, la place importante qu'occupent les orateurs pose certains défis en ce qui concerne la stratégie d'animation et d'encadrement de la délibération à adopter, cela afin de bien canaliser cette place importante par rapport aux relations sociales pendant la délibération. Il faut par ailleurs considérer l'influence que ces orateurs ont sur les discours. Ainsi, la structuration de la délibération peut donner une place plus importante à un groupe plutôt qu'à un autre, selon la façon dont la délibération est organisée.

Influence du capital de prestige

Dans cette expérimentation, les personnes ayant un plus grand capital de prestige, soit une plus grande centralité de demi-degré intérieur, dans le réseau social avant l'expérimentation ont présenté une tendance, bien que faible, à employer les vocables les moins similaires aux autres lors de la méthode alternative et après

l'expérimentation. Pourtant, après l'expérimentation, une partie des personnes participantes a continué à utiliser des mots et des expressions provenant de la période alternative⁴².

Ces résultats laissent penser que ce sont les personnes ayant un capital de prestige qui ont une propension à adopter les expressions et mots novateurs et que ces « innovations » textuelles trouvent dans la méthode alternative un terreau fertile qui se manifeste ensuite dans les discours après la délibération. Une analyse à plus long terme sur l'évolution de la structure sociosémantique permettrait peut-être de valider cette hypothèse, qu'il est impossible de démontrer avec l'analyse des résultats réalisée dans cette thèse.

Fluctuation de l'opinion : publique et celle des personnes participantes

Sans être en mesure d'en faire la démonstration empirique, il est intéressant de constater que l'opinion des personnes participantes à l'expérimentation, bien que ce groupe ne soit pas représentatif de la population québécoise, a fluctué de la même manière que l'ensemble de la population québécoise sur le sujet délibéré.

À l'automne 2011, à l'exception de quelques cercles militants ou personnes engagées politiquement, la question des frais de scolarité universitaire au Québec n'était pas vraiment à l'ordre du jour. Au moment de faire l'expérimentation, fin janvier 2012, quelques mandats de grève avaient été votés par des associations étudiantes collégiales et universitaires, mais rien ne présageait l'ampleur du conflit qui allait opposer les étudiantes et étudiants québécois au gouvernement du Québec.

⁴² Rappelons les résultats des corrélations : lors de la méthode alternative, $r = -0,32$ ($p < 0,01$; Tableau 4.12 en page 175); et après l'expérimentation, $r = -0,22$ ($p < 0,05$; Tableau 4.12 en page 175); et la corrélation des centralités sociosémantiques entre la période alternative et après l'expérimentation, $r = 0,38$ ($p < 0,05$; Tableau 4.5 en page 156).

En fait, cette opposition, entre deux groupes ayant des opinions opposées et que l'on peut aisément qualifier de phénomène de polarisation de l'opinion, s'est aussi répercutée dans une large frange de la population où il semblait que tout un chacun devait « choisir un camp » et que les débats étaient très tendus de part et d'autre. De même, on a assisté, au travers des sondages concernant les frais de scolarité, tout comme pour l'expérimentation, à un clivage qui s'est accentué au fil des semaines. La principale différence entre la fluctuation de l'opinion publique au Québec à cette période et celle des participantes et participants de l'expérimentation est que le phénomène de polarisation s'est manifesté en l'espace de quelques semaines plutôt qu'au bout de plusieurs mois. Ainsi, l'ensemble de la collecte de données soit du lancement du premier questionnaire jusqu'à la réception des dernières réponses a pris un maximum de six semaines où un bon nombre des réponses ont été collectées en trois semaines. La polarisation des opinions pour l'ensemble de la population du Québec s'est manifestée après le troisième mois du conflit et s'est cristallisée au sixième mois. Les questions posées aux répondants n'étaient pas toujours les mêmes et les échantillons étaient parfois discutables, mais il n'en demeure pas moins que la tendance de fond était la même : une bipolarisation de la population québécoise s'opérait avec, d'un côté, ceux et celles qui appuyaient l'augmentation proposée par le gouvernement et, de l'autre, ceux et celles qui la rejetaient.

Contributions des résultats à la communauté scientifique

Sur le plan scientifique, quatre ordres de contributions de cette recherche ont été identifiés. Le premier ordre porte sur le développement de la recherche sur la participation et la délibération. Le deuxième se penche sur les perspectives critiques envers les minipublics, qui pourraient inspirer un protocole de recherche ayant pour objectif de démontrer (ou pas) ces critiques. Le troisième est d'ordre méthodologique, où l'on s'interroge sur les opportunités de capter différents réseaux sociaux selon la configuration de l'expérimentation choisie. Enfin, le quatrième ordre porte sur le lien entre les réseaux sociaux et sociosémantiques.

Développement de la recherche sur la participation et la délibération

Au-delà des contributions particulières présentées précédemment, la présente recherche corrobore des études antérieures sur le comportement des personnes participantes dans la fluctuation modérée de l'opinion suivant une délibération (Farrar et coll., 2010; Fishkin, 1995; Gastil, Bacci et Dollinger, 2010). Nos résultats s'inscrivent dans un courant de recherche émergeant ouvert par les travaux entourant les évaluations de dispositifs de participation et des expérimentations de délibération pour mesurer la capacité d'appliquer les principes de la démocratie délibérative (Blondiaux, 2008b; Gastil et Levine, 2005; Jacobs, Cook et Delli Carpini, 2009; Ryfe, 2002; Slocum et coll., 2006).

Ainsi, la délibération en minipublic permet aux personnes ayant des discours et des opinions différents, voire divergents, de se rencontrer et de « polliniser » les discours et les opinions des autres. Cet essaimage des idées permettrait d'accélérer le flux communicationnel entre les personnes et, au final, l'émergence d'une décision faisant le plus consensus (Bohman, 2004; Burkhalter, Gastil et Kelshaw, 2002; Fishkin, 1991; Gastil, 2008; Jacobs, Cook et Delli Carpini, 2009). Par contre, les effets de polarisation de l'opinion remettent en doute certaines intentions de l'usage de minipublics pour favoriser l'ouverture d'esprit et l'élargissement des points de vue (Hastie et Sunstein, 2014; Sunstein, 2000, 2002, 2010). Enfin, l'élément nouveau méritant plus de recherche dans cette direction est l'usage de l'analyse des réseaux sociaux et des réseaux sociosémantiques.

Perspectives critiques envers les minipublics

Il a été choisi, pour cette thèse, de prendre le phénomène des minipublics et, plus largement, des dispositifs de participation comme un état de fait, un objet qui existe dans l'environnement sociopolitique et culturel. Cependant, plusieurs critiques pointent vers les effets de ces modes de fonctionnement dans la sphère publique et

contestent les vertus qui lui sont associées (Girard, 2011; Contandriopoulos, Denis et Langley, 2004; Fung, 2004; Parkinson, 2003; Fraser, 2001; Sanders, 1997). À mots couverts, certains spécialistes utilisent les termes de « loisir citoyen », ou encore de personnes qui sont des « touristes de la participation » (au sens que l'investissement est à des fins ludiques sans portée sociale, politique ou culturelle). De même, la communauté de chercheuses et chercheurs en participation fait maintenant l'objet de critique de la part d'actrices et d'acteurs en dehors du « collège invisible » (Blatrix, 2012). Les efforts de professionnalisation de la participation (Bherer, Fahmy et Pinsky, 2015) sont perçus par certains comme une perversion, qui déplorent que la participation soit ainsi ingénerisée (Blaug, 2002). Des travaux subséquents pourraient justement partir de ces critiques pour en constituer une proposition de recherche qui vise à vérifier si ces critiques sont effectivement fondées.

Variations empiriques et méthodologiques d'expérimentation

Sur le plan méthodologique, une expérimentation dans laquelle des réseaux sociaux distincts pourraient être établis de manière indépendante pour chacune des méthodes permettrait de vérifier les observations de la présente étude. De même, la réalisation d'une expérimentation avec un échantillon de participantes et participants plus homogènes (pour ce qui est du genre, de l'âge ou de l'opinion) permettrait de vérifier si les réseaux sociaux et sociosémantiques demeurent liés indépendamment de ces mesures. Un échantillon sélectionné au hasard est aussi une avenue intéressante, car elle permettrait d'augmenter la robustesse des analyses effectuées sur l'opinion des personnes et réduirait, par le fait même, les effets du réseau social préexistant.

Par ailleurs, l'analyse effectuée dans cette recherche s'étant limitée à observer la relation entre le réseau issu des mots et des expressions en commun et les réseaux d'échanges sous un angle quantitatif, il serait souhaitable de procéder à une analyse qualitative du contenu et des trajectoires individuelles pendant l'expérimentation. Ce traitement permettrait d'approfondir notre connaissance du cheminement des

personnes et des discours. L'analyse et la compréhension de l'interaction du réseau sociosémantique en contexte de minipublic donnent les clés majeures d'interprétation sur la manière dont se déroule la délibération. Une analyse sémantique qualitative approfondie des textes produits aux différents temps de l'étude permettrait de vérifier si la délibération a permis de générer de nouveaux discours, ou plutôt un prolongement plus déployé (soit dans le même champ sémantique) des thèmes couverts par les participantes et participants.

Contribution à la recherche sur les réseaux

La contribution à la recherche sur le lien entre les réseaux sociaux et sociosémantiques porte au fond sur la co-influence de ces deux structures. L'analyse des résultats le démontre, la centralité sociosémantique d'une personne est liée à sa centralité dans le réseau social, dans la mesure où des méthodes de délibération sont déployées et ainsi affectent ce lien entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique. En vérifiant les relations entre la centralité sociale et la centralité sociosémantique, on peut capter un effet de co-influence de la délibération et de ces méthodes sur les relations sociales et sur la similitude des vocables. Cette co-influence constatée pendant et après l'expérimentation indique que ces centralités sont liées, sans pour autant présumer qu'elles le sont d'emblée (soit avant l'expérimentation).

Ici, c'est le paradoxe de l'œuf et de la poule. Les données recueillies ne permettent pas de conclure que les relations sociales influencent de prime abord la similitude des vocables (sauf entre la centralité de prestige avant l'expérimentation avec les discours après), et inversement. Il faudrait davantage de matrices de relations dans le temps (sur une plus longue périodicité par exemple) pour être en mesure de faire la démonstration, ou non, de cette influence. Cependant, l'observation de corrélations à des périodes similaires porte à croire que ces deux structures s'influencent. Cela s'insère dans les travaux du Groupe-Réseaux UQAM, dont certains des travaux ont

été cités dans des communications antérieures (Mongeau et Saint-Charles, 2014a, 2014b; Robert et Mongeau, 2014; Saint-Charles et coll., 2013; Robert, Mongeau et Saint-Charles, 2013; Maillé et Saint-Charles, 2014; Maillé, 2012). La co-influence, si elle s'avère démontrée, notamment par l'analyse quantitative de la similitude des vocables, permettrait de mieux comprendre les phénomènes de mise en commun des discours entre les personnes. On peut même penser qu'un seuil de similitude par homophilie latent se dégagerait, permettant de prédire la co-influence selon un certain niveau de centralité dans le réseau social ou dans le réseau sociosémantique (Gomez-Rodriguez, Leskovec et Krause, 2012).

Ces nombreuses perspectives de recherche sont inspirantes et méritent d'être approfondies pour faire en sorte de documenter et de crédibiliser cette façon de faire en contexte démocratique.

ANNEXE 1

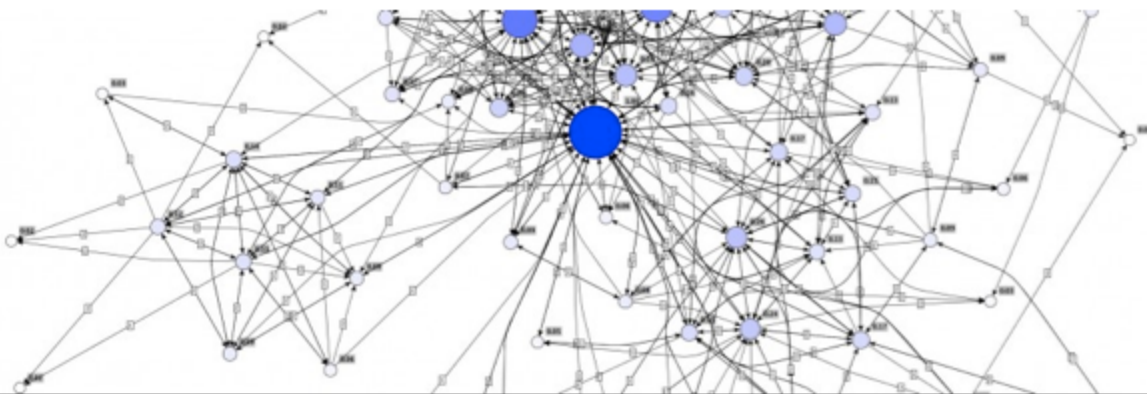
DOCUMENTATION DISPONIBLE AUX PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

1. Saisi du format du site web
2. Extrait des pages du site web sur la documentation
3. Photo de la table pour la documentation

Les recherches de François P. Robert

Laboratoire expérimental de délibération pour étudier les réseaux sociaux et sociosémantiques

Recherche



Accueil Le Labo du 28 Janvier Métho de recherche Dîner ouvert Qui suis-je? Enquête

ARCHIVES POUR LA CATÉGORIE ÉDUCATION

Voici quelques pages portant sur le sujet discuté lors du laboratoire sur l'éducation. Des mises à jours sont à prévoir.

LIEN

Merci à [Pier-André Bouchard St-Amant](#) pour ces hyperliens:

GOA (2005) *Limited Research Exists on Effectiveness of Tools to Assist Students and Families through Title IV Student Aid and Tax Preferences*. GAO-05-684, Aug 29, 2005
<http://www.gao.gov/products/GAO-05-684>

Dynarski, Susan (2005) « Building the Stock of College-Educated Labor ». *Harvard University, Kennedy School of Government & National Bureau of Economic Research*
<http://www.ers.princeton.edu/workingpapers/15ers.pdf>

MOTS-CLEFS

ACFAS CADEUL Capsules d'information citoyenne **colloque**
Dégel gel gratuité
Hausse insna IRIS MELS participation Vidéo Vidéos **Éducation**

SEPTEMBRE 2013

L	Ma	Me	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15

Les recherches de François P. Robert

Laboratoire expérimental de délibération pour étudier les réseaux sociaux et sociosémantiques

ARCHIVES POUR LA CATÉGORIE ÉDUCATION

Voici quelques pages portant sur le sujet discuté lors du laboratoire sur l'éducation. Des mises à jours sont à prévoir.

LIEN

Merci à [Pier-André Bouchard St-Amant](#) pour ces hyperliens:

GOA (2005) *Limited Research Exists on Effectiveness of Tools to Assist Students and Families through Title IV Student Aid and Tax Preferences*. GAO-05-684, Aug 29, 2005
<http://www.gao.gov/products/GAO-05-684>

Dynarski, Susan (2005) « Building the Stock of College-Educated Labor ». *Harvard University, Kennedy School of Government & National Bureau of Economic Research*
<http://www.ers.princeton.edu/workingpapers/15ers.pdf>

Hoxby, Caroline (1998) *Tax Incentives for Higher Education*. Tax Policy and the Economy, Volume 12
<http://ideas.repec.org/h/nbr/nberch/10913.html>

Kane, Thomas (2007) « Evaluating the Impact of the D.C. Tuition Assistance Grant Program ». *Journal of Human Resources*. University of Wisconsin Press, vol. 42(3). 2007.
<http://www.nber.org/papers/w10658>

Heller, Donald E. (1997) « Student Price Response in Higher Education: An Update to Leslie and Brinkman. » *Journal of Higher Education*, v68 n6 p624-59 Nov-Dec 1997
<http://eric.ed.gov/ERICWebPortal/detail?accno=EJ555723>

Québec/Canada

Frenette, Marc (2007) *Do Universities Benefit Local Youth? Evidence from*

University and College Participation, and Graduate Earnings

Following the Creation of a New University. Research Paper – Analytical Studies Branch Research Paper Series, Statistics Canada

Business and Labour Market Analysis.

http://www.fqppu.org/assets/files/babillard/donnees_statistiques/Do_universities_benefit_local_youth.pdf

– – – *La meilleure étude sur les externalités universitaires (PABSTA)*

Demers, Marius (2008) *Bulletin statistique de l'éducation: La rentabilité du diplôme*. Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives. No 8 – Février 1999.
www.mels.gouv.qc.ca/stat/Bulletin/bulletin_8.pdf

Bourdon, Marie-Claude (2007) « Droits de scolarité : deux économistes croisent le fer. Marceau vs Lemelin ». *Journal L'UQAM*, vol. XXXIII, no 13 (19 mars 2007)
<http://www.uqam.ca/entrevues/2007/e2007-043.htm>

Vierstraete, Valérie (2007) *Les frais de scolarité, l'aide financière aux études et la fréquentation des établissements d'enseignements postsecondaire. Comparaison à l'échelle internationale et étude de scénarios pour le Québec*. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/modesFinancement/pdf/droits_scolarite.pdf

Neil, Christine (2009) « Tuition fees and the demand for university places ». *Economics of Education Review* Volume: 28, Issue: 5, Publisher: Elsevier, Pages: 561-570
www.wlu.ca/documents/17295/Enrol_Fee.pdf

Vaillancourt

<http://www.fiup.umontreal.ca/en/documents/CIRANOVaillancourt2010.pdf>

La théorie, plus mathématique

Heckman, James J., Lance **Lochner** et Christopher **Taber** (1998) « General-Equilibrium Treatment Effects: A Study of Tuition Policy » *The American Economic Review*. Vol. 88, No. 2, May, 1998
<http://www.jstor.org/stable/116952>
– – – *Un vrai pro-degel... prix Nobel aussi (PABSTA)*

Gary-Bobbo Robert J. et Alain **Trannoy** (2007) « Efficient Tuition Fees and Examinations ». *Journal of the European Economic Association*, 6(6): 1211–43
<http://ces.univ-paris1.fr/membre/Gary-Bobo/GaryBobo-Trannoy-Single.pdf>

Hanushek, Eric A., Charles Ka Yui **Leung** et Kuzey **Yilmaz** (2003) « Redistribution through Education and Other Transfer Mechanisms » *Journal of Monetary Economics* 50 (2003) 1719–1750
<http://hanushek.stanford.edu/publications/redistribution-through-education-and-other-transfer-mechanisms>

Michaelis, Peter (2004) *Education, Research and the Impact of Tuition Fees – A Simple Model of the University*. Universitaet Augsburg, Institute for Economics in its series Discussion Paper Series with number 265.

<http://ideas.repec.org/p/aug/augsbe/0265.html>

- - - *Modèle très simple. (PABSTA)*

Gandhi, Sima J. (2008) »UNDERSTANDING STUDENTS FROM A BEHAVIORAL ECONOMICS PERSPECTIVE: HOW ACCELERATING STUDENT LOAN SUBSIDIES GENERATES MORE BANG FOR THE BUCK » *KANSAS JOURNAL OF LAW & PUBLIC POLICY* Vol. XVII:2.

<http://www.law.ku.edu/publications/journal/pdf/v17n2/gandhi.pdf>

- - - *Discussion intéressante. (PABSTA)*

Publié le **25 janvier 2012** [<http://frobert.koumbit.org/recherches/blog/2012/01/articles-scientifiques-sur-la-question-des-frais-de-scolarite/>] | [Laisser une réponse](#)

GALERIE

Quelques vidéos sur la question des frais de scolarité

Publié le **23 janvier 2012**

Plusieurs groupes et associations ont fait des vidéos portant sur la hausse des frais de scolarité et différents argumentaires pour répondre à cette question. En voici une sélection. Les coûts cachés de la hausse 23 janvier 2012 – Réalisé par ... [Lire la suite →](#)

Publié dans [Éducation](#) | Mots-clefs : [CADEUL](#), [Capsules d'information](#), [IRIS](#), [Vidéo](#), [Vidéos](#) | [Laisser une réponse](#)

Documentations pertinentes en lien pour une augmentation des frais de scolarité

Publié le **12 janvier 2012**

Voici quelques éléments d'informations proposés par [l'un de nos conférenciers](#), Youri Chassin.

Les droits de scolarité et le financement à long terme des universités

Note économique de [l'IEDM](#) sur les frais de scolarité, par Mathieu Laberge (Octobre 2008):

www.iedm.org/files/octobre08_fr_0.pdf

Le gouvernement québécois prévoit hausser les droits de scolarité universitaires de 50\$ par trimestre jusqu'en 2011-2012. Jusqu'ici, peu d'études ont évalué les conséquences de cette politique de «dégel» sur le financement des universités et sur la participation des étudiants à celui-ci. De plus, aucune annonce ne laisse deviner la politique de tarification des études universitaires qui prévaudra après 2012. Cette Note économique amorce donc la réflexion sur le type de politique qui pourrait être adoptée afin d'assurer le financement à long terme des universités.

Le rendement privé et social de l'éducation universitaire au Québec: Estimation reposant sur le Recensement de 2006

Un rapport de recherche de François Vaillancourt, professeur d'économie à l'Université de Montréal et au CIRANO, sur le rendement privé et social de l'éducation universitaire au Québec:
<http://www.fiup.umontreal.ca/en/documents/CIRANOVaillancourt2010.pdf>

Le financement des universités québécoises comparé à celui des autres provinces canadiennes

La plus récente estimation du sous-financement des universités québécoises par la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ), selon la méthodologie comparative développée en collaboration avec le ministère de l'Éducation, 17 novembre 2010.

www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/Financement-Univ-QC-_compare-univ-autres_provinces_2000-2001_2007-2008__2010-11-17_2_.pdf

Le déficit de ressources de fonctionnement des universités québécoises par rapport au financement moyen des universités des autres provinces canadiennes atteignait un montant brut de 797,1 M\$ en 2007-2008. De ce montant, il faut déduire une somme de 175 M\$ qui représente les montants additionnels d'aide financière aux études versés par les établissements universitaires des autres provinces, alors qu'au Québec cette aide est versée par les programmes gouvernementaux. Selon les données de 2007-2008, les universités québécoises devraient disposer de 620 M\$, net de l'aide financière, pour atteindre la parité de financement avec les universités des autres provinces canadiennes.

L'étude met également en relief des données illustrant le fait que la contribution

gouvernementale aux universités québécoises est supérieure à la moyenne canadienne alors que la contribution provenant des étudiants et celle provenant d'autres sources sont inférieures.

Débats: droits de scolarité: hausse justifiée? Vos points de vue

Enfin, pour présenter une diversité de points de vue, le site cyberpresse présentait un « débat » sur les droits de scolarité, exposant les avis de divers personnalités québécoises, 17 mars 2011 (Cyberpresse)

www.cyberpresse.ca/debats/le-debat-du-jour/

Dans son budget de jeudi, le gouvernement Charest doit annoncer une hausse substantielle des droits de scolarité dans les universités à compter de 2012. L'augmentation devrait atteindre 500\$ par année pendant trois ans. Croyez-vous que cette hausse est justifiée? Est-elle la meilleure solution au sous-financement des universités? Cette augmentation rendra-t-elle l'université moins accessible aux jeunes Québécois?

Publié dans [Éducation](#) | Mots-clefs : [Dégel](#), [Éducation](#), [Hausse](#) | [Laisser une réponse](#)

Quelques textes pour le gel des frais de scolarité

Publié le **9 janvier 2012**

Voici quelques textes proposé et rédigé par l'un des conférenciers, Pier-André Bouchard St-Amant.

Droits de scolarité – Un débat ou un faux débat?

<http://pabsta.qc.ca/fr/textes/opinions/recteurs>

Le Devoir, 10 septembre 2010.

En réponse au texte de Peter Dietsch « financer l'éducation supérieure : plaidoyer pour un impôt postuniversitaire »

<http://pabsta.qc.ca/fr/textes/publications/ipu>

Faisant suite à mon dernier texte dans cette revue, le directeur de publications m'a demandé de participer à un débat avec un professeur de philosophie, Peter Dietsch. Ce dernier propose une alternative au modèle de financement actuel des études postsecondaires, soit un impôt postuniversitaire (ci-après IPU). Peter Dietsch n'étant pas disponible, j'ai accepté de

commenter son texte « Financer l'éducation supérieure : plaidoyer pour un IPU », paru dans les Cahiers de l'éthique du Centre de recherche en éthique à l'Université de Montréal. Je commencerai d'abord par résumer ses positions et arguments, puis je passerai à la critique à proprement dite de son exposé.

Les droits de scolarité doivent demeurer faibles

<http://pabsta.qc.ca/fr/textes/frais>

Pier-André Bouchard St-Amant, Candidat à la maîtrise en économie, Université du Québec à Montréal
Nicolas Marceau, Professeur titulaire, Département des sciences économiques, Université du Québec à Montréal

Édition du lundi 05 mars 2007 – Le Parti libéral du Québec annonce son intention d'accroître les droits de scolarité universitaire de 30 % en cinq ans. Nous croyons que cela serait mal avisé. Rappelons que deux types de régime permettent de garantir un niveau donné de financement global pour les universités: Régime avec droits de scolarité élevés et financement public faible

Pauvre Ontario!

<http://www.pabsta.qc.ca/fr/pauvreontario>

Le gouvernement de l'Ontario a décidé de réduire les frais de scolarité des étudiants ontariens de premier cycle de 30% dès janvier prochain. Cela représente une réduction des frais de scolarité d'environ 1600\$ pour les futurs étudiants et les étudiants actuels. Étant moi-même étudiant dans une université ontarienne, j'étais heureux d'apprendre cette nouvelle! Cela dit, quand j'ai voulu me renseigner sur les possibles impacts d'une baisse des frais de scolarité et en lisant différentes sources du Québec, j'en suis venu à une seule conclusion: l'Ontario court à sa perte!

Je détaille ci-bas chacun des arguments que j'ai trouvé jusqu'à maintenant.

Publié dans [Éducation](#) | Mots-clefs : [Éducation](#), [gel](#) | [Laisser une réponse](#)

Position du gouvernement pour la hausse actuelle des frais de scolarité

Publié le **9 janvier 2012**



www.droitdescolarite.com



Ce site Web a été mis en ligne pour répondre à une recommandation du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (CCAFE) par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Voir: www.droitdescolarite.com

Il vise à :

Apprenez pourquoi une hausse est nécessaire pour continuer à assurer la qualité de l'enseignement et garantir la valeur des diplômes universitaires. Mesurez l'effet réel que peut avoir la hausse sur votre portefeuille. Constatez également les bénéfices d'un diplôme universitaire pour un étudiant et pour la société québécoise.

Hausses des droits de scolarité et modifications à l'aide financière aux études 2012-2013 à 2016-2017

Avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Septembre 2011 du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études.

<http://www.cse.gouv.qc.ca/>

Les trois chapitres du présent avis sont consacrés, respectivement, à la présentation de la demande de la ministre, à l'analyse de cette demande et à l'opinion du Comité sur les modalités de la hausse des droits de scolarité pour la période 2012-2013 à 2016-2017 ainsi que sur les modifications annoncées au Règlement sur l'aide financière aux études.

Plusieurs arguments se trouvent sur ces sites.

Publié dans [Éducation](#) | Mots-clefs : [Dégel](#), [Éducation](#), [Hausse](#), [MELS](#) | [Laisser une réponse](#)

Faut-il vraiment augmenter les frais de scolarité?

Publié le **5 janvier 2012**



Voici un texte argumentaire proposé et co-rédigé par l'un des conférenciers;

Faut-il vraiment augmenter les frais de scolarité?

par Eric Martin et Simon Tremblay-Pepin



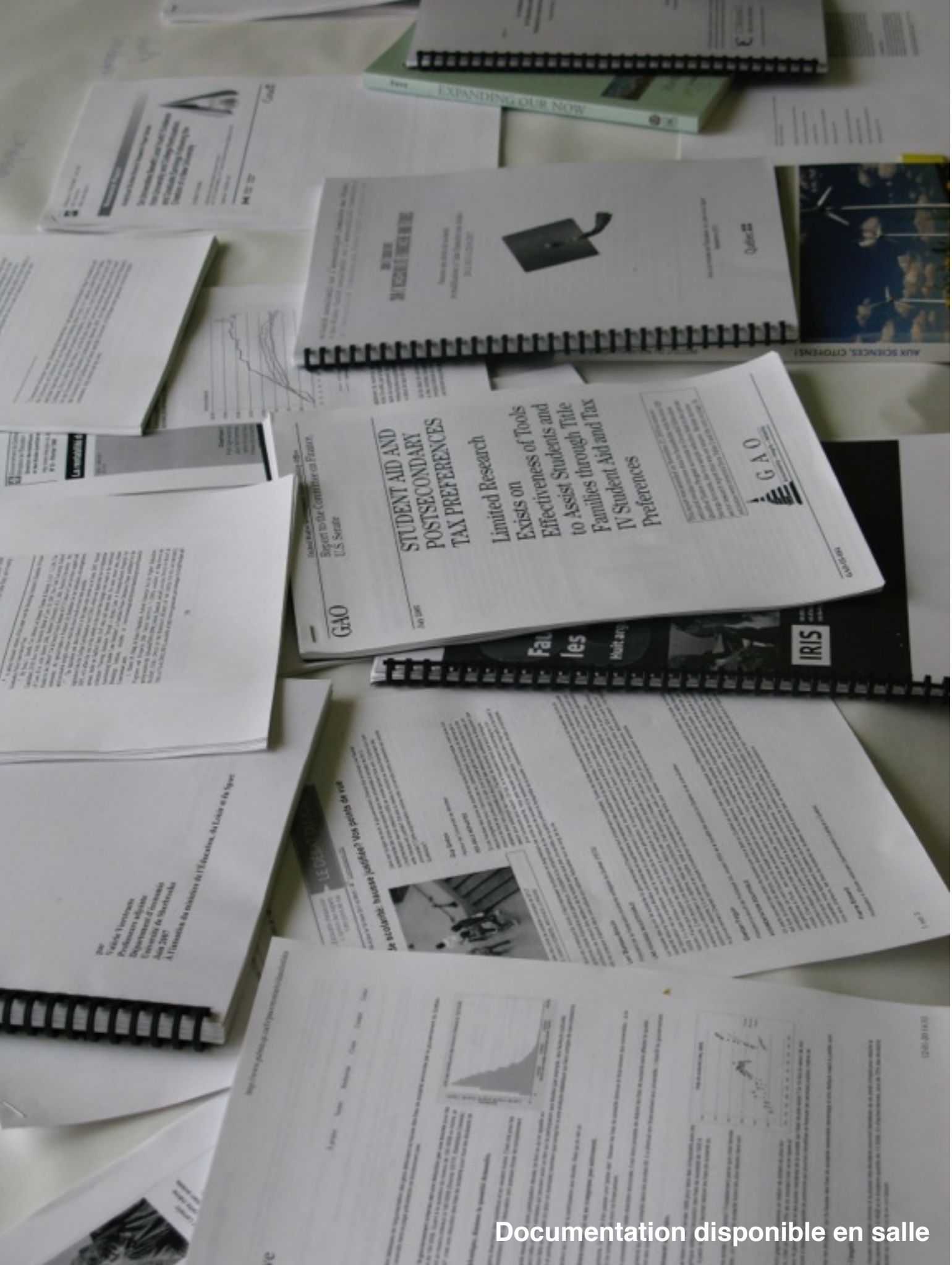
Selon ce qu'on entend tous les jours, les universités du Québec seraient cruellement sous-financées, ce qui les empêcherait d'offrir une éducation de qualité et de participer activement à l'économie québécoise. Pas d'autre choix, dit-on, que de hausser les frais de scolarité. De toute façon, un-e universitaire gagnera un plus haut salaire à la fin de ses études : en

s'endettant, il ou elle fait donc un investissement rentable dans son capital humain. Voilà ce que l'on entend.

Qu'en est-il vraiment ?

[Télécharger le texte](#)

Publié dans [Éducation](#) | Mots-clefs : [Éducation](#), [gratuité](#) | [Laisser une réponse](#)



GAO
U.S. GOVERNMENT ACCOUNTING OFFICE

STUDENT AID AND POSTSECONDARY TAX PREFERENCES

Limited Research Exists on Effectiveness of Tools to Assist Students and Families through Title IV Student Aid and Tax Preferences

GAO

GAO

GAO
U.S. GOVERNMENT ACCOUNTING OFFICE

STUDENT AID AND POSTSECONDARY TAX PREFERENCES

Limited Research Exists on Effectiveness of Tools to Assist Students and Families through Title IV Student Aid and Tax Preferences

GAO

GAO
U.S. GOVERNMENT ACCOUNTING OFFICE

STUDENT AID AND POSTSECONDARY TAX PREFERENCES

Limited Research Exists on Effectiveness of Tools to Assist Students and Families through Title IV Student Aid and Tax Preferences

GAO

GAO
U.S. GOVERNMENT ACCOUNTING OFFICE

STUDENT AID AND POSTSECONDARY TAX PREFERENCES

Limited Research Exists on Effectiveness of Tools to Assist Students and Families through Title IV Student Aid and Tax Preferences

GAO

GAO
U.S. GOVERNMENT ACCOUNTING OFFICE

STUDENT AID AND POSTSECONDARY TAX PREFERENCES

Limited Research Exists on Effectiveness of Tools to Assist Students and Families through Title IV Student Aid and Tax Preferences

GAO

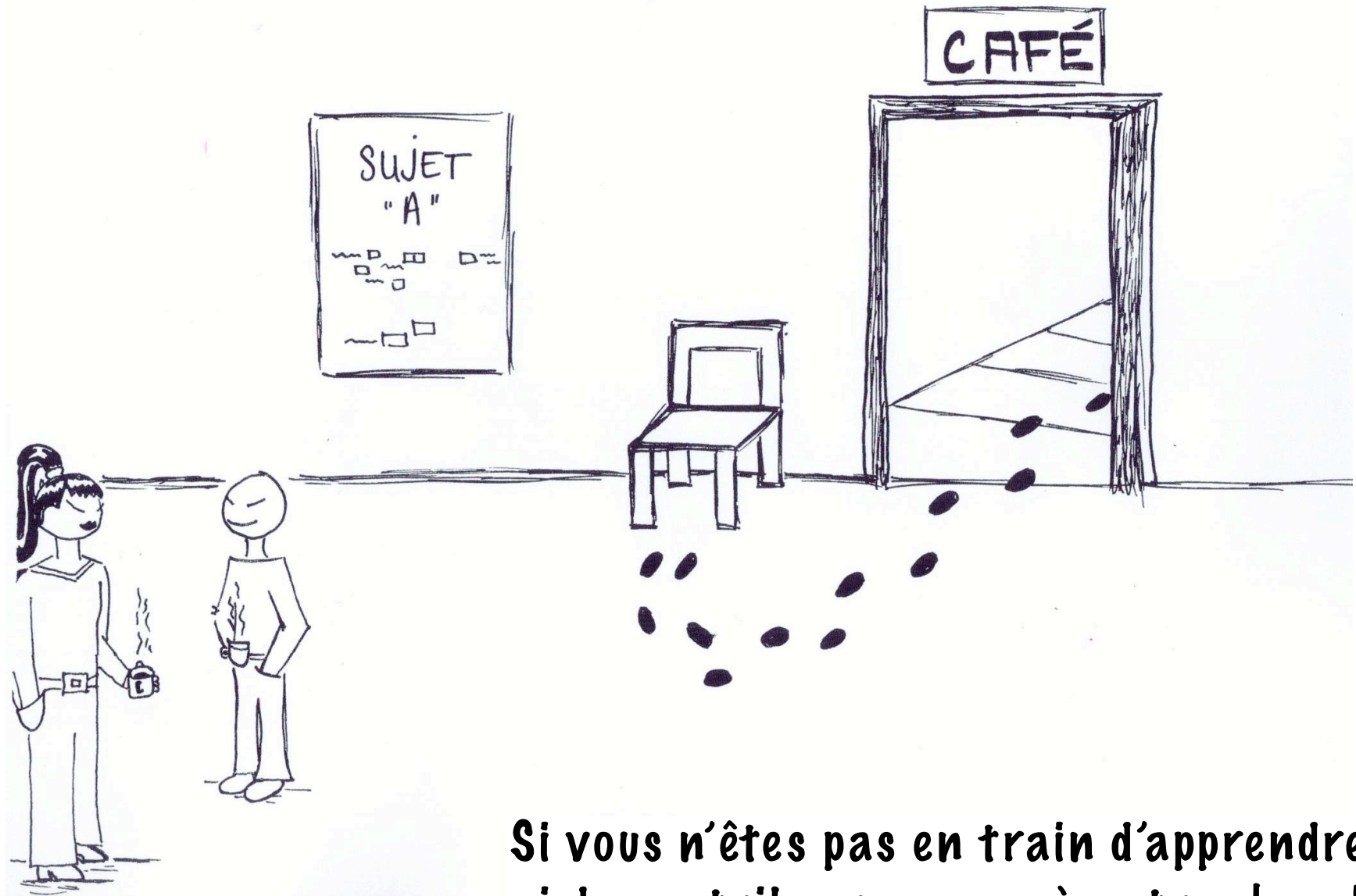
Documentation disponible en salle

ANNEXE 2

AFFICHES DE LA LOI ET DES PRINCIPES D'UN FORUM OUVERT

1. Loi des deux pieds
2. Quatre principes d'un Forum ouvert

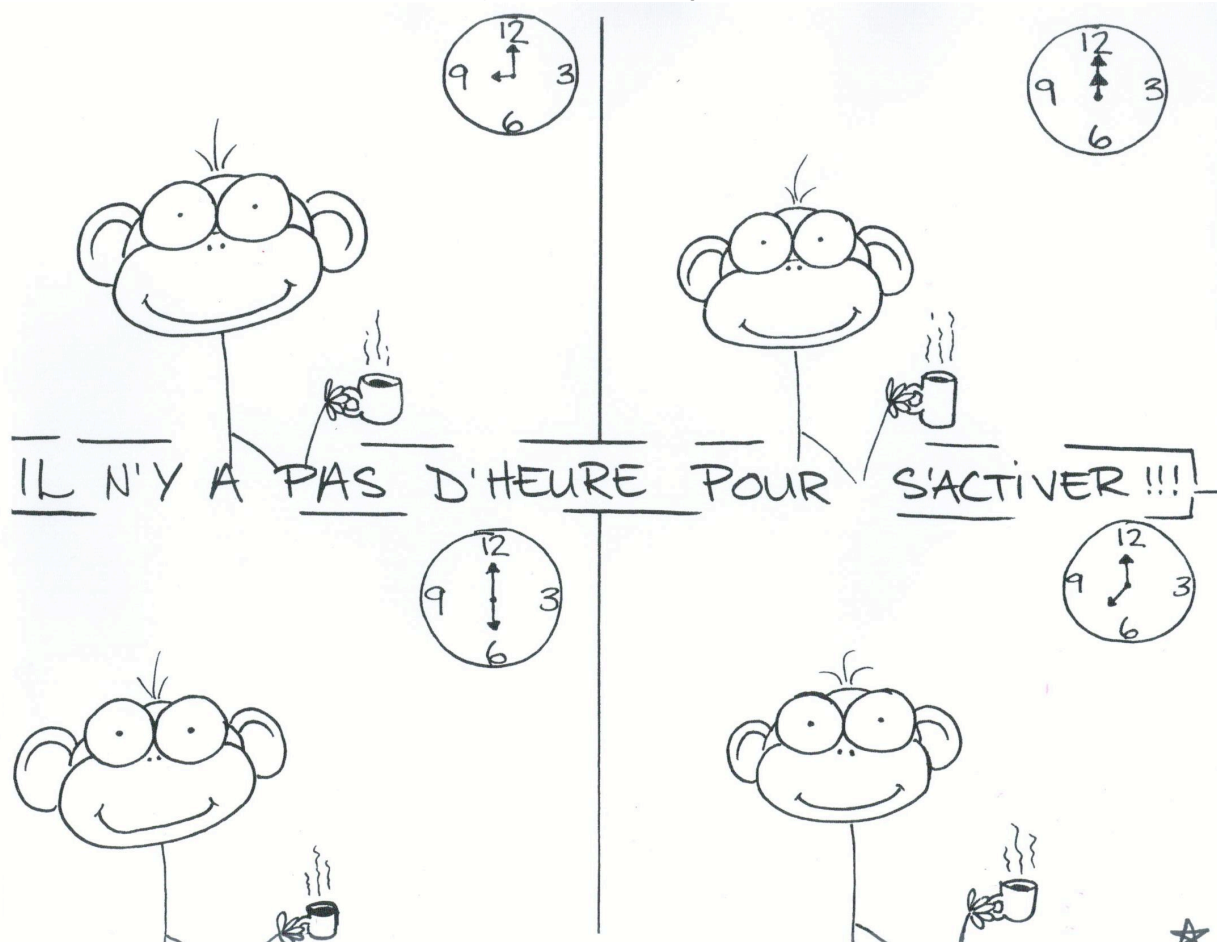
LA LOI DES DEUX PIEDS



**Si vous n'êtes pas en train d'apprendre,
ni de contribuer, passez à autre chose!**

LES QUATRE PRINCIPES

Ça commence quand ça
commence.

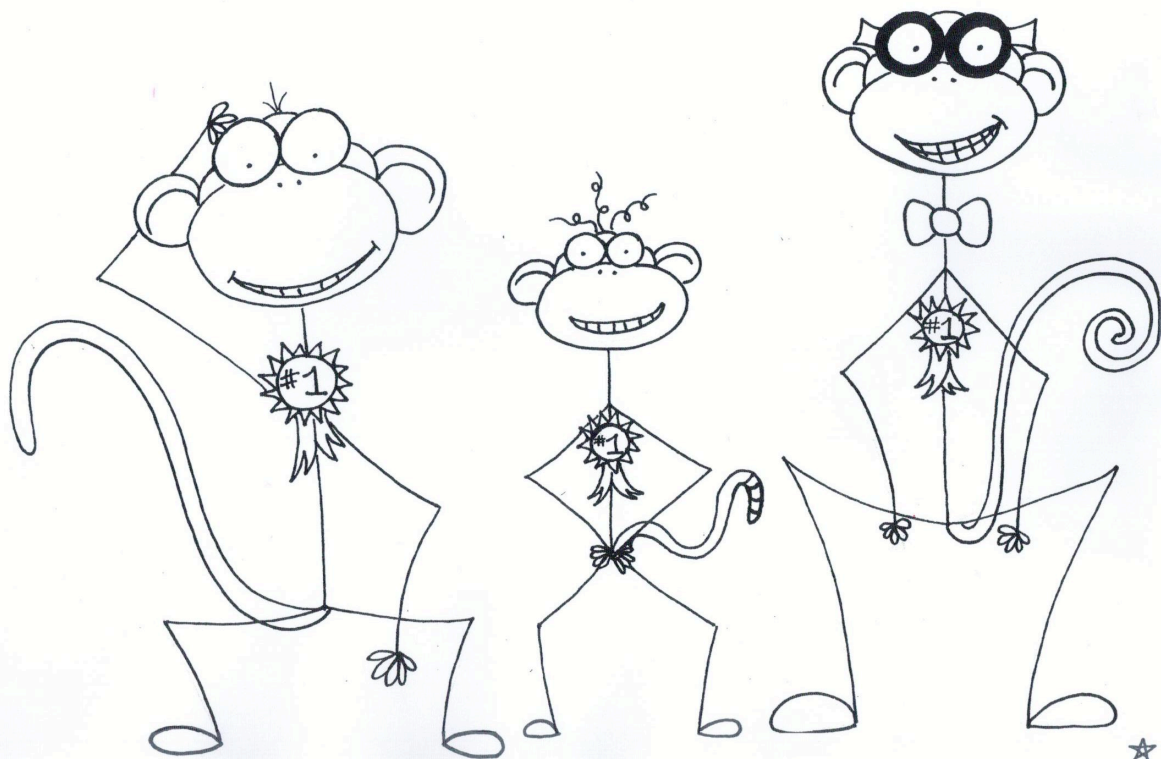


Quand c'est fini, c'est fini.



Peu importe qui vient, ce sont les bonnes personnes

CHACUN D'ENTRE VOUS EST LA
BONNE PERSONNE



Ce qui arrive est la seule chose qui pouvait arriver

PARCE QU'ON NE PEUT PAS TOUT PLANIFIER..



ANNEXE 3

BILAN DES PROPOSITIONS – RAPPORT PUBLIC DE L'EXPÉRIMENTATION

BILAN DES PROPOSITIONS

Premier rapport du Laboratoire du 28 janvier 2012



Document réalisé par [François P. Robert](#)

doctorant en communication, UQAM

mars 2012

Version revue et corrigée le 4 juillet 2016

Présentation

Le laboratoire

Dans le cadre des travaux de recherches doctorales de François P. Robert, étudiant au doctorat conjoint en communication à l'UQAM sous la direction de Pierre Mongeau, un laboratoire expérimental de délibération a eu lieu le samedi 28 janvier 2012 au pavillon Sherbrooke de l'Université du Québec à Montréal de 9 h à 13 h. Après compilation de l'ensemble des carnets utilisés lors du Laboratoire, 96 personnes ont participé à cette démarche de quatre heures sur la question des frais de scolarité à l'université.

Mise en garde

Ce rapport ne fait pas office de sondage ou encore de prétendre à une représentativité de la population québécoise. Il a pour objet d'étudier la délibération en prenant comme sujet la question des frais de scolarité à l'université.

Objectif de la recherche

Réaliser une recherche d'analyse des réseaux sociaux et sociosémantique en mode laboratoire de l'étude de la délibération auprès de 100 personnes pendant une demi-journée sur le thème de l'éducation (et plus particulièrement de la question des frais de scolarité à l'université).

Premier rapport: bilan des propositions

Le premier rapport porte sur la présentation des propositions qui ont été rédigées et adoptées à la fin du Laboratoire. Le prochain rapport portera sur la démarche comme telle (ce qui s'est réalisé et les intentions de chaque étape). D'autres sont aussi à prévoir sur les réseaux sociaux et les réseaux sociosémantiques en présence lors du Laboratoire.

Remerciement

Ce Laboratoire n'aurait jamais pu voir le jour sans le travail concerté de plusieurs personnes et aussi la participation de l'ensemble des personnes pendant le Laboratoire.

Responsable de la recherche	François P. Robert
Directeur de recherche	Pierre Mongeau
Animation du Laboratoire	Christian Robitaille
Conférenciers	Pier-André Bouchard St-Amand, Youri Chassin et Simon Tremblay-Pepin
Comité soutien	Caroline Rioux, Marie-Ève Rioux-Pelletier, Maude St-Cyr Bouchard et Akos Verboczy
Illustration	Annie Leblanc
Révision du programme	Claire Beaudoin
Assistante à l'organisation	Mireille Legault

Ce laboratoire est effectué dans le cadre d'une recherche de doctorat en communication à l'UQAM de François P. Robert et respecte les normes d'éthique en vigueur. Cette recherche a pu voir le jour grâce au soutien financier du Fonds québécois de la recherche sur la culture et la société (FQRSC) et de l'Institut du Nouveau Monde (INM).

Portraits sociodémographiques

Voici le portrait sociodémographique des participantes et participants au Laboratoire du 28 janvier 2012 et aussi ceux et celles ayant répondu au questionnaire rempli par l'ensemble des personnes désirant participer au Laboratoire et après le laboratoire.

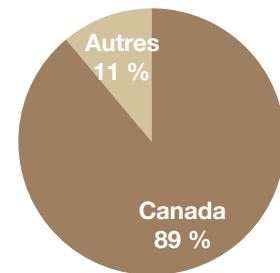
	Pré-Labo		Labo		Post-Labo	
Femmes	74	60,2 %	62	62,6 %	61	62,9 %
Homme	49	39,8 %	37	37,4 %	36	37,1 %
Total (n)	123		99		97	

Âges des participantes et participants au Laboratoire

moins de 25 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 ans et plus	Total (n)
19	25	19	13	23	99

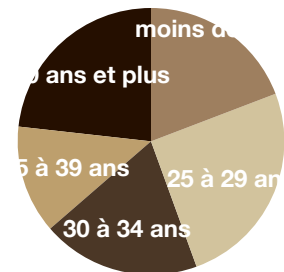
Moyenne: 34,8

Médiane: 31



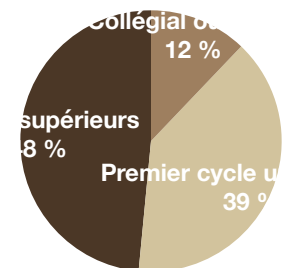
Pays de naissance

Canada	Autres	Total (n)
88	11	99



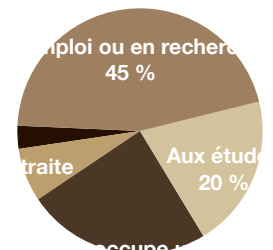
Diplôme le plus élevé obtenu par les participantes et participants au

Collégial ou moins	Premier cycle universitaire	Cycles supérieurs	Total (n)
12	39	48	99



Occupation des participantes et participants au Laboratoire

Occupe un emploi ou en recherche d'emploi	Aux études	Aux études et occupe un emploi	À la retraite	Autre	Total (n)
45	20	24	7	3	99



Sujets de délibération

Deux rondes de 45 minutes où 12 tables étaient aménagées pour discuter et convenir de proposition du sous-groupe. Voici la liste des 24 sujets de discussion.

RONDE	TABLE	SUJET
1	1	Le sens de l'éducation
1	2	Frais de scolarité, conditions étudiantes variées et accessibilité
1	3	Vision à long terme ou pragmatisme (à plus court terme)
1	4	Le savoir: droit ou privilège?
1	5	Nos impôts: Pour contrer les abandons au secondaire ou maintenir les taux actuels des frais de scolarité?
1	6	Impôt postuniversitaire
1	7	Responsabilité sociale de l'université
1	8	Autres formes de savoirs et d'apprentissages
1	9	Impact des frais de scolarité sur les classes pauvres et moyennes (jeunes et parents)
1	10	Que proposons-nous comme collectivité aux individus qui ne terminent pas leurs études pour cause de problèmes de santé et qui se retrouvent incapables de travailler et avec des dettes?
1	11	Responsabilité du diplômé vis-à-vis la société qui a financé ses études
1	12	Gratuité scolaire versus choisir un programme et le terminer (constance)
2	1	Lien: financement et qualité
2	2	Le prix de l'ignorance d'une société moins éduquée
2	3	Clientèle étudiante si la gratuité scolaire (gens qui poursuivent pour de «mauvaises» raisons?)
2	4	Comment améliorer la qualité des disciplines moins rentables comme l'enseignement?
2	5	La gratuité intelligente: la définir
2	6	L'impact des frais de scolarité sur l'individu. Responsabilisation ou auto-entrepreneariat?
2	7	Le rôle du secteur privé dans le financement de l'éducation.
2	8	Valorisation: recherche versus éducation avec argent investi
2	9	Quelles solutions pour les étudiants qui n'ont pas droit aux prêts et bourses, dont les parents ne veulent payer, autres que les poursuivre en justice
2	10	Frais de scolarité et mixité des clientèles
2	11	600 millions \$: Méthodologie
2	12	Problématique du sous-financement des universités versus une gestion efficiente des ressources

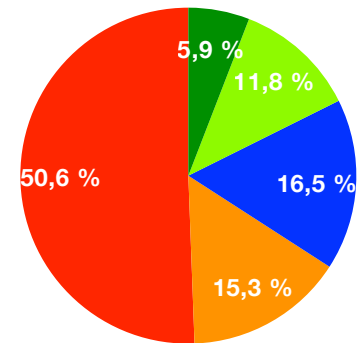
Les propositions

Nous présentons les 35 propositions adoptées à la fin du Laboratoire. Voici la légende des couleurs pour l'interprétation des tableaux:

- Très en accord
- En accord
- Ni en accord ni en désaccord
- En désaccord
- Très en désaccord

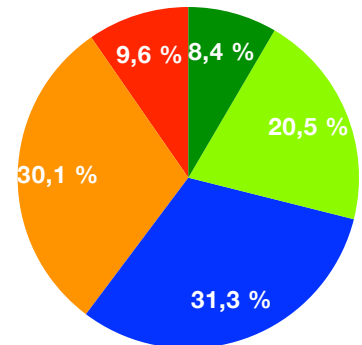
Proposition 1 : Les frais de scolarité devraient être augmentés selon certains critères.

Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
5	10	14	13	43
17,6 %		16,5 %	65,9 %	
Nombre de votes (n) : 85				



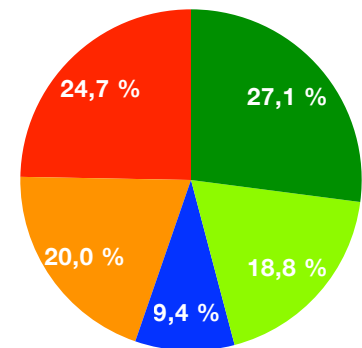
Proposition 2 : Les frais de scolarité devraient être

Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
7	17	26	25	8
28,9 %		31,3 %	39,8 %	
Nombre de votes (n) : 83				



Proposition 3 : Les frais de scolarité devraient être

Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
23	16	8	17	21
45,9 %		9,4 %	44,7 %	
Nombre de votes (n) : 85				

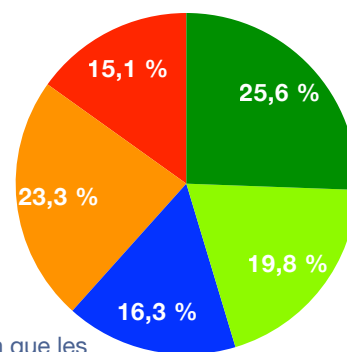


Proposition 4 : Instaurer la gratuité afin d'améliorer.

Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
22	17	14	20	13
45,3 %		16,3 %	38,4 %	

Nombre de votes (n) : 86

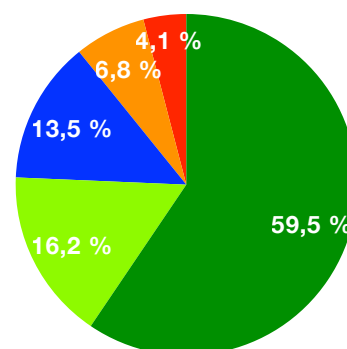
*Version complète: Proposition 4 : Instaurer la gratuité afin d'améliorer la perception que les familles plus démunies ont des études universitaires: l'université c'est pour tous!



Proposition 5 : L'éducation est un droit.

Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
44	12	10	5	3
75,7 %		13,5 %	10,8 %	

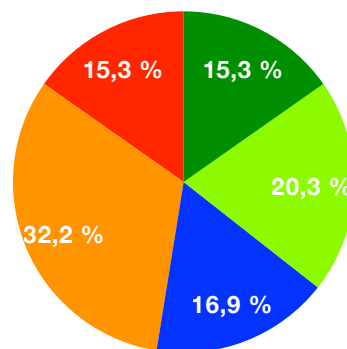
Nombre de votes (n) : 74



Proposition 6 : L'éducation est un privilège.

Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
9	12	10	19	9
35,6 %		16,9 %	47,5 %	

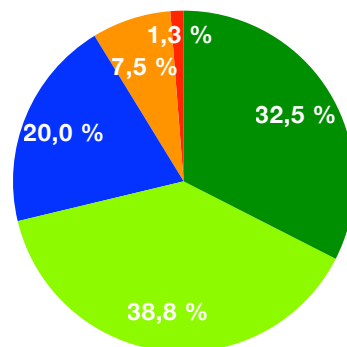
Nombre de votes (n) : 59



Proposition 7 : Moduler l'aide financière en fonction des réalités socio-économiques des familles.

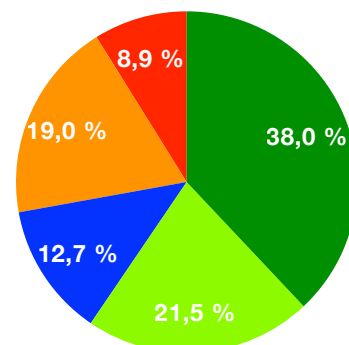
Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
26	31	16	6	1
71,3 %		20,0 %	8,8 %	

Nombre de votes (n) : 80



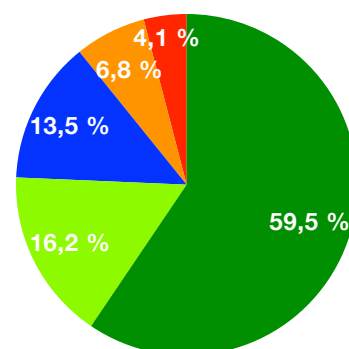
Proposition 8 : Abolir les frais accompagnés d'une imposition plus équitable et progressive.

Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
30	17	10	15	7
59,5 %		12,7 %	27,8 %	
Nombre de votes (n) :			79	



Proposition 9 : Nous proposons la gratuité scolaire.

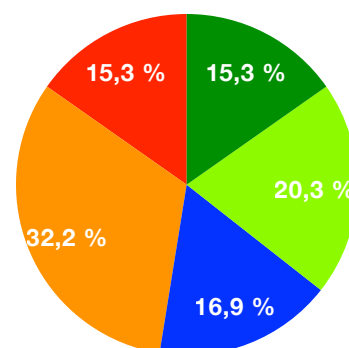
Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
44	12	10	5	3
75,7 %		13,5 %	10,8 %	
Nombre de votes (n) :			74	



*Version complète: Proposition 9 : Considérant la variété des facteurs qui influencent l'accessibilité aux études (genre, origine ethnique, handicaps, parents étudiants, milieu valorisant ou non l'éducation) et que ceux-ci dépassent une analyse en termes de revenus; **Nous proposons la gratuité scolaire** (car les frais de scolarité n'ont pas les mêmes impacts pour tous et toutes) **et le renforcement d'autres mesures** (ex: garderies en milieu étudiant revenu minimum, prévention racisme et sexisme).

Proposition 10: Investissement des universités de leurs ressources directement dans la communauté.*

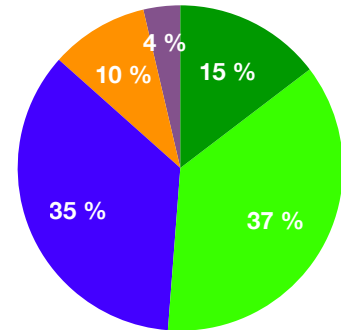
Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
9	12	10	19	9
35,6 %		16,9 %	47,5 %	
Nombre de votes (n) :			59	



*Version complète: Proposition 10 : La responsabilité sociale des universités = production de connaissance, diffusion et enseignement en équilibre avec la communauté. Pour garantir le respect de cet engagement, les universités devraient investir en pourcentage de leurs ressources (humaines, intellectuelles) par exemple 25%, directement dans leur communauté. Critères à établir avec la communauté.

Proposition 11: Impôt postuniversitaire ne règle pas le problème de la tarification de l'éducation.*

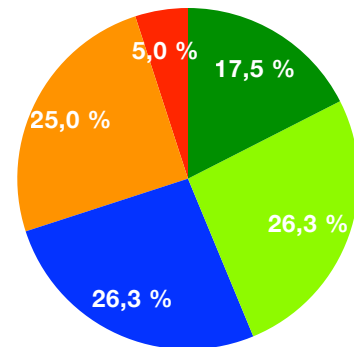
Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
12	30	29	8	3
51,2 %		35,4 %	13,4 %	
Nombre de votes (n) :				82



*Version complète: Proposition 11 : Bien que l'impôt postuniversitaire soit une solution à évaluer, cela ne règle pas le problème de fond : **le principe de tarification de l'éducation.**

Proposition 12: Plusieurs mesures variées devraient être mises en place en maintenant les frais.*

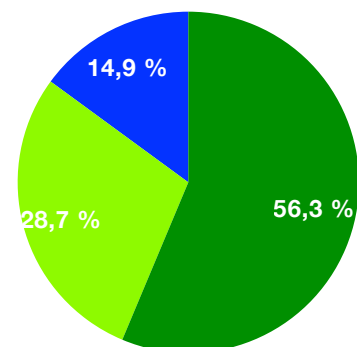
Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
14	21	21	20	4
35,0 %		26,3 %	30,0 %	
Nombre de votes (n) :				80



*Version complète: Proposition 12 : Considérant la variété de facteurs autres que le revenu qui caractérisent les étudiants (condition sociale, réseau, famille...) et qui limitent l'accès à l'université, **plusieurs mesures variées devraient être mises en place** (ex: garderies, souplesse dans les programmes...) **tout en maintenant les frais de scolarité (fixes ou augmentés) et les programmes d'AFE actuels.**

Proposition 13: Améliorer et ouvrir le débat public, car l'enjeu de l'éducation.*

Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
49	25	13	0	0
85,1 %		14,9 %	0,0 %	
Nombre de votes (n) :				87

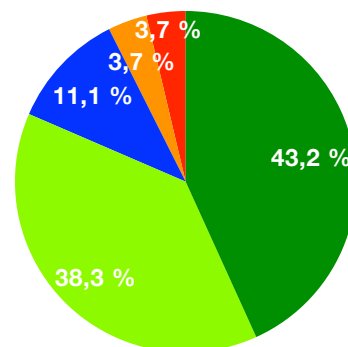


*Version complète: Proposition 13 : **Améliorer et ouvrir le débat public, car l'enjeu de l'éducation dépasse la vision et les considérations économiques** et inclut : fonction sociale de l'éducation; impact et interrelations internationales; stratégie politique; système éducatif adéquatement financé.

Proposition 14: Réaffirmer l'importance de l'éducation comme milieu de vie démocratique.*

Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
35	31	9	3	3
81,5 %		11,1 %	7,4 %	

Nombre de votes (n) : 81

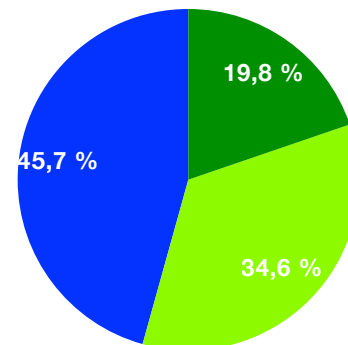


*Version complète: Proposition 14 : **Réaffirmer l'importance de l'éducation comme milieu de vie démocratique** et de porter ce discours dans la société de façon plus « efficace » afin de pouvoir avoir un plus grand poids dans le débat public dans une perspective de réflexivité sociale, donc nous voudrions des cours d'épistémologie et de philosophie dès le plus jeune âge.

Proposition 15: Poser la question collectivement : quel sens donne-t-on à l'éducation?*

Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
16	28	37	0	0
39,5 %		45,7 %	0,0 %	

Nombre de votes (n) : 81

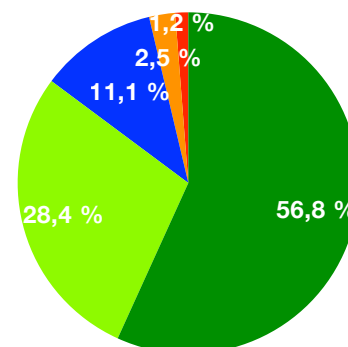


*Version complète: Proposition 15 : **Poser la question collectivement : quel sens donne-t-on à l'éducation? Vecteur de transformation.** Sens de l'engagement, savoir technique et humaniste. Conscience, partage, enjeu universel, richesse, information. Au cœur de notre vision de société (valoriser) (ARGUMENT : Mobilisation. Un milieu de vie rassembleur autour de valeurs de société. Cours d'épistémologie dès un jeune âge. Acceptation de la diversité d'opinion face au sens de l'éducation, importance de la globalité. Choix de société dans laquelle on veut vivre. Partage, adaptation, réflexivité, universel.)

Proposition 16: Transparence des universités dans l'utilisation de l'usage de leur financement.*

Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
46	23	9	2	1
85,2 %		11,1 %	3,7 %	

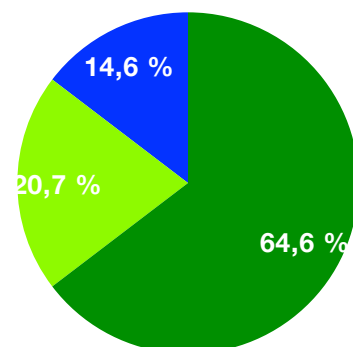
Nombre de votes (n) : 81



*Version complète: Proposition 16 : Avant de toucher au gel ou dégel des frais de scolarité, **les universités doivent démontrer de façon transparente l'utilisation qu'elles font des fonds** publics et être transparent ou le financement provenant du secteur privé. Besoin d'une plus grande transparence, imputabilité.

Proposition 17: Ignorance c'est de ne pas être capable de critiquer l'information et de participer.*

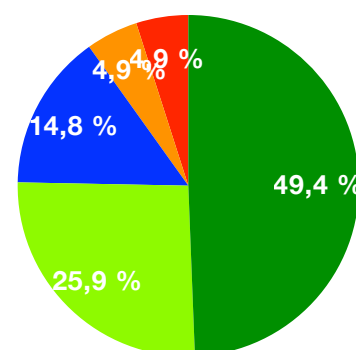
Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
53	17	12	0	0
85,4 %		14,6 %	0,0 %	
Nombre de votes (n) : 82				



*Version complète: Proposition 17 : **L'ignorance** n'égale pas seulement ne pas avoir de connaissances, ne pas savoir lire et écrire, mais **aussi traiter critiquement l'information donc la capacité de participer à la démocratie.**

Proposition 18: L'accessibilité aux études devrait être un droit et une nécessité.*

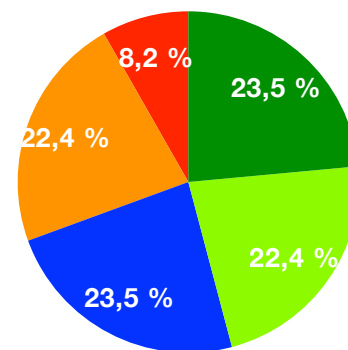
Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
40	21	12	4	4
75,3 %		14,8 %	9,9 %	
Nombre de votes (n) : 81				



*Version complète: Proposition 18 : Puisque les coûts de l'ignorance sont : les inégalités sociales, une prise de pouvoir par une minorité et une base citoyenne facilement manipulable, un appauvrissement de la démocratie, un contrôle du savoir accessible; **l'accessibilité aux études devrait être un droit et une nécessité.**

Proposition 19: Que les frais de scolarité soient identiques d'une université à l'autre.*

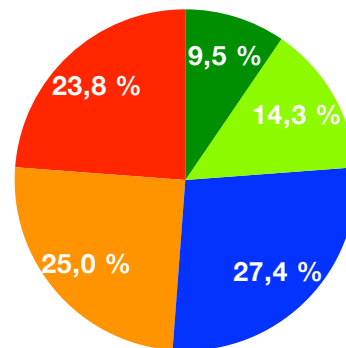
Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
20	19	20	19	7
45,9 %		23,5 %	30,6 %	
Nombre de votes (n) : 85				



*Version complète: Proposition 19 : **Que les frais de scolarité soient identiques** d'une université à l'autre et d'une faculté à l'autre et **non pas en fonction des revenus futurs des diplômés et des coûts d'enseignement.**

Proposition 20: Frais de scolarité basés sur le revenu familial pour favoriser la mixité sociale.*

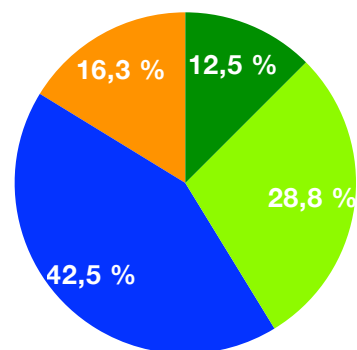
Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
8	12	23	21	20
23,8 %		27,4 %	48,8 %	
Nombre de votes (n) : 84				



*Version complète: Proposition 20 : Des **frais de scolarité basés** (ou déterminés en fonction de) **du revenu familial** (disponible, critères à déterminer) **afin de promouvoir la mixité sociale dans les universités** (impliquant la gratuité pour certains-es étudiants-es).

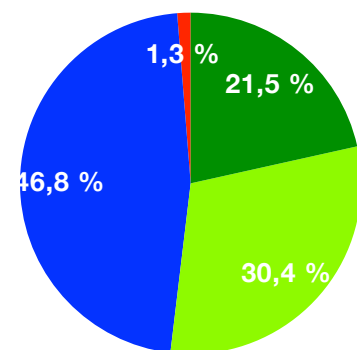
Proposition 21: Valoriser la recherche comme méthode pédagogique universitaire.

Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
10	23	34	13	0
25,0 %		42,5 %	16,3 %	
Nombre de votes (n) : 80				



Proposition 22: Développer la recherche sur la valorisation du rôle de l'enseignement.*

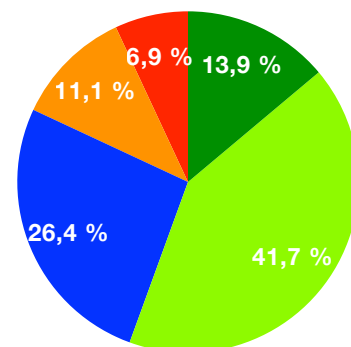
Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
17	24	37	0	1
51,9 %		46,8 %	1,3 %	
Nombre de votes (n) : 79				



*Version complète: Proposition 22 : **Développer la recherche sur la valorisation du rôle de l'enseignement** dans une logique de **l'amélioration de la qualité de l'enseignement du premier cycle**. Dégager des pistes d'actions pour valoriser l'image du rôle de l'enseignement/ des augmentations budgétaires dédiées. (ARGUMENT : Des règles de ratio d'allocation de temps des profs. à l'enseignement.).

Proposition 23: Inciter fortement les entreprises à financer de façon indirecte les universités.*

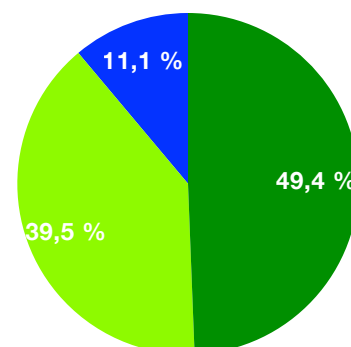
Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
10	30	19	8	5
55,6 %		26,4 %	18,1 %	
Nombre de votes (n) :			72	



*Version complète: Proposition 23 : Nous recommandons **que l'État incite fortement les entreprises à financer de façon indirecte (impôts, mécénat) le fonctionnement des universités**, dans une perspective de développement à la fois de l'employabilité et de la recherche.

Proposition 24: Favoriser une vision collective de la formation universitaire.*

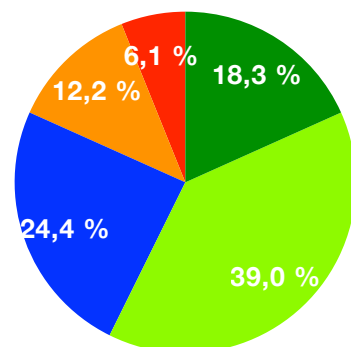
Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
40	32	9	0	0
88,9 %		11,1 %	0,0 %	
Nombre de votes (n) :			81	



*Version complète: Proposition 24 : **Favoriser une vision collective de la formation universitaire** pour que la formation ne serve pas seulement à l'individu, mais favorise aussi l'amélioration des conditions de vie des communautés.

Proposition 25: L'étudiant puisse rembourser sa dette d'études en offrant ses services à la société.*

Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
15	32	20	10	5
57,3 %		24,4 %	18,3 %	
Nombre de votes (n) :			82	

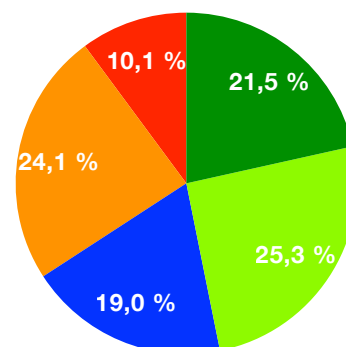


*Version complète: Proposition 25 : **Que l'étudiant universitaire puisse rembourser sa dette d'études en offrant ses services à la société à la fin de ses études** ou favoriser l'implication de tout citoyen dans la société civile afin de partager ses connaissances (créer une forme de service social reconnu).

Proposition 26: Instauration d'un système de retour à la collectivité pour associer un coût aux études.*

Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
17	20	15	19	8
46,8 %		19,0 %	34,2 %	

Nombre de votes (n) : 79

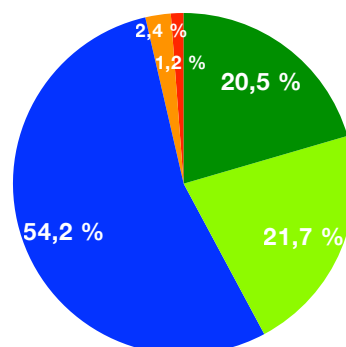


*Version complète: Proposition 26 : Consensus avec l'idée de responsabilité partagée entre l'individu et la collectivité concernant le coût des études. **Nous proposons d'instaurer un système de retour à la collectivité sous forme financière**, temps (bénévolat ou autre pendant ou après les études), mais **il faut qu'il y ait un coût associé aux études**.

Proposition 27: Mise en place de mesures: orientation, flexibilité, encouragement à la performance.*

Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
17	18	45	2	1
42,2 %		54,2 %	3,6 %	

Nombre de votes (n) : 83

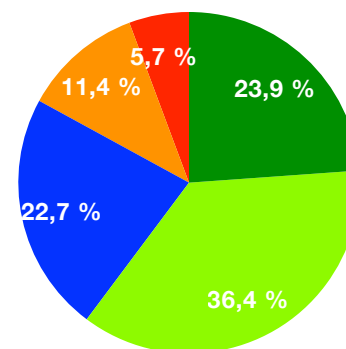


*Version complète: Proposition 27 : Au-delà de la question des frais de scolarité, nous sommes pour la mise en place de **mesures d'aide à l'orientation, de flexibilité accrue des programmes, d'encouragements liés à la performance et, globalement, d'une plus grande cohérence système**.

Proposition 28 : Instauration progressive et intelligente de la gratuité scolaire.

Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
21	32	20	10	5
60,2 %		22,7 %	17,0 %	

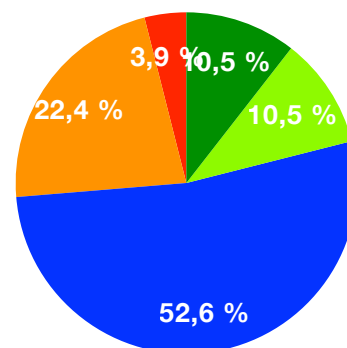
Nombre de votes (n) : 88



Proposition 29: Un individu aura accès à la gratuité sous des mécanismes de responsabilisation.*

Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
8	8	40	17	3
21,1 %		52,6 %	26,3 %	

Nombre de votes (n) : 76

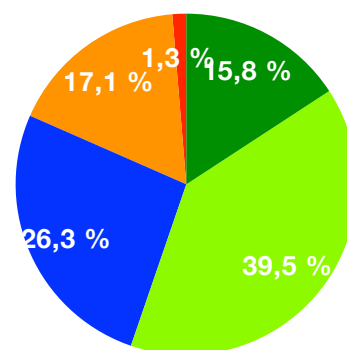


*Version complète: Proposition 29 : Dans sa vie, **un individu aura accès à la gratuité sous des mécanismes de responsabilisation**, d'implication, de réussite, d'échec, de changement et de reprise.

Proposition 30: Trouver des alternatives et projets-pilotes pour tester des nouvelles idées.*

Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
12	30	20	13	1
55,3 %		26,3 %	18,4 %	

Nombre de votes (n) : 76

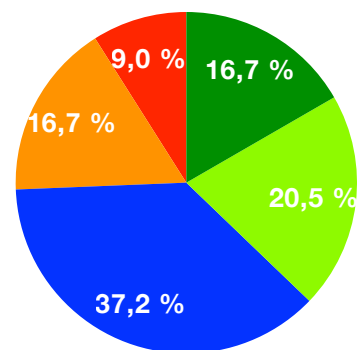


*Version complète: Proposition 30 : **Élargir le débat pour trouver des alternatives et mener des projets-pilotes pour tester des nouvelles idées concernant les frais** liés à l'éducation. Mesurer l'impact de la gratuité scolaire sur la responsabilisation de l'étudiant. (ARGUMENT : *Opérationnalisation complexe, mais... ; Établir un système de retour à la collectivité ou contribution en argent. ; Certains niveaux d'autogestion au sein de l'université. (ex : des étudiants gèrent la cafétéria). Diversifier les contributions.*

Proposition 31: Se sortir de la logique de comparaison statistique et définir la qualité.*

Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
13	16	29	13	7
37,2 %		37,2 %	25,6 %	

Nombre de votes (n) : 78



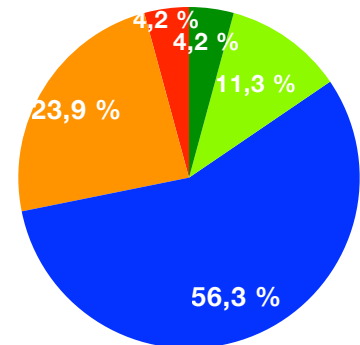
*Version complète: Proposition 31 : La qualité et le financement ne sont pas corrélatifs, mais il faut se garder de ne vouloir que faire plus avec moins. **Il faut se sortir de la logique de seulement faire de la comparaison statistique et définir la qualité:**

- Pouvoir et implication des usagers
- Milieu de vie
- Qualité des services
- Soutien des usagers

Bref: la qualité se mesure à la satisfaction des usagers.

Proposition 32: Si la gratuité, il y aura un changement quant au «type» d'étudiants universitaires.*

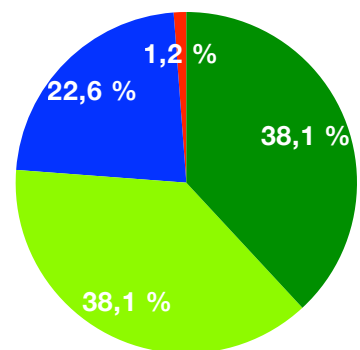
Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
3	8	40	17	3
15,5 %		56,3 %	28,2 %	
Nombre de votes (n) :			71	



*Version complète: Proposition 32 : Il y aura un changement quant au «type» d'étudiants qui fréquenteront les universités s'il y a gratuité scolaire.

Proposition 33: Établir une meilleure évaluation du sous-financement des universités québécoises.*

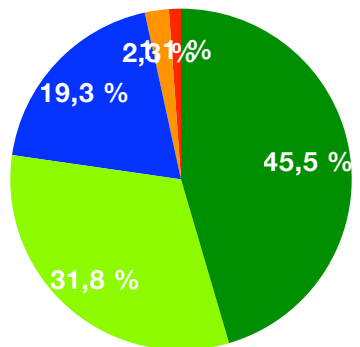
Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
32	32	19	0	1
76,2 %		22,6 %	1,2 %	
Nombre de votes (n) :			84	



*Version complète: Proposition 33 : Établir une meilleure évaluation du sous-financement des universités québécoises, notamment en publiant la méthodologie de l'étude actuelle. Multiplier les acteurs impliqués dans l'évaluation du sous-financement des universités (étudiants, syndicats, etc.).

Proposition 34: Faciliter l'accès à l'aide fin. à ceux et celles dont les parents ne payent pas.*

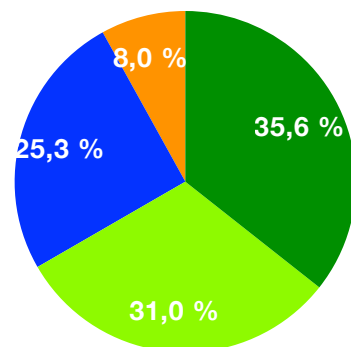
Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
40	28	17	2	1
77,3 %		19,3 %	3,4 %	
Nombre de votes (n) :			88	



*Version complète: Proposition 34 : Les critères d'autonomie considérés par l'Aide financière aux études devraient être repensés afin de faciliter l'accès aux prêts et bourses à ceux et celles dont les parents ne se sentent pas obligés de payer.

Proposition 35: Faire une étude sur la durée de fréquentation des universités en cas de gratuité.*

Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord
31	27	22	7	0
66,7 %		25,3 %	8,0 %	
Nombre de votes (n) : 87				



***Version complète: Proposition 35 : Faire une étude d'impact sur la durée de la fréquentation des universités par les étudiants et les étudiantes en cas de gratuité scolaire.**

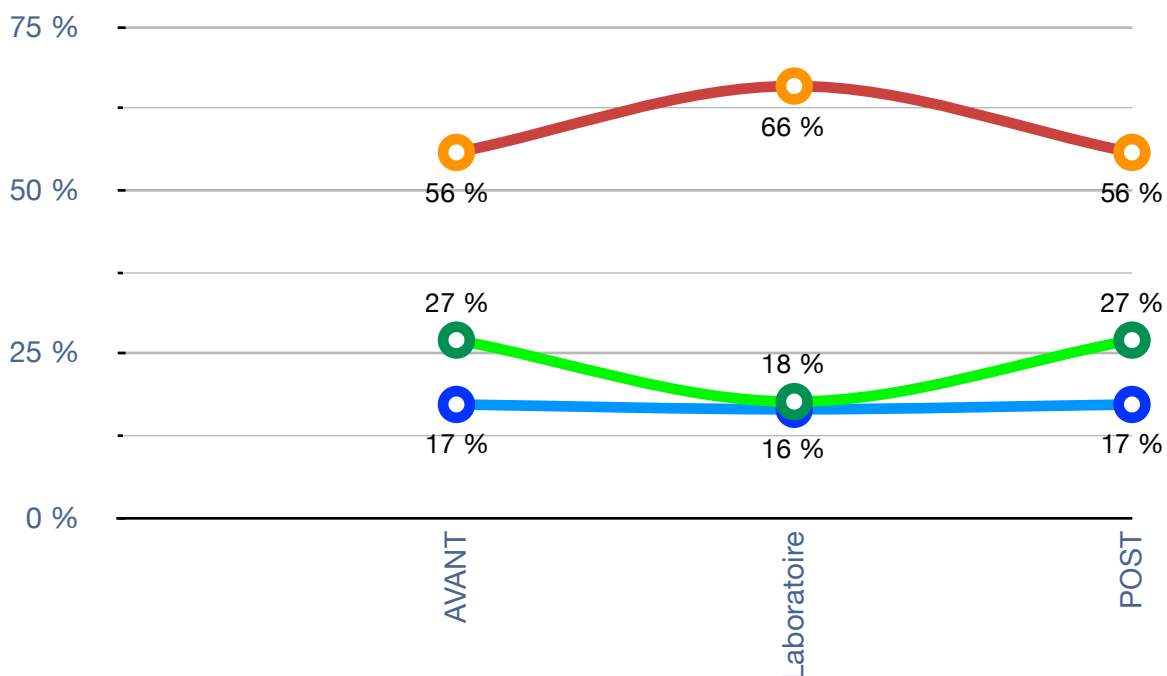
Regard évolutif

Les dernières données portent sur l'évolution des appuis aux trois propositions de discussion soumise avant, pendant et après le Laboratoire.

Les frais de scolarité devraient être augmentés selon certains critères.

	Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord	n
AVANT	10	23	21	22	46	122
	27,0 %		17,2 %	55,7 %		
LABORATOIRE	5	10	14	13	43	85
	17,6 %		16,5 %	65,9 %		
POST	12	14	11	8	53	98
	27,0 %		17,2 %	55,7 %		

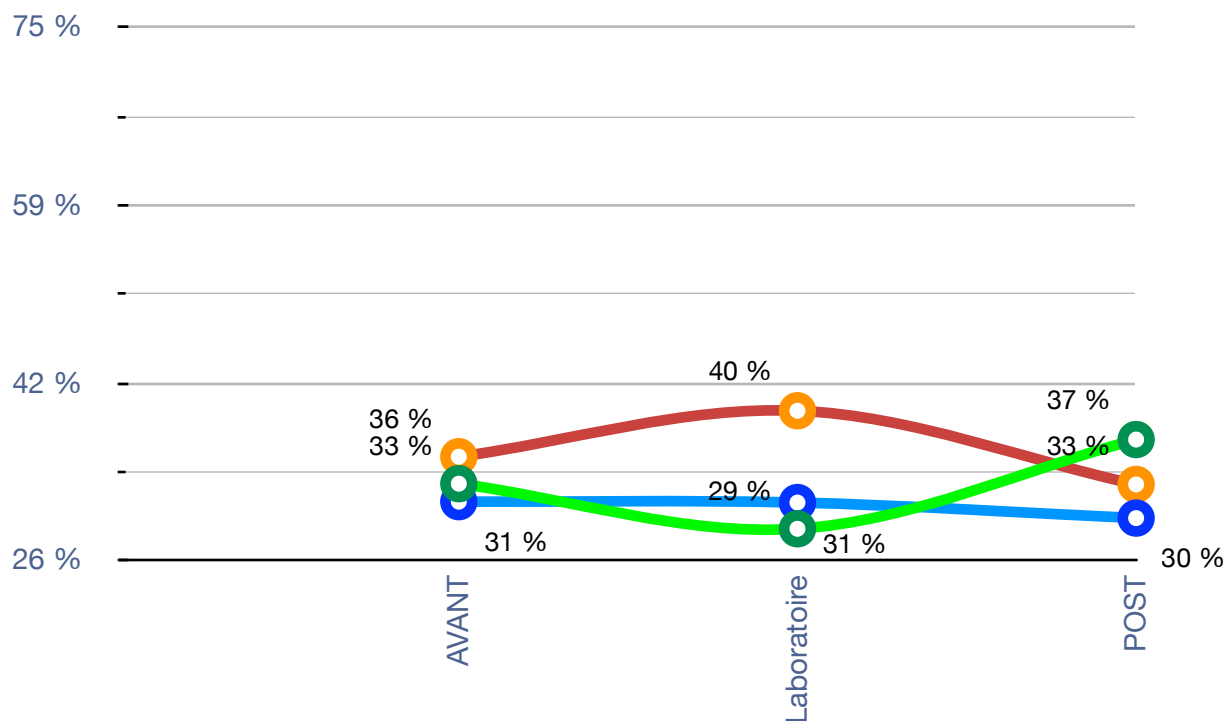
	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	
AVANT	27,0 %	17,2 %	55,7 %	100,0 %
LABORATOIRE	17,6 %	16,5 %	65,9 %	100,0 %
POST	27,0 %	17,2 %	55,7 %	100,0 %



Les frais de scolarité devraient être maintenus au montant actuel.

	Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord	N
AVANT	11	29	38	34	9	121
	33,1 %		31,4 %	35,5 %		100,0 %
LABORATOIRE	7	17	26	25	8	83
	28,9 %		31,3 %	39,8 %		100,0 %
POST	13	23	29	23	9	97
	37,1 %		29,9 %	33,0 %		100,0 %

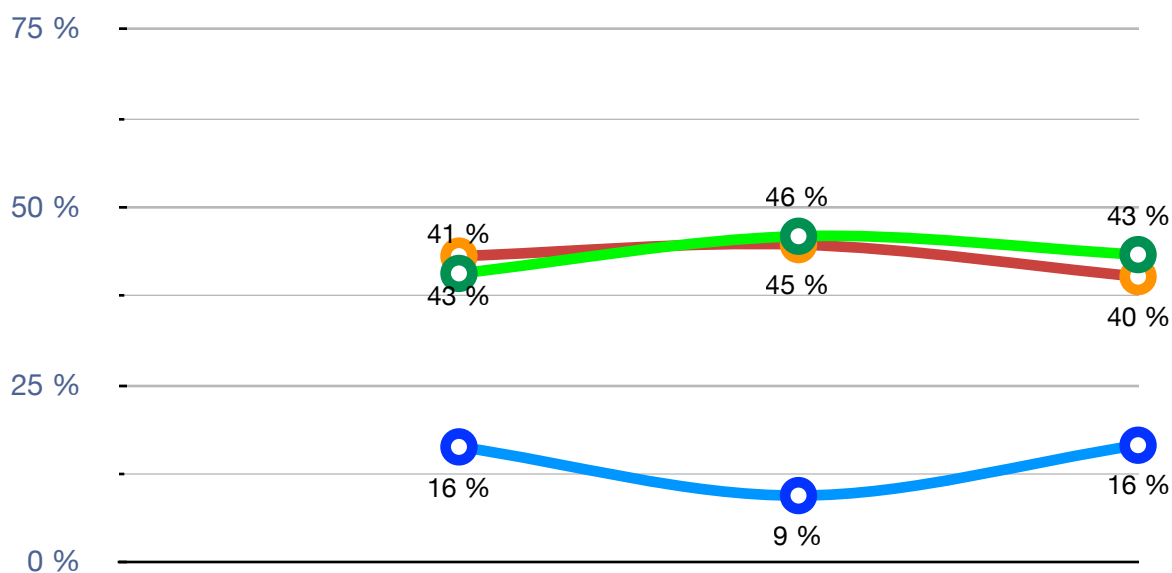
	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	
AVANT	33,1 %	31,4 %	35,5 %	1
LABORATOIRE	28,9 %	31,3 %	39,8 %	1
POST	37,1 %	29,9 %	33,0 %	1



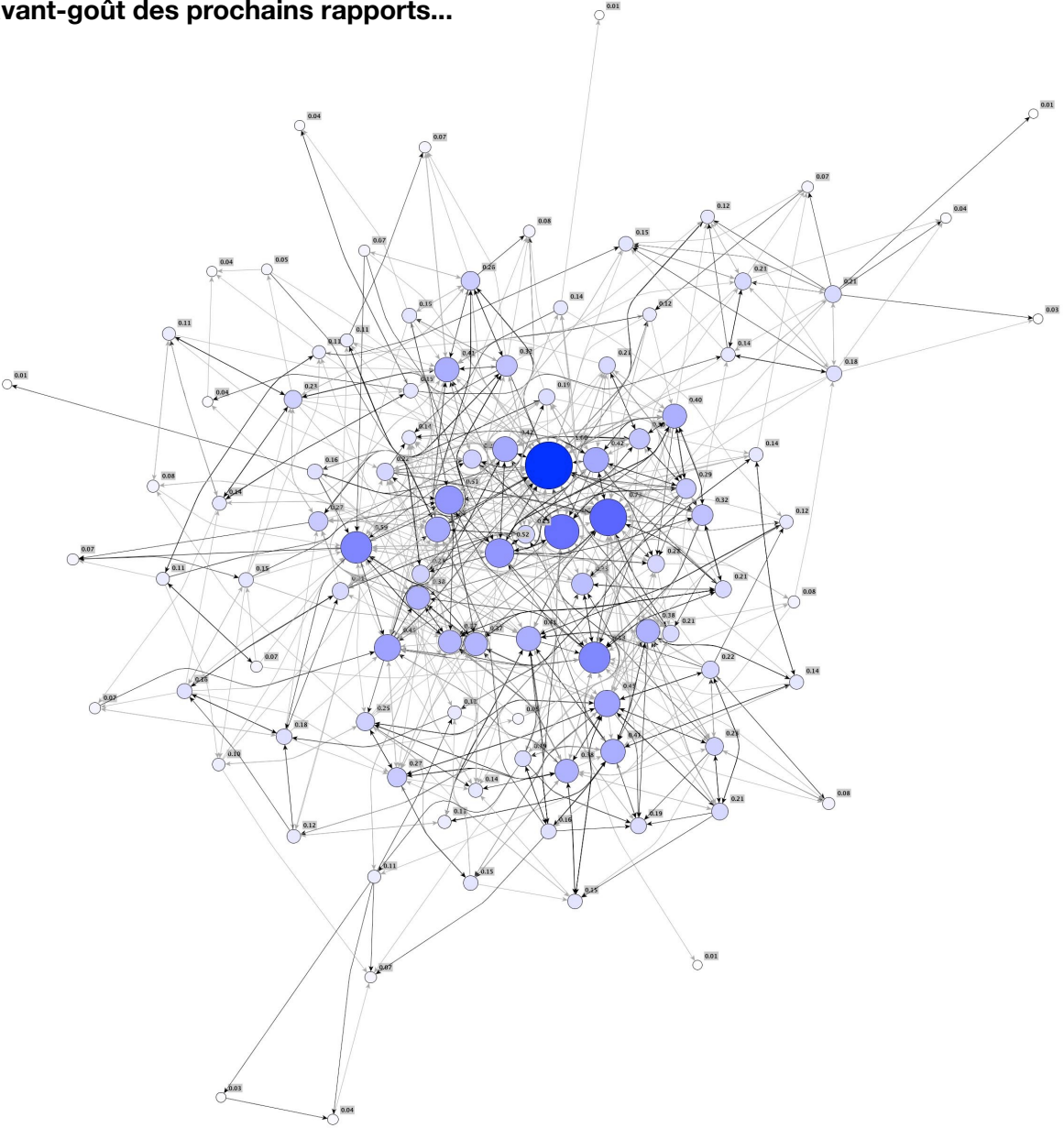
Les frais de scolarité devraient être abolis.

	Très en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Très en désaccord	N
AVANT	26	24	20	36	17	123
	40,7 %		16,3 %	43,1 %		100,0 %
LABORATOIRE	23	16	8	17	21	85
	45,9 %		9,4 %	44,7 %		100,0 %
POST	28	14	16	12	27	97
	43,3 %		16,5 %	40,2 %		100,0 %

	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	
AVANT	40,7 %	16,3 %	43,1 %	100,0 %
LABORATOIRE	45,9 %	9,4 %	44,7 %	100,0 %
POST	43,3 %	16,5 %	40,2 %	100,0 %



Un avant-goût des prochains rapports...



ANNEXE 4

AVIS D'INTENTION DE PARTICIPER AU LABORATOIRE EXPÉRIMENTAL
DE LA DÉLIBÉRATION SUR L'ÉDUCATION DU 28 JANVIER 2012

Inscription au Laboratoire expérimental de la délibération sur l'éducation, 28 janvier 2012

Merci de remplir ce très court formulaire d'inscription pour le laboratoire. Il y a de fortes chances que je vous ai déjà demandé ces informations dans un autre questionnaire ou encore parce que l'on se connaît... mais j'aime mieux m'assurer que j'ai les bonnes informations.

***Obligatoire**

Vos coordonnées

*

Monsieur

Madame

Prénom *

Nom *

Courriel (personnel) *

Téléphone *

Votre groupe d'âge *

moins de 18 ans

18 à 35 ans

35 à 55 ans

55 ans et plus

**Comment avez-vous été contacté
pour participé à ce Laboratoire**

(ex: par François Robert lui-même, par un courriel général envoyé par Pierre Mongeau, par un ami, par Facebook, etc.)

Commentaires

Merci de m'indiquer toutes informations pertinentes, notamment sur vos disponibilités.

Merci!

Je vais vous envoyer un courriel d'ici un ou deux jours pour vous inviter une rencontre téléphonique de 10 à 15 minutes. // François P. Robert

N'envoyez jamais de mots de passe via l'outil Formulaires Google.

Fourni par [Google Documents](#)

[Signaler un cas d'utilisation abusive](#) - [Conditions d'utilisation](#) - [Clauses additionnelles](#)

ANNEXE 5

QUESTIONNAIRE EN LIGNE PRÉEXPÉRIMENTATION

Questionnaire avant de participer au Laboratoire

Bonjour,

Vous avez reçu ce questionnaire, car vous êtes inscrit au Laboratoire expérimental de délibération sur l'éducation, plus précisément sur les frais de scolarité. [Voir la description du Laboratoire](#)

En remplissant ce sondage, vous confirmez que:

- vous êtes âgé de 18 ans et plus;
- vous participez de manière libre et volontaire à cette recherche;
- vous acceptez que vos informations personnelles soient connues de l'équipe de recherche et que les données seront interconnectées entre votre participation au laboratoire et les deux questionnaires, avant et après le laboratoire;
- vous comprenez que le laboratoire est un événement public et que des photos ou captation vidéo pourraient avoir lieu;
- vous avez pris connaissance du [formulaire de consentement](#).

1-

- J'ai pris connaissance et j'accepte ces éléments.

Partie I: Questions d'identification

Ces informations vous seront demandées à chaque questionnaire pour nous permettre de les interconnecter.

2- Veuillez cocher la case appropriée:

- Madame
 Monsieur

3- Prénom

4- Nom

5- Adresse courriel

Votre adresse courriel sera utilisée comme identificateur principal pour interconnecter vos réponses aux différents questionnaires.

6- Téléphone

Partie II: Questions liées à la délibération

Les questions suivantes sont liées à la délibération du laboratoire du 28 janvier 2012, soit la question des frais de scolarité.

7- Indiquez votre niveau de connaissance sur la question des frais de scolarité à l'université au Québec.

- Expert: vous avez une très bonne connaissance des enjeux et arguments sur la question
 Modéré: vous avez une bonne connaissance des enjeux et arguments sur la question
 Faible: vous avez très peu de connaissance des enjeux et arguments sur la question
 Nul: vous n'avez aucune connaissance des enjeux et arguments sur la question

8- Quels sont vos positions, idées, questionnements que vous avez sur le sujet des frais de scolarité à l'université au

Québec? Indiquez ici le plus d'idées possible. Cette question est importante pour l'analyse de l'ensemble des réponses.

9- Si vous aviez à prendre position aujourd'hui, Quels sont vos opinions sur ces affirmations? Indiquez votre accord ou non aux énoncés suivants.

	Totalement en accord	En accord	Ni en accord, ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord
Les frais de scolarité devraient être abolis.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les frais de scolarité devraient être maintenus au montant actuel.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les frais de scolarité devraient être augmentés selon certains critères.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

10- Quels sont vos perceptions sur le fait de débattre avec d'autres personnes? Indiquez votre accord ou non aux énoncés suivants.

	Totalement en accord	En accord	Ni en accord, ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord
Le rôle d'une citoyenne ou d'un citoyen est de chercher une discussion politique.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le rôle d'une citoyenne ou d'un citoyen est de discuter politique avec les personnes qui ne sont pas en accord avec lui ou elle.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le rôle d'une citoyenne ou d'un citoyen est d'être prêt à justifier ses opinions politiques.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le rôle d'une citoyenne ou d'un citoyen est d'écouter les personnes qui sont en désaccord politique.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le rôle d'une citoyenne ou d'un citoyen est d'être capable d'aller vers les autres pour les relancer dans leur croyance politique.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

11- À votre avis lors des discussions en sous-groupe, quel pourcentage des échanges sera monopolisé par des conflits improductifs de 0 à 100%?

Partie III: Questions sociodémographiques

Les réponses aux questions suivantes sont nécessaires pour nous permettre de classifier les participantes et participants à la recherche. Elles nous aideront à analyser les processus de délibération.

12- Quel est votre année de naissance?

13- Quel est votre pays de naissance?

- Canada
- Autre

Si vous avez sélectionné *Autre*, voulez-vous préciser?

14- Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez atteint?

- Secondaire
- Professionnel
- Collégial
- Universitaire, Premier cycle (baccalauréat)
- Universitaire, Cycle supérieur

15- Cochez les choix correspondants à votre situation:

- Au chômage et en recherche d'emploi
- Congé prolongé: arrêt de travail, maladie, sabbatique, etc.
- Emploi à temps plein
- Emploi temps partiel
- Aux études
- À la retraite
- Travail autonome ou professionnel

16- Enfin, est-ce qu'il y a d'autres éléments que vous aimeriez indiquer à l'équipe de recherche qui n'a pas été couvert dans ce questionnaire?

MERCI!

Et au plaisir de vous voir le 28 janvier 2012.

Pour suivre les derniers développements du laboratoire, suivez ce lien: [Voir la description du Laboratoire](#)

Si vous n'avez pas déjà rencontré François P. Robert au téléphone, merci de prendre un rendez-vous téléphonique en suivant ce lien: [Prendre un rendez-vous téléphonique](#). Ensuite, lui envoyer un courriel pour indiquer la plage horaire choisie (double vérification oblige)

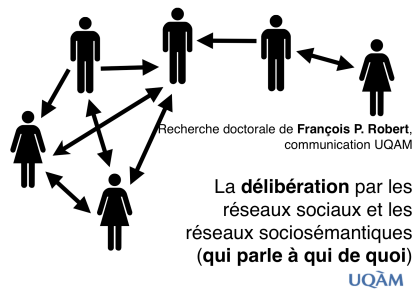
*Attention, une fois votre questionnaire acheminé,
vous ne pourrez plus le modifier.*

Acheminer

Ce site questionnaire a été généré par [Sémato](#), logiciel de sondage WEB.

ANNEXE 6

ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ AVEC LES PARTICIPANTES ET
PARTICIPANTS



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ET INFORMATION SUR LA RECHERCHE

Élaboration de décisions collectives en contexte de délibération :
une approche sociosémantique de réseaux

IDENTIFICATION

Chercheur responsable du projet : **François P. Robert**

Programme d'enseignement : **Doctorat en communication**, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Adresse courriel : robert.francois@ugam.ca | Téléphone : **(514) 659-4048**

Ce projet est réalisé dans le cadre d'une thèse de doctorat sous la direction de **M. Pierre Mongeau**, professeur et directeur du département de communication sociale et publique de l'UQAM. M. Mongeau peut être joint par courriel à l'adresse : mongeau.pierre@ugam.ca ou au (514) 987-3000 poste 4055.

BUT GÉNÉRAL DU PROJET ET DIRECTION

Vous êtes invité à prendre part à ce projet visant à **mieux comprendre le processus de délibération publique impliquant un grand nombre de personnes comme lors de méthodes délibératives**. Plus précisément, la recherche vise à identifier les contributions aux délibérations en fonction des étapes de l'amorce, du cœur et de la clôture des délibérations et en fonction du réseau social émergeant lors des débats.

PROCÉDURES

Votre participation consiste à remplir deux questionnaires (papier ou en ligne) : un premier très court questionnaire avant le début de la démarche de délibération et surtout à un deuxième questionnaire après la délibération sur les relations que vous avez eues pendant la journée. Les données collectées concernent les écrits publics et les paroles énoncées publiquement. De plus, un carnet utilisant des pastilles autocollantes unique par participants et participantes permet de suivre les contributions aux idées ou les relations avec les autres pendant la délibération. Enfin, certains participants et participantes seront invités à participer à une entrevue visant à retracer l'évolution des discussions pendant la délibération. L'entrevue individuelle fera l'objet d'un consentement écrit distinct.

Les réponses aux questionnaires et les données collectées lors de la délibération serviront à retracer le chemin des idées, soit de **décrire la démarche de délibération** du début jusqu'à la fin. Les réponses aux questionnaires, les données collectées et la transcription sur support informatique du contenu ne permettront pas de vous identifier dans la communication des résultats.

AVANTAGES ET RISQUES

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances sur la manière qu'une délibération permet de créer des décisions collectives. Il n'y a pas de risque d'inconfort apparent associé à votre participation à cette recherche. Bien entendu, vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier.

CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que les informations recueillies pourront être utilisées pour la rédaction de la thèse de doctorat et des articles scientifiques en découlant. Cependant, aucun résultat individuel de questionnaire ne sera transmis à l'Institut du Nouveau Monde ou tout autre partenaire. Votre identité (et celle de votre organisation, le cas échéant) demeurera confidentielle et seuls le responsable du projet, François P. Robert, et son directeur de recherche, Pierre Mongeau, pourront avoir accès aux données.

Le matériel de recherche (résultats des questionnaires, observations participantes, retranscription des contenus) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément et de manière confidentielle par le responsable du projet pour la durée totale du projet. Les transcriptions électroniques et les formulaires de consentement seront détruits trois (3) ans après les dernières publications.

PARTICIPATION VOLONTAIRE

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par ailleurs vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que le responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

COMPENSATION FINANCIÈRE

Votre participation à ce projet est offerte gratuitement. Un résumé des résultats de recherche vous sera transmis au terme du projet si vous le souhaitez.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS?

Vous pouvez contacter le responsable du projet au numéro (514) 659-4048 ou robert.francois@uqam.ca pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec le directeur de recherche des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que participant de recherche.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé sur le plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains par le Service de la recherche et de la création de l'UQAM. Pour toute question ne pouvant être adressée au directeur de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter le Président du Comité institutionnel d'éthique de la recherche, M. Marc Bélanger (belanger.m@uqam.ca), (514) 987-3000 poste 5021. Il peut être également joint au secrétariat du Comité au numéro (514) 987-3000 poste 7753.

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier. Sans l'apport volontaire de citoyens à des recherches comme celle-ci, il serait impossible de faire avancer les connaissances sur des problèmes qui touchent les personnes et l'application concrète de la participation citoyenne.

CONSENTEMENT

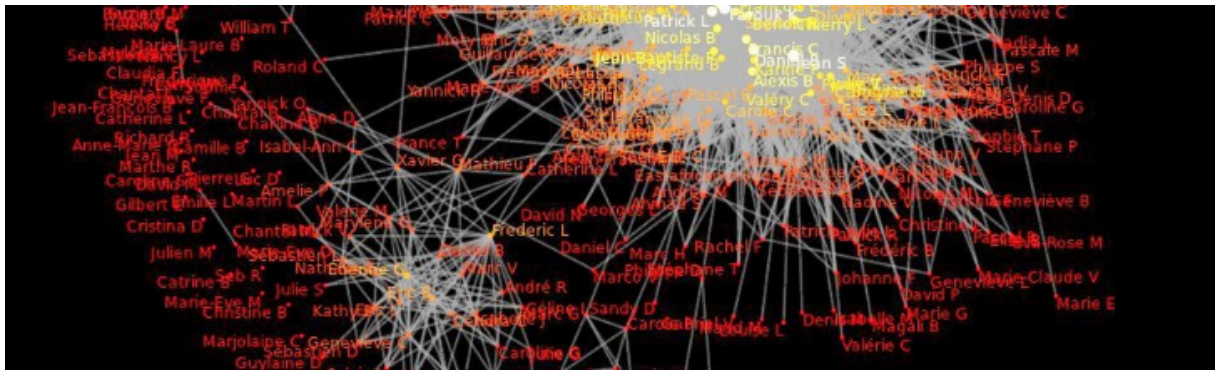
En acceptant de remplir ce questionnaire ou en permettant à l'équipe de recherche d'observer les discussions lors de la démarche, vous consentez volontairement à participer à ce projet de recherche. Vous reconnaissez aussi que le responsable du projet a répondu à vos questions de manière satisfaisante et que vous avez disposé suffisamment de temps pour réfléchir à votre décision de participer.

Vous comprenez que votre participation à cette recherche est totalement volontaire et que vous pouvez y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il vous suffit d'en informer le responsable du projet.

Veillez conserver un exemplaire de ce formulaire de consentement pour communication éventuelle avec l'équipe de recherche.

ANNEXE 7

QUESTIONNAIRE EN LIGNE POSTEXPÉRIMENTATION



Les recherches de François P. Robert

Laboratoire expérimental de délibération

Merci de remplir ce questionnaire pour nous permettre de saisir l'évolution de la pensée des participantes et participants.

- Prenez note que le masculin est utilisé dans ce questionnaire pour simplifier la présentation.
- Vos réponses seront traitées de façon anonyme et confidentielle.
- Après avoir rempli ce questionnaire, n'oubliez pas de cliquer sur le bouton **Acheminer**, à la fin de la page, afin de permettre d'enregistrer vos réponses.

Liens et échanges

Ce bloc de questions porte sur les liens que vous aviez déjà avec les personnes avant le Laboratoire et les échanges que vous avez eues avec ces mêmes personnes durant le Laboratoire.

Avant le Laboratoire. Parmi les personnes suivantes, avec lesquelles aviez-vous un lien avant le 28 janvier 2012 (connaître au sens d'avoir une relation)?

0 = Je ne connaissais pas cette personne (rien à cocher; choix par défaut).

1 = Nous nous étions déjà rencontrés avant et étions capables de nous reconnaître: visage, voix, nom, lieu de rencontre, etc.

2 = Je connaissais bien cette personne (ami, famille, collègue de travail, etc.).

Durant le Laboratoire. Parmi les personnes suivantes, avec lesquelles avez-vous eu un échange (qu'il soit positif ou négatif, en lien ou non avec le Laboratoire, de confrontation ou partage d'idées)?

0 = Je n'ai eu aucun échange ou seulement de brefs contacts avec cette personne (rien à cocher; choix par défaut).

1 = J'ai eu un échange avec cette personne.

2 = J'ai eu un échange long ou important avec cette personne.

	Avant le Laboratoire	Durant le Laboratoire
Noms des participants	0 1 2	0 1 2
	0 1 2	0 1 2
	0 1 2	0 1 2
	0 1 2	0 1 2
	0 1 2	0 1 2

	<input checked="" type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2	<input checked="" type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2
	<input checked="" type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2	<input checked="" type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2
	<input checked="" type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2	<input checked="" type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2
	<input checked="" type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2	<input checked="" type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2
	Avant le Laboratoire	Durant le Laboratoire
	<input checked="" type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2	<input checked="" type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2
	<input checked="" type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2	<input checked="" type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2
	<input checked="" type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2	<input checked="" type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2
	<input checked="" type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2	<input checked="" type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2

2- Si vous ne vous souvenez pas du nom d'une personne, donnez-nous le maximum d'information pour tenter de retrouver cette relation dans les pastilles de participation (âge, sexe, heure de la discussion, sujets discutés, etc.).

La délibération

Les questions suivantes sont liées à la délibération du Laboratoire du 28 janvier 2012, soit la question des frais de scolarité.

3- Quels sont vos positions, idées, questionnements sur le sujet des frais de scolarité universitaires au Québec? Donnez ici le plus d'idées possible (votre réponse servira à mieux comprendre et suivre le développement de la délibération).

4- Si vous aviez à prendre position aujourd'hui, quelles seraient vos opinions sur ces affirmations? Sur une échelle de 1 à 5, indiquez votre accord ou désaccord pour chacun des énoncés suivants.

Les frais de scolarité devraient être abolis. Désaccord... 1 2 3 4 5 ...Accord

Les frais de scolarité devraient être maintenus au montant actuel. Désaccord... 1 2 3 4 5 ...Accord

Les frais de scolarité devraient être augmentés selon certains critères. Désaccord... 1 2 3 4 5 ...Accord

Commentaires:

5- Quels sont vos perceptions sur le fait de débattre avec d'autres personnes? Sur une échelle de 1 à 5, indiquez votre accord ou désaccord pour chacun des énoncés suivants.

Le rôle d'une citoyenne ou d'un citoyen est de chercher une discussion politique. Désaccord... 1 2 3 4 5 ...Accord

Le rôle d'une citoyenne ou d'un citoyen est de discuter politique avec les personnes qui ne sont pas en accord avec lui ou elle. Désaccord... 1 2 3 4 5 ...Accord

Le rôle d'une citoyenne ou d'un citoyen est d'être prêt à justifier ses opinions politiques. Désaccord... 1 2 3 4 5 ...Accord

Le rôle d'une citoyenne ou d'un citoyen est d'écouter les personnes qui sont en désaccord politique. Désaccord... 1 2 3 4 5 ...Accord

Le rôle d'une citoyenne ou d'un citoyen est d'être capable d'aller vers les autres pour les relancer dans leur croyance politique. Désaccord... 1 2 3 4 5 ...Accord

J'aimerais participer à d'autres événements de délibérations semblables à celui du Laboratoire. Désaccord... 1 2 3 4 5 ...Accord

Je désire participer à nouveau à des discussions comme celles vécues lors du Laboratoire. Désaccord... 1 2 3 4 5 ...Accord

Commentaires:

6- À votre avis, lors des discussions en sous-groupe, quel pourcentage des échanges a été monopolisé par des conflits improductifs (de 0 à 100%, n'inscrivez pas le signe %):

Commentaires:

7- Aimeriez-vous indiquer à l'équipe de recherche d'autres éléments qui ressortent de votre expérience de ce Laboratoire de délibération ou encore des éléments qui n'ont pas été couverts par ce questionnaire sur les liens et les échanges entre les personnes et les idées?

Merci de votre précieuse collaboration.
Nous vous tiendrons informé des autres étapes de cette recherche.

*Attention, une fois votre questionnaire acheminé,
vous ne pourrez plus le modifier.*

Acheminer

Ce site questionnaire a été généré par Sémato, logiciel de sondage WEB.

ANNEXE 8

CARNET REMIS AUX PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS À
L'EXPÉRIMENTATION

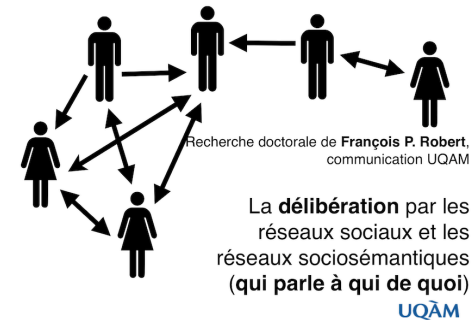
Copie du carnet de l'expérimentation remis aux participantes et participants.

Carnet de participation à la délibération

Deux mots d'ordre du labo...

**Je me lève de table,
j'apporte ce carnet**

**Dans le doute,
je colle une pastille
(avec l'heure et le sujet)**



Laboratoire expérimental de délibération sur l'éducation
(les frais de scolarité universitaire)

28 janvier 2012

Ce carnet appartient à:

Mettre
pastille ici

Ça prend tout un village pour faire un doctorat...

Voici l'équipe derrière ce laboratoire

Responsable de la recherche	François P. Robert
Directeur de recherche	Pierre Mongeau
Animation du Laboratoire	Christian Robitaille
Conférenciers	Pier-André Bouchard St-Amand, Youri Chassin et Simon Tremblay-Pepin
Comité soutien	Caroline Rioux, Marie-Ève Rioux-Pelletier, Maude St-Cyr Bouchard et Akos Verboczy
Illustration	Annie Leblanc
Révision	Claire Beaudoin
Assistante à l'organisation	Mireille Legault
Technique	
Impression du carnet	Impression Paragraph (merci Myron Komarnicki)
Café et croissants	Café étudiant Fractal (SH-R380)

Ce laboratoire est effectué dans le cadre d'une recherche de doctorat en communication à l'UQAM de François P. Robert et respecte les normes d'éthique en vigueur. Cette recherche a pu voir le jour grâce au soutien financier du Fonds québécois de la recherche sur la culture et la société (FQRSC) et de l'Institut du Nouveau Monde (INM).

Horaire du Laboratoire

9:00

Ouverture



S'INFORMER

Conférences sur le thème de la journée

- Pier-André Bouchard St-Amand
- Youri Chassin
- Simon Tremblay-Pepin

Les conférenciers ont deux questions:

1. Quelle option proposez-vous comme choix pour le Québec en ce qui a trait aux frais de scolarité?
2. Quelles sont les implications sur l'État québécois de votre option?

Période de questions

10:20

Début du Forum ouvert (World café)

Énonciation des sujets et construction de l'agenda
Voir les règles à la page 7



DÉBATTRE

RONDE 1 RONDE 2

12:15

Retour et mot de la fin

Retour en grand groupe sur les discussions des 2 rondes. L'animateur remercie les participants et participantes.



PROPOSER

12:30

Fin du Laboratoire et votes des propositions

Avant de quitter, les participantes et participants votent sur chacune des propositions affichées aux babillards à l'aide des pastilles de participation.

Notes biographiques

Pastilles

Heure

Sujets



Pier-André Bouchard St-Amant est doctorant en [science économique](#) à l'[Université Queen's](#) à Kingston. Il est détenteur d'une maîtrise en [science économique](#) de l'[Université du Québec à Montréal](#) et d'un [baccalauréat en mathématique et science économique](#) de l'[Université Laval](#). Ses recherches de

doctorat portent sur les prophéties autoréalisatrices et la diffusion de l'information dans la caractérisation des systèmes économiques. M. Bouchard St-Amant a aussi un long parcours d'implication dans le milieu universitaire. Il fut notamment président de la [Fédération universitaire étudiante du Québec \(FEUQ\)](#) lors des grèves étudiantes pendant l'année académique 2004-2005.



Yuri Chassin est titulaire d'une [maîtrise en sciences économiques](#) de l'[Université de Montréal](#). Au sein de l'[Institut économique de Montréal \(IEDM\)](#) depuis novembre 2010, il assure les fonctions d'économiste et de coordonnateur de la recherche. Auparavant, il a été analyste économique au [Conseil du patronat du](#)

[Québec \(CPQ\)](#) et économiste au [Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations \(CIRANO\)](#). M. Chassin est régulièrement invité dans les médias pour commenter les politiques publiques et faire de l'éducation économique. Son intérêt pour les politiques publiques remonte à son passage à l'université pendant lequel il a oeuvré à la [Fédération étudiante universitaire du Québec \(FEUQ\)](#).

Pastilles

Heure

Sujets

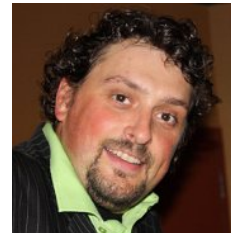
Pastilles

Heure

Sujets



Simon Tremblay-Pepin complète un doctorat en [science politique à l'Université York](#) où il se concentre sur le lien entre l'économie et les structures démocratiques et il est chercheur à l'[Institut de recherche et d'informations socio-économiques \(IRIS\)](#). Journaliste, militant et consultant en relations publiques, il s'est impliqué dans divers médias et organisations. Ses intérêts de recherche sont les systèmes politiques, les finances publiques et les perspectives de démocratisation économique.



Christian Robitaille est directeur général de l'[Association Québec-France](#) depuis janvier 2011. Originaire de Québec, il a étudié les communications et le théâtre au cours de ses études post-secondaires, d'abord au Cégep Limoilou, puis à l'[Université du Québec à Montréal](#). Très engagé dans son milieu, il a joué plusieurs rôles dans des organisations étudiantes avant d'aboutir en 2000-2001, au poste de président de la [Fédération étudiante universitaire du Québec](#). Après sept années passées à Montréal, il revient à Québec et poursuit dans le mouvement jeunesse où il occupe le poste de coordonnateur du [Forum jeunesse de la région de Québec](#) de 2002 à 2006. Ces fonctions le portent à la direction générale du [Congrès mondial des jeunes 2008](#), le principal événement jeunesse de la programmation associée des Fêtes du 400e anniversaire de Québec. Entre 2001 et 2010, M. Robitaille a multiplié les implications auprès de différentes instances, notamment en tant que membre du [Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques](#) en 2002-2003. De 2008 à 2010, il a occupé les fonctions de directeur général au [Théâtre jeunesse Les Gros Becs](#), un diffuseur de théâtre professionnel dédié au jeune public.

Pastilles

Heure

Sujets

Mot de l'organisateur



Le Laboratoire auquel vous participez aujourd'hui est le fruit d'un long processus de recherche et de réflexion sur les questions de délibération et de participation citoyenne. Dans ce Laboratoire, j'ai voulu apporter un condensé de ce qui m'apparaît comme les meilleures pratiques d'animation de processus délibératifs tout en ayant une partie ludique avec l'échange des pastilles de participation. J'espère que vous aurez du plaisir à discuter et débattre avec les autres participantes et participants autant que j'en ai eu à organiser cet événement.

Que dire d'autre? Merci, un grand merci à vous tous et aux personnes qui m'ont soutenu dans les différentes étapes de cette recherche. Sans vos contributions, il serait impossible de pousser plus loin les réflexions.

Bonne délibération!

François P. Robert

Sur twitter: #LabDelib

Les détails de ce projet seront présentés à cette adresse:
<http://frobert.koumbit.org/recherches/blog/>

Pastilles

Heure

Sujets

Pastilles

Heure

Sujets

Pastilles

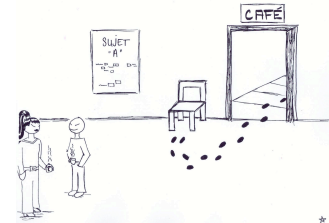
Heure

Sujets

L'approche Forum ouvert

L'approche du Forum ouvert (Open Space Technology) a été créée par Harrison Owen (1997). Le but est de reproduire l'ambiance d'une longue pause café structurée. Vous êtes invités à rester attentives et attentifs à ce qui se déroule. De plus, on vous invite à aller là où votre contribution a le plus de sens (pour vous-même ou pour le groupe).

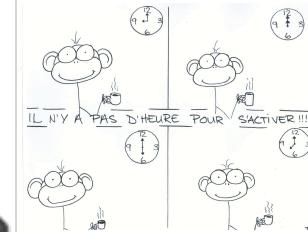
LA LOI DES DEUX PIEDS



Si vous n'êtes pas en train d'apprendre, ni de contribuer, passez à autre chose!

LES QUATRE PRINCIPES

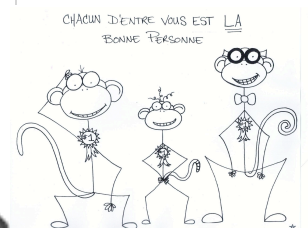
Ça commence quand ça commence.



Quand c'est fini, c'est fini.



Peu importe qui vient, ce sont les bonnes personnes



Ce qui arrive est la seule chose qui pouvait arriver



Pastilles

Heure

Sujets

Utilisation des pastilles

Voici comment utiliser les centaines de pastilles de participation incluses dans ce carnet.

Il est important de souligner que VOUS N'ÊTES PAS limité dans l'utilisation de ces pastilles. S'il vous en manque, demandez-en aux organisateurs.

GENERALEMENT...

1

Vous vous assoyez à une table?

- Collez une pastille sur la nappe et
- Indiquez l'heure à côté.

2

Vous vous levez?

- Emportez ce carnet.

3

Vous échangez avec une autre personne?

- Échangez aussi une pastille (que vous apposez dans son carnet et dans le vôtre vous ajoutez l'heure et le sujet à côté de sa pastille).

4

Vous vous rassoiez à votre place ou à une autre table?

- Recommencez la première étape (recoller une pastille sur la nappe et ajouter l'heure).

Pastilles

Heure

Sujets

Pastille

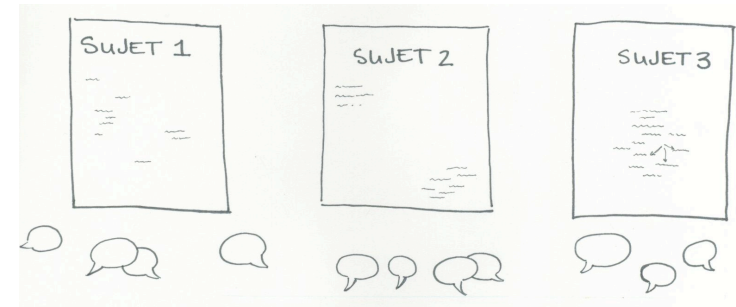
Heure

Sujets

Pastilles

Heure

Sujets



SITUATIONS PARTICULIERES



S'INFORMER (CONFÉRENCES)

Lors des conférences, vous pouvez poser des questions aux conférenciers à l'aide des petits papiers disponibles sur les tables:

➔ Ajoutez votre pastille à votre question.



DÉBATTRE (FORUM OUVERT)

Si vous en proposez un sujet lors de la plénière des sujets pendant le Forum ouvert:

➔ Ajoutez une pastille à votre sujet.



PROPOSER (VOTE)

Avant de partir:

➔ Apposez votre pastille pour voter à toutes les propositions affichées sur les babillards.

Pastilles

Heure

Sujets



Charte du participant et de la participante*

Soyez bref et direct

Exprimez votre opinion le plus clairement et succinctement possible afin que d'autres puissent avoir le temps de s'exprimer.

Attaquez les idées et non les personnes

Écoutez respectueusement l'opinion des autres. Si vous n'êtes pas d'accord, vous avez le droit de le dire tout en étant poli.

Osez prendre la parole et soyez ouvert à la diversité

Vous avez une part de responsabilité dans le succès des ateliers. Réagissez quand on vous le demande et ayez l'ouverture nécessaire pour entendre des idées qui ne sont pas les vôtres.

* Cette charte est largement inspirée de celle utilisée par l'Institut du Nouveau Monde lors de ses événements.

Pastilles

Heure

Sujets

Pastilles

Heure

Sujets

ANNEXE 9

LES PERSONNES QUI ONT CONTRIBUÉ À CE PROJET

Directeur de thèse **Pierre Mongeau**

Révision orthographique et syntaxique **Karelle Arsenault et Claire Beaudoin**

L'EXPÉRIMENTATION

Les 95 participantes et participants au Laboratoire expérimental de délibération sur l'éducation (l'expérimentation).

Assistante à la conception et l'organisation du Laboratoire **Mireille Legault**

Comité fonctionnement du Laboratoire **Caroline Rioux et Akos Verboczy**

Comité formation aux outils-réseaux

Maude St-Cyr-Bouchard et Marie Eve Rioux-Pelletier

Animateur du Laboratoire **Christian Robitaille**

Présentateurs **Pier-André Bouchard-St-Amand, Youri Chassin et Simon Tremblay-Pepin**

PROJET-PILOTE DE L'EXPÉRIMENTATION

Répondantes et répondants lors de l'École d'été de l'INM le 20 et 21 août 2011

Comité externe du projet pilote **André Fortin et François-Pierre Gauvin**

Assistante de recherche pendant l'événement **Maude St-Cyr-Bouchard**

Intervieweur et intervieweuses bénévoles **Marie-Eve Bourassa, Nancy Caouette, Mélina Forbes, David Juneau et Krystelle Larouche**

Cette recherche a été rendue possible grâce au soutien financier d'une bourse *Innovation en milieu de pratiques* de 81 000 \$ du Fonds de recherche Québec en société et culture (FQRSC) en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde (INM) et d'une bourse de 2000 \$ du Centre de recherche interdisciplinaire sur le bien-être, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE) volet Société. La journée de l'expérimentation, le Laboratoire du 28 janvier 2012, a été rendu possible grâce au soutien financier de l'*Association facultaire étudiante de langue et communication* (AFELC), la *Faculté de communication* de l'UQAM et le *Département de communication sociale et publique* de l'UQAM.

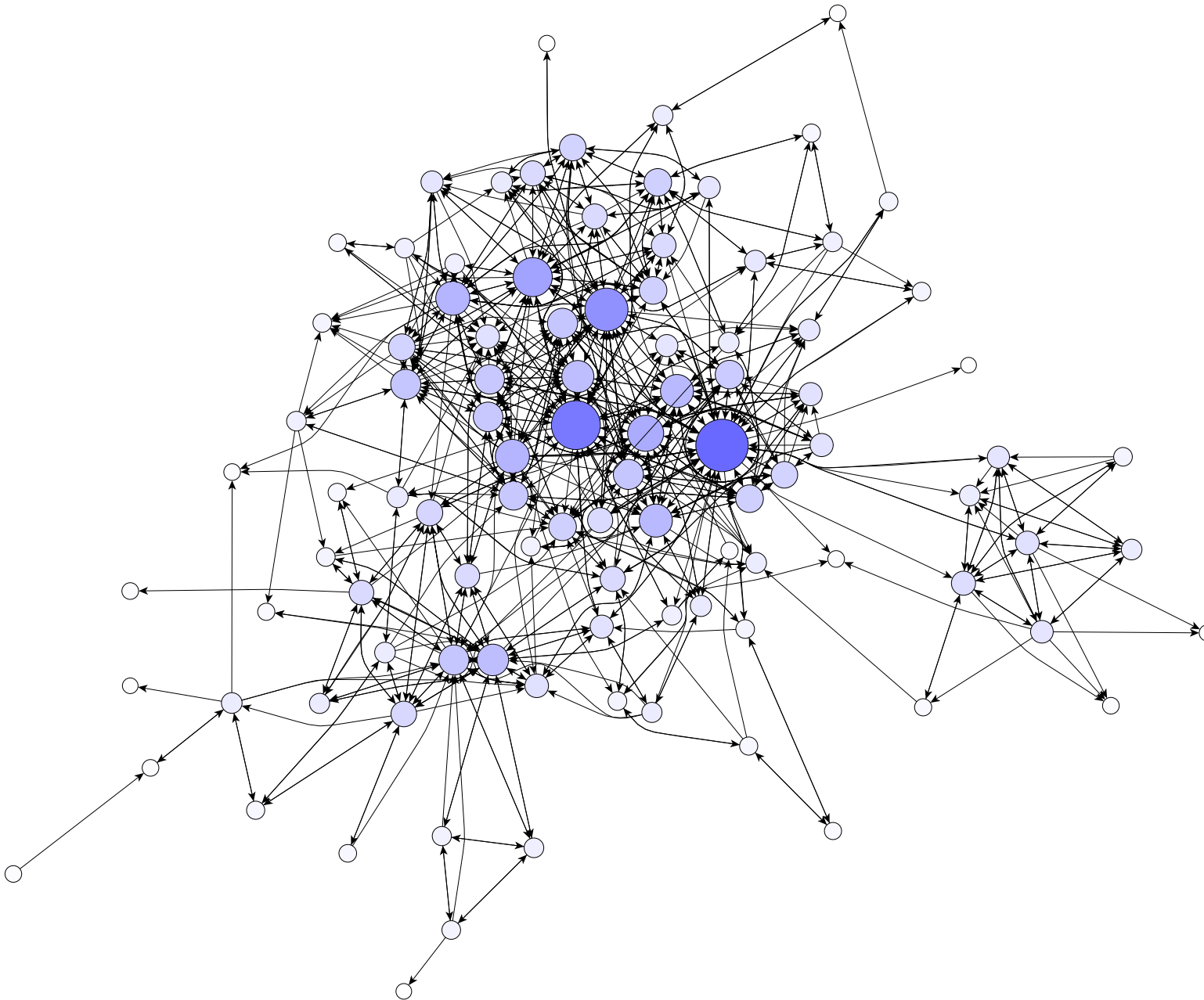
ANNEXE 10

GRAPHES DES RÉSEAUX SOCIAUX PRÉEXISTANT ET CIRCONSTANCIEL

Graphes des réseaux sociaux

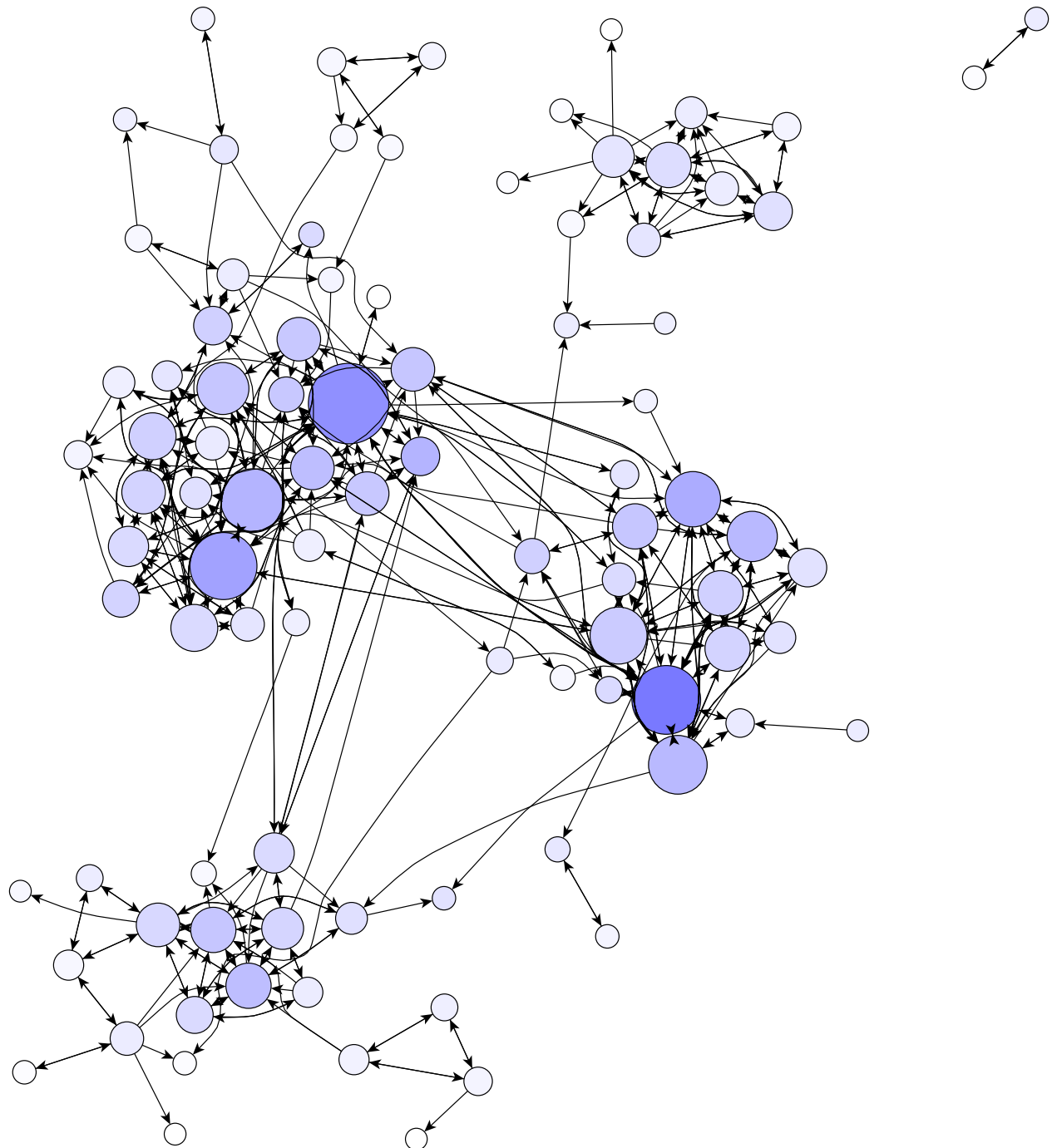
Voici la représentation sous formes de graphes des relations sociales des personnes avant et pendant l'expérimentation.

Figure 1 : Graphe de l'ensemble des liens dans le réseau social préexistant



Légende : cercle = une personne, couleur et la forme représentent la force de la centralité. Plus le cercle est gros et foncé, plus elle est centrale dans le réseau social.

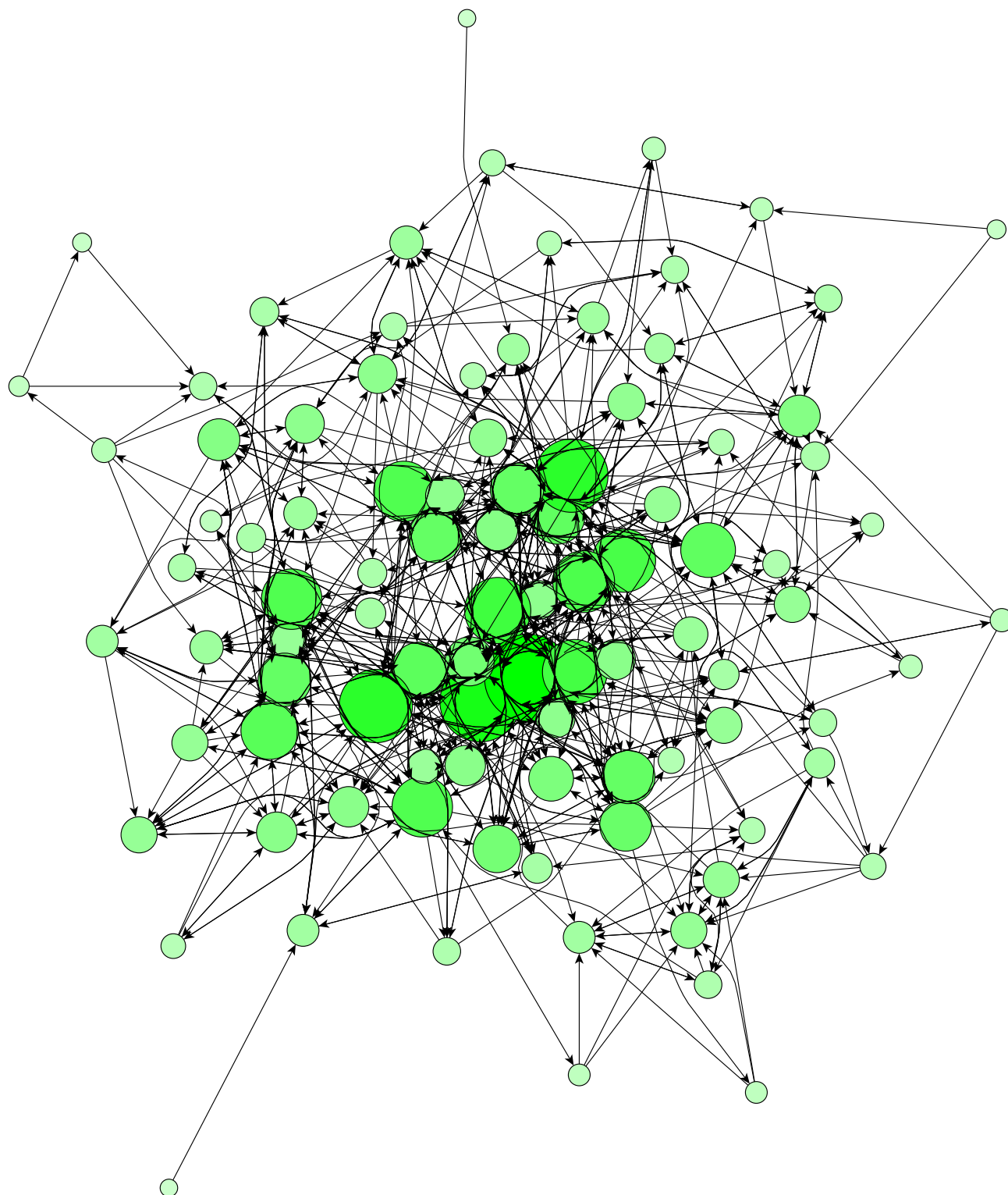
Figure 2 : Graphe des liens forts dans le réseau social préexistant



○ ○ ○ ○ ○ ○

Légende : cercle = une personne, couleur et la forme représentent la force de la centralité. Plus le cercle est gros et foncé, plus elle est centrale dans le réseau social.

Figure 3 : Graphe de l'ensemble des liens dans le réseau social circonstanciel



Légende : cercle = une personne, couleur et la forme représentent la force de la centralité. Plus le cercle est gros et foncé, plus elle est centrale dans le réseau social.

BIBLIOGRAPHIE

- Abelson, Julia, Pierre-Gerlier Forest, John Eyles, Patricia Smith, Elisabeth Martin et Francois-Pierre Gauvin. 2003. « Deliberations about deliberative methods: issues in the design and evaluation of public participation processes ». *Social Science & Medicine*, vol. 57, p. 239-251.
- Abelson, Julia et François-Pierre Gauvin. 2006. *Assessing the Impacts of Public Participation: Concepts, Evidence and Policy Implications*. Canadian Policy Research Networks - Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (CPRN-RCRPP).
- Ackerman, Bruce A. et James S. Fishkin. 2004. *Deliberation Day*. New Haven Conn., London : Yale University Press.
- Arnstein, Sherry. R. 1969. « A ladder of citizen participation ». *Journal American Institute of Planners*. p. 215-224. aussi paru en 1971 in *Journal of the Royal Town Planning Institute*
- Asch, Solomon E. 1952 (1965). « Group forces in the modification and distortion of judgments » Dans *Social psychology*, sous la dir. de Solomon E. Asch, Englewood Cliffs : Prentice-Hall. p. 450-501.
- Bacqué, Marie-Hélène, et Yves Sintomer (dir.). 2010. *La démocratie participative inachevée : Genèse, adaptations et diffusions*. Éditions Yves Michel. Coll. « Société civile ». Gap : Paris : Adels et Yves Michel.
- Bacqué, Marie-Hélène, Henri Rey et Yves Sintomer. 2005. *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*. Paris : La Découverte.
- Baldassarri, Delia et Peter Bearman. 2007. « Dynamics of Political Polarization ». *American Sociological Review*, vol. 72, no 5, p. 784-811.
- Baldassarri, Delia et Andrew Gelman. 2008. « Partisans without Constraint: Political Polarization and Trends in American Public Opinion ». *American Journal of Sociology*, vol. 114, no 2, p. 408-446.
- Barbier, Rémi, Clémence Bedu et Nicolas Buclet. 2009. « Portée et limites du dispositif « jury citoyen ». *Politix*, vol. 2/2009, p. 189-207.
- Barnes, John A. 2013. « Classes sociales et réseaux dans une île de Norvège ». Trad. par Jean Grange. *Réseaux*, vol. n° 182, no 6. Paru d'abord en anglais en 1954 dans *Human Relation* « Class and Committees in a Norwegian Island Parish », p. 209-237.

- Beaulieu, Jean-Pierre et Émile J. Carrière. 2000. *Mobiliser l'organisation face à son avenir la démarche prospective*. Montréal : Gaétan Morin éditeurs.
- Béland, Claude. 1989. *Les assemblées délibérantes dans les coopératives*. Montréal : Québec/Amérique.
- Bentham, Jeremy. 1822. *Tactique des assemblées législatives, suivie d'un Traité des sophismes politiques*. 2 vol. Paris : Bossange Frères, libraires-éditeurs.
- Bherer, Laurence. 2011. « Les trois modèles municipaux de participation publique au Québec ». *Télescope*, vol. 17, no 1, p. 157-171.
- Bherer, Laurence, Miriam Fahmy et Marian Pinsky. 2015. *Professionnalisation de la participation publique*. Montréal : Les publications de l'INM. En ligne. <http://inm.qc.ca/professionnalisation_de_la_participation_publicue.pdf>. Consulté le 23 décembre 2015.
- Biron, Jean-François, Julie Montreuil, Johanne Saint-Charles, Pierre Mongeau et Serge Chevalier. 2008. *Profil de l'insertion sociale par l'analyse de réseau : un outil pour la relation d'aide (version adaptée pour le jeu pathologique)*. Montréal : Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.
- Black, Laura W., Stephanie Burkhalter, John Gastil et Jennifer Stromer-Galley. 2011. « Methods for Analyzing and Measuring Group Deliberation ». Dans *The sourcebook for political communication research : methods, measures, and analytical techniques*, sous la dir. de Erik P. Bucy et R. Lance Holbert, New York : Routledge. p. 323-345.
- Blaug, Ricardo. 2002. « Engineering Democracy ». *Political Studies*, vol. 50, p. 102-116.
- Blatrix, Cécile. 2012. « Des sciences de la participation : paysage participatif et marché des biens savants en France ». *Quaderni*, vol. 79, no 3, p. 59-80.
- Blondiaux, Loïc. 2008a. *Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*. Paris : Seuil.
- . 2008b. « Démocratie délibérative vs. démocratie agonistique ? Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines ». *Raisons politiques*, vol. 2008/02, p. 131-147.
- Blondiaux, Loïc et Jean-Michel Fourniau. 2011. « Participations » Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? » *Participations*, no 1, p. 8-35.
- Blondiaux, Loïc et Yves Sintomer. 2009. « L'impératif délibératif ». *Rue Descartes*, vol. 63, p. 28-38.
- Bohman, James. 1996. *Public deliberation : pluralism, complexity, and democracy*. Cambridge, Mass. : MIT Press.

- . 2004. « Realizing Deliberative Democracy as a Mode of Inquiry: Pragmatism, Social Facts, and Normative Theory ». *Journal of Speculative Philosophy*, vol. 18, p. 23-43.
- . 2006. « Deliberative Democracy and the Epistemic Benefits of Diversity ». *Episteme- A Journal of Social Epistemology*, vol. 3.3, p. 175-191.
- Bonaccorsi, Julia et Magali Nonjon. 2012. « “La participation en kit” : l’horizon funèbre de l’idéal participatif. » *Quaderni*, vol. 79, no 3, p. 29-44.
- Bond, Rod et Peter B. Smith. 1996. « Culture and conformity: A meta-analysis of studies using Asch’s line judgment task. » *Psychological Bulletin*, vol. 119, no 1, p. 111-137.
- Bonenfant, Maude, Anthony Glinoe, Martine-Emmanuelle Lapointe et Georges Leroux. 2013. *Le Printemps québécois : une anthologie*. Montréal : Ecosociété.
- Bonin, Pierre-Yves. 2001. « La démocratie délibérative de Gutmann et Thompson. » Dans *La démocratie délibérative en philosophie et en droit enjeux et perspectives*, p. 33-49. Montréal : Thémis.
- Bonito, Joseph A., John Gastil, Jennifer N. Ervin et Renee A. Meyers. 2014. « At the Convergence of Input and Process Models of Group Discussion: A Comparison of Participation Rates across Time, Persons, and Groups ». *Communication Monographs*, p. 1-29.
- Borgatti, Stephen P. et Pacey C. Foster. 2003. « The Network Paradigm in Organizational Research: A Review and Typology ». *Journal Of Management*, vol. 29, p. 991-1013.
- Borgatti, Stephen P., Martin Everett et Lin Freeman. 2002. *UCINET*. Analytic Technologies. En ligne. <<http://www.analytictech.com/ucinet/>>.
- Borgatti, Stephen P., Kathleen M. Carley et David Krackhardt. 2006. « On the robustness of centrality measures under conditions of imperfect data ». *Social Networks*, vol. 28, no 2, p. 124-136.
- Borgatti, Stephen P., Martin G. Everett et Jeffrey C. Johnson. 2013. *Analyzing Social Networks*. Sage Publications. Coll. « Social Research Methods ». SAGE Publications.
- Bouchindhomme, Christian. 2002. *Le vocabulaire de Habermas*. Paris : Ellipses.
- Bourinot, Sir John George. 1884 (1971). *Parliamentary procedure and practice in the Dominion of Canada*. South Hackensack, N.J. : Rothman Reprints.
- Bunker, Barbara Benedict et Billie T. Alban. 1992. « Editors’ Introduction: The Large Group Intervention-A New Social Innovation? » *The Journal Of Applied Behavioral Science*, vol. 28, p. 473-479.
- . 1997. *Large Group Interventions : engaging the whole system for rapid change*. San Francisco : Jossey-Bass.

- . 2005. « Introduction to the Special Issue on Large Group Interventions ». *The Journal Of Applied Behavioral Science*, vol. 41, p. 9-14.
- Burkhalter, Stephanie, John Gastil et Todd Kelshaw. 2002. « A Conceptual Definition and Theoretical Model of Public Deliberation in Small Face-to-Face Groups ». *Communication Theory*, vol. 12, p. 398-422.
- Burt, Ronald S. 1995. « Le capital social, les trous structuraux et l'entrepreneur ». *Revue française de sociologie*, vol. 36, p. 599-628.
- . 1999. « The Social Diffusion of Ideas and Things ». *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 566, p. 37-54.
- . 2000. « The Network Structure of Social Capital ». *Research in Organizational Behavior*, vol. 22.
- . 2005. *Brokerage and Closure : An Introduction to Social Capital*. Oxford University Press.
- Button, Mark et Kevin Mattson. 1999. « Deliberative Democracy in Practice: Challenges and Prospects for Civic Deliberation ». *Polity*, vol. 31, p. 609-637.
- Carrington, Peter J., John Scott et Stanley Wasserman. 2005. *Models and methods in social network analysis*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Carley, Kathleen M. 1991. « A Theory of Group Stability ». *American Sociological Review*, vol. 56, p. 331-354.
- Caron-Malenfant, Julie et Thierry Conraud. 2009. *Guide pratique de l'acceptabilité sociale : pistes de réflexion et d'action*. Montréal : Éditions DP.M.R.
- Carson, Lyn. 2006. « Improving Public Deliberative Practice: A Comparative Analysis of Two Italian Citizens' Jury Projects in 2006. » *Journal of Public Deliberation*, vol. 2, p. 12:1-19.
- . 2008. « The IAP2 Spectrum: Larry Susskind, in Conversation with IAP2 Members ». *International Journal of Public Participation*, vol. 2, no 2.
- Carson, Lyn, Carolyn M. Hendriks, Jane Palmer, Stuart White et Jesse Blackadder. 2003. *Consult your community - A handbook A guide to using citizens' juries*. Sydney, AU : PlanningNSW. En ligne. <http://www.activedemocracy.net/articles/cj_handbook.pdf>. Consulté le 14 janvier 2016.
- Centre national de ressources textuelles et lexicales. 2012. « Délibération. » *Trésor de la langue française informatisé*. En ligne. <<http://www.cnrtl.fr/definition/d%C3%A9lib%C3%A9ration>>. Consulté le 24 août 2015.
- Chambers, Simone. 1995. « Discourse and Democratic Practices ». Dans *The Cambridge companion to Habermas*, Cambridge, Angleterre : Cambridge University Press. p. 233-259.

- . 2003. « Deliberative Democratic Theory ». *Annual Review of Political Science*, vol. 6, p. 307-326.
- Chartier, Jean-François et Jean-Guy Meunier. 2011. « Text Mining Methods for Social Representation Analysis in Large Corpora ». *Papers on Social Representations*, vol. 20, p. 37.1-37.47
- Chartier, Jean-François, Jean-Guy Meunier, Mohamed Jendoubi et Jean Danis. 2008. « Le travail conceptuel collectif : une analyse assistée par ordinateur de la distribution du concept “d’accommodement raisonnable” dans les journaux québécois ». Dans *Actes des 9e Journées internationales d’Analyse statistique des Données Textuelles*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Checkley, Matthew et Christian Steglich. 2007. « Partners in power : job mobility and dynamic deal-making ». *European Management Review*, vol. 4, no 3, p. 161-171.
- Cohen, Joshua. 1998. « Democracy and Liberty ». Dans *Deliberative democracy*, Cambridge, U.K.; New York : Cambridge University Press. p. 185-231.
- Cohen, Joshua et Archon Fung. 2004. « Radical Democracy ». *Swiss Journal of Political Science*, vol. 10, no 4. En ligne.
<http://www.archonfung.net/papers/Cohen_Fung_Debate_SPSR2004.pdf>. Consulté le 30 octobre 2014.
- Contandriopoulos, Damien. 2009. « La participation publique : définitions, défis et usages ». *Santé, Société et Solidarité*, vol. 8, p. 27-32.
- Contandriopoulos, Damien, Jean-Louis Denis et Ann Langley. 2004. « Defining the ‘public’ in a public healthcare system ». *Human Relations*, vol. 57, p. 1573-1596.
- Cooren, François, James R. Taylor, et Elizabeth J. Van Every (dir.). 2006. *Communication as organizing : empirical and theoretical explorations in the dynamic of text and conversation*. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum.
- Costenbader, Elizabeth et Thomas W. Valente. 2003. « The stability of centrality measures when networks are sampled ». *Social Networks*, vol. 25, p. 283-307.
- Cousineau, Denis. 2009. *Panorama des statistiques pour psychologues : introduction aux méthodes quantitatives*. Bruxelles : De Boeck.
- Crosby, Ned et John C. Hottinger. 2011. « The Citizens Jury Process ». Dans *The Book of the States 2011*, p. 321-325. Lexington, KY : The Council of State Governments.
- Cucchiarelli, Alessandro, Fulvio D’Antonio et Paola Velardi. 2012. « Semantically interconnected social networks ». *Social Network Analysis and Mining*, no 2, p. 69–95.
- Dahl, Robert A. 1985. *A preface to economic democracy*. Berkeley : University of California Press.

- . 1989. *Democracy and its critics*. New Haven : Yale University Press.
- . 2000. *On democracy*. Coll. « Yale Nota Bene ». New Haven; London : Yale University Press.
- Degenne, Alain et Michel Forsé. 2004. *Les réseaux sociaux : une analyse structurale en sociologie*. 2e éd. Paris : Armand Colin.
- Delli Carpini, Michael X., Fay Lomax Cook et Lawrence R. Jacobs. 2004. « Public Deliberation, Discursive Participation, and Citizen Engagement: A Review of the Empirical Literature ». *Annual Review of Political Science*, vol. 7, p. 315-344.
- Dhoquois, Anne et Marc Hatzfeld. 2007. *Petites fabriques de la démocratie : participer : idées, démarches, actions*. Paris : Éditions Autrement.
- Diceman, Jason. 2014. *Idea Rating Sheets Facilitator's Handbook*. Anciennement : *Dotmocracy Handbook: A simple tool to help large groups find agreement*. Toronto, Ontario : IdeaRatingSheets.org. 54 p. En ligne.
<<http://www.idearatingsheets.org/handbook>>. Consulté le 22 août 2015.
- Dienel, Hans-Liudger. 2010. « Les jurys citoyens : pourquoi sont-ils encore si rarement utilisés ? ». Dans *La démocratie participative inachevée : Genèse, adaptations et diffusions*, sous la dir. de Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer, Éditions Yves Michel. Coll. « Société civile ». Gap : Paris : Adels et Yves Michel. p. 101-113.
- Diesner, Jana et Kathleen M. Carley. 2010. « A methodology for integrating network theory and topic modeling and its application to innovation diffusion ». Dans *Social Computing (SocialCom), 2010 IEEE Second International Conference*, p. 687-692. En ligne.
<http://ieeexplore.ieee.org/xpls/abs_all.jsp?arnumber=5591514>. Consulté le 1 août 2013.
- Dobson, Charles. 2014. « The Citizen's handbook ». En ligne.
<<http://www.citizenshandbook.org/>>. Consulté le 7 décembre 2015.
- Dryzek, John S. 1996. « Political inclusion and the dynamics of democratization ». *American Political Science Review*, vol. 90, p. 475-487.
- . 2000. *Deliberative democracy and beyond : liberals, critics, contestations*. Oxford; New York : Oxford University Press.
- Dryzek, John S. et Simon Niemeyer. 2008. « Discursive Representation. » *American Political Science Review*, vol. 102, no 04, p. 481-493.
- Dryzek, John S. et Aviezer Tucker. 2008. « Deliberative Innovation to Different Effect: Consensus Conferences in Denmark, France, and the United States ». *Public Administration Review*, vol. 68, p. 864-876.

- Elster, Jon. 1992. « The market and the forum: Three varieties of political theory ». Dans *Foundations of social choice theory*, sous la dir. de Jon Elster et Aanund Hylland. Cambridge. Cambridge University Press. p. 103-132.
- . 1998. *Deliberative democracy*. Cambridge, U.K. : Cambridge University Press.
- Emery, Merrelyn. 1993. *Participative Design for Participative Democracy*. Canberra (Australie) : Center for Continuing Education, Australian National University.
- European Institute for Public Participation - EIPP. 2009. *Public Participation in Europe; An international perspective*. Bremen, Allemagne : European Institute for Public Participation. En ligne.
<http://www.partizipation.at/eipp_public_participation0.html>. Consulté le 23 janvier 2015.
- Farrar, Cynthia, James S. Fishkin, Donald P. Green, Christian List, Robert C. Luskin et Elizabeth Levy Paluck. 2010. « Disaggregating Deliberation's Effects: An Experiment within a Deliberative Poll. » *British Journal of Political Science*, vol. 40, p. 333-347.
- Filion, Michel. 1992. *Code de procédure des assemblées*. Montréal : Éditions associations et entreprises.
- Fishkin, James S. 1991. *Democracy and deliberation : new directions for democratic reform*. New Haven : Yale University Press.
- . 1995. *The voice of the people : public opinion and democracy*. New Haven, Conn. : Yale University Press.
- . 2001. « Vers une démocratie délibérative : L'expérimentation d'un idéal ». *Hermès*. Traduit de l'anglais et extrait de « Citizen competence and democratic institutions », sous la direction de Stephen L. Elkin et de Karol Edward Soltan, Pennsylvania State University Press, 1999, chapitre XII, p. 279-290.
- . 2009. *When the people speak : deliberative democracy and public consultation*. Oxford; New York : Oxford University Press.
- Fishkin, James S., Baogang He, Robert C. Luskin et Alice Siu. 2010. « Deliberative Democracy in an Unlikely Place: Deliberative Polling in China ». *British Journal of Political Science*, vol. 40, no 2, p. 435-1 à 435-14.
- Flon, Malorie. 2014. « État des lieux des mécanismes de participation publique au Québec et relevé d'expériences inspirantes de participation publique hors Québec. » Dans *États du Québec 2013*. Boréal. En ligne.
<<http://www.inm.qc.ca/centre-documentation/document/etat-des-lieux-des-mecanismes-de-participation-publique-au-quebec-et-releve-d-experiences-inspirantes-de-participation-publique-hors-quebec>>. Consulté le 29 mai 2014.

- Fourniau, Jean-Michel. 2008. *La sélection des participants dans les dispositifs de démocratie participative : un citoyen plus amateur qu'ordinaire*. HAL. En ligne. <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00432696/document>>. Consulté le 15 janvier 2015.
- Fraser, Nancy. 2001. « Repenser la sphère publique : Une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement ». *Hermès*, vol. 31, p. 125-156.
- . 2007. « Transnationalizing the Public Sphere: On the Legitimacy and Efficacy of Public Opinion in a Post-Westphalian World ». *Theory, Culture & Society*, vol. 24, p. 7-30.
- Freeman, Linton C. 1979. « Centrality in Social Networks : Conceptual Clarification ». *Social Networks*, vol. 1, no 3, p. 215-239.
- Fung, Archon. 2003a. « Associations and Democracy: Between Theories, Hopes, and Realities ». *Annual Review of Sociology*, vol. 29, p. 515-539.
- . 2003b. « Survey Article : Recipes for Public Spheres: Eight Institutional Design Choices and Their Consequences ». *Journal of Political Philosophy*, vol. 11, p. 338-367.
- . 2004. « Deliberation's Darker Side: Six Questions for Iris Marion Young and Jane Mansbridge ». *National Civic Review*, vol. Winter, p. 47-54.
- . 2006. « Varieties of Participation in Complex Governance ». *Public Administration Review*, vol. 66, p. 66-75.
- Fung, Archon et Mark E. Warren. 2011. « The Participedia Project : An Introduction ». *International Public Management Journal*, vol. 14, no 3, p. 341-362.
- . 2014. « Participedia ». En ligne. <<http://www.participedia.net>>.
- Gagné, Frédéric. 2012. *L'importance du débat public et les conditions qui y sont propices : Un guide du Commissaire à la santé et au bien-être - Version détaillée*. Québec, QC : Commissaire à la santé et au bien-être. 52. En ligne. <http://www.csbe.gouv.qc.ca/fileadmin/www/2011/DebatPublic/CSBE_debat_public_detaille_2012.pdf>. Consulté le 26 août 2015.
- Gallup, George. 1938. « Testing Public Opinion » *The Public Opinion Quarterly*, vol. 2, no 1, Special Supplement : Public Opinion in a Democracy, p. 8-14.
- Garcia, Stephen K. 2007. « Developing Social Network Propositions to Explain Large-Group Intervention Theory and Practice ». *Advances In Developing Human Resources*, vol. 9, p. 341-358.
- . 2008. « Toward a Social Network-Based Theory of Large-Group Interventions ». Raleigh, North Carolina : North Carolina State University.
- . 2015. « Improving Innovation with Organizational Network Analysis ». *OD Practitioner - Journal of the Organization Development Network*, vol. 42, no 2, p. 10-16.

- Gastil, John. 2000. *By popular demand : revitalizing representative democracy through deliberative elections*. Berkeley : University of California Press.
- . 2004. « Adult Civic Education Through the National Issues Forums: Developing Democratic Habits and Dispositions Through Public Deliberation ». *Adult Education Quarterly*, vol. 54, p. 308-328.
- . 2008. *Political communication and deliberation*. Thousand Oaks, Calif. : Sage Publications.
- . 2009. « The Spirit and Practice of Deliberative Democracy / Spirito e prassi della deliberazione. » *Deliberativo*, vol. 112, p. 69-73.
- . 2014. « Why I Study Public Deliberation ». *Journal of Public Deliberation*, vol. 10, no 1. En ligne.
<<http://www.publicdeliberation.net/jpd/vol10/iss1/art5>>. Consulté le 21 juillet 2014.
- Gastil, John, Chiara Bacci et Michael Dollinger. 2010. « Is Deliberation Neutral? Patterns of Attitude Change During "The Deliberative Polls™". » *Journal of Public Deliberation*, vol. Vol. 6
- Gastil, John, Laura Black et Kara Moscovitz. 2008. « Ideology, Attitude Change, and Deliberation in Small Face-to-Face Groups ». *Political Communication*, vol. 25, p. 23-46.
- Gastil, John, E. Pierre Deess, Phil Weiser et Jordan Meade. 2008. « Jury Service and Electoral Participation: A Test of the Participation Hypothesis ». *The Journal of Politics*, vol. 70, p. 351-367.
- Gastil, John et Peter Levine (dir.). 2005. *The deliberative democracy handbook : strategies for effective civic engagement in the twenty-first century*. San Francisco : Jossey-Bass.
- Girard, Charles. 2011. « La démocratie doit-elle être délibérative ? ». *Archives de Philosophie*, vol. 74, no 2, p. 223-240.
- Girard, Charles, et Alice Le Goff (dir.). 2010. *La démocratie délibérative : anthologie de textes fondamentaux*. Paris : Hermann.
- Girard, Francine. 1987. *Les assemblées délibérantes l'art de prendre des décisions en groupe*. Montréal : Éditions de l'Homme.
- Goldman, Joe et Lars Hasselblad Torres. 2004. *Approaches to Face-to-face Deliberation in the U.S.* AmericaSpeaks.
- Gomez-Rodriguez, Manuel, Jure Leskovec et Andreas Krause. 2012. « Inferring networks of diffusion and influence ». *ACM Transactions on Knowledge Discovery*, vol. 5, no 4, p. 21:1-27.
- Gouvernement du Québec. 2015. *Loi sur les compagnies*. L.R.Q. c.38. Disponible à.
<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_38/C38.html>. Consulté le 22 août 2015.

- Gouvernement du Québec, Commission d'examen sur la fiscalité québécoise. 2014. « La Commission d'examen sur la fiscalité québécoise annonce les modalités de ses consultations publiques ». Communiqué. Gouvernement du Québec. En ligne. <<http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?aiguillage=diffuseurs&type=1&listeDiff=347&idArticle=2209183840>>. Consulté le 22 janvier 2014.
- Granovetter, Mark S. 1973. « The Strength of Weak Ties ». *American Journal of Sociology*, vol. 78, no 6, p. 1360-1380.
- . 1983. « The strength of weak ties: a network theory revisited ». *Sociological Theory*, vol. 1, p. 201-233.
- Grossetti, Michel et Frédéric Godart. 2007. « Harrison White : des réseaux sociaux à une théorie structurale de l'action ». *SociologieS*, vol. Découverte/redécouverte. En ligne. <<http://sociologies.revues.org/233>>. Consulté le 26 mai 2013.
- Gutmann, Amy. 2004. *Why deliberative democracy?* Princeton, N.J.; Oxford : Princeton University Press.
- Gutmann, Amy et Dennis F. Thompson. 1996. *Democracy and disagreement*. Cambridge, Mass. : Belknap Press of Harvard University Press. 422 p.
- Haber, Stéphane. 2001. *Jürgen Habermas, une introduction*. Paris : Pocket/La découverte.
- Habermas, Jürgen. 1981 (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*. trad. de l'allemand par Jean-Marc Ferry. Paris : Éditions Payot.
- . 1962 (1992). *L'espace public; Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. trad. de l'allemand par Marc B. de Launay Paris : Éditions Payot.
- . 1992 (1997). *Droit et démocratie : entre faits et normes*. trad. de l'allemand par Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme. Paris : Gallimard.
- Hammer, Janet Michelle. 2010. « Large group interventions as a tool for community visioning and planning ». *Community Development*, vol. 41, p. 209-222.
- Hanneman, Robert A. et Mark Riddle. 2005. *Introduction to social network methods*. Édition numérique. Riverside, California : University of California. En ligne. <faculty.ucr.edu/~hanneman/nettext/>. Consulté le 10 décembre 2015.
- Hastie, Reid et Cass R. Sunstein. 2014. « Making Dumb Groups Smarter ». *Harvard Business Review*, novembre 2014. En ligne. <<https://hbr.org/2014/11/making-dumb-groups-smarter>>. Consulté le 20 janvier 2015.
- Hauser, Gerard A. 1999. *Vernacular voices : the rhetoric of publics and public spheres*. Columbia : University of South Carolina Press.

- Hendriks, Carolyn M., John S. Dryzek et Christian Hunold. 2007. « Turning Up the Heat: Partisanship in Deliberative Innovation. » *Political Studies*, vol. 55, p. 362-383.
- Hickerson, Andrea et John Gastil. 2008. « Assessing the Difference Critique of Deliberation : Gender, Emotion, and the Jury Experience ». *Communication Theory*, vol. 18, p. 281-303.
- Holman, Peggy, Tom Devane et Steven Cady. 2006. *The Change Handbook : The Definitive Resource on Today's Best Methods for Engaging Whole Systems*. Williston : Berrett-Koehler.
- Innes, Judith E. 2004. « Consensus Building : Clarifications for the Critics ». *Planning Theory*, vol. 3, p. 5-20.
- Innes, Judith E. et David E. Booher. 2003. « Collaborative Policymaking: Governance through Dialogue ». Dans *Deliberative policy analysis - understanding governance in the network society*, p. 33-59. New York : Cambridge University Press. En ligne. <<http://www.csus.edu/indiv/s/shulockn/Executive%20Fellows%20PDF%20readings/Innes%20and%20Booher%20Collaborative%20Policymaking.pdf>>. Consulté le 6 décembre 2015.
- Institut du Nouveau Monde. 2013. *Échelle de la participation publique*. En ligne. <<https://www.inm.qc.ca>> Consulté le 10 janvier 2014.
- International Association for Public Participation. 2007. « Public Participation Spectrum ». International Association for Public Participation. En ligne. <http://www.iap2.org/associations/4748/files/IAP2%20Spectrum_vertical.pdf>. Consulté le 15 janvier 2015.
- Involve. 2005. *People & Participation - How to put citizens at the heart of decision-making*. Londres : Involve. En ligne. <<http://www.involve.org.uk/wp-content/uploads/2011/03/People-and-Participation.pdf>>. Consulté le 15 janvier 2015.
- Isenberg, Daniel J. 1986. « Group polarization: A critical review and meta-analysis. » *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 50, no 6, p. 1141.
- Jacobs, Lawrence R., Fay Lomax Cook et Michael X. Delli Carpini. 2009. *Talking Together: Public Deliberation and Political Participation in America*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Kerkhof, Marleen van de. 2006. « Making a difference : On the constraints of consensus building and the relevance of deliberation in stakeholder dialogues ». *Policy Sciences*, vol. 39, p. 279-299.
- Kincaid, D. Lawrence. 2004. « From Innovation to Social Norm: Bounded Normative Influence ». *Journal of Health Communication*, vol. 9, p. 37-57.
- Krackhardt, David. 1992. « A Caveat on the Use of the Quadratic Assignment Procedure ». *Journal of Quantitative Anthropology*, vol. 3, no 4, p. 279-296.

- Lacroix, Michel. 2004. « Analyse des réseaux sociaux et interdisciplinarité dans les études québécoises ». *Globe : Revue internationale d'études québécoises*, vol. 7, no 1, p. 11.
- Larousse. S.d. « Définitions : délibération. » *Dictionnaire de français Larousse*. En ligne.
<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9lib%C3%A9ration/23072>>. Consulté le 20 août 2015.
- Lazega, Emmanuel. 1998. *Réseaux sociaux et structures relationnelles*. Paris : PUF, Que sais-je ?
- . 1999. « Le phénomène collégial : une théorie structurale de l'action collective entre pairs ». *Revue française de sociologie*, vol. 40, no 4, p. 639-670.
- Lazega, Emmanuel, Marie-Thérèse Jourda, Lise Mounier et Rafaël Stofer. 2007. « Des poissons et des mares : l'analyse de réseaux multi-niveaux ». *Revue française de sociologie*, vol. 48, p. 93-131.
- Lazer, David, Brian Rubineau, Carol Chetkovich, Nancy Katz et Michael Neblo. 2010. « The Coevolution of Networks and Political Attitudes ». *Political Communication*, vol. 27, p. 248-274.
- Lee, Hyejun, Dong Il Lee, Taeho Kim et Juhyun Lee. 2013. « The moderating role of socio-semantic networks on online buzz diffusion ». *Journal of Business Research*, vol. 66, no 9, p. 1367-1374.
- Lemieux, Vincent. 1999. *Les réseaux d'acteurs sociaux*. Paris Presses universitaires de France.
- . 2004. « Réseaux et science politique ». *Globe : Revue internationale d'études québécoises*, vol. 7, no 1, p. 27.
- Lespérance, Michel. 2001. *Guide de procédure des assemblées délibérantes*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal. En ligne.
<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/user_upload/secretariat/doc_officiels/autres-documents/Guide_procedure_assemblees_deliberantes.pdf>. Consulté le 11 juin 2015.
- Lukensmeyer, Carolyn J. et Lars Hasselblad Torres. 2006. *Public Deliberation : A Manager's Guide to Citizen Engagement*. Washington, DC : IBM Center for The Business of Government.
- Luskin, Robert C. et James S. Fishkin. 2004. *Deliberation and "Better Citizens"*. The Center for Deliberative Democracy. En ligne.
<<http://cdd.stanford.edu/research/papers/2002/bettercitizens.pdf>>. Consulté le 19 janvier 2015.
- Luskin, Robert C., James S. Fishkin et Kyu S. Hahn. 2007. « Consensus and polarization in small group deliberations ». Dans *Annual Meeting of the*

- American Political Science Association*. Chicago : American Political Science Association. En ligne.
<<http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.176.6650&rep=rep1&type=pdf>>. Consulté le 10 avril 2014.
- Mahy, Isabelle, et Paul Carle (dir.). 2012. *Théorie U : Changement émergent et innovation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Maillé, Marie-Ève. 2012. « Information, trust, and social cohesion in an environmental conflict related to a wind farm project in Québec (Canada) ». Thèse ou essai doctoral accepté, Montréal (Québec, Canada) : Université du Québec à Montréal.
- Maillé, Marie-Ève et Johanne Saint-Charles. 2014. « Influence, réseaux sociosémantiques et réseaux sociaux dans un conflit environnemental ». *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, no 12, p. 79-99.
- Manning, Michael R. et Ghazi Faisal Binzagr. 1996. « Methods, values, and assumptions underlying large group interventions intended to change whole systems ». *International Journal of Organizational Analysis*, vol. 4, p. 268-284.
- Matte, Michel et Service de l'éducation de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec. 2002. *Les règles de procédure d'assemblée syndicale selon Bourinot, Morin et Robert*. Montréal : Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.
- McLeod, Jack M., Dietram A. Scheufele, Patricia Moy, Edward M. Horowitz, R. Lance Holbert, Weiwu Zhang, Stephen Zubric et Jessica Zubric. 1999. « Understanding deliberation: The effects of discussion networks on participation in a public forum ». *Communication Research*, vol. 26, p. 743-774.
- McPherson, Miller, Lynn Smith-Lovin et James M Cook. 2001. « Birds of a Feather : Homophily in Social Networks. » *Annual Review of Sociology*, vol. 27, p. 415-444.
- Mercklé, Pierre. 2003. « Les origines de l'analyse des réseaux sociaux ». Dans *Les réseaux sociaux*. Lyon : École normale supérieure Lettres et sciences humaines.
- . 2011. *Sociologie des réseaux sociaux*. Vol. 398. Paris : La Découverte.
- . 2013. « La “découverte” des réseaux sociaux ». *Réseaux*, vol. 182, no 6, p. 187-208.
- Mercier, Benoît et André Duhamel. 2005. *La démocratie : ses fondements, son histoire et ses pratiques*. 2e édition. Québec : Directeur général des élections du Québec.
- Mertens, Frédéric, Johanne Saint-Charles, Marc Lucotte et Donna Mergler. 2008. « Emergence and robustness of a community discussion network on mercury

- contamination and health in the Brazilian Amazon ». *Health Education and Behavior*, vol. 35, p. 509-521.
- Millette, Josianne. 2013. *De la rue au fil de presse : grèves étudiantes et relations publiques*. Québec, QC : Presses de l'Université Laval.
- Miranda, Pedro J., Murilo S. Baptista et Sandro E. de S. Pinto. 2013. *Analysis of communities in a mythological social network*. ArXiv e-print. En ligne. <<http://arxiv.org/abs/1306.2537>>. Consulté le 31 juillet 2013.
- Monge, Peter R. et Noshir S. Contractor. 1997. « Emergence of Communication Networks ». Dans *Handbook of Organizational Communication- An Interdisciplinary Perspective*, p. 440-502. Thousand Oaks : Sage Publications.
- . 2003. *Theories of communication networks*. Oxford; New York : Oxford University Press.
- Mongeau, Pierre et Johanne Saint-Charles. 2011. « Approches communicationnelles des groupes dans les organisations ». Dans *Communication organisationnelle - approche, processus, enjeux*, p. 253-279. Montréal : Chenelière.
- . 2013. « Procédure de construction de réseaux sociosémantiques et exploration des liens avec les réseaux sociaux d'influence ». Communication de colloque *L'analyse des réseaux dans la recherche sociale appliquée : pertinence et diversité des approches*. Québec.
- . 2014a. « Réseaux sociaux et réseaux sociosémantiques et phénomènes de communication ». *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, no 12, p. 1-7.
- . 2014b. « Centralité de réseaux et similitude de discours : une approche sociosémantique du leadership émergent dans les groupes de travail ». *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, no 12, p. 121-139.
- Moreno, Jacob Levy. 1934. *Who Shall Survive : A New Approach to the Problem of Human Interrelations*. Nervous and Mental Disease Publishing : Washington D.C. En ligne. <<https://archive.org/details/whoshallsurviven00jlmo>>.
- Morin, Victor. 1932 (1994). *Code Morin : Procédure des assemblées délibérantes*. Laval : Beauchemin.
- Moscovici, Serge. 1991 (1976). *Psychologie des minorités actives*. Trad. de l'anglais par Anne Rivière : Social Influence and Social Change. Coll. « Quadrige; 216 ». Paris, France : Presses universitaires de France.
- Mouffe, Chantal. 1999. « Deliberative Democracy or Agonistic Pluralism? » *Social Research*, vol. 66, no 3, p. 745-758.
- Mutz, Diana C. 2002. « Cross-Cutting Social Networks: Testing Democratic Theory in Practice ». *The American Political Science Review*, vol. 96, p. 111-126.

- . 2006. *Hearing the other side : deliberative versus participatory democracy*. Cambridge; New York : Cambridge University Press.
- Niemeyer, Simon. 2011. « The Emancipatory Effect of Deliberation: Empirical Lessons from Mini-Publics ». *Politics & Society*, vol. 39, no 1, p. 103-140.
- Niquet, Olivier. 2008. *La participation citoyenne au débat sur l'aménagement urbain par l'entremise des blogues : Le cas du blogue Québec Urbain*. Mémoire de maîtrise. Montréal : Institut national de la recherche scientifique, Université du Québec.
- Nunnally, Jum C. 1978. *Psychometric theory*. 2e éd. Coll. « McGraw-Hill series in psychology ». New York : McGraw-Hill.
- Nyerges, Timothy et Michael Patrick. 2007. « Rethinking public participation as instant access to virtual meetings ». Dans *Societies and Cities in the Age of Instant Access*, sous la dir. de Harvey J. Miller, p. 331-342. Coll. « The GeoJournal Library ». vol. 88. Springer Netherlands. En ligne. <http://link.springer.com/chapter/10.1007%2F1-4020-5427-0_21>. Consulté le 6 décembre 2015.
- O'Doherty, Kieran. 2013. « Synthesising the outputs of deliberation: Extracting meaningful results from a public forum ». *Journal of Public Deliberation*, vol. 9, no 1. En ligne. <<http://www.publicdeliberation.net/jpd/vol9/iss1/art8>>. Consulté le 24 août 2015.
- Office québécois de la langue française. 2011. « Délibération. » *Grand dictionnaire terminologique*. En ligne. <http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8366152>. Consulté le 24 août 2015.
- Owen, Harrison. 1997. *Expanding our now : the story of Open Space Technology*. San Francisco : Berrett-Koehler Publishers.
- . 2008. *Open space technology : a user's guide*. San Francisco : Berrett-Koehler Publishers.
- Parkinson, J. 2003. « Legitimacy Problems in Deliberative Democracy ». *Political Studies*, vol. 51, p. 180-196.
- Passy, Florence. 1998. *L'action altruiste; Contraintes et opportunités de l'engagement dans les mouvements sociaux*. Genève : Librairie Droz.
- Perreault, Marie-Claude. 2010. *Leader, miroir du groupe ? Convergence des représentations et émergence du leadership*. Mémoire de maîtrise en communication, Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Picard, Gérard et Confédération des syndicats nationaux. CSN. 1955 (2011). *Le code des règles de procédure de la CSN*. Montréal : Confédération des syndicats nationaux (CSN). 64 p.

- Pion, Léonore, et Florence Piron (dir.). 2009. *Aux sciences, citoyens ! : expériences et méthodes de consultation sur les enjeux scientifiques de notre temps*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Piron, Florence. 2008. *Repères et outils pour comprendre et appuyer la participation en santé*. Québec. 34 p. participationsante.net. En ligne. <http://issuu.com/fpiron/docs/rep_res_et_outils>. Consulté le 25 avril 2012.
- Plante, Pierre, Lucie Dumas et André Plante. 2013. *Sémato. Logiciel d'analyse sémantique des documents textuels*. En ligne. <<http://semato.uqam.ca/>>. Consulté le 24 août 2015.
- Pourtois, Hervé. 2013. « Mini-publics et démocratie délibérative ». *Politique et Sociétés*, vol. 32, no 1, p. 21-41.
- Price, Vincent, Lilach Nir et Joseph N. Cappella. 2006. « Normative and Informational Influences in Online Political Discussions. » *Communication Theory*, vol. 16, no 1, p. 47-74.
- Proulx, Serge et Mary Jane Kwok Choon. 2011. « L'usage des réseaux sociaux numériques : une intériorisation douce et progressive du contrôle social ». *Hermès, La Revue*, vol. n° 59, no 1, p. 105-111.
- Rème, P. 2007. « Du modèle économique de Spence à la nouvelle sociologie économique de White ». *Recherches économiques de Louvain*, vol. Vol. 73, no 4, p. 423-448.
- Rioux-Pelletier, Marie Eve. 2009. *Les dynamiques de la diffusion d'informations sur les pesticides et leurs effets sur la santé dans une communauté du Costa Rica*. Mémoire en communication, Montréal : Université du Québec À Montréal. En ligne. <<http://www.archipel.uqam.ca/2236/>>. Consulté le 26 août 2013.
- Rioux-Pelletier, Marie Eve, Johanne Saint-Charles, Pierre Mongeau, Frédéric Mertens et Maude St-Cyr Bouchard. 2013. « Social and sociosemantic relationships: how connected are they? » Dans *INSNA-Sunbelt, May 21-26 2013*. Hamburg, Allemagne : International Network for Social Network Analysis.
- Robert, François P. 2005. *Le couple-danseur et le cycle de l'engagement : entre la technique et la tactique. Deux approches communicationnelles des grandes assemblées de délibération*. Mémoire de maîtrise en communication. Montréal : Université du Québec à Montréal. 285 p. En ligne. <http://frobert.koumbit.org/doc/memoire_f_robert_v4.pdf>. Consulté le 24 août 2015.
- . 2007. « Engagement et participation en assemblée délibérante ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 20, p. 17-34.
- . 2009. « Le Forum ouvert ». Dans *Aux sciences, citoyens ! - expériences et méthodes de consultation sur les enjeux scientifiques de notre temps*, sous la

- dir. de Léonore Pion et Florence Piron, p. 159-161. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Robert, François P. et Pierre Mongeau. 2014. « Caractéristiques sociosémantiques des méthodes conventionnelles et alternatives de délibération ». *Communiquer Revue internationale de communication sociale et publique*, no 12, p. 101-120.
- Robert, François P., Pierre Mongeau et Johanne Saint-Charles. 2013. « Sociosemantic and social networks in the context of a deliberative forum ». Dans *INSNA-Sunbelt, May 21-26 2013*. Hamburg, Allemagne : International Network for Social Network Analysis.
- Robert, Henry Martyn, Sarah Corbin Robert, Henry M. (3e) Robert, William J. Evans, Daniel H. Honnemann et Thomas J. Balch. 2000. *Robert's Rules of Order Newly Revised*. Cambridge, Massachusetts : Perseus Publishing.
- Robert, Paul, Josette Rey-Debove et Alain Rey. 2015. « Délibération ». *Le nouveau Petit Robert; dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. En ligne. <<http://pr2010.bvdep.com/version-1>>. Consulté le 24 août 2015.
- Rogers, Everett M. 2003. *Diffusion of innovations*. New York : Free Press.
- Roth, Camille. 2005. *Co-evolution in Epistemic Networks : Reconstructing Social Complex Systems*. Palaiseau : Thèse de doctorat à l'École Polytechnique.
- . 2008a. « Coévolution des auteurs et des concepts dans les réseaux épistémiques : le cas de la communauté “zebrafish” ». *Revue française de sociologie*, vol. 49, no 3, p. 523-558.
- . 2008b. « Réseaux épistémiques : formaliser la cognition distribuée ». *Sociologie du Travail*, vol. 50, no 3, p. 353-371.
- Roth, Camille et Jean-Philippe Cointet. 2010. « Social and semantic coevolution in knowledge networks ». *Social Networks*, vol. 32, no 1, p. 16-29.
- Rowe, Gene et Lynn J. Frewer. 2004. « Evaluating Public-Participation Exercises: A Research Agenda. » *Science Technology Human Values*, vol. 29, p. 512-556.
- Ruether, Susan, Tam St. Claire, Jen Romslo, Bruce Manning et Sandra Matisone. 2004. *Citizens Jury Handbook*. Édition revue et corrigée sous la dir. de Keiko Veasey. Minneapolis, MI : The Jefferson Center.
- Ryfe, David Michael. 2006. « Narrative and Deliberation in Small Group Forums ». *Journal of Applied Communication Research*, vol. 34, p. 72-93.
- . 2005. « Does Deliberative Democracy Work? » *Annual Review of Political Science*, vol. 8, p. 49-71.
- . 2002. « The Practice of Deliberative Democracy: A Study of 16 Deliberative Organizations ». *Political Communication*, vol. 19, p. 359 - 377.
- Saint-Charles, Johanne et Pierre Mongeau. 2005. « L'étude des réseaux humains de communication ». Dans *Communication - horizons de pratiques et de*

- recherches*, sous la dir. de Pierre Mongeau et Johanne Saint-Charles, p. 73-99. Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Saint-Charles, Johanne, Pierre Mongeau et Marie-Claude Perreault. 2010. « Network Centrality and Similarity of Discourse : A Sociosemantic Approach to Leadership ». Dans *Annual Conference of the International Communication Association (ICA)*. Singapour.
- Saint-Charles, Johanne, Pierre Mongeau, Marie Eve Rioux-Pelletier, Maude St-Cyr Bouchard et François P. Robert. 2013. « Social and sociosemantic relationships: how connected are they? » Dans *INSNA-Sunbelt, May 21-26 2013*. Hamburg, Allemagne : International Network for Social Network Analysis.
- Saint-Charles, Johanne, Marie Eve Rioux-Pelletier, Pierre Mongeau et Frédéric Mertens. 2011. « Diffusion d'informations en santé environnementale : le rôle des chemins différenciés selon le sexe et le genre / Diffusion of environmental health information : the role of sex- and gender-differentiated pathways. » Dans *L'influence du genre et du sexe : Un recueil de cas sur la recherche liée au genre, au sexe et à la santé / What a Difference Sex and Gender Make: A Gender, Sex and Health Research Casebook*, p. 69-76. Ottawa, ON : Santé des femmes et des hommes, Instituts de recherche en santé au Canada / Institute of Gender and Health, Canadian Institutes of Health Research. En ligne. <<http://www.cihr-irsc.gc.ca/e/44734.html#a09>>. Consulté le 26 août 2015.
- Saint-Charles, Johanne, Marie Eve Rioux-Pelletier, Pierre Mongeau, Frédéric Mertens et Maude St-Cyr Bouchard. 2013. « Les communautés de pratique en tant que réseaux sociaux ». Dans *L'analyse des réseaux dans la recherche sociale appliquée : pertinence et diversité des approches*. Québec.
- Sanders, Lynn M. 1997. « Against deliberation ». *Political theory*, vol. 25, no 3, p. 347-376.
- Scheufele, Dietram A., Bruce W. Hardy, Dominique Brossard, Israel S. Waisman-Manor et Erik Nisbet. 2006. « Democracy Based on Difference: Examining the Links Between Structural Heterogeneity, Heterogeneity of Discussion Networks, and Democratic Citizenship ». *Journal of Communication*, vol. 56, p. 728-753.
- Scheufele, Dietram A., Matthew C. Nisbet, Dominique Brossard et Erik C. Nisbet. 2004. « Social Structure and Citizenship: Examining the Impacts of Social Setting, Network Heterogeneity, and Informational Variables on Political Participation ». *Political Communication*, vol. 21, p. 315-338.
- Schkade, David, Cass R. Sunstein et Reid Hastie. 2006. *What Happened on Deliberation Day?* SSRN Scholarly Paper. University Chicago Law & Economics, No. 298 AEI-Brookings Joint Center No. 06-19. Rochester, NY :

- Social Science Research Network. En ligne.
<<http://papers.ssrn.com/abstract=911646>>. Consulté le 20 janvier 2015.
- Scott, John. 2013. *Social network analysis*. 3e éd. London : Sage.
- Sériès, Marine. 2012. « Favoriser la participation en assemblée générale en répondant aux besoins des membres. » Mémoire de maîtrise en travail social, Montréal : Université du Québec À Montréal. 132 p. En ligne.
<<http://www.archipel.uqam.ca/4955/>>. Consulté le 8 juillet 2013.
- Shalizi, Cosma Rohilla et Andrew C. Thomas. 2011. « Homophily and Contagion Are Generically Confounded in Observational Social Network Studies ». *Sociological Methods & Research*, vol. 40, no 2, p. 211-239.
- Simmel, Georg. 2013 (1908). *Sociologie. Étude sur les formes de la socialisation*. traduit de l'allemand par Lilyane Deroche-Gurcel et Sibylle Muller, 2e éd. Coll. « Quadrige ». Paris : Presses universitaires de France.
- Sintomer, Yves. 2007. *Le pouvoir au peuple : jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*. Paris : Découverte.
- Slocum, Nikki, Janice Elliott, Sara Heesterbeek et Carolyn J. Lukensmeyer. 2006. « Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur ». Fondation Roi Baudouin. En ligne. <http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/FR/PUB_1600_MethodesParticipatives.pdf>. Consulté le 7 septembre 2014.
- Smith, Graham. 2005. *Beyond the Ballot : 57 Democratic Innovations from Around the World*. London : The POWER Inquiry. En ligne.
<http://eprints.soton.ac.uk/34527/1/Beyond_the_Ballot.pdf>. Consulté le 22 janvier 2015.
- Spraina, Leah et John Gastil. 2013. « What Does It Mean to Deliberate? An Interpretative Account of Jurors' Expressed Deliberative Rules and Premises ». *Communication Quarterly*, vol. 61, no 2, p. 151-171.
- SPSS inc. 2011. *Statistical Package for the Social Sciences*. Mac. Armonk, NY : IBM Corp.
- Stromer-Galley, Jennifer. 2007. « Measuring Deliberation's Content: A Coding Scheme ». *Journal of Public Deliberation*, vol. 3, p. 1-37.
- Stromer-Galley, Jennifer et Peter Muhlberger. 2009. « Agreement and Disagreement in Group Deliberation : Effects on Deliberation Satisfaction, Future Engagement, and Decision Legitimacy ». *Political Communication*, vol. 26, p. 173-192.
- Sunstein, Cass R. 2000. « Deliberative trouble? Why groups go to extremes ». *Yale Law Journal*, p. 71-119.
- . 2002. « The Law of Group Polarization ». *The Journal of Political Philosophy*, vol. 10, no 2, p. 175-195.

- . 2010. « Y-a-il un risque à délibérer ? Comment les groupes se radicalisent ». Dans *La démocratie délibérative : anthologie de textes fondamentaux*, sous la dir. de Charles Girard et Alice Le Goff, trad. par Charles Girard et Alice Le Goff. Paris : Hermann.
- Suraud, Marie-Gabrielle. 2007. « Communication ou délibération : les échanges dans la société civile ». *Hermès, La Revue*, vol. 47, no 1, p. 177-184.
- Susskind, Lawrence. 2009. « Twenty-Five Years Ago and Twenty-Five Years from Now: The Future of Public Dispute Resolution ». *Negotiation Journal*, vol. 25, p. 551-557.
- Susskind, Lawrence et Jeffrey L. Cruikshank. 2006. *Breaking Robert's rules : the new way to run your meeting, build consensus, and get results*. Oxford; New York : Oxford University Press.
- Susskind, Lawrence E. et Larry Crump. 2009. « Introduction. Multiparty Negotiation : An Emerging Field of Study and New Specialization et Multiparty Negotiation : Analysis of the Literature ». Dans *Multiparty Negotiation*, Susskind, Lawrence E. et Larry Crump (éd.) Los Angeles; London : SAGE.
- Susskind, Lawrence, Sarah McKernan et Jennifer Thomas-Larmer. 1999. *The Consensus Building Handbook : A Comprehensive Guide to Reaching Agreement*. Thousand Oaks, Californie : Sage Publications et The Consensus Building Institute.
- Taylor, James R. et Pierre Delcambre. 2011. « La communication organisationnelle : histoire, enjeux et fondement ». Dans *Communication organisationnelle - approche, processus, enjeux*, p. 3-31. Montréal : Chenelière.
- Therrien, André. 2003. *Code Therrien : Règles de fonctionnement pour les assemblées fédératives de la FAC*. Montréal : Fédération autonome du collégial (FAC).
- Thibault, André, Marie Lequin et Mireille Tremblay. 2000. *Cadre de référence de la participation publique démocratique, utile et crédible*. Québec : Conseil de la santé et du bien-être, Gouvernement du Québec. En ligne. <http://www.csbe.gouv.qc.ca/fileadmin/www/Archives/ConseilSanteBienEtre/Rapports/20001009_rapp_cfr.pdf>. Consulté le 15 janvier 2015.
- Valente, Thomas W. 1995. *Network Models of the Diffusion of Innovations*. Cresskill, NJ : Hampton Press.
- van Kasteren, Yasmin et Bernard McKenna. 2006. « The Micro Processes of Citizen Jury Deliberation: Implications for Deliberative Democracy. » Dans *Communication présentée lors du congrès annuel de l'International Communication Association*, 32 p. Dresden International Congress Centre, Dresden, Germany : International Communication Association. En ligne. <http://www.allacademic.com/meta/p92095_index.html>.

- Verba, Sidney, Kay L. Schlozman et Henry E. Brady. 1995. *Voice and equality : civic voluntarism in American politics*. Cambridge, Mass. : Harvard University Press.
- Vergne, Antoine. 2010. « Le modèle Planungszelle - Citizens Jurie's : quelles logiques de diffusion ? ». Dans *La démocratie participative inachevée : Genèse, adaptations et diffusions*, sous la dir. de Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer, p. 83-100. Éditions Yves Michel. Coll. « Société civile ». Paris : Adels et Yves Michel.
- Véronneau, Patrick. 2009. *Code de procédure des assemblées délibérantes*. Montréal. 9 p. En ligne. <<http://www.adeese.org/wp-content/uploads/Code-de-proc%C3%A9dures.-Veronneau.pdf>>. Consulté le 3 février 2015.
- Wasserman, Stanley et Katherine Faust. 1994. *Social Network Analysis - Methods and Applications*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Webler, Thomas, Seth Tuler et R. O. B. Krueger. 2001. « What Is a Good Public Participation Process? Five Perspectives from the Public ». *Environmental Management*, vol. 27, p. 435-450.
- White, Harrison C. 2004. *Markets from networks : socioeconomic models of production*. Princeton, N.J. : Princeton University Press.
- . 2011. *Identité et contrôle. Une théorie de l'émergence des formations sociales*. Trad. par Frédéric Godart et Michel Grossetti. Éditions de l'EHESS. Coll. « EHESS-Translations ». Paris.
- White, Harrison C., Frédéric C. Godart et Victor P. Corona. 2007. « Mobilizing Identities Uncertainty and Control in Strategy ». *Theory, Culture & Society*, vol. 24, no 7-8, p. 181-202.
- Wojcieszak, Magdalena E., Young Min Baek et Michael X. Delli Carpini. 2010. « Deliberative and Participatory Democracy? Ideological Strength and the Processes Leading from Deliberation to Political Engagement ». *International Journal of Public Opinion Research*, vol. 22, p. 154-180.
- Yergeau, Eric. 2013. « Alpha de Cronbach: rappel théorique ». Éducatif. *SPSS à l'Université de Sherbrooke*. En ligne. <<http://spss.espaceweb.usherbrooke.ca/pages/interdependance/alpha-de-cronbach.php>>. Consulté le 4 avril 2014.
- Yin, Robert K. 2009. *Case study research : design and methods*. 4e éd. Los Angeles, Californie : Sage Publications.
- Zask, Joëlle. 2011. *Participer : essai sur les formes démocratiques de la participation*. Lormont : Le bord de l'eau.